

Association Suisse de Football

Swiss Football Association



2012





Avant-propos du Président central	04
Présidents centraux de l'ASF	05
Table des matières	06
Les partenaires	08
L'Association Suisse de Football (ASF)	10
Le football en Suisse	18
Rapports	28
Finances	58
Clubs et joueurs	86
Statistiques	92
Distinctions	126
Décès	140



Avant-propos du Président central

Des évolutions réjouissantes, des chiffres et des faits impressionnants

L'année 2012 a été marquée par deux événements de taille pour le monde du sport: l'UEFA EURO 2012™ en Pologne et en Ukraine, et les Jeux Olympiques de Londres. La phase finale de l'EURO s'est malheureusement déroulée sans la Suisse. Le 1^{er} juillet, lorsque l'Espagne a battu l'Italie à Kiev par 4 buts à 0, je pensais au fait que la Suisse est le pays qui avait infligé sa dernière défaite à l'Espagne. Notre victoire par 1:0 le 16 juin 2010 à Durban durant la Coupe du Monde de la FIFA 2010™ en Afrique du Sud revêt par là-même une tout autre dimension. Aujourd'hui, quand je regarde le début des qualifications pour la prochaine Coupe du Monde, en 2014 au Brésil, j'ai bon espoir que nous jouions à nouveau un rôle important. Dix points en quatre matches, c'est un bon début: la Suisse est sur la bonne voie. Nous savons que le chemin vers le Brésil est encore long et semé d'embûches, mais nous savons aussi qu'Ottmar Hitzfeld, l'entraîneur de notre équipe nationale, dispose d'une sélection qui incarne le «bon dosage», comme on a pu l'entendre de joueurs jeunes et chevronnés, qui a développé une remarquable mentalité de gagnant et qui affiche une grande solidarité. Pour un petit pays comme la Suisse, c'est extrêmement important.

Aux Jeux Olympiques, l'équipe suisse n'a pas réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale. Le groupe avec le Mexique et la Corée du Sud, qui allaient remporter, respectivement les médailles d'or et de bronze, s'est avéré trop fort. Néanmoins, à l'heure du bilan, nous n'avons pas à rougir de notre équipe face aux meilleurs.

S'agissant du football d'élite national, je me réjouis de constater que notre vision des «matches pacifiques grâce à la coopération» devient peu à peu réalité. Nous nous tenons à notre stratégie avec conviction, refusant que les nombreux fans de football irréprochables subissent des répercussions négatives à cause d'une poignée de fortes têtes. D'autres évolutions et chiffres m'apportent aussi une certaine satisfaction: l'ASF compte 255 000 joueuses et joueurs licenciés, plus 60 000 enfants jusqu'à 10 ans non licenciés ainsi que 120 000 membres passifs, soit quelques 435 000 «membres».



Il est très satisfaisant de constater que, sur les 315 000 membres actifs, 62% ont moins de 20 ans. Cela veut aussi dire que nos membres permanents ne doivent pas ménager leurs efforts. Sur les 38 500 permanents actifs dans le football suisse, 32 000 travaillent bénévolement. Le volume de travail effectué peut être évalué à environ 500 millions de francs, ce qui est, au sens propre du terme, inestimable. Je remercie encore plus chaleureusement tous ceux qui prennent sur eux d'effectuer ces travaux et d'autres pour le bien du football suisse.

Mais feuillotez vous-même ce rapport annuel, vous trouverez de nombreux autres chiffres et faits et constaterez aisément que le football suisse est bien vivant et source de joie!

A handwritten signature in black ink, reading 'P. Gilliéron'. The signature is fluid and cursive, with the first letter 'P' being large and prominent.

Peter Gilliéron
Président central de l'ASF

Présidents centraux de l'ASF

Présidents centraux de l'ASF

1895 – 1898	Emil J. Westermann	†	Zurich
1898 – 1898	Max Auckenthaler	†	Berne
1898 – 1899	Paul Kehrli	†	Lausanne
1899 – 1900	Henri Doll	†	Zurich
1900 – 1901	Dr Hans Burckhardt	†	Bâle
1901 – 1902	Hans Girsberger	†	Berne
1902 – 1903	Robert C. Westermann	†	Zurich
1903 – 1905	Dr Fritz Curti	†	Saint-Gall
1905 – 1906	Dr Hans Enderli	†	Zurich
1906 – 1907	Albert Heiniger	†	Berne
1907 – 1909	Paul Buser	†	Bâle
1909 – 1910	Louis Berthod	†	La Chaux-de-Fonds
1910 – 1911	Henry Ducommun	†	Lausanne
1911 – 1912	Henri Tschudi	†	Saint-Gall
1912 – 1913	Dr Fritz Curti	†	Saint-Gall
1913 – 1916	Adrien Bech	†	Berne
1916 – 1917	Franz Rinderer	†	Bâle
1917 – 1920	Dr Fritz Hauser	†	Bâle
1920 – 1923	Marcel Henninger	†	Genève
1923 – 1925	Meinrad Ott	†	Zurich
1925 – 1929	Jakob Schlegel	†	Zurich
1929 – 1941	Otto Eicher	†	Berne
1941 – 1944	Dr Robert Zumbühl	†	Zurich
1944 – 1947	M ^e Jean Krebs	†	Neuchâtel
1947 – 1954	Ernst Thommen	†	Bâle
1954 – 1964	Gustav Wiederkehr	†	Zurich
1964 – 1975	Victor de Werra	†	Vétroz
1975 – 1983	Walter Baumann	†	Reinach BL
1983 – 1989	Heinrich Röthlisberger	†	Bâle
1989 – 1993	M ^e Freddy Rumo		La Chaux-de-Fonds
1993 – 2001	M ^e Marcel Mathier		Sierre
2001 – 2009	Ralph M. Zloczower		Berne
2009 –	Peter Gilliéron		Berne

Table des matières

Les partenaires	08	Ressort amateurs et développement	41
L'Association Suisse de Football (ASF)	10	Commission de contrôle et de discipline	42
Introduction	12	Tribunal de recours	43
Charte	13	Union des vétérans	44
Les sections	14	Swiss Football League	44
Les organes	14	Le mot de Heinrich Schifferle	44
L'assemblée des délégués	14	Direction de la SFL	45
Le conseil de l'Association	15	Commission des licences	49
Le comité central	15	Autorité de recours pour les licences	49
Le tribunal de recours	15	Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition	50
La commission des finances	15	Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité	50
La Swiss Football League (SFL)	16	Commission de discipline	51
La Première Ligue	17	Commission des mutations	51
La Ligue Amateur (LA)	17	Commission de qualification	52
Le football en Suisse	18	Tribunal de recours	52
L'équipe nationale A	20	Commission de formation	53
Credit Suisse	21	Commission de conciliation	53
Le football des enfants	21	Première Ligue	53
Ecole et football	21	Rétrospective	53
Le football des juniors	21	Chambre des mutations	54
Le football féminin	22	Commission de recours	54
Le football d'élite hommes	22	Ligue Amateur (LA)	55
Le football, une école de vie	23	Rétrospective	55
Les arbitres	24	Commissions de la Ligue Amateur	56
Oui au fair-play, non à la violence	24	Commissions et délégations de la Ligue Amateur	
Les comités des associations régionales	25	au sein de l'ASF	56
Rapports	28	Finances	58
Comité central de l'Association Suisse de Football (ASF)	30	Association Suisse de Football (ASF)	60
Equipe nationale A – Hommes	31	Rapport financier	60
Equipe nationale M21 et équipe nationale olympique	32	Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	62
Equipes nationales féminines	32	Rapport sur d'autres dispositions légales	62
Coupe Suisse	33	Compte annuel 2012	63
Département Technique (DT)	33	Rapport de la commission des finances	66
Introduction	33	Swiss Football League (SFL)	67
Ressort formation	34	Rapport financier	67
Ressort sélections	35	Compte d'exploitation ordinaire avec budget	70
Ressort football de base	35	Bilan	73
Ressort football d'élite juniors	36	Rapport de révision	74
Ressort football pour les filles et football féminin	37	Première Ligue	75
Commission des finances	37	Rapport financier	75
Commission des terrains de jeu	38	Bilan	75
Commission médicale	39	Compte de pertes et profits	76
Commission des arbitres	40	Redevances 2011/12	77
Département de l'arbitrage	40	Rapport de révision	77
Ressort arbitres d'élite	41	Budget	78
Ressort espoirs	41	Ligue Amateur	79

Bilan	79	Classement saison 2011/12	112
Comptes d'exploitation	80	Première Ligue	113
Rapport de révision	82	Promotions et relégations 2011/12	113
Budget	83	Classements 2011/12	113
Clubs et joueurs	86	Classement «Fairness» 2011/12	114
Mutations de clubs	88	Ligue Amateur	115
Registre des clubs	88	Promotions et relégations 2011/12	115
Registre des équipes	89	Classements 2011/12	116
Contrôle des joueurs	90	Coupe seniors suisses 2011/12	117
Nombre de joueurs licenciés (par catégorie)	90	Coupe vétérans suisses 2011/12	117
Nombre de joueurs licenciés (1989–2012) dans les associations régionales	90	Femmes	118
Départs de joueurs (catégorie)	91	Promotions et relégations 2011/12	118
Départs de joueurs (1989–2012) dans les associations régionales	91	Classements 2011/12	119
Statistiques	92	Football d'élite juniors	122
Equipes nationales	94	Champion suisse et champions de groupes 2011/12	122
Equipe nationale A – Hommes	94	Classements 2011/12	122
Equipe olympique — Hommes	94	Distinctions	126
Equipe nationale M21 – Hommes	96	Association Suisse de Football (ASF)	128
Equipe nationale M20 – Hommes	96	Membres d'honneur	128
Equipe nationale M19 – Hommes	96	Détenteurs de la décoration argent	129
Equipe nationale M18 – Hommes	97	Membres d'honneur décédés	130
Equipe nationale M17 – Hommes	97	Détenteurs de la décoration argent décédés	132
Equipe nationale M16 – Hommes	98	Ligue nationale (LN)/Swiss Football League (SFL)	133
Equipe nationale M15 – Hommes	98	Membres d'honneur et membres décorés	133
Equipe nationale A – Femmes	99	Membres d'honneur et membres décorés décédés	134
Equipe nationale M20 – Femmes	99	Première Ligue	135
Equipe nationale M19 – Femmes	100	Membres d'honneur	135
Equipe nationale M17 – Femmes	100	Membres d'honneur décédés	136
Equipe nationale M16 – Femmes	101	Ligue Amateur (LA)	137
Coupe Suisse	101	Membres d'honneur	137
Tour principal hommes 2011/12	101	Détenteurs de la décoration argent	137
Finale hommes 2011/12	102	Membres d'honneur décédés	138
Les finales et les champions 1926–2012	103	Détenteurs de la décoration argent décédés	138
Tour principal des femmes 2011/12	104	Décès	140
Finale des femmes 2011/12	105	Impressum	142
Les finales et les championnes 1976–2012	106		
Axpo Super League	107		
Chronique sportive 2011/12	107		
Champion, promotions et relégations 2011/12	109		
Tous les champions 1897–2012	109		
Classement saison 2011/12	109		
Challenge League	111		
Chronique sportive 2011/12	111		
Champions, promotions et relégations 2011/12	112		

Les partenaires

L'Association Suisse de Football (ASF) remercie chaleureusement tous ses partenaires pour leur soutien et leur collaboration au cours de l'année 2012.

ASF

	   <i>Pour un sport suisse dynamique</i>
main partner	national supporter

National Teams and Football Academies

			
main partner	partner	retail partner	technical partner
	 		
	national broadcasters		

Credit Suisse Cup

	
main partner	technical partner

Coca-Cola Junior League


main partner

Kids Festival

	
partner	technical partner

Nike Premier Cup


main partner

Raiffeisen Super League

RAIFFEISEN



main sponsor

sponsors



national broadcasters

Coupe Suisse



sponsors



national broadcaster

Fairplay

suvaliv

partner

Referees

suvaliv

partner



technical supplier



**UNE ENTRÉE EN MATIÈRE RÉUSSIE POUR LES
QUALIFICATIONS POUR LA COUPE DU MONDE 2014**

L'équipe nationale suisse en liesse après sa victoire 2 à 0 contre la Slovénie le vendredi 7 septembre 2012, dans le stade de Ljubljana, le Sportni Park Stožice.



L'Association Suisse de Football (ASF)

L'activité de loisir la plus pratiquée dans le monde est l'activité la plus importante pour l'Association Suisse de Football. A Muri, près de Berne, la «Maison du football» supervise les 1450 clubs que compte le pays. C'est là où l'on organise le football de base et le football d'élite, que l'on encourage le fair-play et travaille à former les équipes nationales de demain.

Introduction

L'Association suisse de football (ASF) est l'organisation faîtière du football national. Avec ses trois sections (la Swiss Football League, la Première Ligue et la Ligue Amateur), elle est l'une des associations sportives les plus importantes du pays et qui comptent le plus de membres. Créée en 1985, l'ASF fait également partie des membres fondateurs de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), mise en place en 1904, et de l'Union des Associations européennes de Football (UEFA) fondée en 1954. L'ASF est en outre membre de Swiss Olympic.



La principale mission de l'ASF est de se consacrer au football de haut niveau, au football des juniors et au football de base. Elle englobe la formation ciblée des jeunes talents, le football féminin, mais aussi les arbitres, car, pendant la saison, il peut y avoir jusqu'à 10 000 matches chaque week-end. En proposant une conception pertinente et active des loisirs, l'ASF contribue dans une large mesure au bien-être, à la santé et à l'intégration sociale de milliers de jeunes en Suisse.

Quelques chiffres attestent de l'importance de cette mission: la moitié des 1450 clubs de football suisses comptent au moins 40% de membres issus de l'immigration, contre moins de 10% pour 73% des autres associations sportives nationales.

Depuis le 13 juin 2009, l'ASF est présidée par Peter Gilliéron. Depuis le 1^{er} décembre 2009, Alex Miescher lui a succédé au poste de secrétaire général et de CEO. Le siège de l'ASF se trouve à Muri, près de Berne. Environ 80 personnes travaillent à la Maison du football suisse (y compris les entraîneurs des sélections).



- L'ASF exerce ses fonctions en collaboration avec ses trois sections, la Swiss Football League (SFL), la Première Ligue et la Ligue Amateur (LA), ainsi qu'avec ses associations/clubs membres.
- L'ASF veille à ce que la pratique du football soit règlementée à tous les niveaux. A cet effet, elle définit des principes réglementaires et techniques et propose des formations aux entraîneurs et aux arbitres.
- Au travers de campagnes de prévention, l'ASF encourage une culture de tolérance et de respect mutuel. Elle combat, au besoin par des sanctions, toute forme de discrimination et de violence, tant sur le terrain qu'en dehors.
- L'ASF travaille également à la promotion systématique des jeunes talents, en leur transmettant les compétences psychologiques, techniques et tactiques nécessaires pour mener la carrière footballistique la plus réussie possible.
- L'ASF joue un rôle actif dans l'organisation et la promotion de tournois internationaux, éveillant ainsi l'enthousiasme pour ce sport. Elle renforce par là-même sa position de première association sportive nationale.
- En représentant les intérêts du ballon rond auprès du monde politique et en tissant des réseaux avec ce dernier, l'ASF entend créer des conditions cadres optimales pour le football de base et de haut niveau. Pour ce faire, elle invoque en particulier l'aspect sociopolitique de ce sport.
- L'ASF finance ses activités grâce aux cotisations des membres, aux recettes issues de la vente de billets, aux droits de retransmission, aux partenariats, au sponsoring et aux autres aides contractuelles. Ces moyens financiers sont entièrement destinés à la promotion du football suisse à tous les niveaux.



Les sections

L'Association Suisse de Football (ASF) est l'organisation faîtière du football suisse. Elle représente 315 000 footballeuses et footballeurs. On dénombre 255 000 joueuses et joueurs licenciés, dont 146 000 juniors (filles et garçons). En Suisse, l'ASF est ainsi l'association sportive qui compte le plus grand nombre de membres.

L'ASF comporte trois sections:

- Swiss Football League (SFL)
- Première Ligue
- Ligue Amateure (LA)

Les clubs relèvent de la section dans laquelle leur première équipe dispute ses matches de championnat conformément aux prescriptions du règlement de jeu. Les clubs de la Swiss Football League (SFL) font partie du football non amateur. Les clubs de la Première Ligue et de la Ligue Amateur (LA) font partie du football amateur.

Les trois sections de l'ASF ont une personnalité juridique propre et disposent de leurs propres organes qu'elles nomment elles-mêmes. Elles ont le droit de posséder des biens en propre et d'en disposer librement dans le cadre des objectifs généraux de l'Association. Si une section est dissoute, ses biens reviennent à l'Association.

Les comptes annuels des sections sont contrôlés par la commission des finances de l'ASF, sous réserve du statut spécial de la Swiss Football League. Les sections ont le droit d'exiger de leurs membres des contributions ordinaires et extraordinaires.

Les organes

Pour ses missions, ses droits et ses devoirs, l'Association Suisse de Football peut s'appuyer sur les organes suivants:

- L'assemblée des délégués
- Le conseil de l'Association
- Le comité central
- Le tribunal de recours
- La commission des finances

L'assemblée des délégués

L'assemblée des délégués de l'ASF se compose de 101 membres:

- 28 délégués de la Swiss Football League (SFL)
- 26 délégués de la Première Ligue
- 47 délégués de la Ligue Amateur (LA)

Chaque délégué dispose d'une voix. Son éligibilité et la durée de son mandat sont définies par les sections. L'assemblée des délégués est convoquée par le comité central. L'assemblée ordinaire des délégués se tient tous les deux ans. Une assemblée extraordinaire des délégués est convoquée par le comité central aussi souvent qu'il le juge nécessaire ou lorsqu'une section ou un cinquième des membres en font la demande.

L'assemblée des délégués de l'ASF élit tous les deux ans le président central et un membre de chaque section pour le comité central. Les présidents des sections sont membres ex officio du comité central. En cas d'incapacité, ils peuvent être représentés aux réunions du comité central par un membre de leur comité.

Un membre du comité exécutif de la FIFA et/ou de l'UEFA proposé par l'ASF est membre ad personam du comité central de l'ASF du jour de son élection jusqu'à la fin de son mandat auprès de ces institutions.



Le conseil de l'Association

Le conseil de l'Association se compose de 25 membres: sept membres du comité central et six membres de chacune des trois sections de l'ASF.

Le secrétaire général, le directeur technique et le responsable de la communication de l'ASF prennent part aux séances du conseil de l'Association avec voix consultative. Les présidents des commissions permanentes peuvent être invités à prendre part aux délibérations, mais ils ne disposent pas du droit de vote.

Le comité central convoque le conseil. Deux assemblées ordinaires au moins ont lieu chaque année, au printemps et en automne. Au besoin, une assemblée extraordinaire du conseil de l'Association peut être convoquée par le comité central ou sur demande d'une section du comité.

Le comité central

Le comité central de l'ASF se compose du président central, des trois présidents des sections et d'un autre membre de chaque section.

Le comité central représente l'Association Suisse de Football à l'extérieur. Il est chargé de surveiller l'activité de l'ASF en tous points et il dispose de toutes les compétences qui ne relèvent pas, juridiquement ou statutairement, d'un autre organisme ou d'une autre commission permanente.

Le comité central est présidé par Peter Gilliéron, le président central de l'ASF.

Cette année, les vice-présidents sont les suivants:

- Heinrich Schifferle (président Swiss Football League)
- Kurt Zuppinger (président Première Ligue)
- Paul Krähenbühl (président Ligue Amateur)

Pour 2012, les autres membres du comité central avec droit de vote sont les suivants:

- Giancarlo Dazio (Swiss Football League)
- Philippe Hertig (Première Ligue, responsable finances)
- Peter Hofstetter (Ligue Amateur, responsable développement clubs)

Conseillers sans droit de vote participant aux réunions du comité central:

- Alex Miescher (secrétaire général de l'ASF)
- Peter Knäbel (directeur technique)
- Peter Stadelmann (délégué des équipes nationales)
- Marco von Ah (directeur communication)

Le tribunal de recours

Le tribunal de recours se compose:

- du président
- de trois vice-présidents
- de douze juges
- de neuf suppléants
- de six à neuf greffiers

Pour rendre ses décisions, il doit être composé de trois ou cinq membres. Le président peut décider en qualité de juge unique si les faits et la situation juridique lui semblent avoir un sens évident ou s'il existe une urgence particulière.

La commission des finances

La commission des finances se compose du président et de cinq membres.

Ils sont élus par l'assemblée des délégués. Chaque section propose deux membres, professionnellement qualifiés. La commission des finances se constitue elle-même.



La Swiss Football League (SFL)

Fondée en 1933 à Vevey, sur les rives du lac Léman, la Ligue Nationale (LN) est l'une des trois sections indépendantes de l'ASF. En juin 2003, après 70 éditions du championnat en Ligue Nationale A, ainsi qu'en Ligue Nationale B depuis 1944, les représentants des clubs ont décidé d'une nouvelle dénomination, à savoir la Swiss Football League (SFL). Troisième section aux côtés de la Première Ligue et de la Ligue Amateur (LA), la SFL est responsable de l'organisation et du déroulement des championnats de football non amateur dans les deux plus hautes catégories de jeu en Suisse, la Raiffeisen Super League (ex-LNA) et la Challenge League (ex-LNB).

Depuis le 25 novembre 2011, c'est Heinrich Schifferle, qui était jusqu'alors chef des finances de la Swiss Football League, qui préside le comité SFL. En 2012, le comité SFL comptait également parmi ses membres Roger Bigger (chef des finances), Ancillo Canepa, Giancarlo Dazio, Jean-Claude Donzé, Bernhard Heusler, Ilja Kaenzig, Walter Stierli et Peter Stadelmann. La direction de la SFL comprend Claudius Schäfer (CEO), Edmond Isoz (Senior Manager), Roger Müller (Head of communication and branding) et Christian Schöttli (Head of Safety and Security).

Le siège de la SFL se trouve à Muri, près de Berne (Maison du football suisse). Les organes de la SFL sont l'assemblée générale, le comité, l'organe de contrôle et les instances juridictionnelles. Les statuts de la SFL opèrent une distinction entre, d'une part, les instances juridictionnelles, dont les compétences sont définies par le règlement approuvé par l'assemblée générale et, d'autre part, les autorités dotées d'une fonction consultative sans rôle d'organe.

En Raiffeisen Super League (RSL, qui s'appelait Axpo Super League, ASL, jusqu'au 30 juin 2012), dix équipes s'affrontent chaque saison pour le titre officiel de Champion suisse de football et pour les places dans les compétitions européennes. Les clubs doivent satisfaire au règlement strict de l'UEFA en matière de licence, adapté par la SFL. A la fin de la saison, la dernière équipe du classement est directement reléguée en Challenge League (ChL), dont le vainqueur monte directement en Raiffeisen Super League, à condition qu'il remplisse les critères économiques, organisationnels et d'infrastructure fixés par le règlement de la SFL.

A compter de la saison 2012/13, 10 équipes participeront à la Challenge League (ChL) (contre 16 précédemment). Le champion de la ChL monte en Raiffeisen Super League, et la dernière équipe descend en Première Ligue Promotion. Le club qui se classe en tête de la Première Ligue Promotion monte en Challenge League, à condition qu'il remplisse les conditions réglementaires et, en particulier, qu'il ait sollicité et obtenu à l'avance la licence pour la saison suivante.



La Première Ligue

Jusqu'au 30 juin 2012, la Première Ligue, qui fêtera ses 80 ans en 2013, comptait 48 clubs. Les meilleures équipes régionales et les équipes espoirs des clubs de la Swiss Football League s'affrontent en trois groupes de 16 équipes. En fonction de leur classement, elles seront promues en Challenge League ou reléguées en 2^e Ligue interrégionale.

De nombreux changements sont intervenus depuis le 1^{er} juillet 2012. Le championnat de la Première Ligue a été remplacé par le championnat national de la Première Ligue Promotion, avec 16 équipes, et par le championnat de la Première Ligue Classic, avec trois groupes régionaux de 14 équipes chacun.

Ce qui n'a pas changé:

- La Première Ligue est présidée par Kurt Zuppinger depuis le 4 novembre 2006.
- Le siège de la Première Ligue est situé à Muri, près de Berne (la Maison du football suisse); Gabriela Balsiger y est responsable du secrétariat.

La Ligue Amateur (LA)

Avec la Swiss Football League (SFL) et la Première Ligue, la Ligue Amateur (LA) est l'une des trois sections de l'Association Suisse de Football (ASF). Divisée en 13 associations régionales, la Ligue Amateur s'engage pour le football de base. Sa principale mission consiste à s'occuper, conjointement avec les associations régionales et leurs clubs, du fonctionnement de l'infrastructure et de l'organisation des compétitions. Son but est de promouvoir le football auprès des enfants et des jeunes en particulier, mais aussi auprès des femmes et des hommes de tous âges. Suivant la devise «pas d'élite sans base», c'est dans le football de base que se recrutent non seulement les joueurs et joueuses internationaux, les footballeurs et footballeuses, mais aussi les arbitres, les entraîneurs, les officiels et les supporters de demain.

La 2^e Ligue interrégionale rassemble de bonnes équipes amateurs régionales provenant de diverses régions. Parmi les ligues régionales, organisées par les différentes associations régionales, la plus prestigieuse est la 2^e Ligue. La 3^e Ligue est la deuxième ligue régionale la plus forte; elle compte entre deux et six groupes selon les associations. La 4^e Ligue est l'avant-dernier niveau, et la 5^e Ligue est le niveau le plus bas. Le futsal, qui est aujourd'hui l'un des sports en salle les plus pratiqués dans le monde, fait aussi partie du football de base.

Par leur engagement dans le football de base, la Ligue Amateur et l'ASF apportent aussi une contribution sociale inestimable en matière de pédagogie, de santé, d'intégration sociale et de sportivité auprès de tous les passionnés de football, quels que soient leur âge, leur sexe, leur statut social, leur religion ou leur nationalité.

Autres points essentiels:

- La Ligue Amateur est présidée par Paul Krähenbühl.
- Le siège de la Ligue Amateur se trouve à Muri, près de Berne (Maison du football suisse).
- Ramon Zanchetto est secrétaire de la Ligue Amateur.

Le football en Suisse

Emotion, fascination, dynamisme, suspense et simplicité du jeu: sur l'ensemble du globe, le football est le sport numéro un. En Suisse aussi, bien sûr, où il compte environ 315 000 joueuses et joueurs, dans 13 régions et à tous les niveaux, et constitue une excellente école de la vie.





LE FC SAINT-GALL DE NOUVEAU «AU TOP»

Le FC St. Gallen réussit à remonter dans la ligue la plus prestigieuse. Après le match contre le FC Aarau à l'AFG Arena, à Saint-Gall (le 19 mai 2012), les joueurs posent avec la coupe.



Le football en Suisse

Que ce soit sur de la pelouse, du gazon synthétique, du béton, du sable ou du Taraflex, le ballon roule sur toute la planète, partout et sur toute surface. Le football est une école de vie, aussi en Suisse. L'Association Suisse de Football (ASF) soutient le football d'élite, le football des juniors et le football de base. Le soutien intensif à la formation de toutes les catégories de jeu dans la jeune génération et dans le football féminin fait partie des objectifs principaux de l'activité de l'organisation faîtière.

L'équipe nationale A

L'équipe nationale A suisse masculine est le fleuron de l'Association Suisse de Football (ASF). L'équipe dont s'occupent depuis 2008 l'entraîneur Ottmar Hitzfeld et son assistant Michel Pont a certes manqué en 2011 la qualification pour l'UEFA EURO 2012™ en Pologne et en Ukraine, mais elle a fait sensation par ses performances et ses résultats, avant et après cette phase de qualification. Peu avant l'EURO, elle a en effet vaincu l'Allemagne, favorite du Championnat d'Europe, sur le score de 5:3, puis elle a réussi son entrée dans les qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, au Brésil 2014. En décembre 2012, la Suisse avait pris la tête du groupe E en remportant 10 points sur quatre matches. Elle a à son actif trois victoires par deux buts à zéro face à la Slovénie (e), à l'Albanie (d) et à l'Islande (e) et a concédé un match nul 1:1 à la Norvège (d), bien placée pour ce tournoi.

e = à l'extérieur / d = à domicile



Credit Suisse

Depuis 1993, le Credit Suisse est le partenaire principal des équipes nationales. Il soutient non seulement l'équipe nationale A, mais aussi les 13 équipes de sélection. La formation des espoirs constitue depuis des années l'une des grandes priorités de Credit Suisse. Le premier contrat conclu avec l'ASF stipulait déjà que 50% du montant du sponsoring annuel seraient consacrés à la promotion des jeunes talents suisses. Ainsi, Credit Suisse soutient non seulement les équipes nationales d'aujourd'hui, mais apporte aussi un concours considérable aux différentes équipes nationales de demain. Par un engagement commun, l'ASF et son partenaire principal, Credit Suisse, qui ont prolongé leur contrat jusqu'en 2016, accomplissent ensemble depuis des années un travail qui revêt une grande importance sportive, sociale et politique, y compris au-delà des frontières du territoire national. La Coupe Credit Suisse, qui est le plus grand tournoi sportif scolaire organisé en Suisse, témoigne de cette collaboration fructueuse.

Le football des enfants

L'Association Suisse de Football (ASF) et ses trois sections, les 13 associations régionales et tous les clubs en Suisse sont conscients de la responsabilité qui leur incombe du fait de l'augmentation constante du nombre de filles et de garçons de 6 à 10 ans qui s'enthousiasment pour le football. C'est la raison pour laquelle le plaisir de jouer en toute insouciance éprouvé par ces enfants se trouve au cœur de la philosophie de l'ASF et de son concept de promotion des jeunes espoirs. Ce plaisir est encouragé de manière ciblée par le biais d'exercices, par des après-midi de jeu et par l'organisation régulière de matches. Le projet «ASF Kids Festival» a été lancé en 2007. Depuis lors, les Juniors E et F, filles et garçons, découvrent la fascination du football lors de tournois très appréciés à l'occasion desquels la joie de jouer au football prime sur l'esprit de compétition, le sens tactique et la réussite personnelle.

Ecole et football

Le football est également le sport le plus populaire dans les écoles suisses. Que ce soit dans les cours d'éducation physique et sportive, pendant les pauses, comme sujet de discussion dans les classes ou en salle des professeurs, ou encore durant les loisirs après l'école, le football est en plein essor. L'augmentation des chiffres de la participation à la Coupe Credit Suisse, le championnat officiel du football scolaire, ou la fréquentation croissante des mini terrains de jeu (mini-pitches), témoignent de cet engouement.

Le football des juniors

En Suisse, les joueurs et joueuses de football enfants et juniors licenciés sont répartis en deux catégories: le football de base et le football d'élite. Dans le cadre du football de base junior, on privilégie le plaisir de jouer. En collaboration avec Jeunesse + Sport, on transmet aux enfants des valeurs essentielles comme l'esprit d'équipe, le sentiment d'appartenance, la capacité d'accepter la critique, ainsi que des valeurs sociales comme l'intégration et le fair-play. Le concept du football d'élite entre en jeu au niveau des espoirs. Dans ce domaine, les choses évoluent dans le bon sens, comme le prouvent les nombreuses qualifications décrochées par les équipes suisses pour les phases finales de tournois ces dernières années. L'ASF fait tout son possible pour offrir aux équipes M des associations des possibilités de développement optimales. Des centres de formation ont été ouverts à Payerne, Tenero, Emmen et Huttwil (filles/femmes) et depuis juillet 2008, ils sont gérés sous le nom Credit Suisse Football Academy. Dans ces académies, les jeunes talents reçoivent une formation sportive et poursuivent leur scolarité. Le financement est pris en charge par Credit Suisse, la FIFA, l'UEFA, la Société du Sport-Toto et par les cantons ou les communes concernés. Que tous en soient chaleureusement remerciés ici.

Le football en Suisse



Le football féminin

Le football féminin ne cesse, lui aussi, de gagner en popularité. Le football est en effet en passe de devenir le sport d'équipe le plus apprécié des filles et des jeunes femmes. Des sélections régionales jusqu'aux sélections M en passant par la Credit Suisse Football Academy réservée aux filles et aux femmes, l'Association Suisse de Football (ASF) gère un système de sélection sophistiqué, destiné à assurer le succès des joueuses au plus haut niveau. La figure de proue du football féminin est l'équipe nationale A féminine, laquelle est entraînée depuis février 2012 par Martina Voss-Tecklenburg, titulaire d'une licence Pro-UEFA. Cette ancienne joueuse, dont le palmarès compte 125 sélections dans l'équipe nationale allemande, remplace Béatrice von Siebenthal. Les joueuses suisses ont dû renoncer à la qualification pour l'EURO 2013 en Suède, mais se lanceront au printemps 2013 dans la phase de qualification pour la Coupe du Monde 2015, qui aura lieu au Canada. Le football d'élite féminin suisse se compose de la Ligue nationale A (LNA) et de la Ligue nationale B (LNB).



Le football d'élite hommes

Le football d'élite hommes compte deux ligues: la Raiffeisen Super League (RSL) et la Challenge League (ChL), qui regroupent chacune dix équipes. La RSL est la catégorie de jeu la plus élevée du football en Suisse. Les dix équipes qui y participent se disputent le titre de Champion suisse de football. La saison dure généralement de juillet à mai, avec une pause hivernale entre la mi-décembre et le début février, et se déroule en 36 tours.

Depuis 1925, la Coupe Suisse oppose les différentes ligues du football suisse. Les dix clubs de la RSL ainsi que les dix clubs de la ChL sont qualifiés d'office pour le 1^{er} tour de la Coupe Suisse. Les autres clubs sont recrutés dans la Première Ligue (18 équipes) et dans la Ligue Amateur (26 équipes). Ils peuvent se qualifier pour la Coupe Suisse lors de matches éliminatoires régionaux. La Coupe Suisse n'est pas organisée par la Swiss Football League mais par l'Association Suisse de Football.



Le promoteur n° 1 du sport national

Cela fait environ 75 ans que la Société du Sport-Toto (SST) encourage le football suisse, qui a reçu plus de 215 millions de francs depuis le début de ce partenariat.

Le 12 octobre 2012, à l'occasion du match de qualification pour la Coupe du monde entre la Suisse et la Norvège, la SST a remis au football suisse un chèque à hauteur de **4 500 321.30 francs**. Conformément à l'accord entre l'ASF/SFL et la SST, ce montant devra être utilisé principalement pour la promotion de la relève du football dans les clubs de la Swiss Football League et celle du football féminin, ainsi que pour la formation des entraîneurs et des arbitres.

Avec la signature d'un nouveau contrat de trois ans, en novembre 2012, ce partenariat fructueux a été prolongé de trois années supplémentaires. Le football suisse pourra ainsi profiter, jusqu'en 2015, des contributions découlant des bénéfices nets des sociétés de loterie que sont Swisslos et la Loterie Romande.



Roger Hegi, directeur de la SST, Peter Schönenberger, président de la SST, Peter Gilliéron, président de l'ASF, et Heinrich Schifferle, président de la SFL

L'obtention de ces moyens et leur distribution aux bénéficiaires constituent la tâche principale de la SST, qui apporte ainsi une contribution indispensable au financement du sport national. Par le biais de ce mandat utile du point de vue économique et social et de celui de la politique du sport, la SST crée des valeurs durables pour le sport. Parallèlement, elle s'engage en faveur d'un système de loterie misant sur l'affectation exclusive des bénéfices à des buts d'utilité publique.

Le football, une école de vie

Quelque 98% des joueuses et joueurs de football ne sont ni des professionnels ni des joueurs d'élite. Le football facilite la rencontre des enfants et des adultes. Il apprend à gagner et à perdre, à jeter toutes ses forces dans la bataille et à se mettre en retrait pour le

bien de l'équipe, et aussi à se comprendre et à s'entendre avec des personnes d'une origine différente de la sienne. C'est pourquoi le football n'est pas un simple loisir agréable, mais une école de la vie.



Le football en Suisse



Les arbitres

Le ressort arbitres de l'ASF définit des directives homogènes permettant aux associations régionales de former leurs arbitres de manière uniforme. C'est ainsi que les quelque 10 000 matches qui se jouent chaque week-end peuvent se dérouler de la manière la plus cohérente possible. L'ASF encourage et soutient les 13 associations régionales dans le recrutement de femmes et d'hommes qualifiés aux postes d'arbitres.

Oui au fair-play, non à la violence

L'Association Suisse de Football soutient les actions les plus diverses contre la violence et en faveur du fair-play dans le sport. La protection des enfants et la prévention des accidents comptent aussi parmi les priorités de l'association faîtière. En outre, elle veille à sensibiliser en permanence les jeunes aux dangers de la consommation de tabac, d'alcool et de drogues.

L'ASF s'engage dans les actions ou projets suivants:

Protection des enfants et des jeunes

L'ASF soutient la campagne lancée par Swiss Olympic contre les abus sexuels dans les clubs. Elle collabore en outre avec les instances nationales spécialisées dans ce domaine.

SUVA Sport Basics

Le programme de prévention de la SUVALiv s'investit pour l'amélioration des performances et une diminution du nombre des blessures dans le football.

Trophée du fair-play SUVA

La SUVA a créé ce trophée afin de promouvoir et de récompenser le fair-play et aussi de réduire le nombre de blessés.

Mini-Pitch

Avec les mini-terrains, l'UEFA entend épauler les associations membres dans leurs efforts, mais aussi promouvoir et développer le football de base grâce à la création de terrains de jeu en accès libre.

Cool and Clean

Ce programme a été lancé en 2003 par l'Office fédéral du sport (OFSP) au sein du Département fédéral de la Défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Il a vocation à encourager une pratique du sport loyale, saine et refusant l'usage des stupéfiants.

Les comités des associations régionales

(1/3)

Ci-après une vue d'ensemble des 13 associations régionales de l'Association Suisse de Football (ASF). Avec la publication de tous les noms des membres de comité des 13 régions de la Ligue Amateur (LA), l'Association Suisse de Football remercie chaleureusement ses membres permanents pour leur formidable engagement en faveur du football suisse.

Aargauischer Fussballverband	Nom	Lieu
Président AFV	Hans Aemisegger	Unterkulm
Président de la commission technique	Maurice Besson	Ehrendingen
Président de la commission de jeu	Rolf Zumsteg	Gipf-Oberfrick
Président de la commission d'arbitrage	Luigi Ponte	Oberrohrdorf
Président de la commission pour les terrains de jeu	Robert Gugler	Rupperswil
Président de la commission pénale et de contrôle	Werner Schneider	Niederrohrdorf
Responsable des projets événementiels	Rolf Zimmermann	Reinach

Fussballverband Bern/Jura	Nom	Lieu
Président	Peter Keller	Heimberg
Vice-président et président de la SEFV	Achim Faul	Bütigen
Président OEFV	Samuel Lüthi	Hasle-Rüegsau
Président AJF	Etienne Cattin	Bassecourt
Président MFV	Beat Künzli	Ostermundigen
Président FVBO	Peter Meier	Interlaken
Directeur du département du jeu	Rudolf Von Gunten	Ostermundigen
Directeur des finances	Werner Stalder	Rümligen
Directeur du département de l'arbitrage	Reto Rutschi	Oberdiessbach
Directeur du département technique	Philippe Schwegler	Dotzigen
Directeur technique	Bertrand Choffat	Tramelan
Directeur	Marco Prack	Schüpfen
Secrétaire	Kurt Bieri	Berne

Innerschweizerischer Fussballverband	Nom	Lieu
Président	Urs Dickerhof	Emmen
Vice-président	Patrick Vogel	Emmenbrücke
Directeur financier	Markus von Flüe	Cham
Président de la commission du jeu	Markus Berwert	Lungern
Président de la commission seniors/vétérans	Urs Knüsel	Küssnacht
Président de la commission technique	Christian Maurer	Weggis
Président de la commission d'arbitrage	Beat Dittli	Buochs
Président de la commission pour les terrains de jeu	Christian Haas	Sempach

Fussballverband Nordwestschweiz	Nom	Lieu
Président	Roland Paolucci	Reinach
Vice-président / secrétaire / responsable du protocole	Jürg Leuthardt	Reinach
Directeur financier	René Krug	Therwil
Conseiller juridique	Werner Ruffi	Oberwil
Questions de l'intégration/des étrangers	Hasan Kanber	Bâle
Président de la commission du jeu / responsable informatique	Kuno Cereda	Liesberg
Président de la commission technique par intérim	Bruno Rahmen	Dornach
Président de la commission d'arbitrage	Markus Comment	Frenkendorf

Les comités des associations régionales

(2/3)

Ostschweizer Fussballverband	Nom	Lieu
Président	Stephan Häuselmann	Amriswil
Vice-président	Martin Stadler	Bazenheid
Chef des finances	Thomas Bommer	Tübach
Directeur	Willy Steffen	Heiden
Collaboratrice administrative	Jolanda Hoppe	Kesswil
Collaborateur administratif	Martin Koller	Andwil
Collaborateur administratif	Denis Sonderegger	Widnau
Président de la commission du jeu	Hermann Thüler	Arbon
Directeur de la commission technique	Jost Leuzinger	Schwellbrunn
Président de la commission d'arbitrage	Jürg Fritsch	Pfäffikon
Président de la commission des seniors	Norbert Mauchle	Rorschacherberg
Responsable des cours/chef-expert J+S	Jost Leuzinger	Schwellbrunn
Président de la commission des installations sportives	Roman Ullmann	Gossau
Président de l'association de football d'Appenzell	Werner Schmid	Rorschacherberg
Président de l'association de football des Grisons	Andrea Florin	Igis
Président de l'association de football de Glaris	Hanspeter Blunshi	Näfels
Président de l'association de football du Liechtenstein	Matthias Voigt	Vaduz
Président de l'association de football de Saint-Gall	Peter Witschi	Diepoldsau
Président de l'association de football de Thurgovie	Paul Merz	Weinfelden

Solothurner Fussballverband	Nom	Lieu
Président	Roland Stampfli	Balsthal
Vice-président	Martin Zurbuchen	Zuchwil
Vice-président	Martin Schmalz	Trimbach
Chef des finances et secrétariat	Martin Zurbuchen	Zuchwil
Président de la commission du jeu	Martin Schmalz	Trimbach
Directeur technique (pas de droit de vote)	Reto Gertschen	Lohn-Ammannsegg
Président de la commission d'arbitrage	Christian Bleuer	Hägendorf
Directeur du secrétariat (pas de droit de vote)	Marco Begni	Horriwil
Secrétariat de l'association	Gisela Imboden	Niederswil
	Christian Neuenschwander	Soleure
	Ulrich Müller	Luterbach
Stagiaire	Markus Müller	Langenthal
Président de la commission de recours	Remy Butz	Olten

Fussballverband Region Zürich	Nom	Lieu
Président	Reinhard Zweifel	Warth TG
Vice-présidente	Rita Zbinden-Winkler	Oberwil bei Nürensdorf
Directeur des finances	Bruno Bolliger	Dietikon
Directeur du département du jeu	Willy Scramoncini	Zurich
Directeur du département de l'arbitrage	Andreas Baumann	Volketswil
Directeur du département technique	Hans-Rudolf Kasper	Kloten
Directeur du département seniors/vétérans	René Aeschlimann	Uster
Missions spéciales	Urs Lüscher	Schindellegi
Directeur technique	Roman Hangarter	Dietlikon
Directeur	Patrick Meier	Bassersdorf

Federazione ticinese di calcio	Nom	Lieu
Président	Luca Avv. Zorzi	Bellinzona
Vice-président	Bruno A. Avv. Cocchi	Gravesano
Membre	Marco Maria Baroni	Breganzona
Membre	Arturo Cariola	Locarno
Membre	Piergiorgio Grassi	Lugano
Membre	Manuel Papa	Agno
Membre	Riccardo Valsangiacomo	Morbio Inferiore

Association fribourgeoise de football	Nom	Lieu
Président	Bernard Sansonnens	Châtonnaye
Vice-président	Benoît Spicher	Vuisternens-en-Ogoz
Vice-président	Hans Kilchoer	Überstorf
Chef des finances	Alain Defferrard	Villaz-St-Pierre
Président de la commission du jeu	Conrad Goumaz	La Roche
Membre de la commission du jeu	Hansjörg Siffert	Überstorf
Président de la commission de discipline	Samuel Jacquat	Montet (Broye)
Président du département technique et des juniors	Benoît Spicher	Vuisternens-en-Ogoz
Président de la commission du fair-play	Sébastien Pedroli	Payerne
Président de la commission des infrastructures	Hans Kilchoer	Überstorf
Président de la commission d'arbitrage	Robert Raia	Corminboeuf

Association cantonale genevoise de football	Nom	Lieu
Président	Pascal Chobaz	Genève
Vice-président	Javier Gonzalez	Genève
Chef des finances	Carlo Gervasoni	Genève
Président commission de jeu et affaires spécifiques	Stephane Rychen	Genève
Président de la commission RP et Events	Maurice Portanova	Genève
Président de la commission sportive	Edmond Viros	Genève
Responsable du calendrier	Luc Jolidon	Genève
Responsable du football de base	Jean-Michel Santoni	Genève
Président de la commission des arbitres	Augustin Perez	Genève
Responsable du football féminin	Christian Maendly	Genève

Association neuchâteloise de football	Nom	Lieu
Président	Alain Grosjean	Cernier
Vice-président	Mario Chatagny	Le Landeron
Caissier	François Murith	Le Landeron
Secrétaire	Monique Link	Hauterive
Département technique et des juniors	Pascal Begert	Hauterive
Commission des terrains	Roland Guillod	Saint-Blaise
Organisateur	Armando Loss	Neuchâtel
Informatique	Fortunato Messina	Neuchâtel
Commission des seniors	Claude Wehrli	Neuchâtel
Commission d'arbitrage	Mario Chatagny	Le Landeron

Association cantonale vaudoise de football	Nom	Lieu
Président	Dominique Blanc	Lausanne
Vice-président	Michel Dumusc	Lausanne
Président de la commission du jeu et du fair-play	Gérard Vontobel	Allaman
Président de la commission des seniors	Gilbert Carrard	Poliez-Pittet
Responsable informatique	Lino Campigotto	Collombey-le-Grand
Président de la commission des juniors	Georges Guinand	Lucens
Président de la commission d'arbitrage	Michel Despland	Ependes
Responsable des finances	Blaise Forestier	Peney-le-Jorat
Membre du comité central	Roger Pralong	La Sarraz

Association valaisanne de football	Nom	Lieu
Président	Anselme Mabillard	Grimisuat
Vice-président	Joseph Ruppen	Susten
Secrétaire général	Jean-Daniel Bruchez	Fully
Caissier	Aurèle Richard	Bramois
Président de la commission du jeu et du fair-play	Stéphane Bétrisey	Saint-Léonard
Membre	Dominique Fournier	Uvrier
Président de la commission des juniors et du département technique	Aristide Bagnoud	Icogne
Président de la commission d'arbitrage	Walter Kronig	Ferden
Président de la commission des seniors	Philippe Moser	Ravoire
Président de la commission pour les terrains de jeu	Léonard Duc	Conthey



CAP SUR LE BRÉSIL

Ervin Bulku (8) et ses co-équipiers essaient de prendre le ballon à l'explosif Xherdan Shaqiri. Au bout du compte, le mardi 11 septembre 2012, la Suisse bat l'Albanie dans la phase de qualification pour la Coupe du Monde au swissporarena à Lucerne, sans contestation possible par 2 à 0.



Rapports

Pour l'équipe nationale suisse, qui a engrangé dix points en quatre matches, la qualification pour la Coupe du monde 2014, qui se déroulera au Brésil, a commencé sous les meilleurs auspices: les hommes d'Ottmar Hitzfeld ont de fortes chances de se qualifier, pour la troisième fois consécutive. Pour le football suisse, le point d'orgue de l'année a indéniablement été sa participation aux Jeux Olympiques, pour la première fois depuis 84 ans. Du côté des ligues nationales, après la double victoire du FC Bâle 1893, la réduction de la Challenge League à dix équipes et la création de la Première Ligue Promotion ont marqué un tournant important au niveau des structures.

Comité central de l'Association Suisse de Football (ASF)

Le comité central de l'Association Suisse de Football s'est réuni à huit reprises au cours de la saison 2011/12. La déception suscitée par la non-qualification à l'UEFA EURO 2012™ a rapidement fait place à la volonté d'instaurer des conditions favorables pour la prochaine période de qualification.

Grâce à une planification prudente et à la constitution de réserves financières, le vaisseau de l'Association n'a pas eu besoin de réduire la voilure malgré une mer agitée, tout particulièrement en début d'année. La résolution de questions juridiques, les accords signés avec de nouveaux partenaires de l'équipe nationale, les bons résultats de celle-ci et la croissance observée dans la quasi-totalité des domaines du football suisse ont permis à l'ASF de dégager des comptes positifs en 2012.

En 2012, le comité central a adopté une planification financière à moyen et long terme, qui indique où il est possible d'investir si le contexte est satisfaisant et où il faut, en revanche, faire des économies si la situation se détériore. L'organe de pilotage stratégique exerce ainsi sa fonction de planification à long terme et permet à l'Association de fonctionner de manière homogène.

La préoccupation première du comité central demeure la cohésion dans le monde du football. Il s'agit de réunir sous un même toit les différentes régions linguistiques, les différents niveaux de performances et les différents intérêts de tous les acteurs, mais aussi de les mettre à profit pour qu'ils se complètent mutuellement. De ce point de vue aussi, le comité central est exemplaire. Il ne perd jamais de vue son rôle stratégique et il agit toujours pour le bien du football dans son ensemble.

Le conseil de l'Association

A l'occasion de l'assemblée du 28 avril 2012, le conseil de l'Association a adopté diverses demandes, sous réserve de l'accord de l'assemblée des délégués, portant sur la modification des structures et sur la distinction amateurs/professionnels. La réunion du conseil de l'Association programmée le 1^{er} décembre 2012 a été annulée en raison d'un nombre insuffisant d'aspects pouvant être traités.

Membres

Durant la période couverte par le présent rapport, le comité central était composé de: Peter Gilliéron, Heinrich Schifferle, Kurt Zuppinger, Paul Krähenbühl, Giancarlo Dazio, Philippe Hertig et Peter Hofstetter.

Durant la période couverte par le présent rapport, le conseil de l'Association était constitué comme suit:

Comité central: Peter Gilliéron, Heinrich Schifferle, Kurt Zuppinger, Paul Krähenbühl, Giancarlo Dazio, Philippe Hertig et Peter Hofstetter.

Swiss Football League: Roger Bigger, Ancillo Canepa, Jean-Claude Donzé, Edmond Isoz, Claudius Schäfer et Peter Stadelmann.

Première Ligue: Fritz Aeschbach, Romano Clavadetscher, Rocco Delli Colli, Marco Di Palma, Markus Hundsichler et Christian Yerly.

Ligue Amateur: Anselme Mabillard, Bernard Sansonnens, Roland Stampfli, Jürg Widmer, Luca Zorzi et Reinhard Zweifel.

Dans les commissions sportives tant internationales que nationales qui ont été réorganisées au 1^{er} juillet 2011, l'ASF est notamment représentée par:

- Peter Gilliéron, Membre du comité exécutif UEFA, Président de la commission pour le fair-play et la responsabilité sociale, Vice-président de la commission des médias de l'UEFA, Membre de la commission des associations de la FIFA
- Kurt Zuppinger, Membre de la commission des arbitres de l'UEFA
- Paul Krähenbühl, Membre du panel du football de base de l'UEFA
- Marcel Mathier, Président de la commission de discipline de la FIFA
- Peter Stadelmann, Membre de la commission pour les problèmes juridiques de l'UEFA
- Alex Miescher, Membre de la commission pour les associations nationales de l'UEFA
- Thomas Grimm, Membre de la commission pour les compétitions de clubs de l'UEFA
- Jacques Antenen, Membre de l'instance de contrôle et de discipline de l'UEFA
- Francesco Bianchi, Membre du panel de certification d'arbitrage de l'UEFA
- Christian Moroge, Membre du panel construction et gestion des stades
- Dany Ryser, Membre du panel Jira
- Michel Wuilleret, Membre de l'instance d'appel de l'UEFA
- Jean-Samuel Leuba, Inspecteur disciplinaire UEFA
- Jiri Dvorak, Conseil spécial de la commission médicale de la FIFA
- Dr Martial Saugy, Membre du panel antidopage de l'UEFA
- Prof. Jean-Luc Veuthey, Membre du panel antidopage de l'UEFA

Au cours de la période sous revue, le secrétariat général a accueilli l'arrivée de:

- Martina Voss-Tecklenburg, entraîneur de l'équipe nationale A féminine depuis le 01.02.2012
- Manuel Affolter, gestionnaire des stocks depuis le 01.05.2012
- Bruno Grossen, ressort arbitres, directeur de la formation depuis le 01.07.2012
- Ralph Weder, chef de projet Ventes depuis le 01.07.2012
- Guillaume Zen-Ruffinen, secrétaire Première Ligue/ressort arbitres depuis le 01.07.2012
- Michel Welsch, médiamaticien apprenti depuis le 01.08.2012
- Alain Bieri, ressort arbitres/formation des arbitres depuis le 01.09.2012
- José Ehrbar, vidéo-analyste depuis le 01.10.2012

Les personnes suivantes ont quitté le secrétariat général:

- David Pereira, secrétaire ressort arbitres, le 31.05.2012
- Béatrice Von Siebenthal, entraîneur de l'équipe nationale A féminine, le 30.06.2012
- Benjamin Müller, secrétaire ressort football pour filles et Football féminin, le 31.07.2012

Prise de positions sur des projets de loi

En 2012, l'ASF a participé au processus de consultation concernant la nouvelle loi sur l'encouragement du sport, laquelle constitue une bonne base pour les futures activités dans le domaine Jeunesse et Sports.

Finances

Sous la direction de Marc Blatter, un groupe de travail s'est réuni pour faire la lumière sur les flux financiers au sein de l'ASF, relativement complexes et qui n'ont cessé de croître au fil du temps, afin d'améliorer la transparence et de moderniser les procédures. Il fallait atteindre ces objectifs sans qu'il n'y ait de gagnants ou de perdants sur le plan financier. Les propositions de ce groupe thématique sont prêtes à être soumises à l'assemblée des délégués, pour approbation.

Questions juridiques

Un groupe de travail sur les questions juridiques a également été constitué. Il s'est réuni sous la direction de Robert Breiter, Secrétaire général adjoint, pour examiner les statuts et le règlement de jeu. Cette révision n'avait pas d'objectif matériel, mais était destinée à améliorer, du point de vue formel, les procédures et la convivialité pour les utilisateurs. Les travaux ont si bien avancé que l'on peut s'attendre à ce que les propositions du groupe de travail soient adoptées après examen par l'assemblée des délégués.

Marketing

Après le succès des programmes de partenariat avec l'équipe nationale, la priorité a été donnée en 2012 aux accords avec les médias, à la réorganisation de la Coupe Suisse et à divers autres produits (tels que le Kids Festival, le football scolaire et les arbitres). Le site Internet a été entièrement remanié et s'est enrichi d'une plateforme de live streaming, «SFV-Play». En tant que première association sportive de Suisse, l'ASF dispose ainsi de son propre canal TV pour diffuser en direct l'ensemble des matches à domicile de toutes les équipes nationales ainsi que, de plus en plus, les matches de la Coupe. C'est de toute évidence un plus à la fois pour les fans de football, les familles et les cercles d'amis, mais aussi, bien sûr, pour nos partenaires.

Equipe nationale A – Hommes

L'équipe nationale A, le fleuron du football suisse, peut se féliciter de sa saison 2012. Dans le classement mondial publié par la FIFA le 19 décembre 2012, l'équipe figure à la douzième place. En 2012, sur neuf rencontres tests et matches de qualification, elle a cumulé 19 points et enregistré pas moins de six victoires. Au deuxième semestre, l'équipe avait clairement en ligne de mire le début de la phase des qualifications pour la Coupe du Monde FIFA 2014™ au Brésil. Elle a abordé ce défi avec une grande concentration, mais aussi avec la décontraction nécessaire. Et ce début des qualifications doit être considéré comme une réussite, tant par le nombre de points engrangés que par la qualité de jeu de l'équipe. A ce stade, on se doit de mentionner la victoire remportée sur l'Allemagne le 26 mai à Bâle, sur le score de 5:3. Un événement marquant et prestigieux qui peut même être qualifié d'exploit historique.

Quiconque travaille, directement ou indirectement, pour l'équipe nationale A, et a fortiori Ottmar Hitzfeld et les joueurs, le sait bien: pour le moment, rien n'est encore acquis, et le chemin vers le Brésil sera sinueux et semé d'embûches. Néanmoins, l'équipe a jeté des bases solides en vue de la poursuite des qualifications pour la Coupe du Monde. Il est toutefois évident, et il ne faut pas s'en étonner, que l'équipe nationale A, n'est pas non plus déchargée de tout souci. Dans le courant de l'année 2012, une nouvelle fois, plusieurs footballeurs d'élite, fiers mais remarquablement formés, ont fait leur entrée dans l'équipe nationale A et le projet de transformation de l'équipe est depuis dans une large mesure achevé. Mais l'on craint encore, et même de plus en plus, que bon nombre de nos joueurs évoluant actuellement dans l'équipe nationale A n'aient pas acquis toute la pratique de jeu nécessaire dans leurs clubs respectifs. Et pourtant, le positif l'emporte largement. Après quatre matches sur un total de dix, la Suisse a pris la tête de son groupe dans la course aux qualifications pour la Coupe du Monde au Brésil, en engrangeant dix points. Ainsi, dans ces rencontres de qualification, l'équipe a d'ores et déjà fait la preuve d'une maturité étonnante et d'un style bien assuré. En 2013, il s'agira de défendre cette position avec force et concentration afin que cette campagne de qualification soit couronnée de succès. Les incontestables qualités de jeu de l'équipe nationale A, le dosage réussi entre les joueurs expérimentés et les jeunes talents pleins d'ambition, ainsi qu'un solide esprit d'équipe sont autant de bonnes raisons d'aborder les épreuves qui s'annoncent avec confiance et la tête haute. Une devise reste plus que jamais d'actualité: une équipe, un but.

Equipe nationale M21 et équipe nationale olympique

Les jeunes joueurs suisses se sont battus sur deux fronts: aux Jeux Olympiques 2012 pour la promotion 1989, soutenue par trois renforts de plus de 23 ans, et dans la qualification pour le tour final des championnats d'Europe 2013 pour la promotion de 1990. Les objectifs étaient ambitieux. Il s'agissait, d'une part, d'atteindre les quarts de finale du tournoi des Jeux Olympiques, et ainsi de se faire une place parmi les huit meilleures «équipes M23» au monde et, d'autre part, de se qualifier comme l'une des sept meilleures équipes européennes M21, lesquelles ainsi que le pays organisateur, s'affronteront en 2013 lors de la phase finale.

Equipe nationale olympique

Lors des Jeux Olympiques, l'Europe a eu, comme à son habitude, du mal à se faire une place au soleil. Les médailles des cinq dernières compétitions ont été essentiellement décernées à des sélections d'Amérique du Sud et d'Afrique. Contrairement à ce qui se passe pour les équipes nationales des autres continents, le calendrier des matches nationaux et les rendez-vous pour les championnats de l'UEFA rendent difficile la préparation des sélections européennes. De plus, on peut regretter que quelques joueurs importants aient finalement dû renoncer à participer aux Jeux Olympiques. Le tirage au sort a placé la Suisse dans un groupe très corsé, incluant le Gabon et surtout le Mexique et la Corée du Sud, lesquels ont «in fine» remporté respectivement l'or et le bronze. Une victoire contre le Mexique lors du dernier match de la phase finale des poules aurait pu permettre d'atteindre l'objectif fixé.

Equipe nationale M21

Face à des adversaires de taille dans la poule, tels que l'Espagne et la Croatie, la qualification pour les éliminatoires peut être perçue comme une bonne performance puisque cela signifie figurer parmi les 14 meilleures équipes européennes. Cette réussite est d'autant plus méritoire que dans la phase de qualification, cette classe d'âge était amputée de ses meilleurs joueurs, déjà réquisitionnés pour l'équipe nationale A. Au total, l'équipe a joué huit matches, qui se sont conclus par cinq victoires, deux nuls et une défaite (contre l'Espagne). D'après le classement des coefficients des équipes nationales, établi par l'UEFA pour le tirage au sort des éliminatoires, la Suisse se trouvait à la sixième place à l'échelle européenne. Lors des éliminatoires, l'Allemagne et la Suisse se sont rencontrées en matches aller et retour: la participation à la phase finale de l'EURO était en jeu. Pour pouvoir vaincre cet adversaire, il fallait absolument une performance irréprochable à tous égards (athlétiquement, techniquement, tactiquement et mentalement). Lors du match aller, les Helvètes y sont parvenus, mais ce ne fut pas le cas durant la première mi-temps du match retour. Globalement, sur les deux matches, les statistiques étaient plus ou moins équilibrées. Sur quatre mi-temps, la Suisse comme l'Allemagne en ont franchi trois brillamment. Mais les difficultés rencontrées par l'Allemagne dans la mi-temps plus faible sont restées assez mesurées, par rapport à celles de la Suisse.

L'équipe suisse n'a eu un tirage facile dans aucune des compétitions: l'Espagne dans le groupe de qualification, le Mexique et la Corée du Sud aux Jeux Olympiques, l'Allemagne dans les éliminatoires. Nous devrions considérer les matches contre des équipes de cette trempe comme une chance, car de telles rencontres sont très positives pour la progression des talents. Les bénéficiaires de telles épreuves sont avant tout l'équipe nationale A, et naturellement les clubs.

Equipes nationales féminines

Equipe nationale féminine A

La saison 2012 a commencé en février et mars, sous la direction de la nouvelle entraîneuse nationale, Martina Voss-Tecklenburg, avec un rassemblement et le Tournoi de Chypre. Ce dernier a en premier lieu permis à l'équipe et au personnel entourant la nouvelle entraîneuse de faire connaissance avant les importants matches de qualification pour le Championnat d'Europe. Pour ces qualifications, l'équipe a joué deux fois contre la Turquie, et a aussi affronté l'Allemagne, l'Espagne, la Roumanie et joué au Kazakhstan.

Deux victoires contre les Turques et un succès remarquable contre les Espagnoles, fortes dans le jeu, n'ont pas suffi à contrebalancer les défaites concédées à l'Allemagne, en Roumanie et au Kazakhstan: l'équipe a manqué sa qualification pour la phase finale du championnat, qui aura lieu en 2013 en Suède. Elle a clôturé son année 2012 avec des rencontres amicales contre des équipes très performantes telles que la Suède, l'Irlande et l'Autriche. En avril 2013, on procédera au tirage au sort des groupes en vue des qualifications pour la Coupe du monde, qui se déroulera en 2015 au Canada.

Equipe nationale féminine M20

En février, l'équipe nationale féminine M20 s'est préparée à La Manga, en Espagne, en vue de la phase finale de la Coupe du Monde au Japon. Elle a essuyé trois défaites contre des adversaires redoutables: l'équipe des États-Unis, championne du monde en titre, l'Allemagne, vice-championne, et la Norvège. Un dernier test avant la Coupe du Monde, disputé contre le Canada, s'est soldé par un nul. Lors de la phase finale, l'équipe nationale M20 a joué en matches de poules contre la Nouvelle-Zélande, le Mexique et le Japon, et perdu ces trois rencontres.

Equipe nationale féminine M19

Les joueuses de l'équipe nationale M19 ont commencé la saison 2012 sur une victoire et un match nul contre la République tchèque dans le cadre de la préparation du tour d'élite de l'EURO en Serbie, au mois d'avril. Après deux défaites contre la Serbie et le Danemark et malgré une victoire face à l'Irlande, les Suisses n'ont pas pu accéder à la phase finale. En préparation au premier tour des qualifications de l'EURO M19 féminin en Suisse centrale, l'équipe nationale M19 a joué deux matches internationaux au Danemark (un match nul, une défaite). Ensuite, elle s'est arrogé la première place de ce premier tour des qualifications pour le championnat d'Europe en battant Israël, la Roumanie et les Pays-Bas.

Equipes nationales féminines M17 et M16

Avec son entraîneuse Brigitte Steiner, l'équipe nationale M17 a commencé la saison 2012 en disputant deux matches contre la France, qui se sont soldés par un match nul et par une courte défaite. Ces rencontres ont fait office de préparation au tour d'élite de l'EURO, qui a eu lieu en Belgique. Avec un match nul contre l'équipe qui jouait à domicile et deux victoires face à l'Islande et à l'Angleterre, l'équipe nationale M17 s'est offert pour la première fois une participation à la phase finale du Championnat d'Europe, qui s'est tenue à Nyon. En demi-finale, elle a plié face à l'équipe française. Elle s'est ensuite inclinée devant le Danemark dans l'épreuve des tirs au but lors de la rencontre pour la troisième place. Après un mini tournoi de préparation en Autriche, l'équipe nationale M17 a remporté avec brio le premier tour des qualifications pour le prochain Championnat d'Europe en Moldavie. En avril 2013, elle participera ainsi une nouvelle fois au tour d'élite, en République tchèque.

Sous la houlette de son entraîneur, Walter Späni, l'équipe nationale M16 a débuté sa saison 2012 par un classico contre l'Italie, au mois de mars. La rencontre s'est terminée sur un match nul. En mai, elle a disputé deux matches contre l'Autriche; elle a concédé de justesse une défaite lors du premier et arraché le nul lors du deuxième.

Coupe Suisse

Le FC Bâle et le FC Lucerne, respectivement premier et deuxième au classement de l'Axpo Super League, étaient aussi les finalistes de la Coupe Suisse. C'est aux tirs aux buts que Bâle a remporté une finale d'une intensité parfois dramatique, alors que le score était de un partout après le temps réglementaire et les prolongations, et s'est ainsi arrogé le doublé.

Le FC Winterthur a lui aussi écrit un chapitre inoubliable de l'histoire de la Coupe Suisse. Cette équipe de la Challenge League a éliminé en huitième de finale les excellents Young Boys, en quart de finale le FC Saint-Gall, pourtant donné gagnant, avant que le FC Bâle ne s'impose 2:1, un peu par chance, en demi-finale devant un Schützenwiese plein à craquer. Les excellentes performances du FC Winterthur ont été récompensées un peu plus tard, à l'occasion de la Nuit du Football Suisse: Andreas Mösl, le gérant du club, a reçu le «Prix de l'Equipe de Coupe Suisse de l'année».

Pour le reste, les grosses surprises en phase finale de la Coupe se sont fait attendre. Le FC Bienne l'a emporté 3:0 en huitième de finale sur le Servette FC, avant d'être éliminé par le FC Sion, multiple vainqueur de la Coupe. Celui-ci s'est, quant à lui, fait battre à domicile par le FC Lucerne en demi-finale.

Département Technique (DT)

Introduction

Le 1^{er} octobre 2012 est une date marquante dans l'histoire du sport en Suisse. C'est en effet ce jour-là que la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport est entrée en vigueur. Au cours de ce processus législatif qui a duré 22 mois, l'Association Suisse de Football a toujours pu faire valoir ses revendications et ses souhaits et apporter une contribution décisive.

La nouvelle loi a deux conséquences importantes et de large portée, y compris pour l'Association: le législateur entend promouvoir, premièrement, le sport des 5 à 15 ans et, deuxièmement, les jeunes talents, lesquels constituent le socle décisif pour le sport de haut niveau et d'élite.

Il en résulte l'intégration complète du projet Kids, jusqu'alors distinct, et un élargissement de l'appui fourni par Jeunesse+Sport pour les 5 à 20 ans. Pour la première fois, l'ensemble de ce groupe d'âge, des Juniors G, les plus petits, aux Juniors A, les plus grands, bénéficie d'aides financières.

Cette politique sera mise en œuvre à compter de la saison 2012/2013, notamment la promotion des jeunes talents, pour laquelle le département technique a défini un nouveau concept. Le projet Footeco (M12 à M13) a permis l'élargissement du socle des catégories existantes (M14 à M21). De plus, grâce à la nouvelle structure de formation des entraîneurs, toutes les équipes du football d'élite junior pourront à l'avenir bénéficier de subventions plus élevées, dans le cadre de la promotion des jeunes talents. D'ici 2014, les aides allouées au football pour encourager la relève devraient ainsi passer d'à peine un million de francs aujourd'hui à deux millions.

En contrepartie de cet accroissement des moyens financiers (rapelons que la SFL a renforcé son soutien au projet Footeco en lui consacrant un million de francs supplémentaires), on attend et on exige une amélioration durable de la qualité du travail, tant des entraîneurs que des joueurs.

L'enjeu explicite est la promotion des jeunes talents, mais aussi du football de base et de leur socle commun, le football des enfants, pour lequel le département technique a défini en 2012 un nouveau concept qui sera mis en œuvre à compter de 2013.

Il faut déployer les mêmes efforts pour le football de base. Le sondage réalisé par l'Observatoire Sport et activité physique Suisse, auquel ont participé 40% des clubs de football, et l'enquête de l'ASF ont permis de bien cerner les préoccupations et les attentes des clubs. Le département technique se penchera principalement sur la question la plus importante de ce point de vue: comment recruter et retenir nos arbitres?

Ressort formation

2012 a été une année importante. Après de multiples réunions, débats, visions et versions, la structure définitive de la formation des entraîneurs a été présentée aux instructeurs lors du cours central 2012. Cette structure est le résultat d'une collaboration fructueuse avec Jeunesse + Sport. Grâce à la nouvelle loi pour la promotion du sport, l'ASF a pu réunir ses points de vue, définir clairement les changements auxquels elle aspire, tout en tenant compte des directives énoncées par la Convention de l'UEFA.

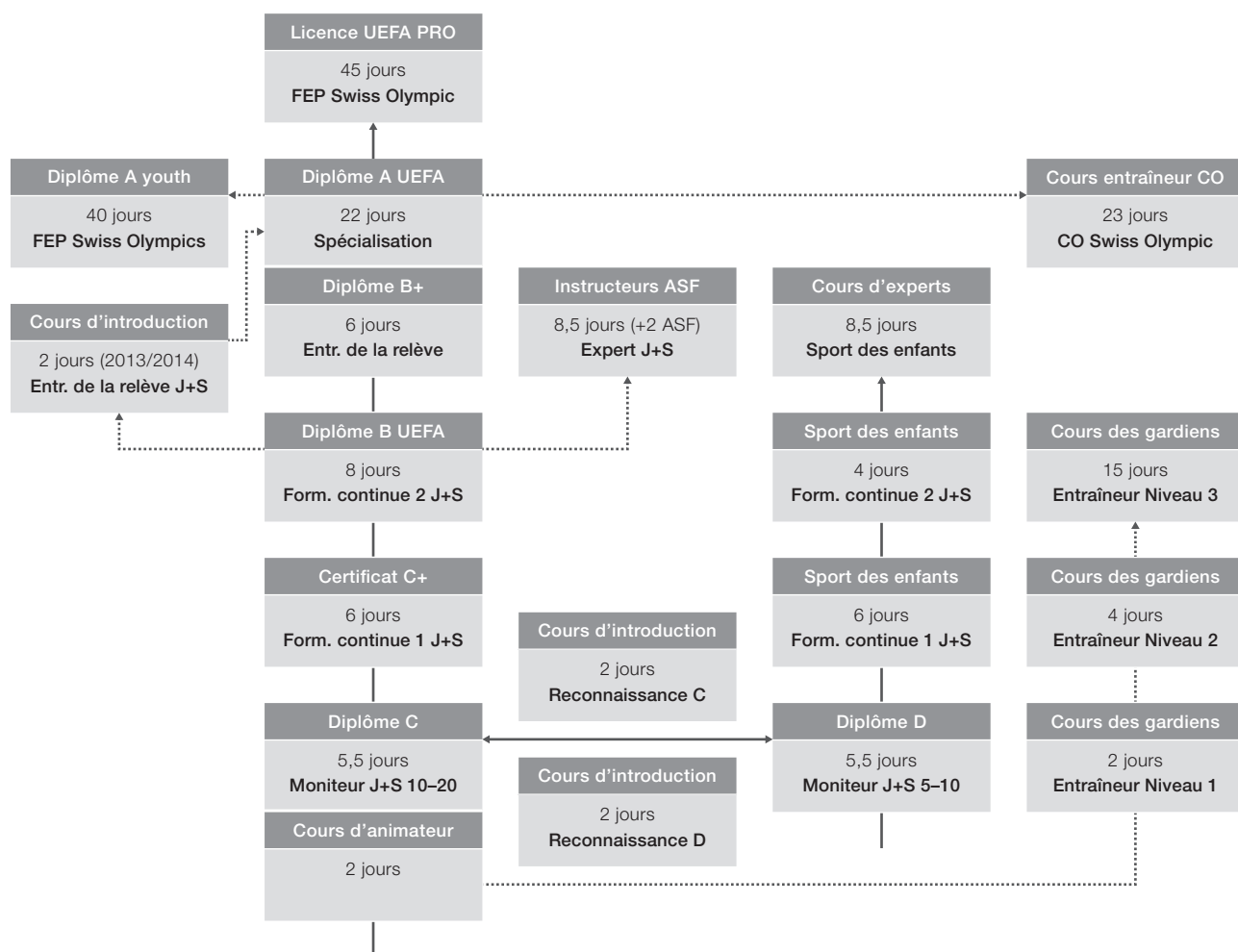
Il convient également de mentionner quelques nouveautés: le diplôme «A Youth» pour les entraîneurs de nos équipes M18 et M21 du football d'élite, le cours J+S destiné aux entraîneurs des espoirs, ainsi que le passage du diplôme B au diplôme A sans qu'il faille obligatoirement suivre le «cours d'instructeur». Enfin, il existe désormais un véritable cours pour les formateurs des entraîneurs.

La mise en place de la structure «Sport des enfants» constitue le changement le plus important. Du diplôme D (moniteur J+S sport des enfants) jusqu'au cours d'expert J+S sport des enfants, ce nouveau cursus s'adresse à tous ceux qui souhaitent travailler avec des enfants de 5 à 10 ans. Cette formation, qui prend la suite du projet «Kids», donne droit à des subventions J+S pour le sport des enfants ainsi qu'à des contenus spéciaux pour ces classes d'âge dans le football.

Toutes ces adaptations ont conduit à apporter quelques modifications au règlement, aux dispositions et aux conditions applicables à la candidature et à la délivrance de ces différents diplômes. Toutes ces nouveautés seront postées sur le site Web de l'ASF à compter du 1^{er} janvier.

En 2013, ces différentes nouveautés entreront en vigueur. Il faudra savoir faire preuve d'un peu de souplesse si nous voulons que tous les éléments s'assemblent correctement.

Structure de la formation des entraîneurs



Ressort sélections

En 2012, aucune équipe nationale junior n'a réussi à se qualifier pour une finale du championnat d'Europe. La M17 a échoué dans le tour d'élite face à la France et la M19 face à l'Angleterre. Ces défaites ont des répercussions sur le classement UEFA. En championnat d'Europe, la Suisse est désormais classée 15^e pour les moins de 17 ans et 20^e pour les moins de 19 ans. Les espoirs reposent maintenant sur les équipes des classes 1996 et 1994, qui se sont toutes deux qualifiées lors des premiers tours de qualification pour les tours d'élite en 2013. Heureusement, les tours d'élite M17 se sont disputés en Suisse, ce qui est important pour la promotion du football des jeunes talents.

Ces résultats montrent que l'écart de performances ne cesse de se réduire. Ce n'est que lorsque toutes les personnes concernées en Suisse seront prêtes à faire tout leur possible pour que la formation reste au plus haut niveau international que notre pays pourra continuer de rivaliser avec les meilleurs. Le ressort sélections fait tout ce qu'il peut pour améliorer la formation des meilleurs talents. Le nouveau système de sélection a fait ses preuves chez les moins de 15 ans. Les joueurs sont sélectionnés plus tôt et sur des critères homogènes. Dans le même temps, outre l'équipe nationale, une deuxième équipe a été constituée. Elle se compose de joueurs talentueux qui présentent encore des lacunes dans le domaine physique. On donne à ces joueurs l'opportunité d'apparaître régulièrement aux côtés de l'équipe nationale. L'ASF espère ainsi lutter contre «l'effet de l'âge relatif».

Depuis cet été, l'école de sport de Macolin s'est dotée du système LPM (Local Position Management ou mesure de position locale). Cette technologie à hautes fréquences permet d'évaluer les performances individuelles de chaque joueur pendant le jeu et l'entraînement et de perfectionner encore plus efficacement son développement. Ce système sera couramment utilisé par nos équipes à l'avenir.

Le projet Footuro continuera d'être optimisé. Pour former les joueurs internationaux de demain, il faut anticiper dès aujourd'hui les qualités que devront présenter ces joueurs dans cinq, dix ou quinze ans.

Grâce à ces mesures, nous pourrions nous occuper des meilleurs talents de manière encore plus individualisée. Mais cela impose une étroite coopération avec les clubs. Or, c'est de plus en plus difficile en raison des nombreux engagements des équipes nationales, des clubs et des joueurs. Pour que ce dispositif fonctionne, tout le monde doit sans cesse concentrer ses efforts sur les joueurs et non sur les résultats à court terme. Le football suisse réussira si tous les intervenants unissent leurs forces.

Ressort football de base

Rétrospective 2012

L'année 2012 a été plutôt calme pour le ressort football de base, qui a pu développer et approfondir ses produits et projets existants. Ce ressort s'est donc principalement concentré sur la continuité, sur la préservation des contacts avec les régions et sur l'optimisation des structures internes. Cependant, pour le football de base, chaque année est ponctuée de petits événements phares:

Une fois de plus, la journée de finale de la Credit Suisse Cup a enregistré un taux de participation record (292 classes/3212 écoliers). Brady Dougan (CEO Credit Suisse), Peter Gilliéron (Président central de l'ASF), Alex Miescher (Secrétaire général de l'ASF) et l'entraîneur national Ottmar Hitzfeld ont honoré cet événement de leur présence.

Le Kids Festival (juniors E et F) a célébré avec éclat sa 80^e édition.

Le partenariat avec Coca-Cola Suisse (Coca-Cola Junior League, CCLJ) a pu être reconduit pour quatre années supplémentaires. Dans le même temps, les nouveaux ambassadeurs de Coca-Cola, Xherdan Shaqiri et Lara Dickenmann, ont été présentés lors du week-end de finale des championnats 2012 de la CCJL.

La toute nouvelle Swiss Futsal Premier League (SFPL) constitue un tremplin pour les meilleures équipes de futsal de la Suisse.

En 2013, l'ASF obtiendra sa sixième étoile dans le cadre de la Charte du football de base de l'UEFA. Il s'agit d'une distinction internationale de premier plan pour l'Association.

Classement UEFA 2011 du football de base

6 étoiles: Ecosse, Angleterre, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Norvège, Ukraine (certains de ces pays recevront la septième étoile.)

5 étoiles: Suisse, Russie, Autriche, Danemark, Pays de Galles, République d'Irlande, Irlande du Nord, Moldavie, Arménie

4 étoiles: Suède, Islande, Liechtenstein, Andorre

Perspectives pour 2013

Le football des enfants a constitué le thème numéro un. Nombre de changements et d'adaptations sont intervenus dans ce domaine (dispositions d'application, règles du jeu, nouveaux cours de formation des entraîneurs pour l'obtention du diplôme D). A compter de 2013, la priorité sera les juniors A et leur intégration parmi les footballeurs actifs. Mais d'autres idées et d'autres projets, concernant le football junior et les joueurs actifs, seront aussi développés et, si possible, mis en œuvre. Les projets sociaux (fair-play, protection de l'enfance et de la jeunesse), tout particulièrement, doivent sans cesse être optimisés.

Produits, projets et priorités dans le football de base (2013–2017)

Football scolaire: Credit Suisse Cup

- School Tour, Challenge
- Développement de la catégorie «4-United»
- Davantage de filles dans le football scolaire

Football junior

- Juniors A/B
- Passage du statut de junior au statut de joueur actif
- Analyse des ligues jeunesse
- Carte Blanche+

Football des enfants

- Kids Festivals (avec les Juniors G)
- Boîte de jeux Juniors G
- Livre pour enfants «Laura et ses amis»
- Test sur le football pour les enfants
- Collaboration entre le directeur de jeu et la CA/ASF

Coach J+S

- Film sur le football: en collaboration avec l'OFSP/J+S
- Cours principal spécialistes coaching J+S en novembre 2013
- Différenciation du coach J+S

Fair-play

- Remaniement Suva Fairplay Trophy
- Toutes les associations régionales avec classements «fairplay» (objectif)

Coca-Cola Junior League

- Mise en place de responsables du fair-play
- Week-end de finale les deux prochaines années à Schwamendingen

Futsal

- Développement de l'équipe nationale
- Continuité des ligues (SFPL/LNA/LNB/Première Ligue)
- Label tournois en salle/Futsal light
- Actions de promotion du futsal et du futsal enfants en collaboration avec Puma

Protection de l'enfance et de la jeunesse

- Affiner le concept avec l'association mira
- Thématique de la protection de l'enfance dans le cadre du diplôme D
- Politique de protection de l'enfance mise en œuvre à grande échelle dans les associations régionales/les clubs

Label camps de football

- Label pour les camps accueillant des enfants handicapés

A l'international

- Organisation/visites de groupes d'étude «football de base» de l'UEFA
- Echanges avec d'autres associations nationales de l'UEFA

Ressort football d'élite juniors

Les championnats de football d'élite junior se sont déroulés d'août 2011 à juin 2012. Sur la même période se sont également tenus la Coupe Suisse M18, la Coupe Suisse M16 et la Nike Premier Cup M15.

Conformément aux modalités définies, aucune équipe ne devait connaître de relégation puisque tous les éventuels relégués ont présenté un dossier de candidature et obtenu le droit de continuer à jouer en football d'élite junior. Le classement final des catégories du football d'élite pour la saison 2011/12 est présenté dans la partie «Statistiques».

Grâce à la présentation d'un bon dossier, l'équipe de Zurich-Oberland a été accueillie dans le championnat M14/M15 et l'équipe Zurich/Red-Star dans le championnat M16, Groupe B.

La Nike Premier Cup a suivi le même déroulement qu'une coupe, avec élimination directe (deux tours). Après cette phase de qualifications, 16 équipes ont disputé le tournoi final au stade Rankhof, à Bâle. Après les matches de qualification et de finale, c'est le FC Zurich qui a remporté la compétition par 3:0 face au FC Lucerne et qui a représenté la Suisse lors du tournoi européen, à Lodz, en Pologne, où l'équipe s'est arrogé la troisième place.

Le tournoi final national des sélections régionales M13 s'est déroulé en juin 2012 à Olten. Après les matches de qualification à l'automne et en début d'année, sept sélections se sont affrontées le samedi et sept autres le dimanche. Les matches se sont disputés à onze contre onze sur la totalité du terrain.

Les Credit Suisse Football Academies à Payerne, Emmen et Tenero poursuivent leurs programmes de formation pour une cinquantaine d'élèves, qui y suivent leur formation au football en même temps que leur scolarité obligatoire.

Le nombre d'encadrants techniques à temps plein (100%) et à temps partiel (50%) reste stable, aux alentours de 130. Il s'agit là des responsables techniques des partenariats, des responsables de la formation, de la promotion des talents et de la préformation, ainsi que des préparateurs physiques et des entraîneurs de gardiens de buts.

Un accent tout particulier a été mis sur le domaine du travail offensif: le nombre d'entraîneurs d'attaquants se monte à 24 pour les 13 partenariats.

Afin de soutenir les juniors talentueux qui souffrent actuellement d'un retard de croissance, la possibilité a été renouvelée d'autoriser deux joueurs d'un an plus âgés à jouer dans les équipes M14, M15 et M16.

Dans le Label de formation de la SFL/ASF, un nouveau poste a été créé: responsable de la promotion des talents. L'objectif est de prendre en charge professionnellement les meilleurs joueurs une fois qu'ils ont achevé leur scolarité obligatoire, afin de les préparer à une carrière de footballeur professionnel.

En outre, on permet ainsi aux joueurs talentueux de poursuivre leur formation en Suisse, de sorte qu'ils puissent se perfectionner encore en Super League avant d'envisager de partir à l'étranger.

Et, enfin, le projet Footeco, avec 66 équipes M13 et 66 points d'appui M12, répartis dans toute la Suisse, a commencé sous les meilleurs auspices. L'objectif de ce projet est d'augmenter la sélection de joueurs destinés au football d'élite et d'améliorer le niveau des équipes M14 et, partant, celui de toutes les équipes d'élite.

Ressort football pour les filles et football féminin

Les performances des équipes nationales sont présentées dans la partie «Statistiques».

Football d'élite

Le groupe de travail Labels, qui a commencé ses travaux en janvier 2011, a pu présenter ses deux nouveaux labels «formation» et «club» lors de la réunion avec les clubs de la Ligue nationale A. Ces deux labels commenceront à être utilisés dès la saison 2012/13.

Coupe Suisse féminine

Le FC Zurich Femmes et le SC Kriens ont offert aux spectateurs une finale captivante. A l'issue des prolongations, ce sont les Zurichoises qui ont remporté le titre.

Chez les joueuses juniors de l'équipe M18, c'est le Grasshopper Club Zurich qui a décroché le titre de Champion de Suisse. De leur côté, les M16, qui jouent dans le championnat régional avec les Juniors C, ont disputé deux tournois de blitz. Ces rencontres ont permis à l'ASF de se faire une idée de l'évolution et de la qualité du jeu de ces joueuses.

Lors de la «Women's Champions League», le FC Zurich Femmes a commencé par disputer le tournoi de qualification en Slovaquie, et les Zurichoises ont franchi l'obstacle avec maestria. En seizième de finale, les championnes suisses ont affronté l'équipe française du FCF Juvisy Essonne. Le match, qui s'est déroulé à domicile, dans le stade de Letzigrund, et qui a été retransmis en direct par la Schweizer Sportfernsehen (SSF), s'est terminé sur le score de 1:1, mais le FC Zurich a très nettement dominé son adversaire et méritait la victoire. Lors du match retour, l'équipe a dû s'incliner sur le score de 0:1 et quitter le tournoi.

Saison 2011/12

Champion suisse	FC Zurich Femmes
Vainqueur de la Coupe	FC Zurich Femmes
Finaliste de la Coupe	SC Kriens
Vainqueur de la Coupe juniors	FC Bühler
Finaliste de la Coupe juniors	BSC Zelgli Aarau
Promotions dans la NLA	FC Thun Berner Oberland et SC Schwyz
Promotions dans la NLB	FC Zollikofen, FC Therwil, FC Rapperswil-Jona
Joueuse de l'année	Lara Dickenmann, Olympique Lyonnais

Perspectives pour 2013

En avril aura lieu le tirage au sort des groupes de qualification pour la Coupe du Monde 2015 au Canada. La phase de qualification s'ouvrira à l'automne 2013.

La première journée nationale du football féminin se tiendra le samedi 18 mai 2013, à l'occasion de la finale de la Coupe Suisse féminine à Fribourg.

Grâce au travail passionné et acharné des clubs, des associations régionales et de tous ceux qui œuvrent sans relâche à la promotion du football féminin, ce sport peut continuer d'évoluer. Un grand merci à tous.

Commission des finances

L'audit de la Ligue Amateur a eu lieu le 7 décembre 2012 et celui de la Première Ligue, le 17 décembre 2012. Nos rapports attestent le respect de la loi et des statuts. Les membres de notre commission ont vérifié les comptes de l'association régionale de Soleure le 4 avril 2012 et ceux de l'association de football Suisse centrale, le 26 septembre 2012. Nos rapports attestent également la conformité à la loi et aux statuts dans ces deux cas.

Conformément à sa mission, la commission des finances a participé le 8 mars 2013 à l'établissement des comptes annuels 2012 et du budget 2013 avec le Président central, le responsable des finances du Comité central, le secrétaire général, le directeur des finances et du personnel de l'ASF et les responsables des finances des départements, à l'intention du Comité central. L'approbation des comptes annuels 2012 a été recommandée, sous réserve de la révision.

La vérification des comptes annuels 2012 de l'ASF et de la caisse d'entraide intégrée dans les comptes ordinaires s'est déroulée le 21 mars 2013. Nous étions présents à la réunion de clôture des procédures de vérification effectuées par la société de fiduciaire et avons pris connaissance des différents rapports et de la lettre de la direction de la société de fiduciaire (article 39, alinéa 3, tiret 1, des statuts). Notre rapport rédigé à la même date recommande l'approbation des comptes annuels et des comptes de la caisse d'entraide, et atteste leur régularité et leur conformité à la loi, aux statuts et aux règlements.

Nous avons en outre pris connaissance des comptes annuels 2012 supplémentaires établis selon les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), qui servent à l'élaboration des documents par Swiss Olympic. Ces comptes ont fait l'objet d'une révision par la société de fiduciaire mandatée. Nous avons pris connaissance du rapport de cette dernière.

Nous souhaitons expressément souligner que l'Association dispose aujourd'hui d'un plan de trésorerie qui tient également compte des risques identifiables.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de l'administration, et notamment le Président central, le responsable des finances du Comité central, le secrétaire général et le directeur des finances et du personnel de l'ASF, ainsi que les présidents et les caissiers des départements et des associations régionales audités, pour le soutien qu'ils nous ont apporté pendant l'exercice de nos fonctions. Nous avons été informés, à tous les égards, de manière ouverte et compétente sur les activités de l'ASF, de ses départements et des associations régionales.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance et mes remerciements à mes collègues et membres de la commission des finances: Richard Aurèle, Michel Beuchat, Bruno Bolliger, Pierre-Henri Gendroz, Markus Oehrli.

Le Président,
Beat Schnider

Commission des terrains de jeu

La commission des terrains de jeu (CTJ) est une commission permanente au sens de l'article 40 des statuts de l'ASF. En tant que commission technique du comité central, elle a pour mission de superviser l'ensemble des installations sportives de football au sein de l'ASF. Elle compte sept membres (trois membres de la Ligue Amateur, deux de la Première Ligue et deux de la SFL), qui sont proposés par les sections.

La composition de la commission des terrains de jeu et l'encadrement des régions par les membres sont restés inchangés pendant la saison 2012:

Christian Moroge (P)	LA	Suisse orientale
Christian Haas	LA	Suisse centrale, Argovie
Hanspeter Piller	LA	Berne, Fribourg, Neuchâtel
Pierre-Yves Bovigny	Première Ligue	Genève, Vaud, Valais
Markus Hundsichler	Première Ligue	Zurich
Matteo Bianchi (VP)	SFL	Tessin, Misox
Jean-Michel Deicher	SFL	Suisse du Nord-Ouest, Soleure, Jura

Directives pour la création d'installations de football

A la demande de la Ligue Amateur, la CTJ a procédé au remaniement de l'édition 2008 des directives. Outre de nombreuses adaptations techniques, il s'agissait surtout d'harmoniser les dimensions des terrains de jeu en fonction de l'appartenance à une ligue ainsi que les procédures d'homologation des terrains. Le premier projet que la CTJ a présenté aux régions a cependant été rejeté à la majorité des voix. Au lieu des efforts d'harmonisation déployés par la Ligue Amateur, les régions ont exprimé une préférence pour des solutions fédéralistes. Le projet final doit être adopté en 2013 et transmis au comité central pour validation.

Nouvelles règles souhaitées par l'Office fédéral du sport (OFSP)

L'OFSP souhaite l'élaboration de nouvelles règles pour la création des «installations en plein air, terrains de jeu en gazon et en gazon synthétique». Cela fait longtemps que les directives de la CTJ sont élaborées en concertation avec l'OFSP, l'objectif étant de parvenir à une «unité de doctrine» pour la construction des terrains de jeu de football. Dans le cadre de l'élaboration de ces nouvelles règles, à la demande de l'OFSP, deux membres de la CTJ participeront au groupe de travail chargé de cette mission.

Journée centrale de formation des responsables régionaux

Cette formation a eu lieu le 3 mai 2012 à la swissporarena de Lucerne. Au total, 21 personnes, venant des 13 régions, y ont pris part. Ce séminaire a tout d'abord été l'occasion de présenter les nouveautés. Dans un second temps, les pratiques d'inspection, de réception des terrains de jeux et des contrôles ont fait l'objet de discussions intenses.

Fréquence des vérifications des terrains de jeu en gazon synthétique

Pour obtenir une homologation définitive, les terrains de jeu en gazon synthétique doivent être testés sur site. Ces tests, qui sont coûteux et doivent être réalisés tous les trois ans, sont destinés à vérifier les caractéristiques fonctionnelles du revêtement synthétique. Après discussion avec des spécialistes, la CTJ a pu, à la grande satisfaction des propriétaires des terrains, porter à quatre ans l'intervalle entre deux vérifications.

Terrains de jeu de la Swiss Football League

Plusieurs stades ont demandé à ce que du gazon synthétique soit installé sur les bords extérieurs des lignes de touche, afin de protéger le gazon naturel. Les arbitres, ainsi que la commission médicale et le Bureau de prévention des accidents, ont été consultés sur ce point et n'ont pas exprimé de réserves importantes vis-à-vis de cette demande. La CTJ a donc décidé d'autoriser le changement de revêtement au niveau de la Swiss Football League. Cette autorisation ne concernera que les lignes de touche.

Eclairage des stades UEFA

Le règlement de l'UEFA sur l'infrastructure des stades impose pour les stades de catégorie 4 un éclairage plus faible que celui prévu par le règlement des compétitions organisées dans le cadre de la Champions League. Devant les hésitations des concepteurs et des propriétaires des stades, la CTJ a demandé à l'UEFA, via l'Association suisse pour l'éclairage, d'exiger des conditions d'éclairage uniformes et uniquement celles qui sont énoncées dans le règlement sur l'infrastructure des stades.

Perspectives

L'ASF est intéressée par une remise à plat et une harmonisation des règlements et des statuts et a par conséquent demandé à la CTJ de regrouper les innombrables documents d'orientation, directives et règlements qui existent actuellement.

Commission médicale

La commission médicale se compose de 15 médecins et 3 physiothérapeutes. Pour faire face à ses engagements, elle peut compter sur le concours de 10 médecins et de plus d'une trentaine de physiothérapeutes agréés. Elle se réunit trois fois par an en séance ordinaire. Y participent le secrétaire de la commission médicale, le délégué aux équipes nationales, le directeur technique, le responsable de la coordination des matches, le secrétaire général et, au besoin, aussi des membres ordinaires.

La commission médicale a pour missions d'assurer l'encadrement médical des divers joueurs sélectionnés et des arbitres, de veiller à la formation continue de ses membres, de planifier le suivi médical des joueurs de toutes les ligues, de s'impliquer dans la lutte anti-dopage, d'organiser les contacts avec les diverses associations, de régler toutes les questions médicales adressées à l'ASF, d'assurer l'encadrement médical des diverses manifestations et de représenter l'Association dans les congrès médicaux.

Chaque membre de la commission est responsable d'une équipe, qui lui est confiée, à lui et à ses collaborateurs, pour une période de cinq ans. Il s'occupe de toutes les questions de santé et établit, à chaque phase, un rapport à l'intention du président de la commission. Les différentes missions (organisation de colloques et de cours, exploitation de la littérature scientifique, rédaction de dossiers d'information, de divers règlements, de projets d'encadrement, etc.) sont réparties en son sein selon les intérêts de chacun. Le président représente la commission médicale devant le comité central et les différentes associations.

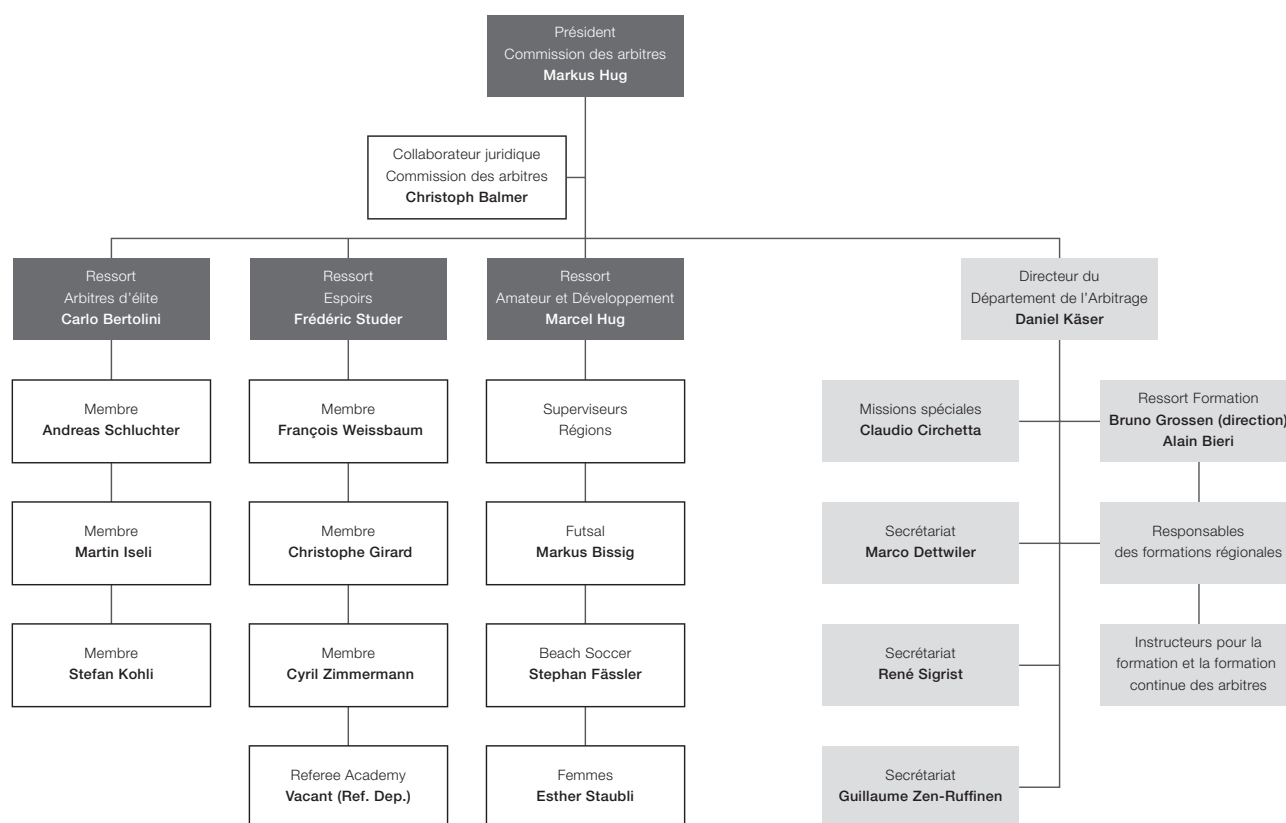
Rétrospective 2012

1. Le colloque sur les douleurs articulaires, les traumatismes craniocérébraux (TCC: commotion cérébrale et compression cérébrale), le surentraînement des jeunes et le kinésio taping a rencontré un franc succès. Il a poussé la commission à mettre à la disposition des clubs des directives pour la prise en charge de joueurs souffrant de TCC. Il a été l'occasion de débats à propos de diverses publications portant sur la médecine footballistique et de la rédaction d'actes du congrès. Pour 2013, un cours d'une journée sur la réanimation est prévu.
2. Le personnel médical a eu beaucoup à faire en 2012 (476 jours et 116 matches). Les événements importants de 2012 ont été les Jeux Olympiques et la phase finale de l'équipe féminine M18 au Japon. Lors de ces manifestations, le personnel médical a atteint ses objectifs et su mettre à profit l'expérience acquise. La commission médicale remercie les physiothérapeutes pour leur investissement, les médecins de clubs pour leur collaboration et les collègues de l'équipe technique ainsi que l'ASF pour la confiance qui leur a été accordée.

3. Le règlement d'activité de la commission médicale et les cahiers des charges sont bouclés. Les examens médicaux sportifs effectués sur de jeunes talents et les dossiers informatiques sont actuellement vérifiés.

Projet 2013

Embauche de médecins assistants, conclusion des visites médicales.



Ressort Arbitres à l'ASF

■ Commission des arbitres

■ Département de l'Arbitrage

Commission des arbitres

Pour le corps arbitral, l'année 2012 ne s'est déroulée que de manière marginalement plus calme que la turbulente saison 2011. Les structures devaient encore être légèrement modifiées, afin de les adapter aux exigences de la FIFA et de l'UEFA. Depuis le 1^{er} juillet 2012, la commission est directement sous les ordres du comité central et se divise en ressorts «Arbitres d'Elite» (dirigé par Carlo Bertolini), «Espoirs» (Frédéric Studer) ainsi que «Amateurs et Développement» (Marcel Hug). Epaulée par un conseiller juridique (Christoph Balmer), la commission est chargée en particulier des instructions structurées. La responsabilité opérationnelle incombe à la commission des arbitres intégrée dans le département technique (Daniel Käser), lequel travaille en étroite collaboration avec les différents départements. Ce sont les commissions régionales des arbitres qui sont responsables de 98% des quelque 4600 arbitres; elles accomplissent un véritable «travail de forçat».

L'an dernier, les femmes se sont trouvées sous les feux des projecteurs internationaux: Esther Staubli et Eveline Bolli ont été mises à contribution pour la Coupe du Monde féminine M20 au Japon. Du côté des hommes, l'UEFA EURO 2012™ s'est déroulé sans la participation des Suisses, et il semblerait déjà que les arbitres suisses n'assisteront à la Coupe du Monde de la FIFA 2014™ au Brésil qu'à titre de spectateurs. La commission des arbitres et le ressort arbitres d'élite se sont fixé comme objectif de renouer avec le meilleur niveau international d'ici l'UEFA EURO 2016™.

Cependant, la principale inquiétude de la commission des arbitres tient toujours au nombre insuffisant d'arbitres. Surtout, les départs sont bien trop nombreux: beaucoup trop d'arbitres nouvellement formés quittent les rangs rapidement. Si les arbitres étaient davantage respectés, cela contribuerait grandement à résoudre ce problème.

Département de l'arbitrage

Le commission des arbitres représente le lien entre la commission des arbitres, les différents ressorts et le département technique de l'ASF. A ce titre, il prépare l'ensemble des activités opérationnelles de la division de l'arbitrage et les exécute. La formation des arbitres, inspecteurs et instructeurs relève également de ses attributions.

Après plusieurs mois de vacance, l'ensemble des postes à pourvoir au sein du département de l'arbitrage étaient pourvus en septembre 2012. La direction de ce département a été confiée en milieu d'année à Daniel Käser, qui avait déjà endossé cette fonction à titre intérimaire et qui, jusqu'à cette date, était de surcroît chargé de la formation. Les missions relatives à la formation ont pu être confiées pour moitié à Bruno Grossen (nouveau chef de la formation) et pour moitié à Alain Bieri (formation des arbitres). Le premier a commencé ses activités de chef de la formation en juillet. Le second a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Outre ses fonctions au sein de l'ASF, Bruno Grossen est enseignant et chef d'établissement scolaire. En s'occupant de

l'autre moitié de ces activités, Alain Bieri a la possibilité de se concentrer pleinement sur les missions arbitrales nationales et internationales. Avec une telle mesure, l'ASF pourrait pour la première fois proposer à un arbitre un poste semi-professionnel.

L'ASF a pu entreprendre l'adaptation de ces règles de jeu au règlement de la FIFA. Les nouvelles règles devraient être appliquées dès la saison 2013/14 sous la forme d'un nouveau règlement. Les travaux relatifs au nouveau manuel destiné aux instructeurs peuvent désormais être engagés, et divers règlements et lignes directrices être remaniés.

Un grand merci est adressé aux instructeurs et inspecteurs ainsi qu'aux responsables régionaux de la formation pour l'immense contribution qu'ils apportent au développement de l'arbitrage suisse.

Ressort arbitres d'élite

Après que des modifications importantes se sont rapidement révélées incontournables en 2011, l'année 2012 a démarré avec la résolution explicite de s'engager en priorité pour trois objectifs:

- Stabilité, sécurité et soutien des «actifs» (arbitres et arbitres assistants), afin d'assurer la qualité de la fonction arbitrale.
- Introduction de méthodes de travail modernes, en particulier: travaux ciblés, respect de principes de comportement généraux et éthiques; intensification des contacts avec les médias, afin de mieux faire comprendre le «produit» offert par la fonction arbitrale, et dans le même temps, de mieux faire accepter l'arbitre non seulement en tant que sportif, mais avant tout en tant que personne.
- Restructuration au niveau des cadres inspecteurs d'arbitres et des cadres de la direction.

Le fait que les objectifs fixés aient été non seulement atteints mais, pour certains, largement dépassés témoigne de l'investissement considérable de tous ceux qui ont à cœur la qualité de l'arbitrage suisse d'élite. A cet égard, il convient naturellement de garder à l'esprit que, comme à chaque modification ou nouvelle orientation, il faut compter qu'il y aura des «répliques sismiques», lesquelles ne feront que confirmer que le ressort est sur la bonne voie. Nous ne pourrions surmonter les éventuels obstacles qu'en unissant nos forces. Il est d'une importance fondamentale pour le corps arbitral d'élite de doter l'ensemble des «actifs» d'une convention collective de l'ASF, ce qui représente surtout une garantie concrète et dénuée d'ambiguïté du point de vue de la sécurité sociale.

Le processus de modification ainsi engagé se poursuivra sur 2013, dans l'optique explicite d'améliorer le professionnalisme, ce qui se traduira par un meilleur produit final (qualité des performances sur le terrain).

Les évolutions du football professionnel et de la situation socio-économique générale doivent aussi être prises en considération dans le milieu sportif.

Ressort espoirs

Le ressort espoirs s'occupe de la formation, de la nomination et de l'administration des arbitres, assistants et inspecteurs de Première Ligue (Promotion et Classic). Il se réunit dix fois par an et compte actuellement quatre membres: Frédéric Studer (chef du ressort), Christophe Girard (responsable assistants), François Weissbaum (responsable espoirs) et Cyril Zimmermann (depuis juillet, responsable inspecteurs). Le poste de responsable de l'académie M18 reste, pour l'heure, vacant; cette fonction est provisoirement assurée par le département de l'arbitrage. Le ressort est soutenu par René Siegrist pour les affaires administratives et par Guillaume Zen Ruffin et Marco Dettwiler pour l'aspect de représentation. Le ressort a pour missions de veiller à une direction de jeu de grande qualité pour les matches de Première Ligue, de former les arbitres et arbitres assistants pour l'ASF, de préparer ceux-ci à une reconversion «réussie» et de donner une orientation claire aux sections régionales des talents afin que les candidats puissent avoir une formation adéquate. Depuis juillet 2012, l'année de leur candidature, les candidats interviennent en Première Ligue et non plus en 2^e Ligue interrégionale. La sélection pour la saison 2012/13 se compose de 41 arbitres (dont 13 candidats), 68 assistants (dont 26 candidats) et 28 inspecteurs (19 pour les arbitres et 9 pour les assistants). Les arbitres et assistants reçoivent une formation théorique, technique, physique mais aussi individualisée. La plupart d'entre eux sont jeunes et doivent d'abord acquérir de l'expérience avant de pouvoir espérer une promotion. Les plus talentueux bénéficient d'un soutien particulier (analyses vidéo, etc.). La formation a consisté en un cours de sept jours dispensé par les membres du ressort espoirs ainsi que par les responsables de la formation (Bruno Grossen et Alain Bieri), les membres du ressort arbitres d'élite (Carlo Bertolini et Martin Iseli) mais aussi par des intervenants extérieurs comme Didier Massy, arbitre de hockey sur glace de LN A et ancien joueur professionnel.

Ressort amateurs et développement

À compter de la saison 2012, les matches de la 2^e Ligue et les affaires régionales du corps arbitral sont regroupés au sein du ressort amateurs et développement.

La nouveauté, c'est que dès la saison où ils sont annoncés comme talents, ils arbitrent directement en Première Ligue (ressort espoirs), si bien que les associations régionales sont responsables du recrutement des arbitres de la 2^e Ligue. Le ressort amateurs et développement doit veiller à l'homogénéité de la formation ainsi qu'à la qualité du corps arbitral.

Du côté des arbitres femmes, cette année encore, une séance de détection des talents a été organisée et différents cours spécifiques ont été dispensés. Sous la direction d'Esther Staubli, pleine de discernement, le groupe s'est trouvé et les participantes ont réalisé de beaux progrès.

Cette année encore, le championnat de beach soccer s'est encore disputé en deux phases. Le recrutement et la formation des arbitres ont constitué un défi considérable pour l'équipe qui entoure Stephan Fässler. L'affectation des arbitres aux différents matches a pu se dérouler sans problème grâce à l'excellente équipe, bien rodée au fil des ans, et à la très bonne collaboration avec les régions.

Pour ce qui est du futsal, la nouvelle Swiss Futsal Premier League (SFPL) a été lancée cette saison, et la commission des arbitres a constaté avec satisfaction que l'équipe autour de Markus Bissig (Massimo Gonella et Stephan Dünner) a remarquablement bien fonctionné et que l'arbitre a très bien mené les qualifications, pour la première fois indispensables. Bekim Zogaj, notre arbitre pour la FIFA, a montré à l'occasion de ses engagements internationaux que la Suisse sait tenir la comparaison par rapport aux autres pays.

Il convient ici de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année pleine de défis. Et en particulier de rendre hommage à l'infatigable engagement de l'équipe de Daniel Käser, qui a su être à la hauteur d'une charge très exigeante.

Commission de contrôle et de discipline

La commission de contrôle et de discipline est l'organe juridictionnel de première instance de l'ASF. Elle est notamment chargée de traiter tous les délits qui ne relèvent pas de la compétence d'un autre organe de l'Association, ou qui dépassent le cadre des attributions d'un autre organe, de juger toutes les voies de fait commises à l'encontre des arbitres et des juges de ligne et de traiter les contestations, les infractions et les délits dans le cadre des matches de la Coupe Suisse. Depuis la saison 2011/12, la commission de contrôle et de discipline est également compétente pour les cas de rupture du contrat d'après l'article 7 du règlement sur le statut des joueurs non amateurs et tranche les litiges entre clubs ainsi qu'entre clubs et joueurs non amateurs au sujet des indemnités en cas de violation des dispositions sur la protection de la stabilité contractuelle.

Sur la période sous revue, la commission de contrôle et de discipline se composait comme suit:

Président	Dr Urs Reinhard, Berne (Première Ligue)
Vice-présidents	Avv. Carlo Borradori, Locarno (Première Ligue) Porte-parole Kurt Gysi, Berne (SFL)
Membres	Porte-parole Rolf Grädel, Berne (SFL) M ^e Yves Maître, Porrentruy (SFL) Erich Schmid, Baar (SFL) Charles Clément, Fribourg (Première Ligue) Beat Schürch, Rüttenen (Première Ligue) Peter Lehmann, Berne (Première Ligue) Ulrich Huber, Wettswil (LA) Notaire René Oeggerli, Scherzingen (LA) Hugo Wasser, Buchs (LA) Notaire Patrick Vogel, Emmen (LA)

Sanctions disciplinaires

Sur l'année 2012, la commission de contrôle et de discipline a dû prononcer un total de 32 sanctions disciplinaires pour des voies de fait sur arbitre ou juge de ligne.

Mois	Nombre	en %
< 12 mois	4	12,50 %
12-17 mois	11	34,38 %
18-23 mois	7	21,88 %
24-35 mois	9	28,13 %
≥ 36 mois	1	3,13 %
Total	32	100,00 %

La moitié des incidents concernaient des voies de fait sans gravité, comme des blessures, des menaces, des bourrades, des poussées ou des coups légers, qui ont donné lieu à une peine de suspension maximale de 17 mois. Ces incidents ont été à peu près aussi nombreux que les voies de fait graves (crachats, gifles, coups ou strangulations), qui ont été punies par une suspension d'une durée comprise entre 18 et 35 mois. Heureusement, on ne déplore qu'un seul cas de sanction de 36 mois. Il ne s'agissait pas d'un cas de violence brutale, mais d'un joueur qui a joué sous un faux nom et qui a craché au visage de l'arbitre pendant un match. Le bilan est très positif par comparaison avec l'année dernière, comme en atteste le tableau suivant:

	< 12 mois	12-17 mois	18-23 mois	24-35 mois	≥ 36 mois	Total
2006-2007	15	13	5	16	5	54
2007-2008	8	9	7	7	4	35
2008-2009*	5	8	6	5	1	25
2009	5	13	7	8	1	34
2010	5	11	15	15	8	54
2011	13	9	4	10	8	44
2012	4	11	7	9	1	32

*Ne comprend que le premier tour

D'après la commission de contrôle et de discipline, 2012 a été l'année la plus paisible de ces dernières années. Le nombre total des voies de fait à l'encontre d'un arbitre ou d'un juge de ligne n'a jamais été aussi faible, et le nombre de voies de fait graves entraînant une suspension de 36 mois ou plus (un seul cas) est heureusement très faible. Après une recrudescence l'an dernier, le nombre des suspensions d'un maximum de 12 mois a retrouvé le faible niveau des années précédentes. Avec 11 incidents, les cas de suspension d'une durée comprise entre 12 et 17 mois se situent dans la moyenne. Enfin, le nombre de voies de fait graves ou très graves (17 cas) est le deuxième plus bas de ces dernières années.

Cette évolution positive ne doit pas faire oublier que toute voie de fait à l'encontre d'un arbitre ou d'un juge de ligne est une de trop. Ces incidents font partie des plus graves qu'un directeur de jeu ait à subir. Même les cas de voies de fait sans gravité peuvent conduire à une grande perte de confiance, à la peur ou à l'abandon de l'activité. La commission de contrôle et de discipline continuera de s'efforcer de faire diminuer ces incidents en prononçant des

sanctions plus sévères. Il est difficile de juger de l'effet dissuasif de ces sanctions. On ne peut pas pour autant exclure que la sévérité de ces dernières années ait contribué au recul du nombre d'incidents. D'autres mesures, par exemple dans le domaine de la prévention, seraient indiquées en particulier en 4^e Ligue, comme le montre le tableau ci-dessous:

	2 ^e Ligue int.	2L	3L	4L	5L	SV	Jun. A	Jun. B	Jun. C	Futsal LNA	Futsal LNB	Divers**	Total
2006-2007	-	2	7	9	13	4	4	14	-	-	-	-	53
2007-2008	-	2	8	8	3	2	6	6	-	-	-	-	35
2008-2009*	-	-	8	5	4	-	5	2	-	-	-	1	25
2009	-	3	4	7	7	3	4	4	1	-	-	-	33
2010	-	3	10	7	11	3	6	4	-	2	-	8	54
2011	1	2	3	8	6	6	6	2	2	-	3	5	44
2012	-	2	5	14	4	1	2	2	1	1	-	-	32

* Ne comprend que le premier tour

**Voies de fait dans les tournois en salle et voies de fait en tant qu'entraîneur ou spectateur

Près de la moitié des suspensions prononcées concernaient la 4^e Ligue. Le nombre d'incidents est heureusement resté faible chez les juniors, mais aussi dans la catégorie futsal et chez les seniors.

Infractions et fautes dans le cadre des matches de la Coupe Suisse

A l'occasion des trois derniers tours (des quarts de finale à la finale) de la Coupe Suisse 2011/12, dix amendes ont été infligées à des clubs dont les supporters se comportaient de manière violente, lançaient des pétards et des fumigènes, envahissaient le terrain ou se livraient à des actes de vandalisme. Aucun entraîneur n'a reçu d'amende. Lors des trois premiers tours de la Coupe Suisse 2012/13, seulement sept amendes ont été infligées à des clubs et une à un entraîneur. Le fait que trois matches n'ont pas pu être joués pour des raisons météorologiques n'a aucune importance.

Demande de transfert sans signature de l'ancien club

Le nombre de cas dans lesquels un club n'a pas approuvé le transfert d'un joueur et a refusé de le signer a été stable en 2012: on recense 31 cas en 2011 et 33 en 2012. La commission de contrôle et de discipline peut soit décider de la qualification immédiate du joueur concerné malgré l'absence de signature soit la repousser dans les douze mois à venir.

Boycott pour raisons financières

En 2012, le nombre de joueurs boycottés a été multiplié par trois par rapport à 2011, passant de 11 à 33. Il s'agit principalement de cas où un club demande le boycott d'un joueur qui ne remplit pas ses obligations financières. En revanche, le nombre de cas de boycott de clubs qui n'ont pas satisfait à leurs obligations financières vis-à-vis de l'ASF, d'une division ou d'une association régionale, a diminué et s'établissait à 51 pour la période sous revue.

	2012	2011	2010	2009	08-09*	07-08	06-07
à l'encontre de joueurs	33	11	1	0	0	1	3
à l'encontre de clubs	51	68	86	60	58	32	68

*Ne comprend que le premier tour

Surveillance de l'activité du contrôle des joueurs

En 2012, la commission de contrôle et de discipline a formé trois recours contre des forfaits prononcés par l'instance de contrôle des joueurs. Un forfait a été confirmé et deux recours admis.

Autres affaires du ressort des compétences de la commission de contrôle et de discipline

En 2012, quatre négociations de conciliation ont porté sur des litiges relatifs à des contrats d'entraîneurs. Un accord a pu être trouvé dans un seul de ces cas. Cela tient-il au fait que toujours plus de parties se font représenter par un avocat? La question reste ouverte.

Tribunal de recours

Le tribunal de recours, la plus haute instance juridictionnelle de l'ASF, traite en premier lieu les recours contre des décisions de la commission de contrôle et de discipline, du département technique ou de la commission des arbitres. La plupart de ces litiges portent sur des questions disciplinaires, en particulier sur des actes de violence à l'encontre des arbitres. La procédure de recours (avance sur frais, forme, délais, preuves, etc.) est régie par le règlement disciplinaire. La procédure prévoit une audition lorsqu'il n'est pas possible de se passer de pièces justificatives. Dans ce cas, le président peut statuer par correspondance en qualité de juge unique.

En 2012, la composition du tribunal était la suivante:

Président: Nicolas Blanc

Vice-présidents: Avocat Patrick Bianco; Dr iur. Karl Meier; Dr iur. Jürg Sollberger

Juges: Avocat Alberto Agustoni; lic. iur. Jacques Antenen; porte-parole Adrian Augsburg; Michel Bise; avocat Guido Brioschi; avocat Justus Brunner; Hanspeter Constantin; Dr iur. Eugen H. Giesser; porte-parole Philippe Guéra; lic. iur. Matthias Heim; lic. iur. Alois Kessler; lic. iur. Stefan Koller; Denis Loertscher; lic. iur. Marcel Meier; Jean-Charles Roguet; lic. iur. Hansruedi Rohr; avocat Andreas Schwarz; avocat et notaire Lothar Sidler; avocat Alois Wagemann; lic. iur. Christoph Winkler.

Greffiers: Avocat Kurt Brunner; Lionel Capelli; avocat et notaire Stefan Hischier; avocat Marco Kraushaar; porte-parole Thomas Perler; Bénédict Sapin; avocat Sascha Schlub; Isabelle Théron; porte-parole Bernhard Welten.

Le secrétariat est assuré, avec compétence et efficacité, par MM Robert Breiter et Daniel Rodriguez, qui méritent de chaleureux remerciements.

Les statistiques pour l'année 2012 s'établissent comme suit:

Recours déposés:	5
Irrecevables:	2 (lacunes formelles des recours)
Retirés:	0
Déclarés sans objet:	0
Décisions rendues sur le fond:	3 (dont 2 recours rejetés, 1 en cours d'instruction)

L'année 2012 a été relativement calme pour le tribunal de recours. Cela tient autant à la qualité du travail des commissions de première instance, dont les décisions ont été largement acceptées, qu'aux efforts considérables que l'ASF a déployés pour faire cesser les comportements violents et antisportifs. Il faut y voir un message d'encouragement pour tous ceux qui, sur le terrain comme en dehors, œuvrent de près ou de loin pour un football sans violence ni comportements antisportifs.

Union des vétérans

L'Union des vétérans existe depuis 67 ans et compte 23 sections. Elle se consacre au maintien de la camaraderie entre les joueurs, les arbitres et les permanents des clubs, pendant et après la fin de leur carrière. Organisées en juin par la section de Neuchâtel-le Bas, les journées des vétérans ont constitué l'un des temps forts de 2012. Pour la première fois, la conférence des présidents s'est déroulée sur le bateau où, ensuite, quelque 350 membres ont profité d'une croisière sur le lac de Neuchâtel.

En 2012, le site Internet de l'Union des vétérans a été réaménagé. Les différentes sections ont accueilli 702 nouveaux membres, ce qui permet à l'Union des vétérans de compter désormais 10 850 personnes. L'objectif des 11 000 membres n'est donc plus très loin.

Cinq sections soutiennent chacune leur propre équipe de football. Les équipes se mesurent chaque année lors d'un tournoi. C'est l'équipe de la section Suisse centrale qui a remporté le tournoi 2012 à Winterthur.

Swiss Football League

Le mot de Heinrich Schifferle

Président de la Swiss Football League

La Swiss Football League a vécu une saison 2011/12 riche en événements et quelquefois turbulente.

Dans l'optique de la ligue, on peut compter parmi les aspects positifs le nouveau record de spectateurs dans les stades suisses ainsi que les résultats remarquables du FC Bâle avec un troisième titre de champion suisse d'affilée, la victoire en Coupe suisse et la qualification pour les huitièmes de finale de la Champions League. En coulisses et durant les douze mois, des négociations intensives ont eu

lieu sur les nouveaux contrats marketing et TV pour les prochaines années avec un résultat réjouissant pour la SFL et ses clubs.

Malheureusement la saison a aussi été marquée de la première à la dernière minute par des litiges juridiques, par des clubs confrontés à une situation financière critique et par des débats soutenus en matière de sécurité sur le plan politique. Le football sur le gazon est passé à l'arrière-plan.

Tous ces événements ont entraîné une importante charge de travail pour tous ceux qui travaillent pour la ligue, que ce soit le comité en tant qu'organe dirigeant, les autorités juridictionnelles autonomes et surtout le secrétariat de la SFL où des efforts particuliers ont été consentis pour gérer les tâches quotidiennes.

Rétrospectivement, le retrait de licence et la faillite ultérieure du club de tradition de Neuchâtel Xamax, un membre de longue date de la Swiss Football League, sont particulièrement douloureux. Heureusement, le même sort a pu être évité in extremis par la nouvelle équipe dirigeante pour le deuxième club romand confronté à des difficultés financières, à savoir le Servette FC.

Cette période difficile doit être considérée comme une saison de réajustements. Lors de l'Assemblée générale de novembre 2011 déjà, la ligue avait tiré les conclusions des expériences faites et adapté ses règlements en conséquence.

Par ailleurs, et avec la fin de la saison 2011/12, la collaboration avec le groupe énergétique Axpo est arrivée à terme. La SFL remercie ici ce partenaire de longue date pour son important engagement et la collaboration agréable.

Tournons maintenant nos regards vers l'avenir.

La conclusion des nouveaux contrats TV et marketing a permis de fixer les bases d'un avenir solide pour la Swiss Football League. Les recettes de la ligue, reversées pour la plus grande partie aux clubs, sont assurées pour les prochains cinq ans, ce qui permettra aux clubs de s'affirmer dans un environnement économique difficile.

Les nouveaux contrats entraînent de nombreuses nouveautés. Ainsi, la SFL salue chaleureusement le groupe bancaire Raiffeisen Suisse en tant que nouveau sponsor principal de la ligue dès la saison 2012/13 et elle se réjouit des 180 matches de Super League qui seront proposés sur Teleclub ainsi que des 36 parties diffusées par la télévision suisse.

Après sa réduction de 16 à 10 clubs, la Challenge League bénéficie d'une attention particulière au sein de la nouvelle structure de commercialisation. Pour la première fois dans l'histoire du football suisse, les championnats des deux divisions supérieures seront disputés chacun dans une ligue à dix. Des informations détaillées relatives à ces nouveautés figurent dans le rapport du secrétariat.

Pour conclure, j'aimerais vous présenter notre nouvelle vision relative au domaine de la sécurité et de la prévention. En collaboration avec l'Association Suisse de Football et dans le cadre d'un vaste projet, la ligue s'est donné pour mission d'organiser des «matches pacifiques». Pour la mise en œuvre de cette mission, la ligue a besoin de l'étroite collaboration des clubs, de la politique, de la police, de la justice, des entreprises de transport et en particulier de vous, les supporters passionnés de football.

Réjouissons-nous de pouvoir suivre les rencontres passionnantes, pleines d'émotions et pacifiques de la Raiffeisen Super League et de la Challenge League.

Direction de la SFL

Pour la Swiss Football League (SFL), la saison 2011/12 a été l'une des plus riches en événements de son histoire vieille de 79 ans. Des événements désagréables, souvent accompagnés d'importants effets, ont par moment masqué les jalons positifs posés pour l'avenir au cours de l'année sous rapport. Or, parmi ces jalons positifs, il convient de relever les nouveaux contrats marketing et TV signés pour les cinq prochaines années. Les partenaires actuels et les nouveaux partenaires garantissent à la ligue et à ses clubs au minimum 28 millions de francs par saison sur toute la durée des contrats pour tous les domaines des droits TV, multimédia et sponsoring.

Le changement à la tête du comité de la Swiss Football League ainsi que l'adaptation de la structure d'organisation de la ligue peuvent également être considérés comme des points positifs. Le président en fonction Thomas Grimm, qui endossait la charge de président de la SFL depuis juin 2009, ayant renoncé à se représenter, les représentants des clubs ont élu Heinrich Schifferle (FC Winterthur) jusqu'alors chef des finances de la ligue, pour lui succéder, lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2011. En remplacement de Thomas Grimm ainsi que d'Aniello Fontana et d'Alexandre Rey, également démissionnaires, les clubs ont élu au comité des représentants de club expérimentés, à savoir Bernhard Heusler (FC Basel 1893), Ilja Kaenzig (BSC Young Boys) et Walter Stierli (FC Luzern). Désormais, la responsabilité du domaine financier de la SFL est assurée par Roger Bigger (FC Wil). La suppléance du président de la ligue continue à être assurée par l'avocat tessinois Giancarlo Dazio.

Lors de sa première séance après les élections, le comité de la SFL a décidé de modifier la structure de l'organisation. Dans le sens d'un renforcement de la direction opérative de la ligue, Claudius Schäfer, 39 ans, dirige désormais le secrétariat de la SFL en tant que CEO. Cet avocat bernois engagé depuis six ans au sein de la ligue est responsable du service juridique et du domaine des licences.

Au sein de la direction, Claudius Schäfer est soutenu par Edmond Isoz et Roger Müller. Alors qu'Edmond Isoz continue, en tant que Senior Manager, à s'occuper des domaines de la compétition et de la formation, Roger Müller se focalise désormais plus sur les domaines commercialisation, branding et TV. Dans le cadre de la réorganisation, il a transmis les domaines communication et médias à Philippe Guggisberg. Désormais, la communication est directement subordonnée au CEO en tant que ressort à part entière.

Enfin, en mars 2012, le comité de la Swiss Football League a fait appel à Christian Schöttli, qui endossait depuis 2009 la fonction de délégué à la sécurité de la ligue, pour rejoindre la direction de la SFL composée dès lors de quatre personnes. Avec cette décision, le comité a donné un signal très clair en soulignant l'importance des domaines sécurité et prévention.

Pour présenter les événements importants de la saison 2011/12, le présent rapport du secrétariat se base sur les rapports d'activité des membres concernés de la direction.

Droit et licences

FC Sion – Olympique des Alpes SA

Dans le domaine juridique, une décision de la commission de qualification de la SFL a déclenché un raz-de-marée. Elle décidait en effet le 15 juillet 2011 de rejeter les demandes de qualification du FC Sion – Olympique des Alpes SA pour les six joueurs non amateurs Stefan Glarner, Pascal Feindouno, José Julio Goncalves, Gabriel Garcia de la Torre, Billy Ketkeophomphone et Mario Mutsch en se référant à la sanction prononcée par la FIFA dans sa décision du 16 avril 2009 contre ce membre de la SFL. Cette sanction de la FIFA impliquait une suspension des transferts durant deux périodes complètes de qualification.

Le club et les six joueurs n'ont pas accepté cette décision et l'ont contestée à divers niveaux. Enfin, le 30 décembre 2011, le comité central de l'Association Suisse de Football décidait de retirer 36 points au FC Sion aux motifs d'abus de droit ainsi que de comportement illégal, antistatutaire et antiréglementaire respectivement de contournement illégal de l'interdiction de transfert prononcée par la FIFA. De ce fait, le club terminait la saison neuvième et dernier du classement.

Au cours de l'été 2012, le club a informé qu'il retirait toutes les procédures. Les nombreuses actions en justice, prises de position, expertises, etc. ont coûté de nombreuses heures de travail à la ligue – et un montant total de près de 200 000 francs.

En plus de cela, deux autres clubs romands, Neuchâtel Xamax et le Servette FC, ont donné énormément de travail à la ligue et à l'administration des licences.

Neuchâtel Xamax

Les problèmes rencontrés par le club de tradition de Neuchâtel ont débuté avec la reprise, en mai 2011, de la majorité des actions du club par Bulat Chagaev, un homme d'affaires tchéchène vivant à Genève. Dans l'espace de quelques semaines, le nouveau propriétaire licenciait une grande partie des collaborateurs des domaines sportifs et administratifs, dont deux entraîneurs en chef. La situation s'est encore aggravée, lorsqu'à la fin d'août 2011, Chagaev fut élu au Conseil d'administration et qu'il endossa la fonction de président.

Le 29 septembre 2011, l'administration des licences de la SFL déposait une première plainte contre NE Xamax auprès de la commission de discipline au motif que le club n'avait fourni qu'une partie des informations supplémentaires exigées par la SFL en particulier sur la situation financière après la reprise du club par Bulat Chagaev.

Étaient exigés, entre autres un budget actualisé pour la saison 2011/12 ainsi qu'une garantie destinée à couvrir le déficit figurant éventuellement au budget. Les documents à l'origine de l'octroi de la licence avaient en effet été transmis par l'ancienne direction du club. Pour cette infraction, le club fut plus tard frappé d'une amende de 20 000 francs.

Avec le temps la situation à Neuchâtel s'aggravait. D'autres plaintes ont suivi pour non présentation des confirmations relatives au versement des cotisations sociales (AVS/AI/APG/AC et LPP) et au versement des salaires ainsi que pour primes d'assurance accident non payées et, à intervalles réguliers, la CD a prononcé des retraits de points (tout d'abord 1 point, ensuite 3 et enfin 4). A cela s'ajoutait le soupçon de falsification de documents ainsi que le fait que des contrats de travail de joueurs n'avaient pas été déposés à la SFL.

Le 18 janvier 2012, la commission de discipline de la SFL arrivait à la conclusion que toutes ces infractions des responsables du club constituaient des violations graves des obligations liées à l'état de membre. Cette autorité retirait alors avec effet immédiat la licence au NE Xamax lui retirant ainsi le droit de participer aux championnats de la SFL. Peu de temps après, le club annonçait sa faillite.

Ainsi la saison se terminait pour le club de tradition qui avait disputé la moitié des matchs du championnat et disparaissait ainsi de l'organisation de la Swiss Football League. Neuf clubs restaient désormais en Super League, avec un match à domicile et un match à l'extérieur de moins à jouer. A la suite du retrait de cette licence, il n'y a eu, sur le plan sportif, aucune relégation directe en Super League; quant à la Challenge League, cinq au lieu des six clubs prévus initialement étaient relégués en Première Ligue.

Servette FC

Par ailleurs, en janvier 2012, des problèmes en rapport avec l'environnement du Servette FC de Genève étaient rapportés à la ligue. Le club alors dirigé par le président Majid Pishyar avait des factures ouvertes auprès de différentes entreprises, et le retard apporté au paiement des salaires faisait grand bruit (dès janvier 2012).

Suite à cela, l'administration des licences de la SFL s'est penchée sur le cas et a, en collaboration avec les experts financiers du domaine des licences, exigé du Servette FC qu'il clarifie la situation financière du club et qu'il lui remette divers documents et diverses confirmations.

Avec le temps, la pression sur la société anonyme continuait à augmenter et le 1^{er} mars 2012, Servette Football Club 1890 SA devait déposer le bilan. Grâce aux énormes efforts de la nouvelle équipe dirigeante réunie autour de Hugh Quennec élu plus tard président, la faillite a pu en fin de compte être évitée, et Servette a reçu la licence pour la saison 2012/13 assortie de conditions sévères (v. ci-dessous).

Forts des enseignements du cas Neuchâtel Xamax, les clubs adoptaient lors de l'Assemblée générale (AG) de novembre 2011 déjà une adaptation du règlement des licences avec entrée en vigueur immédiate. Celle-ci stipule sur le principe que tout changement des conditions de propriété majoritaire d'un club requiert à l'avenir l'approbation des autorités de licence SFL.

Procédure d'octroi des licences

Au vu des événements cités plus haut, la commission des licences a appliqué les dispositions de licence renforcées de manière très sévère. De ce fait, quatre clubs de Super League et sept clubs de Challenge League se virent refuser la licence pour la saison 2012/13 par la première instance. Dans la plupart des cas, le non accomplissement des critères de licence dans le domaine financier était déterminants pour ce refus d'octroi de la licence. Dans divers cas en ChL, la commission a considéré que les critères d'infrastructure n'étaient pas remplis.

L'Autorité de recours pour les licences de la Swiss Football League a octroyé la licence pour la saison à venir à tous les clubs qui s'étaient heurté au verdict négatif de la première instance sachant qu'ils ont tous pu présenter les documents et les confirmations requises dans le temps imparti.

Deux dossiers méritent d'être relevés ici: Servette et Bienne. Les responsables du Servette FC sont parvenus à prouver à l'Autorité de recours pour les licences que malgré les conditions particulièrement difficiles, tous les critères de licence étaient remplis, ce qui a permis au club de recevoir la licence assortie de charges sévères. Dans le cas du FC Biel-Bienne, les exigences d'infrastructure n'étaient plus remplies dans le stade de la Gurzelen. Or, sachant que le début des travaux pour le nouveau stade projeté à Bienne avait une fois de plus été repoussé, l'autorisation provisoire devenait caduque et, pour pouvoir obtenir la licence, le club devait présenter un stade de remplacement, ce qui a été fait avec la possibilité d'utiliser le stade de la Maladière à Neuchâtel.

FC Vaduz

Dans le cadre d'une autre décision de l'AG, les clubs ont approuvé la demande du FC Vaduz de rester au sein de la SFL à partir de la saison 2012/13 avec un contrat de participation de durée indéterminée.

Médias et marketing

Nouveaux contrats de marketing

Avec les dernières rencontres de la saison 2011/12, le passionnant barrage entre Aarau et Sion, un chapitre fructueux de la SFL s'est refermé, à savoir l'engagement du distributeur d'énergie Axpo en tant que sponsor titre de la Super League. Avec la nouvelle marque «Axpo», l'exploitant devenait en 2001 le sponsor principal de la ligue supérieure du football suisse puis, en qualité de premier sponsor titre du football suisse, il a marqué durant neuf ans l'image de l'Axpo Super League créée en 2003. Cette marque s'est très rapidement établie en Suisse et a atteint une grande notoriété. La Swiss Football League remercie vivement tous les responsables de l'entreprise énergétique Axpo pour cet engagement et pour l'excellente collaboration.

Au cours de l'année, InfrontRingier Sports & Entertainment Switzerland se profilait comme nouveau partenaire exclusif pour la commercialisation de la SFL. Pour la période à partir de la saison 2012/13, InfrontRingier a pu gagner le Groupe Raiffeisen pour un engagement de plusieurs années en tant que partenaire titre et sponsor principal. Cinq autres sponsors ont rejoint la ligue sportive suisse la plus populaire, à savoir Swisscom (télécommunications), Allianz Suisse (assurances), Mitsubishi (automobiles), Sporttip (paris sportifs) et Manor (chaîne de grands magasins). Pour la première fois, ces cinq paquets officiels de sponsoring ont été acquis de façon centralisée et proposés aux deux ligues professionnelles. Les entreprises concernées disposent dès lors d'une présence publicitaire continue sur toutes les bandes LED ou les bandes tournantes lors de toutes les rencontres de la Raiffeisen Super League ainsi que lors des matches de Challenge League transmis en direct à la TV.

Avec le nouveau sponsor principal, le nom de la ligue suisse supérieure change également pour devenir la Raiffeisen Super League, ce qui a impliqué la conception d'un nouveau logo. Dans le cadre de ce changement, la Swiss Football League a recréé complètement le Corporate Design de la ligue et des deux championnats de Super League et de Challenge League, avec de nouveaux logos, de nouvelles formes, un nouveau monde de couleurs et de caractères. Ces nouveaux logos et nouveaux nom ont entraîné après la fin de la saison 2011/12 une adaptation optique de la présence Internet de la SFL qui peut désormais être consultée sous www.sfl.ch.

Nouvelle attribution des droits TV et multimédias

Au cours de l'année sous rapport, le comité de la SFL devait également se prononcer sur l'attribution des droits TV et multimédias de la Super League (SL) et de la Challenge League (ChL) à partir de la saison 2012/13. Après d'intenses négociations, le meilleur paquet global a été déterminant pour décider d'intensifier le partenariat existant depuis près de cinq ans avec CT Cinetrade AG (Teleclub).

Désormais, les 180 rencontres de la SL seront proposées dans l'offre payante de Teleclub sur toutes les plateformes (Swisscom TV, réseau câblé ainsi que sur le web et les réseaux mobiles) dans toute la Suisse et avec les commentaires dans les langues nationales. CT Cinetrade AG et la SRG SSR ont également décidé, par l'entremise d'une convention séparée, d'élargir l'offre de Free-TV auprès de la SRG en passant de 10 à 36 rencontres en direct. Ainsi, il sera possible à l'avenir de suivre une rencontre en direct par journée de championnat sur la Free-TV, parallèlement à la Pay-TV. A côté de cela, les émissions traditionnelles comportant des reflets détaillés de toutes les parties de Super League subsisteront sur les chaînes et les plates-formes de la SSR. En complément, la chaîne payante Teleclub diffusera le lundi soir le match-phare de la journée du championnat de la ChL ainsi que des reflets filmés des quatre autres rencontres.

La collaboration avec Schweizer Sportfernsehen (SSF) s'est terminée à la fin de la saison 2011/12. Depuis l'hiver 2008, cette chaîne diffusait en direct le lundi soir une rencontre de la Challenge League sur la Free-TV.

Compétition et formation

Mise en œuvre de la nouvelle structure de la ligue

La réduction de la Challenge League décidée au cours de la dernière année a eu pour conséquence la relégation de six clubs dans la nouvelle Première Ligue Promotion. Or, suite à la faillite de Neuchâtel Xamax, ce sont en fin de compte cinq clubs qui durent quitter la SFL. Jusqu'au dernier moment, la lutte a été dure pour les places dans cette nouvelle ligue à dix avec la victoire des clubs tessinois (4 restant en ChL) et la défaite des représentants de la Suisse romande (3 relégués et 1 seul club sauvé, à savoir Bienne qui reste en ChL).

Nouveaux stades à Thoun et à Lucerne

Avec le début de la saison 2011/12, deux clubs de Super League ont bénéficié d'une nouvelle arène. Il s'agit du FC Thoun avec l'Arena Thun (10 000 places) et du FC Luzern avec la swissporarena (17 000). Ainsi, tous les clubs de Suisse alémanique de la ligue supérieure disposent d'un nouveau stade moderne. Dans les autres régions du pays, le développement n'est pas encore aussi avancé.

L'ouverture des nouveaux stades a eu un effet positif sur le nombre des spectateurs et la Super League a fêté un nouveau record pour la troisième fois d'affilée avec une moyenne de 12 253 spectateurs par match. Avec ce chiffre, la ligue suisse se place dans le Top Ten en comparaison européenne. Chaque rencontre de la Challenge League a été suivie par un peu plus de 2 000 spectateurs au cours de la saison 2011/12, ce qui est surtout à mettre sur le compte du FC Saint-Gall avec une moyenne de 10 711 spectateurs.

Adaptations des catalogues des stades

Au printemps 2012, le comité de la SFL adoptait des modifications des catalogues des stades A/A+ (pour la SL) et B (pour la ChL), avec entrée en vigueur au 1er juillet 2012. Certaines modifications entreront plus tard en vigueur. Ces adaptations concernent particulièrement trois domaines: dès la saison 2013/14, la sécurité (surtout les exigences relatives au secteur visiteur), dès la saison 2015/16, la qualité et l'entretien du gazon (contrôles réguliers et obligation de disposer d'un chauffage du gazon) ainsi que les exigences pour les médias électroniques (surtout en ChL, augmentation de l'éclairage pour les transmissions TV).

Organisation du domaine des arbitres

Depuis le 1er janvier 2012, le domaine des arbitres est complètement organisé sous l'égide de l'ASF. Simultanément, les conditions de travail des arbitres ont été encore améliorées. Une nouvelle convention entre la SFL et l'ASF règle les conséquences financières de cette nouvelle organisation.

Étude sur les coûts de formation

En collaboration avec l'Université de Neuchâtel, la SFL a mandaté une étude de grande envergure sur le calcul des coûts de formation pour les juniors Elite au sein des 40 clubs disposant d'un label de formation. Cette étude a démontré que durant la saison 2010/11 les clubs ont investi plus de 27 millions de francs dans le football élite de pointe. Plus de 90 pour cent de cet investissement provient des clubs de la SFL.

Sécurité et prévention

Vision commune et stratégie de la SFL et de l'ASF

Dans le domaine de la sécurité et de la prévention, la saison 2011/12 a été marquée par les activités politiques précédant les élections au Conseil national et au Conseil des Etats ainsi que par les discussions autour des modifications du Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.

Dans le cadre de ces développements qui ont alimenté le débat public, la ligue, l'association et les clubs ont élaboré, au cours d'un long processus, la vision de «matches pacifiques». Lors de l'Assemblée générale de la SFL du 1^{er} juin 2012, les clubs ont adopté à l'unanimité la stratégie présentée ainsi que les mesures concrètes composées de sept initiatives stratégiques. La règle d'or est la suivante: la ligue, l'association et les clubs veulent organiser ensemble des matches pacifiques exempts de violence.

Stabilisation de la situation autour des matches

Les événements négatifs dans le cadre des matches de Super League sont restés stables comparés aux années précédentes. Trois catégories d'événements négatifs ont représenté les défis les plus importants:

- Marches des fans, occupation de l'espace public
- Mise à feu d'objets pyrotechniques
- Déprédations

Le point le plus négatif de la saison a été l'interruption du derby zurichois entre Grasshopper Club et le FC Zürich. Les deux clubs ont été frappés d'amendes salées pour les débordements de leurs fans et lors du derby zurichois suivant, les deux secteurs de fans sont restés fermés.

Matches pacifiques grâce à la coopération

Chaque week-end, dans toute la Suisse, l'Association, la Ligue et les clubs organisent jusqu'à 10 000 matches, auxquels participent plus d'un quart de millions de joueuses et de joueurs. Au cours de la saison 2011/12, près de deux millions de spectatrices et spectateurs ont suivi les matches dans les stades de la SFL. Le football reste le passe-temps préféré de beaucoup – voire même leur sujet principal. Partie intégrante de la société, le football est matière à conversation en famille, avec les amis, sur le poste de travail et dans les médias.

Malheureusement, quelques fans semblent ne pas pouvoir gérer leurs émotions de manière responsable. Les aspects négatifs de leur activisme sont connus: violence contre d'autres fans ou contre la police, dégâts matériels, provocations, débordements, utilisation d'engins pyrotechniques etc. Il est évident et également absolument normal que de nombreux reportages médias thématisent aussi ce côté déplaisant du football suisse. Cependant, il y a un risque de création d'une spirale négative. L'enjeu est considérable: la perte de réputation, de bon vouloir et d'image pour le football tout entier.

La ligue, l'association et les clubs réagissent

La Swiss Football League (SFL) et l'Association Suisse de Football (ASF) ont répondu aux signes des temps. Sur la base des mesures mises en œuvre à ce jour, et après un processus intensif engagé depuis l'été 2012, une stratégie globale commune pour la sécurité et la prévention est maintenant disponible, avec comme priorité absolue et objectif primordial des «matches pacifiques». L'approche centrale est la reconnaissance du fait qu'une action solitaire dans le domaine de la sécurité n'a pas de sens. La coopération entre toutes les parties prenantes est au cœur de la nouvelle vision, qui est également partagée par tous les clubs de la SFL. En plus de la SFL, de l'ASF, des clubs et des fans, la police, la justice, la politique, les médias, les sponsors, les exploitants des stades, les entreprises de transport public sont impliqués en tant que partenaires dans le concept des «matches pacifiques». La SFL assume sa responsabilité en tant qu'élément central dans le domaine sensible de la sécurité – de manière engagée, par le dialogue, le partenariat et des solutions menant aux objectifs.

Sept piliers pour des matches de football pacifiques

Le concept des «matches pacifiques» comprend un catalogue détaillé de mesures concrètes. Les activités définies sont fondées sur le droit et proportionnées. La SFL, l'association et les clubs ont déjà pris diverses mesures réparties sur les sept domaines suivants:

1. Encouragement et soutien du travail avec les supporters

Seront mis en œuvre, entre autres, les points suivants: formation et engagement de responsables des fans, promotion du travail avec les fans dans les clubs, élaboration d'un concept de travail avec les fans pour chaque club, mise en place d'une plate-forme de dialogue pour les clubs et la ligue, coopération avec le travail socioprofessionnel avec les fans.

2. Communication active vers l'intérieur et l'extérieur

Sont à l'ordre du jour: le renforcement de l'information active sur la sécurité et la prévention en interne et vers l'extérieur, la standardisation des rapports de concertation et des «debriefings» avec tous les partenaires impliqués et la mise en place d'une plate-forme de dialogue par club.

3. Infrastructure moderne du stade et «good hosting» des supporters visiteurs

Les exigences comprennent: 1 sas de sécurité par groupe de 250 spectateurs dans le secteur des visiteurs, 1 tourniquet par groupe de 500 spectateurs dans les autres secteurs, des filets de retenue d'objets sur les parties latérales, des séparateurs de secteurs et délimitations du terrain d'une hauteur de 2,20 m au moins, une sonorisation par secteur avec des informations ponctuelles, la surveillance vidéo la plus moderne, etc.

4. Uniformisation des règlements du stade et des concepts d'intervention

Les points clés dans ce domaine sont: l'interdiction de dissimuler son visage à partir de la saison 2012/13, l'uniformisation des concepts d'intervention à l'intérieur et à l'extérieur des stades à partir de la saison 2013/14.

5. Encouragement de la coopération avec les transports publics

Font partie des optimisations: l'amélioration de la coopération avec le transport public (partenariats de transport), les trains supplémentaires commandés par les clubs, le partenariat entre les clubs et les CFF (sécurité des passagers, concept contre l'abandon des détritres et déchets).

6. Formation fonctions clés

Les fonctions clés suivantes feront l'objet d'une formation centrale et uniforme: responsable de sécurité, délégué à la sécurité, opérateurs vidéo, responsable de fans, speaker de stade, arbitres.

7. Optimisation des conditions pour une poursuite systématique des coupables

Les délinquants n'ont pas leur place dans les stades. Les attaques contre la police ne sont pas tolérées. La SFL introduit une procédure de sécurisation des moyens de preuve et de poursuite des responsables. Les objectifs visés sont les suivants: la sécurisation sans faille des moyens de preuve, l'amélioration de la qualité des images et de la vidéo, l'accélération de l'identification des auteurs, les rapports d'identification d'identité doivent être remis à la police au plus tard cinq jours après le match.

Rendre l'engagement visible et exercer de l'influence

La ligue, l'association et les clubs veulent:

- des matchs pacifiques sans violence,
- engager un dialogue avec toutes les parties prenantes,
- des discussions factuelles menant aux objectifs,
- apporter activement leur savoir-faire professionnel pour des solutions menant aux objectifs, réalisables, proportionnées et
- correctes du point de vue légal,
- être perçus, dans l'opinion publique comme des partenaires engagés et actifs pour des matches pacifiques.

Commission des licences

En préambule à l'octroi des licences de cette année aux clubs de la SFL, la direction de la ligue a été confrontée à deux grands défis avec les cas Neuchâtel Xamax FC et Servette FC. Ces deux cas ont bien entendu eu un impact sur la procédure d'octroi des licences, puisque les critères à appliquer particulièrement en ce qui concerne la situation financière des clubs a été une fois encore renforcée dans le cadre des règlements en vigueur.

Lors de la séance de la commission des licences en avril 2012, quatre clubs de Super League (SL) et sept clubs de Challenge League (ChL) se sont vu refuser la licence en première instance pour la saison 2012/13. Il s'agissait pour la Super League du FC Sion, du Servette FC, des BSC Young Boys ainsi que du FC Zürich, et pour la Challenge League, du FC Bienne, du SC Kriens, du FC Winterthur, du FC Etoile Carouge, de l'AC Bellinzona, du FC Chiasso ainsi que du FC Lugano. Pour les clubs de Bienne, Kriens, Winterthur et Etoile Carouge, les critères d'infrastructure n'étaient pas remplis alors que pour les autres clubs de Challenge League ainsi que ceux de Super League, c'est principalement l'évaluation des critères financiers qui a conduit au refus de la licence.

Fortes de l'enseignement tiré du «cas Servette», les deux autorités d'octroi des licences (la commission des licences et l'Autorité de recours pour les licences) ont tiré, avec la SFL, les conséquences qui s'imposaient dans le cadre des règlements en vigueur en exigeant désormais que le soutien financier promis au club par les propriétaires, les mécènes, les sponsors ou d'autres tiers soit intégré dans la documentation pour l'octroi de la licence sous forme d'une promesse de paiement sans condition et irrévocable. Le libre arbitre sur le paiement de ces montants qui pourraient, le cas échéant, s'avérer nécessaires doit être retiré à celui qui s'engage afin que le club puisse, en cas de besoin, disposer selon sa propre volonté des montants promis. En plus de la promesse de paiement sans condition et irrévocable, la solvabilité de celui qui s'est engagé a été bien entendu contrôlée par l'entremise de documents ad hoc. Cette procédure renforcée doit pouvoir permettre, à l'avenir, que des cas comme celui de Servette ne se reproduisent plus dans le cadre des règlements en vigueur.

Quant au «cas Xamax», il en avait déjà été tenu compte à l'Assemblée générale de la SFL en novembre 2011 par une modification de règlement selon laquelle, lors d'un changement important de la situation, à savoir une modification au niveau de la majorité (contrôle du club) ou d'un dépassement de plus de 20 pour cent du budget présenté lors de la procédure d'octroi des licences, l'accord des autorités de licences est requis. Cette «procédure réduite d'octroi des licences» devrait, à l'avenir, permettre au moins de reconnaître à temps des cas analogues à celui de Xamax permettant ainsi à la SFL de pouvoir corriger le tir.

Sachant que pour la saison 2012/13, la Challenge League devait être réduite à dix clubs, aucune demande de licence de clubs de Première Ligue n'a dû être traitée.

Président: Bernhard Welten

Vice-président: Olivier Rodondi

Membres: Hans Amport, Markus Maria Bachmann, Pierre Bernard Despland, Eddy Duc, Jakob Huber, Eric Kaltenrieder, Thomas Keel, Reto Leiser, Martin Lenz, Manfred Raschle, Andrea Rege Colet, Vincent Willemin, Oliver Wirz, Luca Zorzi

Autorité de recours pour les licences

La procédure de recours pour l'octroi des licences a été cette année marquée par deux éléments particulièrement importants: d'une part et suite aux grands problèmes rencontrés au cours de la saison 2011/12 (Xamax, Servette, Sion) l'autorité de première instance (Commission des licences) avait nettement resserré la vis, et d'autre part, du fait de la réduction de la Challenge League (et donc de l'absence de promus de Première Ligue), aucune demande de licence de clubs de Première ligue n'était à traiter.

L'examen renforcé effectué par la première instance avait conduit à quatre refus de licence en Super League (YB, FC Zürich, Sion, Servette) et à sept refus en Challenge League (Bellinzona, Chiasso, Bienne, Etoile Carouge, Kriens, Lugano et Winterthur).

Les critères financiers ont tenu le rôle principal, ce qui n'est pas surprenant au vu des problèmes financiers apparus lors de la saison. Sous la pression de la procédure de recours, tous les candidats à la licence de Super League ont pu présenter, dans la mesure du nécessaire, une situation nettement améliorée, ce qui a permis en fin de compte à tous les clubs de Super League d'obtenir la licence. Les plus grandes difficultés ont dû être surmontées par Servette qui, grâce à une nouvelle organisation et d'énormes efforts en particulier financiers, a pu non seulement repousser la menace d'une faillite, mais également obtenir la licence.

Les clubs de Challenge League ont aussi surtout dû se battre avec des problèmes financiers, mais ils sont également parvenus à améliorer notablement leur situation financière par rapport à la procédure devant la première instance. Cela a permis aux clubs habilités à rester en Challenge League pour des raisons sportives, à savoir Bellinzona, Chiasso, Lugano, Bienne et Winterthur, d'obtenir leur licence. Quant aux deux clubs relégués, soit Etoile Carouge et Kriens, ils ne relevaient plus de la juridiction de l'Autorité de recours des licences.

Il a une fois de plus été prouvé que les clubs ne prennent plus la procédure d'octroi des licences à la légère et qu'ils utilisent la procédure de recours comme une occasion (bienvenue) pour améliorer notablement leur situation financière, la plupart du temps en faisant appel aux réserves et aux possibilités de leur proche entourage. Cette année, les problèmes d'infrastructures n'ont plus été aussi graves qu'au cours des années passées. Cela prouve que les clubs de Super League ont, à quelques exceptions près, mis leurs infrastructures à niveau et qu'ils n'ont plus aucun problème dans ce domaine. Cela est également valable pour les clubs de Challenge League. La réduction de la ligue a également contribué à diminuer les problèmes d'infrastructure, sachant que seuls des clubs remplissant les critères d'infrastructure jouent en Challenge League, en tout cas en ce qui concerne la grande majorité d'entre eux.

La procédure de recours pour l'octroi des licences de la saison 2012/13 a été exigeante à tous les niveaux, mais elle a permis d'aider les clubs et en fin de compte également la Swiss Football League, qui doit avoir des clubs sains.

Président: Eugen Mätzler

Vice-présidents: Nicolas Cottier, Kaspar Meng

Membres: Gianluca Airaghi, Marc Baly, Mirco Ceregato, Hieronymus Dormann, Stefan Dudli, Marcel Durand, Philippe Frésard, Enea Petrini, Bénédicte Sapin, Udo Schiller, Alain Siegrist, Marjolaine Viret, Salome Wolf, Andreas Wyss, Lukas Züllig

Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition

Aucune modification réglementaire notable n'est à signaler pour l'année sous rapport et aucune nouvelle décision d'importance déterminante n'a été rendue. Le travail a pu être accompli rapidement grâce à l'étroite collaboration avec le secrétariat SFL ainsi qu'avec les deux suppléants Marc Juillerat et Roy Maybud

Juge: Urs Studer

Remplaçants: Marc Juillerat, Roy Maybud

Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité

En tant que juge unique, le juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité ne juge que les infractions au règlement de sécurité et à ses dispositions d'application. Il peut prononcer des mesures disciplinaires telles que des blâmes, des amendes jusqu'à 1000 francs contre des individus et des amendes jusqu'à 10 000 francs contre des clubs. Les décisions du juge de l'ordonnance disciplinaire ne sont pas passibles de recours. Si le juge de l'ordonnance disciplinaire estime qu'un cas mérite une sanction dépassant ses compétences, il le transmet à la commission de discipline.

Au cours de la saison 2011/12, le juge de l'ordonnance disciplinaire et son suppléant se sont penchés sur 178 procédures au total. 175 d'entre elles ont été réglées directement sachant que les sanctions étaient de la compétence du juge de l'ordonnance disciplinaire. Trois cas ont été transmis à la commission de discipline. Parmi les 175 procédures, 136 concernaient des clubs de Super League et 39 des clubs de Challenge League. Par rapport à la saison 2010/11 (total 182) on constate un très léger recul des procédures engagées. Par contre, dans le cas du nombre des infractions graves transmises à la commission de discipline, le recul est bien plus notable puisqu'il se chiffre à 50 pour cent.

Tout comme lors des saisons précédentes, les infractions principales au règlement de sécurité de la SFL et à ses dispositions d'application concernaient la mise à feu d'engins pyrotechniques dans les stades. De nombreuses sanctions ont été prononcées pour le jet d'objets en direction du terrain ainsi que pour des déprédations du matériel. De plus en plus souvent, les fans ont utilisé des pointeurs laser, ce qui a également entraîné des sanctions. Dans un cas, un club a reçu un avertissement suite au déploiement par ses supporters d'une banderole reprochant à l'ancien président de Xamax Bulat Chagaev ses agissements relevant du droit pénal. Cette procédure aurait certainement été classée si on avait alors eu les informations dont nous disposons actuellement.

La somme globale des amendes prononcées par le juge de l'ordonnance disciplinaire et par son suppléant s'est élevée à 242 100 francs. Comparé au montant de la saison 2010/11 (307 000 francs), cela représente une diminution des amendes de près de 21 pour cent.

Juge: Dieter Caliezi

Remplaçant: Nicolas Dutoit

Commission de discipline

Pour la commission de discipline (CD), la saison 2011/12 a été une année intense avec de nombreux cas complexes et exceptionnels, dont certains d'une portée importante pour le football suisse.

Le cas le plus souvent évoqué dans les médias concernait la qualification de six joueurs d'un club de Super League. Pour toutes les rencontres lors desquelles lesdits joueurs ont figuré sur la feuille de match ou ont été alignés, les clubs adversaires ont déposé des protêts et/ou des recours au motif que, selon les règlements de la SFL, les joueurs concernés n'étaient pas qualifiés. Tous les protêts et les recours ont été rejetés par la CD et cette décision a été protégée par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne.

Un autre match de Super League a également fait beaucoup de bruit et provoqué les gros titres dans la presse. Le jet d'articles pyrotechniques en feu par des fans du club visiteur dans le secteur des fans locaux est particulièrement choquant. Des infractions au règlement de sécurité de la SFL ont également été constatées. Dans cette affaire, la commission de discipline a prononcé contre les deux clubs des amendes salées de 50 000 francs. Par ailleurs les deux virages de fans ont été fermés lors de la rencontre suivante du club visiteur contre le même adversaire. Enfin, le match a été considéré comme gagné par 3:0 par le club recevant.

Le retrait de licence d'un club renommé de la SFL fut une première dans le football suisse. Jamais encore la licence n'avait été retirée à un club en cours de saison. Au cours de la deuxième partie de l'année 2011, la CD avait dû prononcer des sanctions à répétition (amendes et retrait de points) suite aux nombreuses plaintes de la Licensing Managerin de la SFL pour violation réitérée du règlement des licences de la SFL. La situation financière du club était précaire et le fait qu'on ne disposait plus de personne de contact au sein du club a rendu le traitement de ce cas encore plus difficile. Quelques jours après le retrait de licence, le club déposait son bilan et la procédure de liquidation était ouverte.

Un autre club de SFL présentait des analogies marquées avec le cas précité. La nouvelle direction du club est néanmoins parvenue à temps à négocier le virage.

Au niveau de la compétition, la commission de discipline a été appelée à juger quelques cas de joueurs ayant prononcé des injures grossières et gravissimes contre les arbitres.

Autre cas choquant: la gifle donnée à un jeune ramasseur de ballon à la fin d'un match officiel. Le joueur incriminé a été frappé d'une importante suspension par la CD.

Enseignements pour l'avenir

Les modifications réglementaires apportées à la procédure d'octroi des licences sur la base des événements de la saison précédente, en particulier les articles 8 quater et 8 quinques du règlement sur l'octroi des licences de la SFL (en vigueur depuis le 25.11.2011), ont permis d'introduire des précisions très claires et des améliorations dans le système des licences. Ainsi les candidats à la licence sont

soumis à de nouvelles exigences permettant d'avoir une meilleure vue sur la situation financière des clubs concernés.

Par ailleurs, le règlement disciplinaire de l'ASF (RD) est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011. Les mesures disciplinaires y sont nouvellement fixées. De plus, l'instance disciplinaire peut émettre des directives destinées à assurer l'exécution des mesures disciplinaires et/ou faire en sorte que les personnes concernées adoptent un comportement donné (art. 22 al. 1 et al. 3 RD).

Président: Daniele Moro

Vice-président: Alain Ribaux

Membres: Libero Bazzotti, René Chalverat, Claudius Ettlinger, Franco Faehndrich, Christoph Henzen, Bernard Jatton, Arnaud Landry, Roman Mayer, Gregor Mercier, Christian Minger, David Moinat, Marcel Rochaix, Jean Pierre Schauble, Jeremy Stephenson, Frédéric Zloczower

Commission des mutations

Les membres de la commission des mutations (CM) n'ont pas eu à intervenir au cours de la saison 2011/12, car ils n'ont eu aucune décision à prendre. Durant les quatre dernières années, seuls huit cas au total ont fait l'objet d'une décision (2008/09: 2; 2009/10: 2; 2010/11: 4; 2011/12: 0).

Cette charge de travail minimale est réjouissante pour la CM. Le transfert de jeunes joueurs entre les clubs de SFL n'entraîne pratiquement plus de litiges relatifs aux indemnités de formation dues. A l'origine de cela, on peut citer en premier lieu le fait que le transfert de jeunes joueurs entre les clubs SFL est manifestement devenu plus rare depuis que l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes a rendu l'accès aux clubs de l'UE plus facile; d'autre part, il semble que l'application du règlement révisé sur les indemnités de formation ne présente pas de difficultés notables. Les clubs parviennent eux-mêmes à un accord.

Il est évident que la CM restera nécessaire à l'avenir. On a en effet besoin d'une commission qui puisse appliquer le règlement de la SFL sur l'encouragement à la formation et à l'éducation en cas de litige. Les membres pourraient éventuellement être plus souvent appelés à trancher si la CM était intégrée à une autre commission. Du fait des thèmes et des synergies, une fusion avec la commission de qualification serait la plus judicieuse, le cas échéant.

Cela ne concerne bien évidemment plus le président sortant de la CM (également auteur de ce rapport). Je remercie les membres de la commission et du secrétariat de la SFL pour l'agréable collaboration, les clubs de la SFL de leur confiance et je souhaite plein succès au football suisse pour ces prochaines années.

Président: Walter Rumpf

Vice-présidente: Anne Louise Gilliéron

Membres: Skander Agrebi, Ruedi Baer, Olivier Emery, Reto Graf, Georges Perego, Norbert Senn

Commission de qualification

La tâche de la commission de qualification (CQ) consiste à octroyer l'autorisation (qualification) aux joueurs non-amateurs pour participer avec un club à une compétition de la SFL. Le règlement sur la qualification des joueurs de SFL (RQ) se prononce sur les conditions requises pour octroyer la qualification, respectivement pour refuser une qualification.

Entre autres, la qualification d'un joueur n'est en principe autorisée que durant les deux périodes de qualification officielles. Hors des dites périodes de qualification la CQ peut, en vertu de l'art. 8 al. 4 du règlement de qualification et sur requête motivée d'un club, accorder des dérogations dans les cas de rigueur jusqu'au 28 février.

La mention «jusqu'au 28 février» a été rajoutée en vue de la saison 2011/12 et elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2011. Auparavant, des dérogations étaient autorisées sans limite dans le temps lors des cas de rigueur. But de cette modification du règlement: exclure toute distorsion de concurrence en n'offrant aux clubs aucune possibilité de qualifier des joueurs supplémentaires, même dans les cas de rigueur, entre le 28 février et la prochaine période de qualification.

De ce fait, la CQ a refusé une demande du 28 mars 2012 en se basant sur l'art. 8 al. 4 RQ. Il convient de souligner ici que dans sa demande, le club a fait valoir le fait que, malgré cette nouvelle réglementation, une certaine souplesse devrait prévaloir même après le 28 février, pour les cas de rigueur. Si par exemple, suite à un accident, la moitié des joueurs d'un club ne peut être alignée durant des semaines du fait de graves blessures, des qualifications après le 28 février devraient alors être possibles.

La commission n'a pas pu se prononcer sur l'exemple présenté sachant qu'il relevait d'une simple hypothèse. Néanmoins, on peut déduire des considérants de la décision que la commission de qualification n'exclut pas a priori et malgré cette nouvelle disposition, de répondre à des demandes de qualification également après le 28 février dans des cas exceptionnels. Par contre et du fait de la réglementation très claire, pas question d'accepter à la légère tous les cas d'espèce, en particulier lorsqu'ils font partie de la constellation des cas considérés auparavant comme cas de rigueur comme par exemple le chômage involontaire d'un joueur non-amateur. De tels cas ne bénéficient d'aucune dérogation.

Président: Marc Engler

Vice-président: Robert Lei Ravello

Membres: Mathias Burnand, Daniel Bussmann, Vitus Derungs, Gabriele Gilardi, Thomas Hueber, Martin Kindler, Hugo Wüest

Tribunal de recours

Avec Johannes K. Furgler, Dr en droit, un membre de longue date et émérite du Tribunal de recours, a remis son mandat pour la fin de 2011. M^e Jörg Schoch, Dr en droit, avocat à Saint-Gall, a été désigné comme successeur au sein du Tribunal.

Au cours de la saison sous revue, le Tribunal de recours a constaté une augmentation notable des cas de recours par rapport aux années précédentes. 17 recours ont en effet été interjetés sachant néanmoins que quatre d'entre-eux sont devenus sans objet avant même la décision du Tribunal de recours. Un autre recours a été retiré, et dans deux cas, le Tribunal n'est pas entré en matière, ce qui donne un nombre total de dix recours à traiter.

Tous les recours concernant Neuchâtel Xamax SA et les sanctions disciplinaires prononcées pour infraction au règlement de licence (3 recours contre des retraits de 8 points au total et ensuite le retrait immédiat de la licence) se sont avérés sans objet dès le moment de la mise en faillite la société impliquée car il n'y avait plus aucun intérêt à l'examen de ces sanctions.

Le recours interjeté par l'Olympique des Alpes SA (FC Sion) contre le refus de qualification des nouveaux joueurs engagés malgré l'interdiction de transfert prononcée par la FIFA pour la saison 2011/12 a été rejeté par le Tribunal de recours. Cette décision a donné lieu à des complications importantes du fait de l'ingérence d'un juge civil intervenu à la suite d'une plainte des joueurs qui a ordonné des mesures provisionnelles. La SFL s'est ainsi vue contrainte de laisser jouer les joueurs jusqu'à ce que cette mesure soit à nouveau annulée par une instance juridique supérieure. Sachant que la presse a tout relaté en détail, il n'est plus nécessaire d'y revenir ici. Néanmoins, dans l'intérêt d'une compétition régulière et en fin de compte pour la réputation internationale du football suisse, on ne peut qu'espérer vivement que les clubs respectent l'interdiction statutaire de faire appel aux tribunaux civils et que, d'autre part, les tribunaux civils fassent preuve de la plus grande des réserves dans des décisions pouvant avoir des répercussions immédiates sur la compétition.

Tous les autres recours concernaient des décisions de la commission de discipline et se référaient au nouveau règlement disciplinaire (RD) de l'ASF qui fixe désormais une procédure disciplinaire uniforme pour toutes les sections de l'ASF. Le Tribunal de recours a pris quelques décisions en partie divergentes de celles des instances précédentes sur quelques questions d'interprétation, surtout en ce qui concerne la possibilité, qui n'est plus explicitement prévue dans le RD, de réduire la sanction minimale réglementaire en cas de provocation avérée. En prévision de la nouvelle saison, les diverses instances disciplinaires de la SFL se sont accordées sur un traitement uniforme et ont décidé de soumettre au comité un complément au RD.

Président: Martin Sterchi

Vice-présidents: Bruno Cocchi, Etienne Laffely

Membres: Daniel Blaser, Elio Brunetti, Renata Ferrari, Silvano Flückiger, Beat Gut, Bruno Hediger, Vincent Kleiner, Marc Labbé, Goran Mazzucchelli, Albert Rey Mermet, Jörg Schoch, Ernst Staehelin, Markus Stähli

Greffier: Marco Ferrari

Commission de formation

Voir ASF.

Commission de conciliation

Durant la saison 2011/12, la commission de conciliation a été saisie de plusieurs demandes de joueurs et clubs liées à l'exécution des contrats, respectivement à la rupture des relations contractuelles avec prétentions en dommages-intérêts.

Il doit être constaté que la plupart des séances de conciliation tenues n'ont pas permis d'aboutir à un accord; cela est dû notamment à l'importance des montants en jeu revendiqués par les parties. Toutefois, ces séances ont permis d'ébaucher des solutions transactionnelles, les parties s'engageant à poursuivre les pourparlers au-delà de la procédure de conciliation, pour éviter si possible le recours à l'arbitrage.

L'année écoulée a été marquée par la faillite de Neuchâtel Xamax en date du 26 janvier 2012. Des prétentions de plusieurs joueurs du club avaient été annoncées à la commission. D'entente avec la Direction de la SFL, il a été décidé d'informer par écrit les joueurs que ceux-ci devaient faire valoir leurs créances auprès de l'Office des faillites, la commission n'étant plus compétente pour statuer, le bien-fondé des prétentions devant être examiné par cet Office sur la base des productions.

Par ailleurs, trois dossiers importants ont pu être classés sans instruction particulière, les parties ayant informé la commission qu'un accord avait pu être négocié entre elles, hors procédure de conciliation proprement dite.

Dans certains dossiers, la question de la recevabilité de la demande a été soulevée au regard de l'art. 11b du règlement sur le respect des contrats en cours. La question était ici de savoir si la demande doit être déclarée immédiatement irrecevable, parce que déposée au-delà du délai de 30 jours dès la résiliation unilatérale anticipée du contrat, ou s'il convient tout de même de tenter conciliation. Le soussigné reste favorable à ne pas faire preuve de trop de formalisme dans le traitement des dossiers, afin de permettre si possible une conciliation.

Il convient de préciser qu'un partage des dossiers est intervenu en cours de saison, les affaires de langue allemande étant attribuées à M. Claudius Schäfer, le président recevant quant à lui les dossiers de langues française et italienne.

Le soussigné tient à remercier chaleureusement le personnel du secrétariat SFL pour sa disponibilité et sa collaboration efficace dans le suivi administratif des dossiers.

Président: Yves Maître

Vice-président: Markus Jurt

Membres: Yves Balet, Claudius Schäfer, Stephan Szabo

Première Ligue

Rétrospective

La conférence des présidents et l'assemblée générale 2011 ont eu lieu les 28 et 29 octobre 2011 au siège principal de l'Union européenne de football – Association UEFA à Nyon. A cette occasion, la qualification pour la Coupe suisse au sein de la Première Ligue Classic et de la Première Ligue Promotion a été l'un des thèmes prépondérants. Une fois de plus, la discussion animée avec les délégués des clubs a permis aux personnes présentes de s'accorder sur un avis susceptible de réunir la majorité. A l'avenir, une partie des places de participation à la Coupe suisse sera attribuée, en Première Ligue Promotion, sur la base du classement à la fin de la saison. Les places restantes pour la Première Ligue Promotion seront disputées lors d'un tour simple. En Première Ligue Classic, les deux tours de qualification préalables qui ont fait leurs preuves seront conservés.

La Première Ligue est financièrement saine

Lors de l'assemblée générale, les participants ont à nouveau pu prendre connaissance d'un excellent résultat financier. La Première Ligue est financièrement saine et solide.

Des honneurs pour Walter Kronig

Par ailleurs, Walter Kronig a reçu un cadeau pour 10 ans de fidèle travail de traduction.

De nombreuses nouveautés ont été introduites

Après l'assemblée générale, le comité s'est lancé dans les derniers travaux d'adaptation afin que la nouvelle catégorie de jeu «Première Ligue Promotion» puisse être lancée le 1er juillet 2012. Ainsi, au cours des deux dernières années, les nouveautés suivantes ont été introduites:

- Réduction de la Challenge League et création de la Première Ligue Promotion
- Réduction du nombre d'équipes en Première Ligue Classic
- Introduction de statut de non-amateur (professionnel) dans la Première Ligue
- Modification des critères de qualification de la Première Ligue pour la Coupe suisse
- Introduction d'un «trophy juniors» financièrement lucratif en Première Ligue Promotion
- Réglementation uniforme des indemnités de formation
- Nouvelle identité visuelle de la Première Ligue avec un nouveau logo

Un championnat passionnant

Même sans matches de promotion, le championnat 2012 est resté passionnant jusqu'au bout. Les sept promus en Première Ligue Promotion n'ont été connus qu'après la toute dernière journée du championnat. La décision concernant les quatre promus M21 a également été très disputée et passionnante et elle s'est fait attendre jusqu'à la fin du championnat. La saison transitoire est maintenant terminée. En juin 2013, les matches de promotion traditionnels et très appréciés pour la Première Ligue Classic auront à nouveau lieu.

Nouvelle catégorie de jeu et nouvelle identité visuelle

Le séminaire administratif traditionnel était organisé le 30 juin 2012 à Berne avec, pour la première fois, les clubs de la nouvelle Première Ligue Promotion. En présence de tous les 42 clubs de la Première Ligue Classic, des 16 clubs de Première Ligue Promotion, des membres d'honneur de la Première Ligue et des invités de marque, le nouveau logo et la nouvelle identité visuelle fraîche et moderne de la Première Ligue ont été dévoilés. Nous nous réjouissons de l'accueil très positif que les représentant(e)s des clubs et les invités ont réservé à cette nouvelle identité visuelle. Celle-ci souligne le dynamisme avec lequel la Première Ligue compte affronter l'avenir.

Championnat saison 2011/12

- Relégation de ChL en Première Ligue Promotion
 - SC Brühl
 - SR Delémont
 - FC Etoile Carouge
 - SC Kriens
 - FC Stade Nyonnais
- Promotion de Première Ligue en Première Ligue Promotion
 - FC Tuggen (Champion suisse de Première Ligue)
 - FC Bâle II (M21)
 - FC Breitenrain
 - FC Fribourg
 - BSC Old Boys Bâle
 - FC Schaffhouse
 - FC Sion II (M21)
 - FC St-Gall II (M21)
 - SC YF Juventus Zurich
 - FC Yverdon Sports
 - FC Zurich II (M21)
- Relégation en 2^e Ligue Inter
 - FC Baulmes
- Promotion de 2^e Ligue Inter
 - US Terre Sainte
 - FC Köniz
 - FC Black Stars Bâle
 - Zouge 94
 - FC Wettswil-Bonstetten
 - FC Kreuzlingen

Le Comité

Président	Kurt Zuppinger
Vice-président	Markus Hundsichler
	Marco Di Palma
Membres	Theodor Buob
	Romano Clavadetscher
	Bruno Tanner
	Christian Yerly

Chambre des mutations

En 2012, aucun cas de contestation d'indemnités n'a été soumis à la chambre des mutations de la Première Ligue. De nombreuses discussions par téléphone ont permis aux clubs de se mettre d'accord. Cet heureux développement montre que le règlement de la chambre des mutations est connu des clubs et respecté. Depuis peu, la chambre est également l'autorité de conciliation pour les différends sur les contrats de travail entre les clubs de la Première Ligue et leurs joueurs non amateurs.

Commission de recours

Au cours de la saison 2011/12, neuf recours ont été déposés dont quatre pour les premiers tours et quatre pour les matches retours.

Yverdon Sport FC

Recours du 31 août 2011, antisportivité grave contre joueur/spectateur (rejeté par décision du président).

FC Romandie SA

Recours de septembre 2011, antisportivité contre arbitre/arbitre-assistant, rejeté.

FC Baden

Recours du 21 octobre 2011, menaces contre arbitre/arbitre-assistant, partiellement confirmé (réduction de 5 à 3 suspensions).

FC Juventus

Recours du 11 novembre 2011, réclamations, rejeté.

GC Biaschesi

Recours du 18 mai 2012, voies de fait, partiellement confirmé (réduction de 4 à 3 suspensions).

FC Mendrisio-Stabio

Recours du 24 mai 2012, incident particulier après le match, partiellement confirmé (réduction de 4 à 3 suspensions).

FC Fribourg

Recours du 28 mai 2012, décision du président après retrait.

FC Monthey

Recours du 30 mai 2012, décision du président après retrait.

Ligue Amateur (LA)

Rétrospective

Pour ce qui concerne la Ligue Amateur, l'année 2012 est restée pleinement sous le signe de l'accompagnement et de l'application des conclusions issues du projet «soutien des clubs». Le rapport final établi à partir des résultats du vaste sondage de l'ASF réalisé auprès des clubs a été mis en ligne sur le site Internet de l'ASF.

Le soutien des clubs s'appuie sur trois piliers:

- «Davantage de bénévoles dans les clubs de football»: début du projet en mai 2012 avec des ateliers pour les clubs, soutenu par l'Université de Berne
- «Argumentaire en faveur du football de base»: s'appuie sur Internet, avec des faits relatifs au «Nous favorisons l'intégration» du football
- «Clubcorner.football.ch»: conduite des clubs par une seule source (informatique)

Comme le montre l'argumentaire en faveur du football de base,

- environ 200 000 enfants et jeunes sont membres d'un club de football suisse
- dans toute la Suisse, ce sont les clubs de football qui fournissent le travail d'intégration le plus significatif
- la somme moyenne de travail des entraîneurs et membres permanents bénévoles se monte à 21 heures par mois.

Ce sont là des chiffres et des faits desquels toutes les personnes concernées doivent être fières et qui motivent à travailler encore dans cette direction.

Conférences des présidents

A l'occasion de trois conférences, la Ligue Amateur pour les régions et le football de base a traité d'activités qui montrent la voie, entre autres:

- Le soutien aux clubs, avec le projet «Davantage de bénévoles dans les clubs de football»
- Intervention du FVRZ et de l'IFV: analyse de l'évolution du football des seniors et des vétérans
- Validation du règlement amendé sur la Coupe suisse des seniors et la Coupe suisse des vétérans, ainsi que de la modification des directives relatives aux modèles de groupement dans le football des seniors et des vétérans
- Directives de la commission pour les terrains de jeu dans le domaine du football de base: exposé de Ch. Moroge, président de la commission des terrains de jeu
- Sécurité et prévention dans le football de base: message du Président central de l'ASF à tous les clubs
- Vidéo publicitaire pour les arbitres: soutien au recrutement d'arbitres à travers la Ligue Amateur
- Projet «clubcorner.football.ch»: exposé de S. Aeschbacher, responsable TI de l'ASF
- Nouveau règlement pour la procédure contentieuse de la Ligue Amateur: exposé de A. Kessler, président de la commission de recours de la Ligue Amateur

Lors de la conférence d'été des présidents, les points suivants ont été débattus:

- Multiples modifications de règlement
- Recrutement d'arbitres
- Règlement sur l'indemnité de la chambre des mutations de la Ligue Amateur
- Soutien financier par l'ASF
- Problématique de la fusion des clubs dans le football de base

A l'automne 2012, les membres bénévoles et détenteurs de la décoration d'argent ont été invités à une rencontre amicale à Chiètres.

Groupes de travail

Dans six groupes de travail avec des représentants des associations régionales et du comité de la Ligue Amateur, les thèmes suivants ont été abordés:

- Soutien des clubs par l'ASF
- Révision du règlement disciplinaire de la Ligue Amateur
- Vérification des flux financiers de l'ASF
- Sécurité dans le football de base
- Uniformisation des sanctions pour manquement au fair-play
- Succession des clubs en faillite

Comité

Sur la période sous revue, le comité s'est réuni à douze reprises. Le thème central d'un atelier qui s'est tenu en février 2012 était la planification à court et moyen terme des effectifs. Il en est ressorti que les compétences spécialisées, l'esprit d'équipe et la personnalité, ainsi qu'une représentation équilibrée des régions et le bilinguisme sont des critères importants. Les autres sujets abordés étaient la planification financière, les éventuelles modifications du règlement et des statuts ou encore les critères d'attribution de titres honorifiques et de la décoration d'argent.

Perspectives et vision jusqu'en 2015

Soutenu par les 13 associations régionales, le comité de la Ligue Amateur oriente massivement son travail jusqu'en 2015 sur les tâches suivantes:

- L'accompagnement actif des activités relatives au football de base sur place, dans les associations régionales
- La préparation des modifications des statuts et règlements en vue de l'assemblée des délégués de la Ligue Amateur 2013
- Le soutien de l'application des trois piliers du projet «Soutien des clubs»
- La reprise des points de fair-play dans les classements du championnat de 2e Ligue interrégionale
- Le soutien du projet «Recherche, recrutement et fidélisation d'arbitres» pour le football de base
- La promotion de la visibilité du football de base (avec le soutien du service marketing de l'ASF et la création d'un nouveau logo)

Le comité

Président	Paul Krähenbühl, Rizenbach/ Kerzers
Vice-président	Fabio Locarnini, Monte Carasso
Membres	Meinrad Flury, Laufen Willy Frey, Schöffland Jacky Marcuard, Rolle Yvan Perroud, St. Julien-en-Genevois (F) Heinz Rähmi, Rüdlingen
Membre libre dans le comité central de l'ASF	Peter Hofstetter, Luzern
Conseiller juridique	Hansruedi Rohr, Brugg
Secrétaire	Ramon Zanchetto, Worb

Commissions de la Ligue Amateur

Commission de recours

Président: Avocat Alois Kessler, Schwytz
Vice-président: Me Michel Lachat, Mézières
Membres: Avv. Matteo Cavalli, Bellinzona; Lic. iur. Remy Butz, Olten;
Anne-Isabelle Jeandin-Potenza, Grand-Lancy; M^e Jean-Paul Mar-
clay, Vétroz; Lic. iur. Andreas Hagmann, Mosnang.

Avec la révision du règlement juridictionnel de la Ligue Amateur, le nombre de recours a nettement augmenté. Le règlement, qui sera une nouvelle fois remanié lors de la saison 2013/14, impose une contestation simple, à peu de frais, avant le recours. Les matches au niveau des associations doivent donc, en principe, être tranchés sur le terrain, et seulement dans des cas exceptionnels à la «table d'autorités judiciaires».

Chambre des mutations

Président par intérim: Kurt Egli, La Tour-de-Peilz
Vice-président: Urs Wyler, Gerlafingen
Vice-président par intérim: Kuno Cereda, Liesberg
Membres: Alain Grosjean, Cernier; Werner Jandl, Zurich; Joseph Rupen, Susten; Roland Stöckli, Birmensdorf; Werner Schmid, Rorschacherberg.

Le nouveau règlement de la chambre des mutations prévoit un âge maximal de 23 ans pour la demande d'indemnités de formation. Cette modification n'a pas induit d'augmentation significative du nombre de cas à traiter. En 2012, 63 dossiers ont été traités. Un dossier portant sur six mutations a été transmis au Tribunal arbitral du sport (TAS) après que le recours a été refusé. Une procédure gracieuse ayant été refusée, le dossier est porté devant les instances de droit civil, qui s'occupent des procédures de conciliation. Malgré ce cas particulier, le nouveau règlement est bien accueilli.

Commission de jeu

Président: Heinz Rähmi, Rüdlingen
Vice-président: Jacky Marcuard, Rolle
Conseiller juridique: Hansruedi Rohr, Brugg
Secrétaire: Ramon Zanchetto, Worb

Commissions et délégations de la Ligue Amateur au sein de l'ASF

Comité central

Président de section: Paul Krähenbühl, Rizenbach/Chiètres
Responsable du soutien de l'association: Peter Hofstetter, Lucerne

Conseil de l'association

Membres: Anselme Mabillard, Grimsuat; Bernard Sansonnens, Châtonnaye; Roland Stampfli, Balsthal; Notaire Jürg Widmer, Berne; Avv. Luca Zorzi, Bellinzona; Reinhard Zweifel, Warth TG

Tribunal de recours

Président: Avv. Nicolas Blanc, Lausanne
Vice-président: Avv. Patrick Bianco, Orselina
Membres: Porte-parole Adrian Augsburger, Uetzingen; RA Alois Kessler, Schwytz; M^e Denis Loertscher, Fribourg; Lic. iur. Jacques Antenen, Lutry; Lic. iur. Hansruedi Rohr, Brugg; Lic. iur. Hanspeter Constantin, Salquenen; Matthias Heim, Härkingen

Commission des finances

Membres: Bruno Bolliger, Dietikon; Aurèle Richard, Bramois

Commission des arbitres

Membre: Marcel Hug, Greifensee

Commission de contrôle et de discipline

Membres: Ulrich Huber, Wettswil; Notaire René Oeggerli, Scherzingen; Patrick Vogel, Emmenbrücke; Hugo Wasser, Buch AG

Commission pour les terrains de jeu

Président: Christian Moroge, Degersheim
Membres: Christian Haas, Sempach; Hanspeter Piller, Plaffeien

Ta **CLUB COLLECTION** exclusivement chez



www.athleticum.ch



CLUB COLLECTION
PLAY & FOOTBALL
SWITZERLAND!



licensed by



produced by



Finances

Dotée d'un budget supérieur à 45 millions de francs, l'Association Suisse de Football a une grande responsabilité financière vis-à-vis de ses membres. L'ASF consacre ses fonds à la réalisation d'un objectif spécifique, le développement du football dans le pays, en ciblant non seulement l'équipe nationale A, mais aussi les jeunes talents, le football féminin, le secteur arbitral et le football de base.





DES TRIBUNES COMBLES

Les supporters suisses célèbrent leurs internationaux et, en ce 12 octobre 2012, dans le Stade de Suisse à Berne, assistent à un nul 1:1 contre la Norvège.

Association Suisse de Football (ASF)

Rapport financier (1/2)

1. Aperçu général

L'exercice 2012 se termine avec un bénéfice d'environ CHF 40 000.–, pour un bénéfice budgété qui avoisine CHF 22 000.–. Il a heureusement été possible de renoncer à la dissolution partielle, prévue dans le budget, de la provision de CHF 1,325 millions constituée pour les projets à venir.

Le chiffre d'affaires total, incluant les comptes d'exploitation de l'ASF et les comptes de l'équipe nationale, s'élève à quelque CHF 45,5 millions (exercice précédent: CHF 39,4 millions). Cette progression est essentiellement due aux matches internationaux à domicile de l'équipe nationale A, qui ont rapporté davantage en 2012, ainsi qu'à la hausse des recettes TV.

Le calendrier des matches de qualification à l'UEFA EURO 2012™ a très fortement déséquilibré les charges et produits de 2010 et 2011.

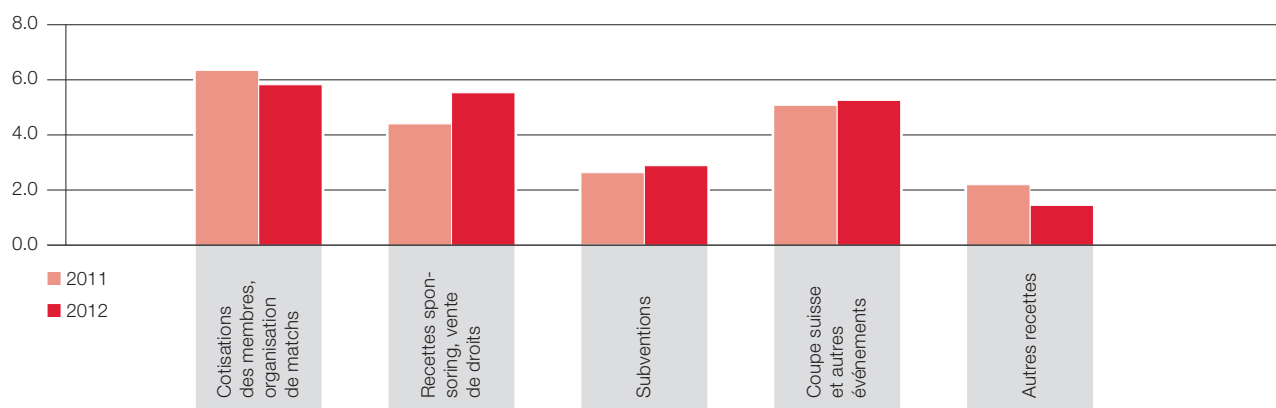
En 2010, les produits et charges directement liés aux matches de qualification avaient ainsi été délimités de manière neutre par la constitution d'une provision à court terme dans les passifs transitoires, à hauteur de CHF 3,04 millions, et dissous à nouveau de façon effective en 2011. Pour 2012, une procédure analogue de comptabilisation de la qualification à la Coupe du monde de la FIFA 2014™ aurait par conséquent nécessité d'inscrire à l'actif les charges à payer, ce qui aurait enfreint divers principes comptables. C'est pourquoi on a renoncé en 2012 à inscrire à l'actif les charges à payer nettes.

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres de l'Association Suisse de Football restent inchangés, à environ CHF 1,9 million, pour un total de bilan avoisinant CHF 29,1 millions. En droit commercial, cela correspond à un ratio de fonds propres de l'ordre de 6,6 % (exercice précédent: 6,4 %).

2. Compte de résultat

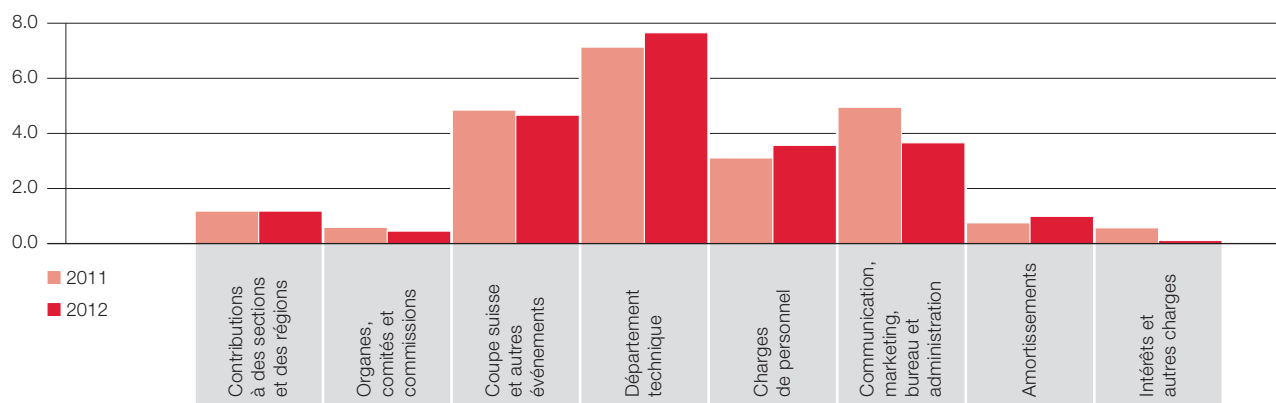
Les produits des comptes d'exploitation de l'ASF restent inchangés par rapport à l'exercice précédent, à 21 millions CHF, et se décomposent comme suit:

Produits des comptes d'exploitation de l'ASF, en millions CHF



Les charges des comptes d'exploitation de l'ASF avoisinent 22,3 millions CHF et se décomposent comme suit:

Charges des comptes d'exploitation de l'ASF, en millions CHF



Rapport financier (2/2)

L'augmentation des coûts du Département technique provient principalement de l'intégration complète, au 1^{er} janvier 2012, des arbitres de la SFL (Swiss Football League) dans le ressort arbitrage du département technique. En 2012, les indemnités ont totalisé approximativement CHF 1,9 million, et ce coût a été imputé à la SFL. Sur l'exercice précédent, d'autre part, des dépenses liées à divers projets, à hauteur d'environ CHF 1,1 million, généralement affectées au capital du fonds, ont été débitées des comptes d'exploitation courants 2011, pour des raisons afférentes à l'élaboration du bilan.

Comme pour les années précédentes, les immobilisations corporelles ont donné lieu aux amortissements fiscaux les plus élevés possibles.

Le compte de l'équipe nationale clôture, tel que prévu dans le budget, avec un bénéfice d'environ CHF 2,6 millions. Conformément à l'accord en vigueur, 50 % de ce bénéfice sont transférés à la Swiss Football League.

3. Bilan au 31 décembre 2012

Le montant des liquidités et des dettes à court terme à la date de la clôture continue de rester amplement suffisant pour couvrir les engagements à court terme. Sur l'exercice, quelque CHF 1 million nets ont été investis dans des Floating Rate Notes (obligations à taux variable) à moyen terme, libellées en CHF. Parallèlement, divers fonds de placement de la caisse d'aide intégrée de l'ASF ont été cédés, le produit (CHF 0,5 million) a été investi dans un compte Cash Invest de Credit Suisse et inscrit au bilan au titre des liquidités.

4. Budget 2013

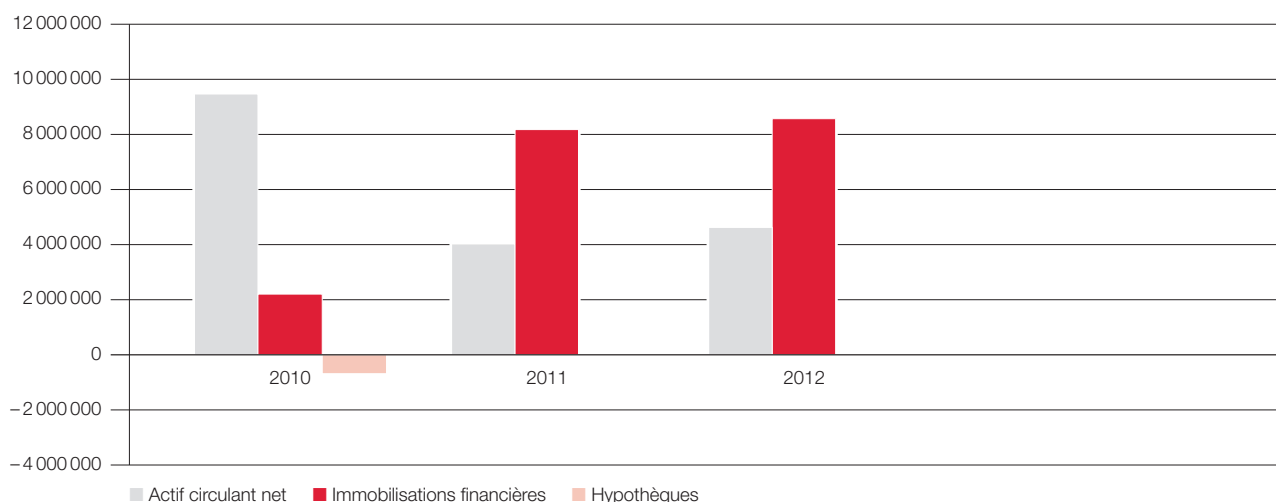
Le budget 2013 prévoit un bilan équilibré. Cependant, pour la première fois, la participation budgétée de la SFL au résultat du compte de l'équipe nationale a dû être réduite, conformément au nouvel accord conclu avec la SFL, afin de permettre un résultat global équilibré.

5. Considérations finales

La situation financière de l'Association Suisse de Football au 31.12.2012 reste très solide et saine.

Les recettes demeurent néanmoins fortement tributaires du succès sportif de l'équipe nationale A. Seul un succès durable, c'est-à-dire des qualifications régulières au championnat d'Europe et à la Coupe du monde, permettra de continuer à réinvestir des sommes considérables dans le football suisse et ce, dans de nombreux domaines et à différents niveaux.

Bilan au 31 décembre 2012 en CHF



Tant les immobilisations corporelles que différents postes du passif incluent d'importantes réserves latentes.

Berne, le 21 mars 2013

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association suisse de football comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2012.

Responsabilité du comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG

Philip Klopfenstein
*Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)*

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé

Compte annuel 2012 (1/3)

Bilan

Actifs	31.12.2011	%	31.12.2012	%
Actifs circulants	16 623 432	57%	15 829 433	54%
Liquidités	11 674 195	40%	11 398 137	39%
Créances envers des tiers	2 393 958	8%	2 302 507	8%
Créances envers des proches	1 108 860	4%	1 450 847	5%
Autres créances	33 269	0%	27 134	0%
Actifs transitoires	650 580	2%	120 890	0%
Actifs transitoires envers des proches	762 571	3%	529 917	2%
Immobilisations	12 746 505	43%	13 252 413	46%
Immobilisations corporelles meubles	445 002	2%	695 002	2%
Maison du football suisse	4 200 000	14%	3 906 000	13%
Immobilisations financières	7 701 503	26%	8 251 411	28%
Immobilisations financières envers des proches	400 000	1%	400 000	1%
Total de l'actif	29 369 937	100%	29 081 846	100%
Passifs				
Capitaux externes à court terme	12 598 249	43%	11 199 074	39%
Dettes envers des tiers	607 504	2%	832 319	3%
Dettes envers des proches	2 658 420	9%	797 625	3%
Autres dettes	480 107	2%	580 750	2%
Passifs transitoires	7 036 412	24%	5 974 797	21%
Passifs transitoires envers des proches	1 815 806	6%	3 013 583	10%
Capitaux externes à long terme	11 572 400	39%	11 572 400	40%
Hypothèques de proches	11 572 400	39%	11 572 400	40%
Capital du fonds	3 324 286	11%	4 395 428	15%
Fonds affectés financés par des tiers	2 554 071	9%	3 679 984	13%
Fonds de formation	770 215	3%	715 444	2%
Capital de l'Association	1 875 002	6%	1 914 945	7%
Capital de l'Association	1 675 194	6%	1 875 002	6%
Bénéfice de l'exercice	199 809	1%	39 944	0%
Total des passifs	29 369 937	100%	29 081 846	100%

Compte des résultats et budgets

	2011	Budget 2012	2012	Différences	Budget 2013
Produits d'exploitation ASF	20 909 203	21 035 567	21 038 325	2 758	19 664 025
Cotisations des membres	5 587 609	5 480 000	5 123 640	-356 360	5 400 800
Recettes organisation matches	845 277	835 000	813 737	-21 263	646 215
Recettes issues du sponsoring et de la vente de droits	4 393 344	5 273 972	5 381 716	107 744	5 297 065
Autres événements	5 254 509	5 210 000	5 439 375	229 375	4 025 000
Contribution Sport-Toto	1 744 083	1 745 000	1 800 129	55 129	1 800 000
Autres subventions	798 291	792 000	861 770	69 770	862 000
Autres recettes	1 895 300	1 415 300	1 250 286	-165 014	1 353 650
Recettes provenant de tiers	105 245	105 295	105 328	33	105 295
Produit financier	211 766	179 000	262 344	83 344	174 000
Bénéfice exceptionnel/hors période	73 780	0	0	0	0
Charges d'exploitation ASF	23 375 045	23 596 352	22 330 030	1 266 321	22 300 255
Contributions à des sections et à des associations régionales	1 207 797	1 222 500	1 199 452	23 048	1 128 819
Organes, comités et commissions	516 684	467 900	438 762	29 139	500 190
Autres événements	4 838 523	4 888 200	4 742 470	145 730	4 285 000
Département technique	7 246 360	8 142 750	7 743 859	398 891	8 831 590
Charges de personnel	3 275 660	3 610 000	3 584 133	25 867	3 197 684
Médias/communication, marketing, frais de billetterie pour matches à l'étranger, sécurité, frais de bureau et de gestion, TI, frais de véhicules, frais immobiliers et impôts	4 885 486	4 313 752	3 600 064	713 689	3 297 472
Amortissements	765 367	924 750	987 382	-62 632	1 033 000
Charges financières	92 426	0	11 109	-11 109	0
Autres charges	546 743	26 500	22 799	3 701	26 500
Résultat comptes d'exploitation ASF	-2 465 842	-2 560 785	-1 291 705	1 269 079	-2 636 230
Produits comptes de l'équipe nationale	18 446 720	25 113 830	24 646 334	-467 497	25 812 288
Vente droits TV	5 050 000	7 250 000	7 000 758	-249 242	7 463 600
Vente de droits commerciaux/ Contrats d'équipementiers	10 101 731	10 116 163	10 020 287	-95 877	11 301 688
Recettes matches internationaux A-NM et M21-NM	1 388 127	6 410 000	5 707 740	-702 260	5 270 000
Subventions	1 449 799	1 087 667	1 385 972	298 305	1 352 000
Autres recettes	308 095	250 000	257 904	7 904	425 000
Recettes exceptionnelles/hors période	148 968	0	273 672	273 672	0
Charges comptes de l'équipe nationale	19 195 419	22 597 625	21 983 035	614 590	21 859 022
Marketing dont frais de réalisation et livraison des droits	1 087 281	2 523 000	3 155 477	-632 477	3 140 897
Achats de matériel auprès des sponsors techniques	3 118 255	1 085 000	1 083 791	1 209	1 250 000
Charges matches internationaux équipe nation. A et M21	3 542 889	8 335 000	7 119 305	1 215 695	6 090 000
Primes aux joueurs de l'équipe nationale et aux entraîneurs	2 493 668	1 853 000	2 206 703	-353 703	2 114 495
Frais de personnel	6 329 822	6 125 000	6 044 374	80 626	6 562 000
Frais de gestion	878 467	952 000	876 602	75 398	922 200
Matches internationaux équipe nationale M20 à M15 et sélections régionales	1 745 036	1 724 625	1 496 783	227 842	1 779 430
Résultat comptes de l'équipe nationale	-748 699	2 516 205	2 663 298	147 093	3 953 266
Part SFL (si résultat ASF positif)	374 350	1 258 103	1 331 649	73 546	1 317 036
Création (-) / dissolution (+) provision à court terme pour période de qualification de deux ans à l'UEFA EURO 2012™	3 040 000	0	0	0	0
Dissolution de la provision pour projets à venir	0	1 325 000	0	-1 325 000	0
Bénéfice de l'exercice	199 809	22 318	39 944	17 626	0

Annexes aux comptes annuels 2012

Raison sociale, forme juridique, siège

Association Suisse de Football

L'Association Suisse de Football est une association au sens de l'article 60 ff. du Code civil suisse.

Le siège de l'Association Suisse de Football est situé à Muri près de Berne.

Garanties

L'Association Suisse de Football n'a accordé aucune garantie, ni durant l'année couverte par le présent rapport, ni pendant l'année précédente.

Obligations de garantie

L'Association Suisse de Football n'a engagé aucune obligation de garantie, ni durant l'année couverte par le présent rapport, ni pendant l'année précédente.

Droits de gage envers des tiers

L'Association Suisse de Football n'a constitué aucun droit de gage envers des tiers, ni durant l'année couverte par le présent rapport, ni pendant l'année précédente.

Limitation de la propriété pour la garantie des engagements de l'Association

Il reste un contrat-cadre de prêt, sécurisé par un gage immobilier, de 2 millions CHF, auprès du Credit Suisse, pouvant être utilisé comme un crédit en compte courant ou sous forme d'avances fixes. Pour la sécurisation, les garanties suivantes ont été placées:

Cédules hypothécaires en 1^{er} rang de 3 millions CHF, à concurrence de rang de 11,5 millions CHF sur le bien foncier sis Worbstrasse 48, 3074 Muri (BE), registre foncier n° 3205 inclus 48/172 copropriété, registre foncier n° 3206 de Muri (BE).

	31.12.2011 en CHF	31.12.2012 en CHF
Hypothèques	0	0
Valeur foncière du bien immobilier hypothéqué	4 200 000	3 906 000
Valeur d'assurance du bien immobilier	12 407 000	12 407 000
Valeur d'assurance des biens mobiliers	4 511 415	4 511 415

Engagements de leasing

Il n'existe aucun engagement de leasing issu de contrats de financier leasing. Les véhicules de service de l'Association Suisse de Football sont généralement loués pour une durée de leasing d'un an ou deux ans ou ils sont gratuitement mis à disposition par un partenaire/sponsor.

Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31.12.2012, le compte courant de l'Association Suisse de Football auprès de la fondation BVG affiche un solde de CHF 280 869.96 en faveur de l'ASF. Au 31.12.2011 le solde ressortait à CHF 1 314 042 en faveur de la fondation BVG.

Participations substantielles

Il n'existe aucune participation substantielle, ni durant l'année couverte par le présent rapport, ni pendant l'année précédente.

Autres dettes non inscrites au bilan

Au 31.12.2012 et au 31.12.2011, il n'existe ni des dettes irrévocables issues d'accords non assujettis au passif, ni d'autres obligations de livraison et/ou d'achat.

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Depuis la clôture du bilan au 31.12.2012, aucun événement pouvant influencer négativement sur les comptes annuels ne s'est produit.

Evaluation des risques

Lors de sa réunion du 21 septembre 2012, le comité central a procédé à une nouvelle évaluation des risques.

Dissolution des réserves latentes

Sur l'exercice couvert par les présents comptes, des réserves latentes ont été dissoutes (compte non tenu des impôts différés) à hauteur d'environ CHF 181 000.-. Sur l'exercice précédent, CHF 261 000.- avaient été dissous.

Continuité

Le calendrier des matches de qualification à l'UEFA EURO 2012™ a très fortement déséquilibré les charges et produits de 2010 et 2011. En 2010, les produits et charges directement liés aux matches de qualification avaient ainsi été délimités de manière neutre grâce à une provision à court terme dans les passifs transitoires, à hauteur de CHF 3,04 millions, et dissous à nouveau de façon effective en 2011. Pour 2012, une procédure analogue de comptabilisation de la qualification à la Coupe du monde de la FIFA 2014™ aurait nécessité d'inscrire à l'actif les charges à payer, ce qui aurait enfreint divers principes comptables et de présentation des comptes. C'est pourquoi on a renoncé en 2012 à inscrire à l'actif les charges à payer nettes.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision se décomposent comme suit:

	2011 en CHF	2012 en CHF
Révision (audit des comptes annuels statutaires ainsi que des comptes annuels selon la comptabilité GAAP Swiss Sport ou Swiss GAAP RPC)	25 000	25 000
Autres prestations (audit de l'utilisation des fonds provenant du Programme d'assistance financière de la FIFA)	1 850	1 850

Monsieur le Président, Messieurs,

Dans l'exercice des devoirs qui nous sont conférés par les statuts de l'ASF et conformément au règlement administratif de la commission des finances de l'ASF, nous avons vérifié le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat y afférent pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, ainsi que l'annexe.

Pour nos contrôles, nous nous sommes principalement appuyés sur les rapports d'audit rédigés par la société Ernst & Young SA, Berne, qui les avait établis en tant que commissaire aux comptes professionnel. Les collaboratrices et collaborateurs responsables de l'administration de l'ASF se sont également tenus à notre disposition afin de nous épauler.

En nous appuyant sur les rapports établis par Ernst & Young SA, Berne, et conformément aux statuts de l'ASF, nous confirmons que

- Le bilan ainsi que le compte de résultat sont conformes à la comptabilité;
- La comptabilité est tenue correctement;
- La présentation de la situation patrimoniale et du résultat d'exploitation est conforme aux principes légaux d'évaluation et aux dispositions des statuts.

A la suite du travail de vérification supplémentaire effectué par notre commission, nous pouvons confirmer les déclarations susmentionnées. Tous les écarts importants par rapport au budget ont pu être expliqués et justifiés de façon satisfaisante. Nous rappelons qu'il n'a pas été procédé à un examen exhaustif de la comptabilité. Concernant le compte de résultat, la démarche a été principalement analytique, avec examen des variations notables par rapport à l'exercice précédent et étude détaillée des postes clés.

Sur la base de nos constatations, nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

Procédures de vérification complémentaires

La caisse d'entraide de l'ASF est intégrée dans les comptes annuels de l'ASF. Le bilan et le compte de résultat de la caisse d'entraide sont présentés dans des comptes distincts. Les comptes annuels internes 2012 établis sur cette base ont été soumis à une analyse supplémentaire par nos soins. Les écarts par rapport à l'exercice précédent ont été justifiés. L'excédent de charges de 9 757 CHF a été compensé par une dissolution partielle de passifs transitoires qui n'étaient plus nécessaires pour l'exploitation.

Aux fins d'une plus grande transparence et dans le but de communiquer des informations à la Swiss Olympic Association, des comptes associatifs ont en outre été établis conformément aux principes Swiss GAAP RPC et certifiés par Ernst & Young SA dans un rapport distinct. Selon l'évaluation des commissaires aux comptes, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la législation suisse et aux statuts, ainsi qu'aux principes Swiss GAAP RPC. Sur la base de nos contrôles, nous pouvons confirmer les constatations du cabinet Ernst & Young. Les variations par rapport aux comptes annuels en bonne et due forme et les différents critères d'évaluation ont pu être documentés de façon adéquate.

Berne, le 21 mars 2013

Membres de la commission des finances chargés de la révision:

A. Richard	B. Schnider
M. Oehrli	B. Bolliger
M. Beuchat	P.-H. Gendroz

Le Président de la commission des finances de l'ASF

Beat Schnider

Swiss Football League (SFL)

Rapport financier (1/3)

Au nom du Comité et à l'attention de l'Assemblée générale du 16 novembre 2012, voici les comptes d'exploitation ordinaire et extraordinaire, le bilan au 30 juin 2012, les décomptes relatifs aux fonds de formation, de l'équipe nationale, pour la remise en état des terrains de jeu et de la sécurité pour la saison 2011/12 ainsi que les budgets pour la saison 2012/13.

1. Compte d'exploitation ordinaire

Avec des recettes de CHF 17 597 340.– et des dépenses de CHF 17 594 076.–, le compte d'exploitation ordinaire de la saison 2011/12 présente un excédent de recettes de CHF 3264.–. Les recettes et les dépenses effectives se situent à environ CHF 245 000.– au-dessous du budget établi. L'écart par rapport au budget, respectivement le chiffre d'affaires moins élevé est dû surtout aux déductions effectuées par les partenaires télévision qui, selon contrat et suite à la faillite de NE Xamax, ont dû verser des indemnités plus basses. Les rentrées plus élevées provenant des amendes ont en partie compensé ce moins-perçu. Du fait de la politique des intérêts très bas dans toute l'Europe, les recettes du portefeuille titres se situent dans la même fourchette que l'an passé. Grâce à une gestion rigoureuse des coûts, il a néanmoins été possible de présenter un compte équilibré. Du fait de la non-qualification de l'équipe nationale pour l'UEFA EURO 2012™, aucune indemnité supplémentaire (non budgétée) n'a pu être versée aux clubs.

Les charges relatives au personnel se situent dans le cadre du budget.

Les charges concernant les commissions, les conférences et les conseils s'élèvent à un montant de CHF 1 169 344.– et se situent nettement en dessus du budget (CHF 958 000.–). Cet écart est surtout dû à la position Travaux juridiques et est lié aux diverses procédures du FC Sion et à la faillite de NE Xamax. Du fait de ces importants problèmes, les coûts de différentes commissions (Commission de discipline et Tribunal de recours) ainsi que le nombre des séances du comité ont été nettement au-dessus de la moyenne. La saison 2011/12 restera dans les mémoires à cause de ces événements négatifs.

Les charges relatives aux assurances et aux redevances se situent à environ 10 pour cent en-dessous du budget du fait de primes d'assurances moins élevées.

Avec CHF 193 060.–, la position bureau et administration a clôturé mieux que prévu. La nouvelle structure d'organisation permet à la SFL de traiter certaines affaires de façon compétente et définitive avec le personnel de la SFL, et donc avec un net avantage au niveau des coûts.

Les charges relatives au domaine marketing, presse et RP ont légèrement dépassé le montant budgété suite aux coûts plus élevés de la Nuit du football suisse.

Les charges liées aux bandes tournantes (CHF 2 529 983.–), en grande partie indemnité aux clubs, sont CHF 120 000.– en dessous du budget, ce qui est à mettre sur le compte des versements réduits suite à la faillite de NE Xamax.

Les indemnités résultant des droits d'auteur (CHF 11 410 354.–) comprennent dans le cadre du budget les primes fixes et les primes de classement en faveur des clubs. De plus, les dépenses de la SFL en relation avec la production des transmissions TV en direct de la Challenge League (ChL) sont comptabilisées sous cette position (CHF 138 000.–). Les dépenses directes pour les arbitres (tous les coûts sauf ceux concernant la formation) sont également comptabilisées sous cette position globale qui regroupe également les paiements de solidarité de l'UEFA Champions League (CHF 925 742.–).

Des indemnités extraordinaires d'un total de CHF 228 300.– ont été versées aux clubs de la ChL en guise de dédommagement pour les transmissions en direct à la TV.

Il ressort de l'activité ordinaire de la ligue un excédent de recettes de CHF 3264.–. Le comité propose à l'Assemblée générale de reporter cet excédent de recettes sur le capital.

2. Compte d'exploitation extraordinaire

Avec des dépenses de CHF 5 676 741.–, le compte d'exploitation extraordinaire se situe à environ CHF 252 000.– en dessous du budget.

Le prélèvement sur le Fonds de formation nécessaire pour équilibrer ce compte s'élève à CHF 2 893 598.–. Les écarts par rapport au budget concernent surtout les «dédommagements aux clubs de ChL pour l'alignement de joueurs M21».

3. Bilan

Avec des actifs de CHF 11 637 127.– et des passifs de CHF 11 042 751.–, le capital propre de la SFL s'établit à CHF 594 376.– au 30 juin 2012. L'évolution des fonds propres se présente comme suit:

Capital au 1.7.2011	CHF	591 113.61
Gain selon le compte d'exploitation ordinaire	CHF	3262.94
Capital au 30.6.2012	CHF	594 376.55

Les débiteurs se composent de diverses prétentions en relation avec l'exploitation des bandes tournantes et des prestations dans le domaine TV/marketing. Position principale: le dernier versement dans le cadre du contrat TV de Cinetrade effectué entre-temps (CHF 1 134 000.–).

Le portefeuille titres est, comme jusqu'alors, géré par le Credit Suisse. A la date du bilan au 30 juin 2012, la valeur du dépôt prise en compte au cours du jour se situait en dessous de la valeur comptable. La différence est couverte par la provision existante pour correction de valeur sur titres de CHF 300 000.–.

Le solde du Fonds de l'équipe nationale s'élève à CHF 2 335 248.–, celui du Fonds de formation à CHF 2 568 879.–. Ces positions font l'objet d'une explication dans le commentaire concerné.

Les passifs transitoires d'un montant total de CHF 2 193 209.– comprennent les positions principales suivantes:

- Versement préalable du Sport-Toto/Swisslos pour la période du 1.7.–31.12.2012, soit CHF 1 467 580.–.
- Délimitation des frais pour la Nuit du football suisse, soit CHF 110 000.–
- Délimitation pour des versements en suspens du label, soit CHF 109 058.–.

4. Fonds de formation

Les contributions de formation de CHF 1 414 750.– se situent à raison de CHF 164 000.– au-dessus du budget pour l'exercice sous rapport ce qui est dû à une activité de transfert très dynamique suite à l'introduction de la ligue à dix en ChL. Compte tenu du transfert de l'excédent du Fonds pour la remise en état des terrains de jeu et de la part du montant de solidarité de l'UEFA Champions League, le total des recettes s'élève à CHF 1 936 834.–. Aucun versement du Fonds de l'équipe nationale n'a pu être effectué sachant que l'exercice comptable 2011 du compte de l'équipe nationale a été négatif. Après déduction du versement de CHF 2 893 598.– au compte d'exploitation extraordinaire, le Fonds de formation dispose de CHF 2 568 879.– au 30 juin 2012.

Par rapport au budget, le Fonds de formation a été alimenté avec un montant de CHF 500 000.–, dans le sens de la constitution d'une réserve supplémentaire. Cela permet à la SFL de garantir l'alimentation du compte d'exploitation extraordinaire pour la saison prochaine.

Pour la saison 2012/13, des recettes provenant des contributions de formation d'un montant de CHF 1 200 000.– sont attendues pour la saison 2012/13. Grâce au versement du montant budgété de CHF 629 000.– provenant du compte 2012 de l'équipe nationale, le solde du Fonds devrait rester pratiquement le même au 30.6.2013. Le solde du Fonds budgété à CHF 2 609 079.– au 30.6.2013 devrait permettre à la SFL de continuer à garantir aux clubs une partie des fonds nécessaires à la formation selon la catégorie du label.

5. Fonds de l'équipe nationale

La SFL est associée à raison de 50 pour cent aux résultats financiers de l'équipe nationale. Pour l'année 2011/12 et pour la première fois depuis longtemps, la SFL n'a pu comptabiliser aucune rentrée, ce qui était également budgété sachant que la part de déficit de la SFL sur le compte 2011 s'élevait à CHF 374 349.–. Ce résultat est surtout dû à la non-qualification de l'équipe nationale pour le tour final de l'UEFA EURO 2012™.

Les indemnités versées aux clubs mettant des joueurs à disposition ont été légèrement en-deçà du budget sachant que de nombreux joueurs de l'équipe nationale sont engagés dans des clubs étrangers. Du fait de l'absence de recettes, aucun versement n'a pu être fait au Fonds de formation et aux clubs. Le solde s'élève à CHF 2 335 248.– au 30.6.2012.

Pour la saison 2012/13, la SFL prévoit une part de recettes de CHF 1 258 000.– sur le compte ordinaire de l'équipe nationale pour la période allant jusqu'au 31.12.2012. Ainsi, le Fonds de formation pourra être alimenté avec un montant de CHF 629 000.– pour l'exercice 2012/13. La décision relative à l'utilisation de la deuxième moitié du montant est de la compétence du comité.

Le solde du Fonds de l'équipe nationale est budgété à CHF 2 085 248.– au 30.6.2013. Cette évolution du compte démontre clairement dans quelle mesure la SFL est tributaire des succès (financiers) de l'équipe nationale.

6. Fonds de remise en état des terrains de jeu

Ce Fonds sert principalement à indemniser les clubs qui doivent déblayer leur terrain de la neige en hiver. Ce Fonds est alimenté par le Sport-Toto. En raison des conditions normales de l'hiver, aucune dépense extraordinaire n'a été nécessaire. Le Fonds de formation a donc pu être alimenté avec un montant de CHF 592 17.–. Le solde du Fonds reste inchangé et se monte à CHF 150 000.–. Il fait l'objet d'une attribution d'intérêts à charge du compte d'exploitation ordinaire.

7. Fonds de sécurité

La sécurité dans les stades continuera à occuper la Swiss Football League. Durant la saison écoulée, et à l'exception des coûts effectifs de la commission de sécurité, toutes les dépenses ont été mises à la charge du Fonds de sécurité. L'alimentation de ce fonds se fait à charge du compte d'exploitation ordinaire par l'affectation d'une partie des recettes provenant des amendes. Pour couvrir les dépenses imprévues et pour financer de nouveaux projets, un montant de CHF 400 000.– provenant des recettes des amendes a été attribué au Fonds de sécurité. Les charges pour la sécurité et le domaine des fans budgétées à CHF 386 065.– sont restées en-dessus du budget à raison de CHF 100 000.–. De ce fait, le Fonds présente un solde positif de CHF 294 740.– au 30.6.2012.

8. Budget

Pour diverses raisons, le budget de la saison 2012/13 a été remodelé et un nouveau plan des comptes a été établi.

Le budget du compte d'exploitation ordinaire 2012/13 prévoit, avec des recettes de CHF 25 678 000.– et des dépenses de CHF 25 673 000.–, un bénéfice de CHF 5 000.–. Au niveau des recettes, la SFL peut compter avec un montant fixe de CHF 24 000 000.–.

Rapport financier (3/3)

provenant des nouveaux contrats TV et marketing avec Cinetrade et InfrontRingier. Les autres recettes de CHF 1 673 000.– se composent entre autres de la vente des droits TV internationaux, soit CHF 400 000.–, des cotisations annuelles des clubs, de la contribution UEFA pour la procédure d'octroi des licences, de la contribution de la LFV respectivement du FC Vaduz ainsi que des amendes.

Désormais, toutes les charges relatives au personnel seront réunies sous une position avec un montant budgété de CHF 1 609 000.–. Au cours des années précédentes, les charges étaient réparties sous diverses positions. De plus, et afin d'assurer la mise en œuvre des nouveaux contrats TV/marketing par le personnel de la ligue, des emplois à raison de 150 pour cent ont été budgétés.

Les charges pour les commissions, conférences et conseils sont réduites et représentent CHF 785 000.– suite au déplacement des coûts du personnel (voir plus haut) et de charges qui seront désormais présentées séparément sous «Frais de compétition» et «Travaux juridiques», positions nouvellement intégrées dans le plan comptable.

Les positions «Assurances et taxes» ainsi que «Cadeaux et représentation» du compte d'exploitation ont été budgétées dans le cadre des montants des années précédentes. Comme cela est signalé plus haut, les domaines «Frais de compétition» avec un budget de CHF 635 000.–, incluant la nouvelle convention avec la Première Ligue et portant sur un montant de CHF 500 000.–, ainsi que «Travaux juridiques» avec un montant de CHF 100 000.– sont présentés séparément. La position «Bureau et administration» est réduite suite au déplacement des coûts de procès et de recours ainsi que des coûts de personnel pour la comptabilité et elle est désormais budgétée à CHF 178 000.–.

La position «Coûts d'arbitrage» reste une position importante au niveau des dépenses. Dans le cadre d'une nouvelle convention, la ligue verse à l'ASF les coûts effectifs de ce domaine, et le plafond des dépenses a été fixé à CHF 2 000 000.–.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des nouveaux contrats TV et marketing, les charges «Dépenses Marketing, Média, PR» figurent au budget avec un montant de CHF 2 558 000.– (CHF 520 000.– l'année précédente) sachant qu'ici ce sont les coûts pour la mise en place envisagée d'une archive estimée à CHF 450 000.–, la production des images TV pour la ChL à CHF 400 000.–, la réalisation du branding, l'exploitation des supports publicitaires RSL et ChL, l'hospitality et la communication d'environ CHF 1,5 million ainsi que le poste «Événement» avec un montant budgété de CHF 200 000.– qui se répercutent sur cette position.

La position «Indemnités bandes tournantes» disparaît sachant que ces droits sont compris dans le paquet «Indemnité d'après la valeur commerciale/médiatique RSL».

La distribution des «Indemnités droits d'auteurs» d'un montant de CHF 17 200 000.– est particulièrement réjouissante pour les clubs. Par rapport à l'année précédente, les clubs de RSL reçoivent une prime fixe augmentée de CHF 3 400 000.–, soit un total de CHF 7 000 000.–. La prime fixe pour les clubs de ChL passe de CHF 1 200 000.– (alors pour 16 clubs) à CHF 2 000 000.– (désormais pour 10 clubs).

Désormais les clubs de RSL bénéficient d'une Indemnité d'après la valeur commerciale/médiatique d'un montant de CHF 3 500 000.–. L'indemnité pour les clubs de ChL pour les prestations publicitaires lors des matches TV en direct a été fixée à CHF 800 000.–.

Les primes de classement pour les clubs de RSL ont été réduites à CHF 3 000 000.– du fait de la hausse des primes fixes. Afin de promouvoir la professionnalisation au sein de la ChL, le comité a fixé une «Indemnité selon exigences techniques» d'un montant de CHF 500 000.–. Ainsi un club peut recevoir jusqu'à CHF 50 000.– pour autant qu'il remplisse tous les critères requis.

Afin que le budget puisse être respecté, il est très important que tous les clubs remplissent leurs engagements contractuels envers les partenaires TV et marketing. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de verser les indemnités citées plus haut.

Pour la réalisation de projets spécifiques ou pour le versement d'éventuelles indemnités supplémentaires aux clubs, le comité a prévu un montant de CHF 235 000.–.

On peut constater dans le budget du compte d'exploitation extraordinaire 2012/13 qu'un montant de CHF 4 550 000.– est prévu pour les indemnités relatives au label de formation des clubs, ce qui représente une augmentation de CHF 1 000 000.– par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation a été décidée dans le cadre du nouveau projet Foiteco. La généreuse subvention accordée par la Société du Sport-Toto s'élève à CHF 2 650 000.–. La SFL a pu reconduire ce contrat pour trois ans, ce qui permet à la ligue de pouvoir continuer à l'avenir à soutenir la promotion des espoirs dans le même cadre que jusqu'alors. Le montant provenant du Fonds de formation destiné à assurer un compte équilibré s'élève à CHF 2 260 000.–. Désormais, les recettes et les redistributions aux clubs provenant du Fonds de solidarité UEFA Champions League de CHF 842 400.– seront comptabilisées dans ce compte. La rétrocession des coûts d'arbitres pour les M21 en faveur des clubs de SFL est budgétée à CHF 170 000.–.

La situation financière de la SFL est saine. Grâce aux nouveaux contrats TV et marketing, les recettes sont assurées pour les cinq prochaines années. Afin de répondre à toutes les attentes, la SFL se doit d'élargir ses offres dans son rôle de prestataire de services pour ses clubs, sans que les coûts augmentent de façon exagérée. L'objectif principal consiste encore et toujours à mettre la plus grande partie des recettes à disposition des clubs afin qu'ils puissent continuer à s'imposer dans un environnement sportif et économique difficile. Quoi qu'il en soit, les conditions pour un avenir solide de la Swiss Football League sont désormais réalisées.

Compte d'exploitation ordinaire avec budget (1/3)

	Comptes 2010/11	Budget 2011/12	Comptes 2011/12	Budget 2012/13
Recettes	19 370 164	17 843 156	17 597 340	25 678 000
Cotisations	225 320	225 000	225 300	190 000
Cotisations des clubs	180 000	180 000	180 000	150 000
Rétrocessions sur la redevance ASF	45 320	45 000	45 300	40 000
Emoluments	354 090	200 000	457 020	110 000
Amendes	754 090	600 000	857 020	510 000
Report dans le fonds sécurité	-400 000	-400 000	-400 000	-400 000
Répartitions	208 150	210 000	201 665	188 000
Taxes administratives	62 720	65 000	60 040	48 000
Indemnité Sport-Toto pour la compétition	135 000	135 000	135 000	135 000
Ristourne ASF	10 430	10 000	6 625	5 000
Recettes diverses	18 582 604	17 208 156	16 713 355	25 190 000
Recettes de titres	74 505	150 000	97 703	100 000
Correction de valeur sur titre	0	0	0	0
Droits d'auteur TV et marketing	16 200 000	14 850 000	14 200 000	24 000 000
Droits d'auteur/Bonus TV compétitions UEFA	200 000	200 000	300 000	0
Solidarité UEFA Champions League	1 018 308	903 156	925 735	0
Licences UEFA, contribution UEFA	301 464	300 000	284 954	300 000
Taxe de participation FC Vaduz/LFV	216 724	175 000	220 427	260 000
Autres recettes	164 186	130 000	185 887	130 000
TV ChL	114 000	0	0	0
Droits TV internationaux	293 417	300 000	298 650	400 000
Dissolution réserve bandes tournantes	0	200 000	200 000	0
Dépenses	19 361 647	17 839 156	17 594 076	25 673 000
Frais de personnel	1 105 095	1 156 000	1 178 618	1 609 000
Salaires	812 001	830 000	859 303	1 250 000
Travaux de tiers	2 590	10 000	4 974	10 000
Indemnités de frais	100 848	120 000	127 247	140 000
AVS, CCF + ACh	77 046	80 000	77 165	85 000
Assurances du personnel	19 116	20 000	20 997	23 000
Caisse de retraite	86 087	90 000	86 763	95 000
Formation	0	3 000	2 170	3 000
Frais divers du personnel	7 407	3 000	0	3 000
Frais de bureaux	82 444	90 000	91 518	95 000
Location, énergie, nettoyage	81 856	82 000	84 324	85 000
Installations pour les bureaux	588	8 000	7 194	10 000
Frais bancaires et CCP	41 457	40 000	42 539	43 000
Frais bancaires et CCP (y compris impôts à la source étr.)	41 457	40 000	42 539	3 000
Coûts mandat de gestion CS	0	0	0	40 000

Compte d'exploitation ordinaire avec budget (2/3)

	Comptes 2010/11	Budget 2011/12	Comptes 2011/12	Budget 2012/13
Frais des commissions, conférences/ Conseils	877 332	958 000	1 169 343	785 000
Assemblée générale/Conférence des présidents	48 482	50 000	62 352	60 000
Comité	319 102	300 000	339 003	300 000
Commission de qualification	4 033	5 000	10 654	10 000
Commission de conciliation	13 021	15 000	8 188	10 000
Autorités disciplinaires	39 453	50 000	86 918	50 000
Commission des licences	29 880	35 000	27 320	30 000
Administration des licences	116 248	120 000	115 830	20 000
Fiduciaire pour les licences	107 677	120 000	127 605	130 000
Experts pour les licences	8 921	10 000	10 228	10 000
Autorité de recours pour les licences	1 824	10 000	2 483	10 000
Commission des mutations	5 125	10 000	2 315	5 000
Tribunal de recours	7 145	8 000	29 112	20 000
Elaboration des calendriers	20 000	20 000	20 000	0
Révision des comptes	21 938	20 000	19 153	0
Conférences diverses	8 981	20 000	12 482	20 000
Etudes internes	18 000	15 000	14 817	15 000
Commission de marketing	0	0	0	0
Commission de prévention et des fans	5 191	10 000	5 852	0
Commission de sécurité	11 770	15 000	15 565	0
Travaux juridiques	11 996	40 000	171 519	0
EPFL Ligues européennes	41 700	45 000	40 935	45 000
Charges sociales pour les membres	36 845	40 000	47 013	50 000
Travaux juridiques	0	0	0	100 000
Travaux juridiques	0	0	0	60 000
Frais de procédure/Frais de recours	0	0	0	40 000
Assurances et taxes	170 799	180 000	161 764	180 000
Assurances choses et RC	75 672	80 000	70 316	80 000
Indemnités à la SUISA	13 925	15 000	13 925	15 000
Impôts	1 110	10 000	5 536	10 000
TVA, réduction de l'impôt préalable	80 092	75 000	71 987	75 000
Bureau et administration	223 122	242 000	193 060	178 000
Matériel de bureau/Imprimés	35 714	40 000	43 315	50 000
Informatique	26 730	15 000	7 794	15 000
Manuel et rapport annuel	57 804	55 000	36 637	40 000
Ports, téléphone, fax	21 746	25 000	26 601	28 000
Cotisations, littérature spécialisée	5 048	10 000	4 974	5 000
Comptabilité	35 246	30 000	22 275	5 000
Frais de procédure/Frais de recours	30 860	50 000	33 557	0
Coûts conseils TVA	0	5 000	9 690	5 000
Révision des comptes	0	0	0	20 000
Frais divers d'administration	9 974	12 000	8 216	10 000
Cadeaux et représent.	47 258	58 000	41 467	55 000
Cadeaux aux champions, distinctions	33 399	40 000	36 486	40 000
Articles souvenirs/Cadeaux	4 676	8 000	181	5 000
Autres distinctions	9 183	10 000	4 800	10 000
Coûts arbitrage	0	0	0	2 000 000
Forfait arbitrage ASF	0	0	0	2 000 000

Compte d'exploitation ordinaire avec budget (3/3)

	Comptes 2010/11	Budget 2011/12	Comptes 2011/12	Budget 2012/13
Dép. Marketing, médias, PR	497 492	520 000	547 130	2 558 000
Logo	7 548	15 000	11 820	0
Médias/PR	146 948	150 000	142 148	0
Projets marketing	93 936	100 000	72 158	0
Internet	92 560	100 000	97 014	0
Evénements	151 500	150 000	219 989	200 000
Subvention au football des handicapés	5 000	5 000	4 000	0
Archives/Statistiques	0	0	0	450 000
Production ChL	0	0	0	400 000
Branding (marque)	0	0	0	294 000
Hospitalité	0	0	0	250 000
Divers coûts de mise en vigueur	0	0	0	160 000
Coûts de gestion/investissements pour les bandes RSL	0	0	0	400 000
Coûts de gestion/investissements pour les bandes ChL	0	0	0	154 000
Communication	0	0	0	150 000
Subvention pour responsabilité sociale	0	0	0	100 000
Bandes tournantes	2 635 983	2 650 000	2 529 983	0
Location des bandes tournantes	71 500	110 000	110 000	0
Indemnités bandes tournantes	2 005 000	2 040 000	1 877 729	0
Coûts hospitalité	190 561	100 000	78 013	0
Coûts divers des bandes tournantes	368 922	400 000	464 241	0
Indemnités droits d'auteurs, paiements solidarité UEFA	12 459 635	11 685 156	11 410 354	17 200 000
Frais de compétition	15 287	30 000	3 650	0
Prime fixe RSL	4 500 000	4 000 000	3 600 000	7 000 000
Primes de classement RSL	4 000 000	4 000 000	4 000 000	3 000 000
Prime fixe ChL	1 200 000	1 200 000	1 200 000	2 000 000
Participation aux coûts de production TV en direct des matches en ChL	208 000	112 000	138 000	0
TV, négociations des contrats	36 101	20 000	4 955	0
Indemnité selon exigences techniques ChL	0	0	0	500 000
Indemnité d'après la valeur commerciale/médiatique RSL	0	0	0	3 500 000
Indemnité pour prestations publicitaires matches TV ChL	0	0	0	800 000
Trophées fairplay/M21 RSL	0	0	0	200 000
Trophées fairplay/M21 ChL	0	0	0	200 000
Frais d'arbitres/Indemnités de matches	830 975	840 000	818 860	0
Frais de voyage des arbitres	243 414	250 000	267 453	0
Bonus fixe des arbitres	83 700	90 000	83 900	0
Bonus variable des arbitres	0	0	0	0
Charges sociales des arbitres	41 132	45 000	102 716	0
Assurance accident des arbitres	29 180	35 000	42 063	0
Equipement technique pour les arbitres	18 327	20 000	24 410	0
Solidarité UEFA Champions League	1 018 308	903 156	925 742	0
Bonus TV compétitions UEFA	200 000	100 000	100 000	0
Droits TV internationaux, signal au satellite	35 211	40 000	98 605	0
Divers coûts de gestion compétition	0	0	0	635 000
Elaboration des calendriers	0	0	0	20 000
Frais de compétition	0	0	0	25 000
Inspections des stades/CTJ	0	0	0	40 000
Renvois de matches/Inspections de terrain	0	0	0	50 000
Convention avec la 1ère ligue	0	0	0	500 000
Indemnités extraordinaires aux clubs	1 221 030	260 000	228 300	235 000
Indemnité complémentaire marketing/TV ou montant pour projets particuliers selon décision du comité SFL (M21/TV en ChL)	261 030	260 000	228 300	235 000
Indemnités selon décision du comité SFL	640 000	0	0	0
Indemnités pour les investissements dans la sécurité selon décision du comité SFL	320 000	0	0	0
Excédent des recettes	8 517	4 000	3 264	5 000

Bilan

Bilan 2011/12	30.06.2012	Année précédente
Actifs		
Compte de chèques postaux	82 636.26	79 674.46
Banques	5 353 242.90	4 544 556.93
Compte courant à l'ASF	voir passifs	190 020.31
Débiteurs	1 287 235.70	3 361 345.85
Autres créances à court terme	34 530.70	16 147.28
Avoir clubs SFL	0.00	0.00
Actifs transitoires	205 188.65	95 400.00
Actif mobilisé	6 962 834.21	8 287 144.83
Mobilier secrétariat	1.00	1.00
Bandes tournantes	1.00	1.00
Titres	4 216 810.02	4 145 722.67
Actif immobilisé	4 216 812.02	4 145 724.67
Total actifs	11 179 646.23	12 432 869.50
Passifs		
Créanciers	536 298.36	804 603.36
Compte courant à l'ASF	2 000 089.29	voir actifs
Avoir des clubs SFL	206 806.75	553 740.15
Fonds de l'équipe nationale	2 335 247.57	2 946 396.57
Fonds de formation	2 568 878.67	3 525 642.12
Passifs transitoires	2 193 209.25	3 280 568.50
Correction de valeur sur titres	300 000.00	300 000.00
Fonds capital II: soutien terrains	150 000.00	150 000.00
Fonds capital III: sécurité	294 739.79	280 805.19
Passifs	10 585 269.68	11 841 755.89
Capital	594 376.55	591 113.61
Total passifs	11 179 646.23	12 432 869.50

Rapport de l'organe de révision à la Swiss Football League, Berne, pour l'exercice 2011/12

Bättig Treuhand AG dont le siège se situe à Lucerne, en tant qu'organe de révision, a effectué l'audit des comptes de la Swiss Football League (SFL), comprenant le bilan et le compte de résultats pour l'exercice arrêté au 30 juin 2011.

Responsabilité du Comité SFL

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité SFL. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

La responsabilité de l'organe de révision consiste, sur la base de l'audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. L'audit a été effectué conformément au droit suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon l'estimation des auditeurs, les comptes annuels relatifs à l'exercice arrêté au 30 juin 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels selon les directives du Comité SFL. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Les comptes annuels de la Première Ligue ont été arrêtés au 30 juin 2012. Le résultat est positif, malgré que pour cet exercice comptable, il n'y ait plus de sponsor de la Ligue. En même temps, il s'agit du dernier boucllement sous cette forme, car la comptabilité va également subir des changements avec l'introduction de la nouvelle classe de jeu, la Première Ligue Promotion.

La somme du bilan s'élève à CHF 518 493.06 et les comptes de pertes et profits, avec un total de recettes de CHF 582 945.19 et un total de charges de CHF 582 467.60, amènent à un bénéfice net de CHF 477.59.

Ainsi, au 30 juin 2012, le capital propre de la Première Ligue se monte à CHF 88 414.37.

Du fait qu'il n'y avait pas de matches de promotion durant la saison 2011/12, un montant de CHF 35 000.- a été dissolu du Fonds de garantie finales, comme prévu au budget.

Les recettes provenant des amendes du championnat sont à nouveau relativement élevées. La Première Ligue encourage un comportement Fair-Play dans les stades et serait heureuse si ce poste diminuait de manière significative.

La contribution de l'ASF figure aux recettes et fait l'objet d'un décompte séparé. La Première Ligue remercie chaleureusement l'ASF et la SFL pour leur fidèle soutien et bonne collaboration.

Grâce au boucllement positif, les ristournes aux clubs, basées sur le nombre de juniors, s'élèvent à CHF 179 250.-. En outre, la somme de CHF 101 000.- a été allouée à l'ASF pour les clubs ayant des équipes juniors du football d'élite.

Pour la saison 2011/12, le montant total qui revient aux clubs sous forme de subventions et ristournes s'élève ainsi à CHF 285 250.-.

Bilan au 30.06.2012	Actifs	Passifs
Caisse	228.35	
Chèques postaux	61 190.08	
Banque Raiffeisen Meyrin CC	140 194.82	
Banque Raiffeisen Meyrin Epargne	135 889.80	
Crédit Suisse Montreux	40 503.78	
Comptes à terme	0.00	
Débiteurs	80 320.00	
ASF Compte courant	39 825.19	
Débiteur Impôts anticipés	39.65	
Titres	200.00	
Mobilier	1.00	
Actifs transitoires	20 100.39	
Créanciers		9 643.65
Créanciers clubs		121 316.40
Fonds pour cas spéciaux		26 348.75
Fonds juniors		17 000.00
Fonds secrétariat		108 780.29
Fonds de garantie finales		30 581.60
Fonds prix de bonne tenue		20 000.00
Cours fair-play		7 200.00
Fonds ASF		65 000.00
Fonds sécurité		18 000.00
Compte d'attente		0.00
Cautions recours		0.00
Provision débiteurs		6 208.00
Passifs transitoires		0.00
Capital propre au 30.06.2011		87 936.78
Excédent recettes 2011/12		477.59
Capital propre au 30.06.2012		88 414.37
	518 493.06	518 493.06

Première Ligue

Compte de pertes et profits

Charges	Comptes 2011/12	Budget 2012/2013
AG ordinaire	17 949.90	25 000.00
AG extraordinaire	0.00	0.00
Assemblée des délégués	0.00	0.00
Conférence présidents	10 560.00	15 000.00
Séminaires	2 584.60	7 000.00
Commission de recours	140.00	1 000.00
Chambre des mutations	0.00	1 000.00
Commission des terrains	450.00	1 000.00
Commissions diverses	3 054.00	10 000.00
Arbitres formation	54 454.35	64 000.00
Convocations arbitres	2 124.00	4 000.00
Inspections des terrains	1 992.00	2 000.00
Matches renvoyés	1 750.00	5 000.00
Redevances clubs	179 250.00	60 000.00
Subventions juniors	101 000.00	101 000.00
Salaire secrétaire	79 395.65	71 000.00
Indemnités	24 000.00	24 000.00
Frais comité	47 623.85	55 000.00
Frais de délégations	4 505.80	4 000.00
Impôts et charges sociales	4 042.30	6 000.00
Affranchissements et taxes	10 562.45	10 000.00
Téléphone et fax	965.00	1 500.00
Matériel de bureau	10 317.60	10 000.00
Acquisitions	0.00	0.00
Assurances	2 587.50	2 500.00
Frais informatiques	3 826.75	15 000.00
Loyer bureau	8 982.60	9 000.00
Frais marketing	857.25	10 000.00
Cadeaux-honneurs	4 492.00	10 000.00
Frais divers	0.00	1 000.00
Amortissements	0.00	0.00
Prix bonne tenue	5 000.00	5 000.00
Dépenses non budgétisées	0.00	0.00
Total charges	582 467.60	530 000.00

Produits	Comptes 2011/12	Budget 2011/12
Redevances ASF	16 460.00	20 000.00
Contribution ASF	165 000.00	165 000.00
Redevance SFL	87 000.00	87 000.00
Cotisations annuelles	24 000.00	24 000.00
Amendes championnat	252 830.00	190 000.00
Amendes générales	900.00	2 000.00
Marketing	0.00	5 000.00
Recettes diverses	750.62	1 000.00
Matches finales	35 000.00	35 000.00
Intérêts	1 004.57	1 000.00
Total produits	582 945.19	530 000.00

Récapitulation du compte de pertes et profits

	Comptes 2011/12	Budget 2011/12
Produits	582 945.19	530 000.00
Charges	582 467.60	530 000.00
Excédent de produits	477.59	0.00

Utilisation contribution ASF

Contribution		165 000.00
Contribution pour la formations des arbitres	54 454.35	
Ristourne aux clubs	179 250.00	
Subventions aux juniors	101 000.00	
Total	334 704.35	165 000.00

Redevances 2011/12

Club	Juniors	Redevance	Cotisation annuelle	Redevance nette
FC Baden	282	3820	500	3320
FC Balzers	137	1850	500	1350
FC Baulmes	30	400	500	- 100
GC Biaschesi	98	1320	500	820
FC Breitenrain	266	3600	500	3100
FC Bulle	278	3760	500	3260
SC Cham	344	4660	500	4160
SC Dornach	194	2620	500	2120
SC Düringen	175	2370	500	1870
FC Echallens	144	1950	500	1450
USV Eschen/Mauren	187	2530	500	2030
FC Fribourg	150	2030	500	1530
FC Gossau	329	4450	500	3950
Grand-Lancy FC	184	2490	500	1990
FC Grenchen	110	1490	500	990
SV Höngg	238	3220	500	2720
FC Le Mont LS	141	1910	500	1410
ES FC Malley LS	482	6530	500	6030
FC Martigny-Sports	229	3100	500	2600
FC Mendrisio-Stabio	171	2310	500	1810
Meyrin FC	473	6400	500	5900
FC Monthey	237	3210	500	2710
FC Münsingen	204	2760	500	2260
FC Muri	270	3650	500	3150
SV MuttENZ	314	4240	500	3740
FC Naters	188	2540	500	2040
BSC Old Boys	426	5770	500	5270
FC Rapperswil-Jona	469	6350	500	5850
FC Schaffhausen	180	2440	500	1940
FC Schötz	162	2190	500	1690
FC Serrières	193	2610	500	2110
FC Solothurn	256	3460	500	2960
FC Tuggen	89	1200	500	700
FC UGS Genève	258	3490	500	2990
FC Wangen b.Olten	94	1270	500	770
SC YF Juventus	205	2770	500	2270
Yverdon-Sport FC	194	2620	500	2120
SC Zofingen	286	3870	500	3370
Total	8667	117250	19000	98250

Rapport de révision

Les vérificateurs aux comptes ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de la Première Ligue de l'Association Suisse de Football pour l'exercice arrêté au 30 juin 2012 et couvrant la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que la mission des réviseurs consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

La vérification a été effectuée selon les principes suivants. Ces principes requièrent de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci ont été vérifiés en procédant à des analyses et des examens par sondages. En outre, les vérificateurs ont apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Ils estiment que leur vérification constitue une base suffisante pour former une opinion.

Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Ils recommandent d'approuver les comptes annuels présentant un total au bilan de CHF 518 493.06 et un bénéfice net de l'exercice de CHF 477.59.

Première Ligue

Budget

Budget 2012/13

Charges

AG ordinaire	20 000.00
AG extraordinaire	0.00
Assemblée des délégués	12 500.00
Conférence Présidents	12 500.00
Séminaires	5 000.00
Manifestations diverses	4 000.00
Commission de recours	1 000.00
Chambre des Mutations	1 000.00
Commission des terrains	1 000.00
Commissions diverses	5 000.00
Arbitres formation	64 000.00
Commission Arbitres	4 000.00
Inspections des terrains	3 000.00
Matches renvoyés	5 000.00
Redevances clubs	50 000.00
Qualification Coupe	28 000.00
Subventions juniors	101 000.00
Trophée M21	140 000.00
Frais de voyage promotion	240 000.00
Frais de sécurité	60 000.00
Salaire secrétariat	103 000.00
Indemnités	24 000.00
Frais Comité	55 000.00
Frais de délégations	5 000.00
Impôts et charges sociales	5 000.00
Affranchissements et taxes	11 000.00
Téléphones et fax	1 000.00
Matériel de bureau	11 000.00
Acquisitions	0.00
Assurances	3 000.00
Frais informatiques	5 000.00
Loyer bureau	9 000.00
Communication marketing	20 000.00
Cadeaux-honneurs	8 000.00
Frais divers	1 000.00
Amortissements	0.00
Prix Fair-Play	5 000.00
Dépenses non budgétées	0.00

Total charges 1 023 000.00

Produits

Redevances ASF	20 000.00
Contribution ASF	165 000.00
Redevance SFL	490 000.00
Cotisations annuelles	29 000.00
Amendes championnat	250 000.00
Amendes générales	4 000.00
Marketing	5 000.00
Recettes diverses	24 000.00
Matches finales	35 000.00
Intérêts	1 000.00

Total produits 1 023 000.00

Ligue Amateur

Bilan

Bilan au 31 décembre 2012

	Bilan 2012		Bilan 2011
Actifs			
Caisse	153.50		431.20
Chèques postaux	16 591.92		25 570.63
UBS cto. 429.522 M1R	398 720.68		158 989.42
UBS cto. 429.522.40N	105 559.86		131 527.91
Credit Suisse – cto. 846653-81	6 086.91		5 554.60
Raiffeisenbank Zuchwil	19 467.35		17 470.60
Obligations de caisse Raiffeisenbank	200 000.00		200 000.00
Obligations de caisse Credit Suisse	100 000.00		100 000.00
Titres productifs d'intérêts Raiffeisenbank	147 320.22		127 674.67
Compte courant ASF	29 670.00		28 820.00
Débiteurs	1 564.00		1 513.45
Impôt anticipé	7 415.50		3 452.25
Actifs transitoires	1.00		1.00
Mobilier / machines	1.00		1.00
Passifs			
Paiements d'avance pour recours		1 300.00	-2 000.00
Fonds informatique		42 289.65	-42 289.65
Fonds pour responsables techniques des régions		143 000.00	-100 000.00
Fonds pour développement des clubs et recrutement ARB		24 889.50	-34 939.50
Provision 2 ^e Ligue interrégionale		130 190.00	-130 820.00
Compte courant régions		335 066.20	-120 452.60
Passifs transitoires		162 859.30	-183 643.10
Capital		186 860.88	-176 901.51
Total	1 032 550.94	1 026 455.53	
Bénéfice 2011		6 095.41	9 959.37
	1 032 550.94	1 032 550.94	

Ligue Amateur

Comptes d'exploitation (1/2)

Produits d'exploitation	Frais 2012	Produits 2012	Budget 2012	Clôture 2011
300 Cotisations				
3000 Cotisations des régions		9 400.00	9 400.00	9 400.00
3010 Cotisations annuelles des clubs		39 920.00	39 000.00	40 225.00
3020 Rétrocessions		22 320.00	20 000.00	24 160.00
3025 Dédommagement ASF pour LA-DV		0.00	0.00	3 760.00
3030 Participation ASF aux régions		465 100.00	470 000.00	468 500.00
3035 Participation STG		360 500.00	360 500.00	360 500.00
3040 Contribution extraordinaire ASF		1 430.00	0.00	65 000.00
330 Recettes organisation de matches				
3300 Amendes 2 ^e Ligue interrégionale		255 800.00	220 000.00	249 080.00
3301 Amendes Femmes 1 ^{re} Ligue		7 960.00	5 000.00	5 800.00
3310 Amendes seniors CH et Coupe Vétérans		3 760.00	2 000.00	3 820.00
3311 Amendes qualification Coupe Suisse		10 390.00	8 000.00	7 160.00
3312 Frais de traitement		57 479.00	50 000.00	56 610.00
3317 Dédommagement ASF pour UEFA Regions Cup		7 885.80	7 000.00	0.00
3340 Frais publicité équipement matches		0.00	500.00	0.00
3350 Commission de recours		1 700.00	4 000.00	5 536.00
3360 Chambre de mutations		20 050.00	15 000.00	16 200.00
3370 Recettes diverses		550.00	1 000.00	0.00
340 Autres recettes				
3400 Produits des intérêts		4 603.90	4 000.00	4 529.78
3500 Ristourne PG/assurance accidents		0.00	500.00	0.00
3510 Ristourne CAF-AE		5 520.00	5 500.00	5 520.00
3990 Recettes diverses		0.00	1 000.00	281.54
Total produits d'exploitation		1 274 368.70	1 222 400.00	1 326 082.32

Charges d'exploitation	Frais 2012	Produits 2012	Budget 2012	Clôture 2011
400 Contributions aux régions et aux clubs				
4000 Participation ASF	460 500.00		466 000.00	464 300.00
4010 Contribution pour sélection juniors	54 000.00		55 000.00	54 000.00
410 Comité et commissions				
4100 Assemblée des délégués	0.00		0.00	23 067.40
4120 Conseil du comité	203.40		1 000.00	0.00
4125 Conférences des présidents (ord. + e.o.)	34 205.00		30 000.00	23 776.05
4126 Congrès avec membres d'honneur	4 728.90		5 000.00	0.00
4128 Congrès avec présidents seniors	5 032.75		4 000.00	1 000.00
4133 Réunions du comité	26 641.40		32 000.00	45 580.50
4135 Commission de recours	5 654.20		4 000.00	9 157.70
4140 Chambre des mutations	8 160.80		10 000.00	9 249.70
4145 Révision des comptes	0.00		0.00	683.90
4150 Autres commissions	816.70		3 000.00	0.00
4160 Divers frais de représentation	14 842.20		12 000.00	11 655.40
4165 Anniversaires de clubs, cadeaux et banderole LA	18 115.10		20 000.00	19 643.45
4170 Dédommagements forfaitaires	51 000.00		52 000.00	52 000.00
420 Frais de personnel				
4200 Salaires	182 403.90		170 000.00	184 341.30
4210 Organe de révision externe	3 888.00		4 000.00	3 888.00
4225 AVS/AC	14 149.50		19 000.00	13 905.30
4226 Allocations pour enfants	5 520.00		5 500.00	5 520.00
4227 Caisse de pension (LPP)	8 270.25		8 000.00	8 215.20
4229 Assurance accidents (LAA)	1 065.50		1 500.00	1 131.60
4235 Assurance protection juridique CAP	2 415.00		2 500.00	2 415.00

Comptes d'exploitation (2/2)

Charges d'exploitation	Frais 2012	Produits 2012	Budget 2012	Clôture 2011
430 Frais de bureau et d'administration				
4300 Téléphone, fax, e-mail	9 158.25		10 000.00	6 776.85
4310 Frais postaux et bancaires, de port	5 319.44		5 000.00	6 323.95
4315 Matériel de bureau	4 538.85		5 000.00	2 052.00
4320 Imprimés	2 004.35		3 000.00	8 221.40
4322 Frais de traduction	3 420.00		3 000.00	3 500.00
4325 Frais généraux de secrétariat	465.00		2 000.00	300.00
4330 Réparations, entretien machines/mobilier	0.00		1 000.00	91.80
4335 Achat machines/mobilier	0.00		1 000.00	0.00
4340 Informatique	4 285.30		5 000.00	6 688.90
4350 Loyer, chauffage, ménage, etc.	8 780.00		9 000.00	8 180.00
440 Frais organisation de matches				
4401 UEFA Regions CUP	7 885.80		7 000.00	0.00
4402 Qualif. Coupe Suisse	888.80		1 000.00	669.20
4403 Inspections matches et terrains	1 262.00		2 000.00	698.60
4405 Matches reportés	3 237.15		3 000.00	1 340.00
4408 Administration	14 870.00		12 000.00	12 302.00
4409 Réunions avec clubs	13 753.00		15 000.00	15 875.55
4410 Convocation d'arbitres	6 750.00		11 000.00	10 000.00
4412 Ristourne clubs 2 ^e Ligue inter	118 000.00		115 000.00	115 128.40
4413 Ristourne clubs 1 ^{re} Ligue femmes	9 050.00		10 000.00	7 750.00
4420 Concours fairplay 2 ^e Ligue inter	30 500.00		30 000.00	30 000.00
4440 Soutien football de base	1 400.20		1 000.00	2 000.00
4445 Soutien football d'élite junior M14/M15	32 000.00		32 000.00	32 000.00
4447 Futsal	313.60		3 000.00	0.00
4460 Contribution pour TL des régions et des clubs	0.00		0.00	2 500.00
4470 Formation arbitres assistants	0.00		20 000.00	4 320.00
4480 Seniors suisses et Coupe Vétérans	3 352.00		3 000.00	2 561.60
450 Impôts				
4500 Charges fiscales	226.95		1 000.00	3 312.20
460 Amortissements				
4600 Mobilier et machines	0.00		0.00	0.00
490 Dépenses diverses				
4970 Provisions fonds pour TL des régions	85 000.00		0.00	100 000.00
4978 Provisions dév. de club et recrutement arbitres	0.00		0.00	0.00
4990 Dépenses diverses	200.00		860.00	0.00
Total charges d'exploitation	1 268 273.29	0.00	1 215 360.00	1 316 122.95

Résumé	
Total produits	1 274 368.70
Total charges	1 268 273.29
Bénéfice 2012	6 095.41

Ligue Amateur

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes à l'assemblée des délégués de la Ligue Amateur de l'Association suisse de football (ASF)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes (bilan et compte de résultats) de la section Ligue Amateur de l'ASF, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, et nous avons pour mission de procéder à leur audit. Nous attestons que nous satisfaisons aux exigences légales relatives à l'autorisation et à l'indépendance.

Notre révision s'est déroulée conformément à la Norme suisse relative au contrôle restreint des comptes. Aux termes de cette norme, une révision doit être planifiée et effectuée de manière à déceler d'éventuelles anomalies significatives dans les comptes annuels. Un contrôle restreint consiste essentiellement en des demandes de renseignements et des procédures d'audit analytiques, ainsi qu'en des examens détaillés, adaptés aux circonstances, des pièces et documents disponibles dans l'entreprise auditée. En revanche, une telle révision n'inclut pas l'audit des processus opérationnels et du système de contrôle interne, ni les demandes de renseignements et autres procédures d'audit destinées à mettre au jour des agissements délictueux ou d'autres infractions à la loi.

Lors de notre révision, nous n'avons constaté aucun fait qui nous amènerait à conclure à la non-conformité de ces comptes annuels au droit et aux statuts.

Nous recommandons l'approbation des présents comptes annuels, où le total du bilan ressort à CHF 1 032 550.94 et le bénéfice net à CHF 6095.41.

Berne, le 31 janvier 2013

BDO AG

Budget (1/2)

Produits d'exploitation	Budget 2013	Budget 2012	Clôture 2011
300 Cotisations			
3000 Cotisations des régions	9 400.00	9 400.00	9 400.00
3010 Cotisations des clubs	40 000.00	39 000.00	40 225.00
3020 Rétrocessions ASF	20 000.00	20 000.00	24 160.00
3025 Dédommagement ASF pour l'assemblée des délégués de la Ligue Amateur	3 760.00	0.00	3 760.00
3030 Subvention ASF aux régions	470 000.00	470 000.00	468 500.00
3035 Subvention ASF	360 500.00	360 500.00	360 500.00
3040 Contribution extraordinaire ASF			65 000.00
330 Recettes organisation de matches			
3300 2 ^e Ligue interrégionale	230 000.00	220 000.00	249 080.00
3310 Coupes suisses des seniors et des vétérans	3 000.00	2 000.00	3 820.00
3311 Qualification Coupe Suisse	8 000.00	8 000.00	7 160.00
3312 Frais de traitement	55 000.00	50 000.00	56 610.00
3315 Première Ligue féminine	5 000.00	5 000.00	5 800.00
3317 Coupe des Régions de l'UEFA	0.00	7 000.00	0.00
3340 Redevances publicitaires sur équipement matches	0.00	500.00	0.00
3350 Commission de recours	5 000.00	4 000.00	5 536.00
3360 Chambre des mutations	15 000.00	15 000.00	16 200.00
3370 Recettes diverses	1 000.00	1 000.00	0.00
340 Autres recettes			
3400 Produits financiers	4 000.00	4 000.00	4 529.78
3500 Remboursement PG/assurance accidents	500.00	500.00	0.00
3510 Remboursement CAF-AE (allocations pour enfants)	5 500.00	5 500.00	5 520.00
3990 Recettes diverses	1 000.00	1 000.00	281.54
Total produits d'exploitation	1 236 660.00	1 222 400.00	1 326 082.32

Charges d'exploitation	Budget 2013	Budget 2012	Clôture 2011
400 Contributions aux régions et aux clubs			
4000 Subventions ASF	466 000.00	466 000.00	464 300.00
4010 Contribution pour sélection juniors	55 000.00	55 000.00	54 000.00
410 Comités et commissions			
4100 Assemblée des délégués	23 000.00	0.00	23 067.40
4120 Conseil du comité	1 000.00	1 000.00	0.00
4125 Conférences des présidents	30 000.00	30 000.00	23 776.05
4126 Réunion avec membres d'honneur	0.00	5 000.00	0.00
4128 Réunion avec présidents seniors	2 000.00	4 000.00	1 000.00
4133 Réunions du comité + ateliers	30 000.00	32 000.00	45 580.50
4135 Commission de recours	5 000.00	4 000.00	9 157.70
4140 Chambre des mutations	10 000.00	10 000.00	9 249.70
4145 Révision des comptes	0.00	0.00	683.90
4150 Autres commissions	3 000.00	3 000.00	0.00
4160 Frais de représentation	15 000.00	12 000.00	11 655.40
4165 Anniversaires de clubs et cadeaux	20 000.00	20 000.00	19 643.45
4180 Dédommagements forfaitaires	52 000.00	52 000.00	52 000.00
420 Frais de personnel secrétariat central			
4200 Salaires	186 000.00	170 000.00	184 341.30
4210 Organe de révision externe	4 000.00	4 000.00	3 888.00
4225 AVS/AC	15 000.00	19 000.00	13 905.30
4226 Allocations pour enfants	5 500.00	5 500.00	5 520.00
4227 Caisse de pension (DPP)	8 000.00	8 000.00	8 215.20
4229 Assurance accidents (LAA)	1 500.00	1 500.00	1 131.60
4235 Protection juridique (CAP)	2 500.00	2 500.00	2 415.00

Ligue Amateur

Budget (2/2)

Charges d'exploitation	Budget 2013	Budget 2012	Clôture 2011
430 Frais de bureau et d'administration			
4300 Téléphone, fax, e-mail	8 000.00	10 000.00	6 776.85
4310 Frais de comptes postaux et bancaires	6 000.00	5 000.00	6 323.95
4315 Matériel de bureau	3 000.00	5 000.00	2 052.00
4320 Imprimés	4 000.00	3 000.00	8 221.40
4322 Frais de traduction	3 000.00	3 000.00	3 500.00
4325 Frais généraux de secrétariat	2 000.00	2 000.00	300.00
4330 Réparations, entretien machine/mobilier	1 000.00	1 000.00	91.80
4335 Achat machines/mobilier	1 000.00	1 000.00	0.00
4340 Informatique	7 000.00	5 000.00	6 688.90
4350 Loyer, chauffage, ménage	9 000.00	9 000.00	8 180.00
440 Frais organisation de matches			
4401 Qualification Coupe Suisse	1 000.00	1 000.00	669.20
4402 Coupe des Régions de l'UEFA	0.00	7 000.00	0.00
4403 Inspections matches et terrains	2 000.00	2 000.00	698.60
4405 Matches reportés	3 000.00	3 000.00	1 340.00
4408 Administration, informatique, port et imprimés	15 000.00	12 000.00	12 302.00
4409 Réunions avec des clubs	15 000.00	15 000.00	15 875.55
4410 Convocation chefs de ressorts et arbitres	9 000.00	11 000.00	10 000.00
4412 Remboursement clubs 2 ^e Ligue inter	115 000.00	115 000.00	115 128.40
4413 Remboursement clubs Première Ligue féminine	10 000.00	10 000.00	7 750.00
4415 Formation arbitres assistants	22 000.00	20 000.00	4 320.00
4418 Remplacement matches	8 000.00		
4420 Concours fair-play 2 ^e Ligue inter	30 000.00	30 000.00	30 000.00
4441 Soutien football d'élite junior	32 000.00	32 000.00	32 000.00
4445 Coupes suisses des seniors et des vétérans	3 000.00	3 000.00	2 561.60
4457 Futsal	1 000.00	3 000.00	0.00
4458 Football de base	2 000.00	1 000.00	2 000.00
4460 Contribution pour directeurs techniques des associations régionales	0.00	0.00	2 500.00
450 Impôts			
4500 Impôts	1 000.00	1 000.00	3 312.20
490 Dépenses diverses			
4950 Provision informatique	0.00	0.00	0.00
4955 Provision pour événements extraordinaires	0.00	0.00	0.00
4960 Provisions directeurs techniques des régions	0.00	0.00	100 000.00
4990 Dépenses diverses	500.00	860.00	0.00
Total charges d'exploitation	1 248 000.00	1 215 360.00	1 316 122.95

Synthèse compte de pertes et profits

Produits d'exploitation	1 236 660.00
Charges d'exploitation	1 248 000.00
Perte 2013	-11 340.00

Ta **CLUB COLLECTION** exclusivement chez



www.athleticum.ch



CLUB COLLECTION
PLAY & FOOTBALL
SWITZERLAND!



licensed by



produced by





LE TROPHÉE ENTRE DE BONNES MAINS

Le FC Bâle décroche le doublé: après le championnat, il remporte la Coupe Suisse. En finale, le 16 mai 2012 dans le Stade de Suisse à Berne, les Rouges et Bleus ont battu le FC Lucerne aux tirs aux buts.



Clubs et joueurs

Les clubs sont le cœur même du football suisse. C'est là, au niveau de la base, que le football est vécu sous sa forme originelle. Quels que soient leur âge, leur sexe, leur nationalité et leurs capacités, tous ceux qui se passionnent pour le football trouvent leur place, de la 5^e Ligue à l'ambitieux secteur amateur, des juniors G aux juniors A. Chaque week-end, pendant la saison, quelque 13 500 équipes investissent les terrains de football de Suisse.

Les clubs et les joueurs

Mutations de clubs

Les clubs nouveaux, fusionnés, dissous ou dispensés au cours de l'année en revue ne sont plus mentionnés individuellement. La liste peut être consultée sur le site www.football.ch.

Registre des clubs

Etat des clubs membres de l'ASF, saisons 2009/2010–2011/2012

Association régionale	Saison	SL	ChL	Première ligue	2 ^e Ligue inter	2 ^e Ligue	3 ^e Ligue	4 ^e Ligue	5 ^e Ligue	Seulmt Futsal	Membres libres	Seulmt femmes	Seulmt juniors	Seulmt Sen./Vét.	Dispensés	Total
Aargau	09/10	1	1	2	2	11	27	27	6	8	0	1	2	1	2	91
	10/11	0	2	2	4	11	28	24	4	9	0	1	2	1	2	90
	11/12	0	2	3	3	11	28	24	4	8	0	1	3	1	3	91
Bern-Jura	09/10	1	2	3	11	23	84	44	31	2	0	0	1	1	9	212
	10/11	2	2	3	12	22	86	41	28	3	0	0	1	0	9	209
	11/12	2	2	2	14	21	72	56	25	3	0	0	1	1	9	208
Innerschweiz	09/10	1	1	4	7	11	31	18	5	2	0	0	1	0	0	81
	10/11	1	1	4	9	11	29	19	4	2	0	0	1	0	0	81
	11/12	1	1	2	12	12	28	17	5	3	0	0	1	0	0	82
Nordwestschweiz	09/10	1	0	3	4	11	26	30	8	3	0	0	2	3	12	103
	10/11	1	0	4	4	12	23	31	9	3	0	0	1	4	9	101
	11/12	1	0	3	6	11	25	28	10	3	0	0	1	3	7	98
Ostschweiz	09/10	1	3	3	10	22	33	41	22	5	0	0	2	1	2	145
	10/11	1	2	4	11	23	34	38	22	5	0	0	1	2	2	145
	11/12	0	4	4	9	22	36	37	21	4	0	0	2	2	3	144
Solothurn	09/10	0	0	3	2	12	19	15	7	1	0	1	0	0	1	61
	10/11	0	0	1	2	11	18	18	6	1	0	0	1	0	0	58
	11/12	0	0	3	1	11	20	15	6	1	0	0	1	0	2	60
Zürich	09/10	2	2	4	9	26	52	59	17	11	0	0	5	5	1	193
	10/11	2	2	2	12	27	51	55	21	12	0	1	5	6	1	197
	11/12	2	1	4	13	26	51	52	21	11	0	1	7	6		195
Ticino	09/10	1	2	3	3	13	28	44	17	0	0	0	15	4	9	139
	10/11	1	3	2	3	14	28	44	13	1	0	0	15	4	9	137
	11/12	0	4	2	2	14	27	44	14	1	0	0	13	4	4	129
Fribourg	09/10	0	0	3	5	11	29	34	8	3	0	0	4	0	5	102
	10/11	0	0	2	7	12	30	30	11	4	0	0	3	0	3	102
	11/12	0	0	3	4	12	31	28	15	4	0	0	2	0	4	103
Genève	09/10	0	1	5	3	9	16	18	7	0	0	0	2	1	1	63
	10/11	0	1	5	4	9	17	17	9	1	0	0	1	2	0	66
	11/12	1	1	3	4	9	16	14	14	1	0	0	1	1	1	66
Neuchâtel	09/10	1	0	0	3	13	18	18	2	0	0	0	0	2	1	58
	10/11	1	0	0	3	13	19	17	2	0	0	0	0	2	1	58
	11/12	0	0	1	2	13	19	17	3	0	0	0	0	2	2	59
Vaud	09/10	0	4	4	4	23	36	49	13	2	0	1	6	2	1	145
	10/11	0	3	5	7	23	36	43	16	3	0	0	7	2	2	147
	11/12	1	1	5	9	23	35	39	18	3	0	0	5	3	4	146
Valais	09/10	1	0	2	2	14	21	22	6	0	0	0	1	0	0	69
	10/11	1	0	2	2	14	20	23	5	0	0	0	2	0	0	69
	11/12	1	0	3	2	14	20	22	4	0	0	0	2	0	0	68
Total 26.04.2012	09/10	10	16	39	65	199	420	419	149	37	0	3	41	20	44	1462
	10/11	10	16	36	80	202	419	400	150	44	0	2	40	23	38	1460
	11/12	9	16	38	81	199	408	393	160	42	0	2	39	23	39	1449

Registre des équipes

Etat des équipes, saisons 2009/10–2011/12

Association régionale	Saison	Equipes actives dont équipes féminines									Equipes juniors dont équipes féminines								Seniors/ vétérans	Futsal (LN A/ LN B)	Total
		SL	ChL	Première Ligue	2 ^e Ligue Inter	2 ^e Ligue	3 ^e Ligue	4 ^e Ligue	5 ^e Ligue	Total	M13 à M 18	A	B	C	D	E	F/G	Total			
Aargau	09/10	1	2	5	3	16	55	59	37	178	9	32	68	82	123	178	181	673	81	9	941
	10/11	0	4	3	5	17	54	60	38	181	9	31	74	76	125	160	172	647	81	11	920
	11/12	0	4	3	4	17	44	67	38	177	13	28	74	74	124	153	158	624	81	10	892
Bern- Jura	09/10	3	2	10	12	34	153	94	138	446	18	39	127	161	250	273	260	1128	168	6	1748
	10/11	4	2	12	12	32	129	123	135	449	18	38	122	149	242	266	268	1103	163	6	1721
	11/12	3	3	10	14	34	105	146	140	455	20	34	122	149	243	262	277	1107	160	8	1730
Inner- schweiz	09/10	2	3	7	7	18	53	60	80	230	11	71	111	112	213	233	185	936	117	3	1286
	10/11	2	3	7	9	19	53	60	87	240	11	65	101	114	199	237	202	929	115	3	1287
	11/12	3	3	4	12	20	55	60	90	247	15	65	98	115	201	232	207	933	114	4	1298
Nord- west- schweiz	09/10	2	0	6	4	16	49	58	44	179	9	32	61	74	114	125	188	603	116	5	903
	10/11	2	1	6	4	16	45	65	45	184	9	32	53	76	111	128	188	597	112	5	898
	11/12	2	0	6	6	17	45	63	46	185	9	34	50	71	105	131	184	584	112	4	885
Ostschweiz	09/10	3	6	8	10	34	85	87	96	329	21	75	136	168	269	276	315	1260	124	5	1718
	10/11	3	5	10	11	34	57	115	102	337	22	68	133	162	270	280	297	1232	124	5	1698
	11/12	2	5	13	9	34	58	115	107	343	32	68	130	158	253	257	328	1226	124	5	1698
Solothurn	09/10	1	0	4	2	16	35	33	39	130	4	9	44	42	66	85	110	360	44	2	536
	10/11	1	0	4	2	16	34	36	37	130	4	6	38	40	64	80	115	347	44	2	523
	11/12	0	0	5	1	15	33	35	35	124	6	9	36	40	63	83	129	366	44	2	536
Zürich	09/10	4	3	14	9	39	111	130	88	398	24	106	169	238	357	413	321	1628	214	15	2255
	10/11	4	3	10	12	40	92	154	93	408	24	96	177	213	358	407	327	1602	214	17	2241
	11/12	5	2	11	13	40	92	153	92	408	31	98	162	226	351	393	337	1598	209	16	2231
Ticino	09/10	1	3	5	3	16	28	48	21	125	10	31	36	54	92	126	59	408	62	0	595
	10/11	1	4	4	3	15	28	48	17	120	10	30	38	57	82	128	66	411	62	1	594
	11/12	0	5	5	2	14	28	47	17	118	10	32	43	55	85	128	63	416	63	1	598
Fribourg	09/10	0	0	5	5	15	58	59	58	200	3	46	68	77	129	173	84	580	57	4	841
	10/11	0	0	3	7	15	46	70	58	199	3	46	72	74	122	171	92	580	55	6	840
	11/12	0	0	4	8	13	46	73	61	205	3	37	63	72	119	170	104	568	51	6	830
Genève	09/10	0	2	5	3	16	27	34	35	122	8	42	58	80	100	118	0	406	66	3	597
	10/11	0	1	6	5	16	25	37	36	126	8	43	56	77	99	125	0	408	65	2	601
	11/12	1	2	4	7	11	25	39	37	126	10	39	57	72	104	130	0	412	64	4	606
Neuchâtel	09/10	1	0	1	4	15	33	36	13	103	5	19	24	32	54	64	47	245	38	3	389
	10/11	1	0	0	4	15	36	35	18	109	5	15	25	35	54	64	47	245	37	4	395
	11/12	0	0	1	4	14	34	36	19	108	5	22	24	36	56	57	47	247	37	4	396
Vaud	09/10	1	4	5	5	29	68	84	66	262	13	47	90	128	190	225	112	805	102	4	1173
	10/11	1	3	7	8	28	57	94	62	260	13	43	85	118	203	217	111	790	103	5	1158
	11/12	2	1	7	12	26	55	91	73	267	13	43	102	111	198	214	134	815	103	7	1192
Valais	09/10	1	1	4	2	14	39	48	34	143	6	37	47	77	112	157	0	436	24	0	603
	10/11	1	0	5	2	15	31	54	32	140	6	38	44	74	110	158	0	430	24	0	594
	11/12	1	0	5	3	14	32	56	33	144	6	39	46	70	110	154	0	425	24	0	593
Total 27.04.2012	09/10	20	26	79	69	278	794	830	749	2845	141	586	1039	1325	2069	2446	1862	9468	1213	59	13585
	10/11	20	26	77	84	278	687	951	760	2883	142	551	1018	1265	2039	2421	1885	9321	1199	67	13470
	11/12	19	25	78	95	269	652	981	788	2907	173	548	1007	1249	2012	2364	1968	9321	1186	71	13485

Les clubs et les joueurs

Nombre de joueurs

Contrôle des joueurs	2012	2011	Difference
Nouvelles inscriptions	24368	25442	−1074
Réinscriptions	8324	8324	0
Transferts	21969	21801	168
Accords	2112	2237	−125
Doubles licences	1035	951	84
Départs	36623	27076	9547
	94431	85831	8600

Nombre de joueurs licenciés (par catégorie)

Association régionale	Actifs	Jun. A	Jun. B	Jun. C	Jun. D	Jun. E	Jun. F	Jun.G	Seniors	Vétérans	Total
Aargau	3 734	1 883	1 753	1 951	2 139	1 843	350	1	1 180	1 711	16 545
Bern-Jura	8 271	3 619	3 208	3 604	3 853	3 325	397	7	2 875	3 821	32 980
Innerschweiz	5 314	2 533	2 236	2 723	2 921	2 587	429	0	1 716	2 213	22 672
Nordwestschweiz	4 112	1 817	1 475	1 823	1 989	1 752	110	0	1 379	2 443	16 900
Ostschweiz	7 378	3 688	3 346	3 848	3 952	2 044	124	1	2 100	2 615	29 096
Solothurn	2 446	1 228	938	1 023	985	890	176	0	817	1 066	9 569
Zürich	9 022	4 682	4 567	5 359	5 875	3 186	343	2	3 304	4 814	41 154
Ticino	2 920	1 353	1 176	1 419	1 503	1 411	345	0	1 272	1 671	13 070
Fribourg	4 026	1 849	1 558	1 662	1 814	1 622	202	0	1 231	1 435	15 399
Genève	3 073	1 657	1 450	1 564	1 792	1 429	275	0	1 435	1 294	13 969
Neuchâtel	2 088	875	656	776	845	723	80	0	666	282	6 991
Vaud	5 986	2 710	2 554	2 812	2 903	2 405	327	1	2 131	2 583	24 412
Valais	3 126	1 599	1 300	1 457	1 467	1 209	375	3	891	640	12 067
Total	61 496	29 493	26 217	30 021	32 038	24 426	3 533	15	20 997	26 588	254 824

Nombre de joueurs licenciés (1989–2012) dans les associations régionales

	AFV	FVBJ	IFV	FDVNS	OFV	SOFV	FVRZ	FTC	AFF	ACGF	ANF	ACVF	AVF	Femmes	Total
1989/90	11 971	25 240	15 272	12 404	20 217	7 768	27 937	10 537	10 077	8 459	5 784	17 055	9 938	2 627	185 286
1990/91	12 333	25 714	15 620	12 557	20 659	7 739	28 890	10 798	9 961	8 814	5 810	17 749	9 842	2 769	189 255
1991/92	12 209	25 823	16 026	12 731	21 440	7 792	29 533	11 249	11 040	9 678	5 871	18 559	10 116	3 066	196 133
1992/93	12 194	25 823	16 232	13 175	21 546	7 701	29 407	11 000	11 227	9 905	5 582	18 398	10 347	3 354	196 891
1993/94	12 436	25 668	16 549	13 434	21 959	7 812	29 915	11 070	11 167	9 989	5 472	17 916	10 397	3 659	197 443
1994/95	13 298	26 297	17 602	14 413	22 713	8 183	31 156	10 983	11 134	10 151	5 385	18 228	10 747	3 984	204 274
1995/96	13 814	27 073	18 403	15 060	23 032	8 298	32 426	11 401	11 494	10 181	5 475	18 202	10 854	4 630	210 343
1996/97	14 170	27 295	19 068	15 259	23 410	8 264	32 998	11 725	11 582	10 519	5 601	17 945	11 038	5 113	213 987
1997/98	14 257	26 967	19 108	15 986	23 317	8 344	32 669	11 792	11 476	10 473	5 472	17 980	11 039	5 715	214 595
1998/99	14 291	27 630	19 603	15 733	26 501	8 409	33 333	11 571	11 487	10 767	5 370	17 948	11 043	*	213 686
1999/00	13 841	27 266	19 347	15 003	26 515	8 254	32 452	11 754	12 409	11 120	5 479	18 105	10 935	*	212 480
2000/01	13 597	26 644	18 794	14 107	26 031	8 045	30 452	11 463	12 168	11 041	5 617	19 093	10 462	*	207 514
2001/02	13 655	28 265	19 075	14 301	26 557	7 757	31 342	11 584	12 214	11 197	5 591	19 232	10 587	*	211 357
2002/03	14 290	29 173	19 845	15 672	26 558	8 020	32 425	11 882	12 422	11 800	5 829	19 798	10 689	*	218 403
2003/04	15 012	30 056	20 888	16 108	26 478	8 373	34 250	12 253	13 162	12 138	6 080	20 123	10 969	*	225 890
2004/05	14 964	30 438	21 707	16 056	26 486	8 461	34 746	12 425	13 229	12 536	6 198	20 341	10 877	*	228 464
2005/06	15 243	30 916	21 276	16 174	26 384	8 674	36 093	12 368	13 610	12 787	6 328	21 298	10 946	*	232 097
2006/07	16 398	32 649	22 190	16 695	27 598	8 954	37 376	12 518	14 398	13 366	6 449	22 612	11 590	*	242 793
2007/08	16 237	32 940	22 585	16 826	28 224	9 256	38 565	12 635	14 992	13 605	6 660	23 461	11 869	*	247 855
2008/09	16 460	33 296	22 761	16 523	28 697	9 599	39 461	12 980	15 185	13 433	6 788	23 644	11 952	*	250 779
2009/10	16 095	32 526	22 662	16 606	29 757	9 417	40 398	13 115	15 230	13 207	6 879	23 389	12 145	*	251 426
2010/11	16 476	33 106	22 662	16 897	29 861	9 713	42 454	13 351	15 810	13 886	7 307	24 293	12 467	*	258 283
2011/12	16 545	32 980	22 672	16 900	29 096	9 569	41 154	13 070	15 399	13 969	6 991	24 412	12 067	*	254 824

* depuis le 1.1.1999 les femmes sont intégrées aux régions.

Départ de joueurs

Départs de joueurs (catégorie)

Association régionale	Actifs	Jun. A	Jun. B	Jun. C	Jun. D	Jun. E	Jun. F	Seniors	Vétérans	Total
Aargau	628	424	308	287	211	92	1	165	250	2 366
Bern-Jura	1 075	717	521	524	356	96	0	332	456	4 077
Innerschweiz	636	566	389	348	286	123	4	177	282	2 811
Nordwestschweiz	578	330	275	253	209	60	0	202	264	2 171
Ostschweiz	1 155	899	636	584	337	58	2	274	332	4 277
Solothurn	299	208	138	143	93	31	3	95	171	1 181
Zürich	1 879	1 257	1 013	1 023	565	86	4	591	778	7 196
Ticino	494	280	165	191	127	53	4	214	297	1 825
Fribourg	606	320	237	234	214	45	4	221	328	2 209
Genève	728	376	327	270	204	74	3	242	220	2 444
Neuchâtel	357	174	145	138	127	28	0	139	66	1 174
Vaud	853	587	400	386	305	70	5	295	315	3 216
Valais	541	325	229	170	89	34	0	174	114	1 676
Total	9 829	6 463	4 783	4 551	3 123	850	30	3 121	3 873	36 623

Départs de joueurs (1989–2012) dans les associations régionales

	AFV	FVB	IFV	FVNWS	OFV	SOFV	FVRZ	FTC	AFF	ACGF	ANF	ACVF	AVF	Femmes	Total
1989/90	1 479	3 097	1 710	1 630	2 575	916	3 752	1 555	1 075	1 586	645	2 137	1 234	538	23 929
1990/91	1 628	3 206	1 933	1 768	2 680	1 018	3 569	1 337	1 188	1 355	890	2 197	1 166	610	24 545
1991/92	1 700	3 238	1 997	1 740	2 542	893	3 596	1 349	1 119	1 541	757	2 240	1 074	545	24 330
1992/93	1 759	3 110	1 986	1 616	2 696	1 022	4 039	1 618	1 163	1 750	892	2 471	1 239	667	26 027
1993/94	1 729	3 060	2 058	1 796	2 682	963	3 874	1 318	1 373	1 644	729	2 829	1 352	627	26 024
1994/95	1 636	3 110	1 898	1 758	2 764	881	4 044	1 573	1 289	1 839	895	2 434	1 178	679	25 978
1995/96	1 712	3 058	2 007	1 848	3 016	947	3 896	1 381	1 123	1 690	700	2 494	1 361	786	26 019
1996/97	1 861	3 056	2 002	2 220	2 935	1 107	4 373	1 423	1 300	1 628	802	2 677	1 286	885	27 555
1997/98	2 017	3 565	2 447	2 053	3 275	894	4 646	1 436	1 470	1 924	847	2 539	1 516	1 062	29 691
1998/99	2 281	3 317	2 324	2 22	3 229	1 122	4 762	1 595	1 306	1 607	894	2 313	1 588	*	28 560
1999/00	2 204	3 710	2 738	2 345	4 179	1 102	5 328	1 579	1 604	1 821	818	2 653	1 377	*	31 458
2000/01	2 329	3 988	3 145	2 652	4 614	1 200	6 254	1 767	1 771	2 111	889	3 228	1 693	*	35 641
2001/02	2 010	3 190	2 303	1 94	3 572	1 021	4 486	1 438	1 426	2 026	819	2 415	1 313	*	27 966
2002/03	1 786	3 322	2 292	1 749	3 809	843	4 231	1 372	1 492	1 664	746	2 509	1 363	*	27 178
2003/04	1 633	3 165	2 020	1 817	3 453	787	4 153	1 267	1 148	1 848	684	2 270	1 220	*	25 465
2004/05	2 375	3 823	2 234	2 234	3 595	1 073	5 062	1 400	1 619	2 192	796	2 837	1 512	*	30 752
2005/06	2 013	3 569	2 772	1 962	3 428	841	4 356	1 464	1 489	1 936	818	2 409	1 266	*	28 323
2006/07	1 714	3 383	2 438	1 911	3 151	848	4 907	1 429	1 349	2 008	721	2 439	1 074	*	27 372
2007/08	2 381	3 752	2 571	1 981	3 714	843	4 638	1 294	1 473	2 183	795	2 354	1 281	*	29 260
2008/09	2 201	3 766	2 779	2 160	3 390	863	5 288	1 224	1 644	2 377	846	3 005	1 281	*	30 824
2009/10	2 203	4 007	2 521	1 847	3 680	1 227	4 758	1 419	1 647	2 102	751	3 048	1 109	*	30 319
2010/11	1 972	3 161	2 809	2 065	3 563	665	4 516	1 163	1 254	1 965	509	2 333	1 101	*	27 076
2011/12	2 366	4 077	2 811	2 171	4 277	1 181	7 196	1 825	2 209	2 444	1 174	3 216	1 676	*	36 623

* depuis le 1.1.1999 les femmes sont intégrées aux régions.

Statistiques

Le classement est-il le seul paramètre important? A la fin de chaque saison footballistique, on compile chiffres et statistiques, on recense les ascensions et les relégations, les victoires et les défaites, on fait les comptes, on actualise les éternelles listes des classements. Mais derrière l'aridité des chiffres apparaît in fine ce qui a été accompli avec beaucoup d'engagement physique, de passion et d'énergie.





UNE FINALE CAPTIVANTE

Les joueuses du FC Zurich, euphoriques d'avoir remporté la Coupe Suisse. Elles ont battu le SC Kriens le samedi 5 mai 2012, dans le Stade du Brugglifeld à Aarau.

Equipes nationales

Equipe nationale A – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	5	2	1	2	9	8
Matches à l'extérieur	4	4	0	0	10	3
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	9	6	1	2	19	11

Matches internationaux		
29.02.2012	Suisse – Argentine	1:3
26.05.2012	Suisse – Allemagne	5:3
30.05.2012	Suisse – Roumanie	0:1
15.08.2012	Croatie – Suisse	2:4
14.11.2012	Tunisie – Suisse	1:2

Qualifications pour la Coupe du Monde		
07.09.2012	Slovénie – Suisse	0:2
11.09.2012	Suisse – Albanie	2:0
12.10.2012	Suisse – Norvège	1:1
16.10.2012	Islande – Suisse	0:2

Equipe olympique – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	1	0	0	1	0	1
Matches à l'extérieur	0	0	0	0	0	0
Terrain neutre	3	0	1	2	2	4
	4	0	1	3	2	5

Matches internationaux		
17.07.2012	Suisse – Sénégal	0:1

Jeux Olympiques d'été		
26.07.2012	Gabon – Suisse	1:1
29.07.2012	Corée du Sud – Suisse	2:1
01.08.2012	Mexique – Suisse	1:0

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Liste d'honneur des internationaux suisses

Au minimum 25 matches nationaux officiels (au 31 décembre 2012)

1.	Hermann Heinz	M	117
2.	Geiger Alain	A	112
3.	Chapuisat Stéphane	J	103
4.	Vogel Johann	M	94
5.	Yakin Hakan	J	87
6.	Frei Alexander	J	84
7.	Müller Patrick	A	81
8.	Minelli Severino †	A	80
9.	Sforza Ciriaco	M	79
10.	Egli André	A	76
11.	Wicky Raphael	M	75
12.	Henchoz Stéphane	A	72
13.	Bickel Alfred †	J	71
14.	Abegglen Max †	J	68
	Wehrli Roger	A	68
16.	Barnetta Tranquillo	M	66
17.	Botteron René	M	65
18.	Burgener Erich	G	64
19.	Inler Gökhan	M	63
	Hottiger Marc	A	63
	Kuhn Jakob	M	63
22.	Magnin Ludovic	A	62
	Sutter Alain	M	62
24.	Sutter Beat	J	61
25.	Türkyilmaz Kubilay	J	60
26.	Ramseier Rudolf †	A	59
27.	Antenen Charles †	J	56
	Ohrel Christophe	M	56
29.	Koller Marcel	M	55
	Pascolo Marco	G	55
31.	Lichtsteiner Stephan	A	54
	Bregy Georges	M	54
	Barberis Umberto	M	54
	Amado Lauro †	J	54
35.	Fatton Jacques †	J	53
36.	Abegglen Trello †	J	52
	Herr Dominique	A	52
	Bickel Thomas	M	52
39.	Cabanas Ricardo	M	51
	Zuberbühler Pascal	G	51
41.	Ballaman Robert †	J	50
	Odermatt Karl	M	50
43.	Yakin Murat	A	49
44.	Benaglio Diego	G	48
	Bocquet Roger †	A	48
	Knup Adrian	J	48
47.	Senderos Philippe	A	47
	Spycher Christoph	A	47
49.	Sulser Claudio	J	46
50.	Bonvin Christophe	J	45
	Grichting Stéphane	A	45
52.	Derdiyok Eren	J	44
	Eggimann Olivier †	M	44
	Schneider Heinz	A	44
55.	Fernandes Gelson	M	42
	Künzli Fritz	J	42
	Lüdi Heinz	A	42
	Meier Eugen †	M	42

	Tacchella Ely	A	42
60.	Bizzini Lucio	A	41
	Elsener Rudolf	J	41
	Huggel Benjamin	M	41
	Kernen Willy †	A	41
	Müller Kurt	J	41
	Quentin Yvan	A	41
66.	Vonlanthen Johan	J	40
	Grobety André	A	40
68.	Aeby Georges †	J	39
	Fournier Sébastien	A	39
70.	Behrami Valon	M	38
	Djourou Johan	A	38
	Springer Hermann †	M	38
	Weiler Max †	A	38
	In Albon Charly	A	38
75.	Streller Marco	J	37
	Séchehayé Frankie †	G	37
77.	Haas Bernd	A	36
	Sesa David	J	36
79.	Gygax Daniel	M	35
80.	Chapuisat Pierre	A	34
	Elsener Karl †	G	34
	Hügi Josef †	J	34
	Jeandupeux Daniel	J	34
	Nkufo Blaise	J	34
	Quentin René	J	34
	Vernati Sirio †	M	34
87.	Brigger Jean-Paul	J	33
	Brunner Martin	G	33
	Fässler Paul †	M	33
	Ponte Raimondo	M	33
91.	Von Bergen Steve	A	32
	Ziegler Reto	A	32
	Degen Philipp	A	32
	Lehmann August †	A	32
95.	Celestini Fabio	M	31
	Grassi Marco	J	31
	Schällibaum Marco	A	31
98.	Weber Martin	A	30
99.	Neury André †	A	29
	Dürr Richard	M	29
	Comisetti Alexandre	M	29
102.	Schmiedlin Paul †	M	28
	Jäck Alfred †	J	28
	Steffen Willy †	A	28
105.	Ballabio Erwin †	G	27
	Hasler René	M	27
	Vonlanthen Roger	J	27
	Allemann Anton †	J	27
109.	Engel Karl	G	26
	Ramseier Peter	A	26
	Walacek Eugène †	J	26
	Blättler Rolf	M	26
113.	Weiler Walter †	A	25

G = Gardien de but

A = Arrière

M = Milieu de terrain

J = Joueur offensif

■ = Internationaux actuels

† = Internationaux décédés

Equipes nationales

Equipe nationale M21 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	3	1	1	1	4	3
Matches à l'extérieur	2	1	1	0	3	2
Terrain neutre	1	0	0	1	1	2
	6	2	2	2	8	7

Matches internationaux		
29.02.2012	Suisse – Autriche	1:2

Qualifications pour l'EURO		
02.06.2012	Croatie – Suisse	1:2
06.09.2012	Suisse – Espagne	0:0
10.09.2012	Suisse – Estonie	3:0

Matches de barrage pour l'EURO		
12.10.2012	Allemagne – Suisse	1:1
16.10.2012	Suisse – Allemagne	1:3

Equipe nationale M20 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	3	0	1	2	3	6
Matches à l'extérieur	3	1	0	2	3	6
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	6	1	1	4	6	12

Matches internationaux		
29.02.2012	Suisse – Pologne	1:2
18.04.2012	Portugal – Suisse	0:1
05.09.2012	Pologne – Suisse	2:1
12.09.2012	Suisse – Italie	0:2
10.10.2012	Suisse – Pologne	2:2
14.11.2012	Italie – Suisse	4:1

Equipe nationale M19 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	3	1	0	2	4	4
Matches à l'extérieur	1	0	1	0	1	1
Terrain neutre	6	2	1	3	10	9
	10	3	2	5	15	14

Matches internationaux		
29.02.2012	Suisse – Pays-Bas	0:3
18.04.2012	Suisse – Estonie	4:0
08.09.2012	Suisse – France	0:1
14.11.2012	Belgique – Suisse	1:1

Qualifications pour l'EURO		
25.05.2012	Suisse – Monténégro	0:3
27.05.2012	Slovénie – Suisse	0:2
30.05.2012	Suisse – Angleterre	0:1
09.10.2012	Suisse – Roumanie	1:1
11.10.2012	Arménie – Suisse	0:4
14.10.2012	Suisse – Écosse	3:4

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Equipe nationale M18 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	6	2	2	2	3	3
Matches à l'extérieur	5	2	1	2	5	6
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	11	4	3	4	8	9

Matches internationaux

28.02.2012	Suisse – Danemark	0:0
01.03.2012	Suisse – Danemark	0:1
13.03.2012	Italie – Suisse	0:1
15.03.2012	Italie – Suisse	2:0
17.04.2012	Suisse – Monténégro	1:1
19.04.2012	Suisse – Monténégro	0:1
04.09.2012	Finlande – Suisse	1:2
06.09.2012	Finlande – Suisse	1:1
18.10.2012	République tchèque – Suisse	2:1
13.11.2012	Suisse – Irlande	1:0
15.11.2012	Suisse – Irlande	1:0

Equipe nationale M17 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	4	0	2	2	2	4
Matches à l'extérieur	8	4	1	3	16	9
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	12	4	3	5	18	13

Matches internationaux

21.02.2012	Suisse – Danemark	1:1
23.02.2012	Suisse – Danemark	0:1
28.08.2012	Suisse – République tchèque	1:1
30.08.2012	Suisse – République tchèque	0:1
06.11.2012	Slovaquie – Suisse	0:2
08.11.2012	Slovaquie – Suisse	1:3

Qualifications pour l'EURO

24.03.2012	Suède – Suisse	2:0
26.03.2012	France – Suisse	2:1
29.03.2012	Suisse – Italie	1:2
10.10.2012	Suisse – Îles Féroé	3:0
12.10.2012	Chypre – Suisse	1:5
15.10.2012	Suisse – Autriche	1:1

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Equipes nationales

Equipe nationale M16 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	4	1	1	2	5	6
Matches à l'extérieur	4	2	1	1	7	3
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	8	3	2	3	12	9

Matches internationaux		
24.04.2012	Roumanie – Suisse	1:0
26.04.2012	Roumanie – Suisse	0:3
22.05.2012	Suisse – Espagne	1:2
24.05.2012	Suisse – Espagne	0:0
04.09.2012	Suisse – Italie	3:1
06.09.2012	Suisse – Italie	1:3
30.10.2012	Ukraine – Suisse	1:1
01.11.2012	Ukraine – Suisse	1:3

Equipe nationale M15 – Hommes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	4	4	0	0	15	7
Matches à l'extérieur	7	5	0	2	11	8
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	11	9	0	2	26	15

Matches internationaux		
22.05.2012	Slovaquie – Suisse	1:2
24.05.2012	Slovaquie – Suisse	2:3
18.09.2012	Hongrie – Suisse	0:3
20.09.2012	Hongrie – Suisse	0:1
23.10.2012	Suisse – Azerbaïdjan	5:1
25.10.2012	Suisse – Azerbaïdjan	4:3

Tournois internationaux		
20.03.2012	Russie – Suisse	2:0
21.03.2012	Ecosse – Suisse	1:2
23.03.2012	Suisse – Italie	0:2
17.04.2012	Suisse – Pays de Galles	1:0
19.04.2012	Suisse – Belgique	5:3

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Equipe nationale A – Femmes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	4	3	0	1	10	9
Matches à l'extérieur	5	2	0	3	7	10
Terrain neutre	4	1	0	3	6	7
	13	6	0	7	23	26

Matches internationaux

26.05.2012	Suisse – Irlande	1:0
22.08.2012	Autriche – Suisse	1:2
23.10.2012	Suède – Suisse	3:0

Qualifications pour l'EURO

31.03.2012	Suisse – Turquie	5:0
05.04.2012	Suisse – Allemagne	0:6
16.06.2012	Suisse – Espagne	4:3
21.06.2012	Roumanie – Suisse	4:2
15.09.2012	Turquie – Suisse	1:3
19.09.2012	Kazakhstan – Suisse	1:0

Tournois internationaux (Coupe de Chypre)

28.02.2012	France – Suisse	3:0
01.03.2012	Angleterre – Suisse	1:0
04.03.2012	Finlande – Suisse	3:1
06.03.2012	Irlande du Nord – Suisse	0:5

Equipe nationale M20 – Femmes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	1	0	1	0	1	1
Matches à l'extérieur	0	0	0	0	0	0
Terrain neutre	6	0	0	6	1	28
	7	0	1	6	2	29

Matches internationaux

20.07.2012	Suisse – Canada	1:1
------------	-----------------	-----

Coupe du Monde – phase finale

19.08.2012	Nouvelle-Zélande – Suisse	2:1
21.08.2012	Mexique – Suisse	2:0
26.08.2012	Japon – Suisse	4:0

Tournois internationaux

09.02.2012	États-Unis – Suisse	10:0
11.02.2012	Norvège – Suisse	5:0
13.02.2012	Allemagne – Suisse	5:0

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Equipes nationales

Equipe nationale M19 – Femmes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	5	4	1	0	15	4
Matches à l'extérieur	2	0	1	1	1	5
Terrain neutre	3	1	0	2	2	4
	10	5	2	3	18	13

Matches internationaux

02.03.2012	Suisse – République tchèque	2:0
04.03.2012	Suisse – République tchèque	2:2
18.09.2012	Danemark – Suisse	1:1
20.09.2012	Danemark – Suisse	4:0

Qualifications pour l'EURO

31.03.2012	Danemark – Suisse	3:0
02.04.2012	Suisse – Irlande	2:0
05.04.2012	Serbie – Suisse	1:0
20.10.2012	Suisse – Israël	5:0
22.10.2012	Suisse – Roumanie	1:0
25.10.2012	Suisse – Pays-Bas	5:2

Equipe nationale M17 – Femmes

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	1	0	1	0	1	1
Matches à l'extérieur	2	0	1	1	0	1
Terrain neutre	10	5	1	4	31	18
	13	5	3	5	32	20

Matches internationaux

28.02.2012	France – Suisse	1:0
01.03.2012	France – Suisse	1:1
02.09.2012	Allemagne – Suisse	2:0
04.09.2012	Autriche – Suisse	0:0
06.09.2012	Allemagne – Suisse	2:0

Qualifications pour l'EURO

13.04.2012	Belgique – Suisse	3:3
15.04.2012	Suisse – Islande	1:0
18.04.2012	Angleterre – Suisse	0:1
19.10.2012	Suisse – Bulgarie	11:0
21.10.2012	Moldavie – Suisse	0:8
24.10.2012	Belgique – Suisse	1:2

EURO – phase finale

26.06.2012	France – Suisse	5:1
29.06.2012	Suisse – Danemark	4:5 t.b.

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Bilan de l'année 2012	Nbre de matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts marqués	Buts encaissés
Matches à domicile	0	0	0	0	0	0
Matches à l'extérieur	1	0	1	0	1	1
Terrain neutre	0	0	0	0	0	0
	1	0	1	0	1	1

Matches internationaux

21.03.2012	Italie – Suisse	1:1
------------	-----------------	-----

Plus de statistiques sur le site www.football.ch

Date	Création de paires
------	--------------------

32^e de finale

16.09.2011	FC Hergiswil – FC Locarno	1:3
16.09.2011	FC Langenthal – Yverdon-Sport FC	1:3
17.09.2011	US Terre Sainte – SC Brühl	2:5
17.09.2011	FC Stade-Lausanne-Ouchy – FC Thun	0:5
17.09.2011	FC Oberwallis Naters – FC St. Gallen	1:5
17.09.2011	FC Deitingen a – FC Schattdorf I	1:4
17.09.2011	FC Collex-Bossy 1 – FC Lausanne-Sport	1:8
17.09.2011	FC Henau – FC Wohlen	1:5
17.09.2011	FC Eschenbach – FC Basel 1893	0:4
17.09.2011	FC Herzogenbuchsee – FC Breitenrain	1:3
17.09.2011	FC Abtwil-Engelburg – FC Stade Nyonnais	1:5
17.09.2011	US Collombey-Muraz – FC Schötz	0:5
17.09.2011	FC United Zürich 1 – FC Lugano	1:5
17.09.2011	FC Ascona – FC Chiasso	1:2
17.09.2011	FC Töss – Grasshopper Club Zürich	0:10
17.09.2011	FC Amicitia Riehen – FC Aarau	0:8
17.09.2011	FC Ellikon Marthalen 1 – FC Freienbach	3:10
17.09.2011	ES FC Malley LS – SR Delémont	6:4
17.09.2011	FC Domdidier I – BSC Young Boys	0:8
17.09.2011	FC Renens – FC Wil 1900	1:4
17.09.2011	FC Grenchen – FC Zürich	0:5
18.09.2011	SC Cham – Etoile Carouge FC	2:0
18.09.2011	SC Düringen – Servette FC	1:4
18.09.2011	FC Colombier I – FC Sion	0:5
18.09.2011	FC Tuggen – SC Dornach	3:0
18.09.2011	FC Entfelden 1 – SC Kriens	0:9
18.09.2011	Losone Sportiva – FC Luzern	0:3
18.09.2011	FC Gurnefens/Sorens I – AC Bellinzona	1:3
18.09.2011	FC Baden – FC Winterthur	0:1
18.09.2011	GC Biaschesi – FC Biel-Bienne	1:2

16^e de finale

15.10.2011	FC Schattdorf I – FC Lausanne-Sport	0:5
15.10.2011	FC Breitenrain – FC Tuggen	1:2
15.10.2011	FC Schötz – FC Basel 1893	1:5
15.10.2011	Yverdon-Sport FC – Servette FC	1:3
15.10.2011	FC Stade Nyonnais – FC Sion	1:2
15.10.2011	FC Aarau – FC Zürich	1:3
15.10.2011	FC Winterthur – SC Brühl	2:0
15.10.2011	ES FC Malley LS – AC Bellinzona	0:1
16.10.2011	FC Chiasso – Grasshopper Club Zürich	0:1
16.10.2011	FC Freienbach – BSC Young Boys	0:4
16.10.2011	FC Lugano – FC Biel-Bienne	0:1
16.10.2011	SC Cham – FC Wohlen	1:5
16.10.2011	FC St. Gallen – FC Thun	2:0
16.10.2011	FC Locarno – FC Wil 1900	3:4

8^e de finale

26.11.2011	FC Tuggen – FC Sion	1:2
26.11.2011	FC Wil 1900 – FC Basel 1893	2:3
26.11.2011	AC Bellinzona – FC Lausanne-Sport	0:4
27.11.2011	FC St. Gallen – FC Zürich	4:2
27.11.2011	FC Biel-Bienne – Servette FC	3:0
27.11.2011	SC Kriens – Grasshopper Club Zürich	3:5
27.11.2011	FC Winterthur – BSC Young Boys	4:3
27.11.2011	FC Wohlen – FC Luzern	1:2

Coupe Suisse

Tour principal hommes 2011/12 (2/2)

Finale hommes 2011/12

Quarts de finale

20.03.2012	FC Luzern – Grasshopper Club Zürich	3:0
21.03.2012	FC Winterthur – FC St. Gallen	7:6
21.03.2012	FC Basel 1893 – FC Lausanne-Sport	5:2
21.03.2012	FC Biel-Bienne – FC Sion	1:3

Demi-finales

11.04.2012	FC Sion – FC Luzern	0:1
15.04.2012	FC Winterthur – FC Basel 1893	1:2

Finale

16.05.2012	FC Basel 1893 – FC Luzern	5:3 t.b.
------------	---------------------------	----------

Le 16 mai 2012, cela faisait six ans qu'une finale de la Coupe Suisse ne s'était pas terminée aux tirs aux buts. Yann Sommer a joué un rôle central dans l'issue de cette rencontre. Si, pour le FC Bâle, le gardien a été l'homme du match, pour le FC Lucerne, c'était plutôt l'homme à abattre! Il a en effet déconcentré, non sans une certaine provocation, les tireurs du FCL, arrêtant les balles de Moshe Ohayon et de Christian Stahel, alors que Gilles Yapi, Marco Streller, Jacques Zoua et Xherdan Shaqiri marquaient pour le FCB.

Après 90 minutes de match, qui se jouait devant 30 100 spectateurs dans le Stade de Suisse à Berne, les deux équipes étaient à égalité, un partout (malgré des buts imparables marqués de la tête par Benjamin Hügge pour Bâle et par Tomislav Puljic pour Lucerne). On est alors entré dans les prolongations (à l'issue desquelles le score est resté inchangé).

Pendant 120 minutes, la confrontation des deux équipes, qui dominent également la Swiss Football League, a davantage relevé de la force musculaire que de l'élégance. Comme l'a dit son entraîneur Murat Yakin, le FC Lucerne s'est montré courageux, audacieux et surtout dominateur. Avant que les Bâlois n'attaquent pour la première fois les buts adverses, Adrian Winter, Tomislav Puljic et Nelson Ferreira avaient déjà manqué trois grandes occasions.

Bâle a donc remporté pour la 11^e fois la finale de la Coupe Suisse et pour la 5^e fois le doublé. L'entraîneur de la victoire, Heiko Vogel, a dressé le bilan en ces termes: «Cette bataille effrénée pour la coupe est la conclusion magnifique d'une saison qui, pour la Suisse, n'a pas été uniquement caractérisée par des aspects sportifs».

Télégramme

FC Basel 1893 - FC Luzern 5:3 t. b. (1:1 a. p.)

Stade: Stade de Suisse, Berne

Spectateurs: 30 100

Arbitre: Daniel Wermelinger

Buts: 56^e Hügge 1:0, 67^e Puljic 1:1. – Tirs au but: Yapi 2:1, Renggli 2:2, Streller 3:2, Ohayon manque, Zoua 4:2, Gyax 4:3, Shaqiri 5:3, Stahel manque.

FC Basel: Sommer; Steinhöfer, Abraham, Dragovic (72^e Kovac), Park; Shaqiri, Hügge (96^e Yapi), Khaka, Stocker (73^e Zoua); Frei, Streller.

FC Luzern: Zibung; Sarr, Stahel, Puljic, Lustenberger; Hochstrasser (60^e Gyax), Renggli, Wiss, Winter; Ferriera (104^e Ohayon), Lezcano (95^e Hyka).

Notes: Lucerne sans Kukeli (suspendu), Shalaj et Sorgic (blessés). Avertissements: 39^e Dragovic (faute), 57^e Wiss (faute), 90^e Gyax (faute), 90^e Khaka (faute).

Les finales et les champions 1926–2012

Saison	Lieu	Création de paires	Score
1926	Zurich	Grasshoppers – FC Bern	2:1
1927	Zurich	Grasshoppers – Young Fellows	3:1
1928	Genève	Servette – Grasshoppers	5:1
1929	Genève	Urania Genève – Young Boys	1:0
1930	Berne	Young Boys – Aarau	1:0
1931	Lugano	Lugano – Grasshoppers	2:1 a.p.
1932	Zurich	Grasshoppers – Urania Genève	5:1
1933	Zurich	FC Basel 1893 – Grasshoppers	4:3
1934	Berne	Grasshoppers – Servette	2:0
1935	Lausanne	Lausanne – Nordstern Basel	10:0
1936	Zurich	Young Fellows – Servette	2:0
1937	Berne	Grasshoppers – Lausanne	10:0
1938	Berne	Grasshoppers – Servette	2:2 a.p.
	Berne	Grasshoppers – Servette	5:1
1939	Berne	Lausanne – Nordstern Basel	2:0
1940	Berne	Grasshoppers – Grenchen	3:0
1941	Berne	Grasshoppers – Servette	1:1 a.p.
	Berne	Grasshoppers – Servette	2:0
1942	Berne	Grasshoppers – FC Basel 1893	0:0 a.p.
	Berne	Grasshoppers – FC Basel 1893	3:2
1943	Berne	Grasshoppers – Lugano	2:1
1944	Berne	Lausanne – FC Basel 1893	3:0
1945	Berne	Young Boys – St. Gallen	2:0 a.p.
1946	Berne	Grasshoppers – Lausanne	3:0
1947	Berne	FC Basel 1893 – Lausanne	3:0
1948	Berne	La Chaux-de-Fonds – Grenchen	2:2 a.p.
	Berne	La Chaux-de-Fonds – Grenchen	2:2 a.p.
	Lausanne	La Chaux-de-Fonds – Grenchen	4:0
1949	Berne	Servette – Grasshoppers	3:0
1950	Berne	Lausanne – Cantonal Neuchâtel	1:1 a.p.
	Berne	Lausanne – Cantonal Neuchâtel	4:0
1951	Berne	La Chaux-de-Fonds – Locarno	3:2
1952	Berne	Grasshoppers – Lugano	2:0
1953	Berne	Young Boys – Grasshoppers	1:1 a.p.
	Berne	Young Boys – Grasshoppers	3:1
1954	Berne	La Chaux-de-Fonds – Fribourg	2:0
1955	Berne	La Chaux-de-Fonds – Thun	3:1
1956	Berne	Grasshoppers – Young Boys	1:0
1957	Berne	La Chaux-de-Fonds – Lausanne	3:1
1958	Berne	Young Boys – Grasshoppers	1:1 a.p.
	Berne	Young Boys – Grasshoppers	4:1
1959	Berne	Grenchen – Servette	1:0
1960	Berne	Luzern – Grenchen	1:0
1961	Berne	La Chaux-de-Fonds – Biel	1:0
1962	Berne	Lausanne – Bellinzona	4:0 a.p.
1963	Berne	FC Basel 1893 – Grasshoppers	2:0
1964	Berne	Lausanne – La Chaux-de-Fonds	2:0
1965	Berne	Sion – Servette	2:1
1966	Berne	Zürch – Servette	2:0
1967	Berne	FC Basel 1893 – Lausanne	3:0 Forfait
1968	Berne	Lugano – Winterthur	2:1
1969	Berne	St. Gallen – Bellinzona	2:0

Saison	Lieu	Création de paires	Score
1970	Berne	Zürich – FC Basel 1893	4:1 a.p.
1971	Berne	Servette – Lugano	2:0
1972	Berne	Zürich – FC Basel 1893	1:0
1973	Berne	Zürich – FC Basel 1893	2:0 a.p.
1974	Berne	Sion – Neuchâtel Xamax	3:2
1975	Berne	FC Basel 1893 – Winterthur	2:1 a.p.
1976	Berne	Zürich – Servette	1:0
1977	Berne	Young Boys – St. Gallen	1:0
1978	Berne	Servette – Grasshoppers	2:2 a.p.
	Berne	Servette – Grasshoppers	1:0
1979	Berne	Servette – Young Boys	1:1 a.p.
	Berne	Servette – Young Boys	3:2
1980	Berne	Sion – Young Boys	2:1
1981	Berne	Lausanne – Zürich	4:3 a.p.
1982	Berne	Sion – FC Basel 1893	1:0
1983	Berne	Grasshoppers – Servette	2:2 a.p.
	Berne	Grasshoppers – Servette	3:0
1984	Berne	Servette – Lausanne	1:0
1985	Berne	Aarau – Neuchâtel Xamax	1:0
1986	Berne	Sion – Servette	3:1
1987	Berne	Young Boys – Servette	4:2 a.p.
1988	Berne	Grasshoppers – Schaffhausen	2:0
1989	Berne	Aarau – Grasshoppers	1:2
1990	Berne	Grasshoppers – Neuchâtel Xamax	2:1
1991	Berne	Sion – Young Boys	3:2
1992	Berne	Lugano – Luzern	1:3 a.p.
1993	Berne	Grasshoppers – Lugano	1:4
1994	Berne	Grasshoppers – Schaffhausen	4:0
1995	Berne	Grasshoppers – Sion	2:4
1996	Berne	Servette – Sion	2:3
1997	Berne	Luzern – Sion	3:3 (7:8 t.b.)
1998	Berne	Lausanne – St. Gallen	2:2 (6:5 t.b.)
1999	Berne	Grasshoppers – Lausanne	0:2
2000	Berne	Lausanne – Zürich	2:2 (2:5 t.b.)
2001	Bâle	Servette – Yverdon-Sport	3:0
2002	Bâle	Grasshoppers – FC Basel 1893	1:2 a.p.
2003	Bâle	FC Basel 1893 – Neuchâtel Xamax	6:0
2004	Bâle	Grasshopper-Klub – FC Wil	2:3
2005	Bâle	FC Zürich – FC Luzern	3:1
2006	Berne	Young Boys – FC Sion	1:1 (3:5 t.b.)
2007	Berne	FC Basel 1893 – FC Luzern	1:0
2008	Bâle	AC Bellinzona – FC Basel 1893	1:4
2009	Berne	BSC Young Boys – FC Sion	2:3
2010	Bâle	FC Basel 1893 – FC Lausanne-Sport	6:0
2011	Bâle	Neuchâtel Xamax – FC Sion	0:2
2012	Berne	FC Basel 1893 – FC Luzern	1:1 (5:3 t.b.)

Coupe Suisse

Tour principal des femmes 2011/12

Date	Création de paires
------	--------------------

1^{er} tour principal

24.08.2011	FC Kerzers/Laupen (2. L) – FC Gurmels (1. L)	2:6
26.08.2011	FC Ebnat-Kappel (2. L) – FC Kirchberg (NLB)	2:4
27.08.2011	FC Court (2. L) – FC Sion (1. L)	1:4
27.08.2011	FC Concordia BS (2. L) – FC Therwil (1. L)	1:2
27.08.2011	FC Erlinsbach (2. L) – FC Baden (NLB)	1:2
27.08.2011	FC Münsterlingen (1. L) – Chur 97 (1. L)	3:1
27.08.2011	FC Steffisburg (2. L) – FC Rot-Schwarz (1. L)	4:6
27.08.2011	FC Muri (2. L) – FC Aarau (NLB)	0:6
27.08.2011	FC Ostermundigen (1. L) – Femina Kickers Worb (1. L)	3:4
27.08.2011	SC Derendingen (1. L) – FC Zollikofen (1. L)	2:4
27.08.2011	SC Veltheim 1 (2. L) – FC Neunkirch (NLB)	0:5
27.08.2011	FC Vionnaz (3. L) – FC Stade Nyonnais (1. L)	1:5
28.08.2011	FC Bramois (2. L) – FC Aire-le-Lignon (1. L)	0:3
28.08.2011	FC Phönix Seen 1 (3. L) – FC Bülach (1. L)	1:4
28.08.2011	FC Neckertal-Degersheim (2. L) – FC Eschenbach (1. L)	2:3
28.08.2011	FC Gossau (1. L) – FC St. Gallen (NLA)	5:3
28.08.2011	FC Widnau (1. L) – FC Staad (NLA)	1:4
28.08.2011	FC Willisau (1. L) – SC Kriens (NLA)	1:4
28.08.2011	FC Kirchberg (1. L) – FC Thun Berner Oberland (NLB)	0:8
28.08.2011	FC Concordia I (2. L) – CS Chênois (NLB)	0:4
28.08.2011	SC Radelfingen (2. L) – FC Walperswil (1. L)	1:3
28.08.2011	FFC Fortuna Olten (1. L) – FFC Zuchwil 05 (NLB)	0:12
28.08.2011	FC Rapperswil-Jona (1. L) – SC Schwyz (NLA)	3:5
28.08.2011	Juventus Frauen (1. L) – Grasshopper Club Zürich (NLA)	0:13
28.08.2011	FC Etoile-Sporting I (2. L) – FC Yverdon Féminin (NLA)	0:13
28.08.2011	SC Nebikon (2.) – FC Luzern Frauen (NLB)	1:2
28.08.2011	SV Sissach (1. L) – FC Basel 1893 (NLA)	0:7
28.08.2011	FC Blue Stars ZH (1. L) – FC Schlieren (NLA)	0:4
28.08.2011	US Gambarogno (1. L) – FC Malters (NLB)	2:3
28.08.2011	SC Balerna (1. L) – FCF Rapid Lugano (NLB)	0:3

2^e tour principal

22.09.2011	FC Eschenbach (1. L) – FC Baden (NLB)	2:1
23.09.2011	FC Walperswil (1. L) – FC Gurmels (1. L)	5:0
24.09.2011	FC Zollikofen (1. L) – FC Yverdon Féminin (NLA)	0:1
24.09.2011	FC Sion (1. L) – FC Basel 1893 (NLA)	0:12
24.09.2011	FC Münsterlingen (1. L) – FC Malters (NLB)	1:3
24.09.2011	FCF Rapid Lugano (NLB) – SC Schwyz (NLA)	0:1
24.09.2011	FC Neunkirch (NLB) – SC Kriens (NLA)	1:2
24.09.2011	FC Rot-Schwarz (1. L) – FC Aarau (NLB)	0:5
24.09.2011	FC Therwil (1. L) – Femina Kickers Worb (1. L)	4:0
24.09.2011	FC Stade Nyonnais (1. L) – BSC Young Boys (NLA)	1:8
24.09.2011	FC Kirchberg (NLB) – FC Staad (NLA)	2:7
25.09.2011	FC Gossau (1. L) – FC Bülach (1. L)	3:1
25.09.2011	FC Schlieren (NLA) – Grasshopper Club Zürich (NLA)	1:0
25.09.2011	FFC Zuchwil 05 (NLB) – FC Thun Berner Oberland (NLB)	2:5
25.09.2011	FC Luzern Frauen (NLB) – FC Zürich Frauen (NLA)	1:8
25.09.2011	FC Aire-le-Lignon (1. L) – CS Chênois (NLB)	0:11

8^e de finale

29.10.2011	FC Staad (NLA) – FC Yverdon Féminin (NLA)	1:2
29.10.2011	FC Eschenbach (1. L) – FC Thun Berner Oberland (NLB)	1:5
29.10.2011	FC Walperswil (1. L) – SC Kriens (NLA)	0:3
29.10.2011	SC Schwyz (NLA) – FC Basel 1893 (NLA)	1:4
30.10.2011	FC Gossau (1. L) – CS Chênois (NLB)	3:0
30.10.2011	FC Aarau (NLB) – FC Zürich Frauen (NLA)	0:2
30.10.2011	FC Therwil (1. L) – BSC Young Boys (NLA)	1:3
30.10.2011	FC Malters (NLB) – FC Schlieren (NLA)	0:1

Quarts de finale

10.03.2012	FC Yverdon Féminin (NLA) – SC Kriens (NLA)	1:6
10.03.2012	FC Thun Berner Oberland (NLB) – BSC Young Boys (NLA)	2:1
11.03.2012	FC Gossau (1. L) – FC Basel 1893 (NLA)	0:3
11.03.2012	FC Schlieren (NLA) – FC Zürich Frauen (NLA)	0:13

Demi-finales

09.04.2012	FC Zürich Frauen (NLA) – FC Basel 1893 (NLA)	2:1 a.p.
09.04.2012	FC Thun Berner Oberland (NLB) – SC Kriens (NLA)	0:4

Finale

05.05.2012	FC Zürich Frauen (NLA) – SC Kriens (NLA)	2:1 a.p.
------------	--	----------

Finale des femmes 2011/12

Le 5 mai 2012, les deux meilleures équipes du championnat se sont affrontées en finale de la Coupe féminine. C'était la première fois que le SC Kriens arrivait en finale et l'équipe féminine du FC Zurich (FCZ) était donnée favorite. Les 1200 spectateurs présents dans le stade et les téléspectateurs qui ont vu le match diffusé en direct par la Schweizer Sportfernsehen ont assisté à un duel entre les deux meilleures attaquantes qui s'étaient illustrées dans le cadre de la Ligue nationale suisse: Nadja Hegglin, du SC Kriens, et Inka Grings, 96 sorties avec l'équipe nationale allemande.

Après un début équilibré et plutôt retenu, le FCZ a pris l'avantage avant la mi-temps grâce à Grings, et a dès lors contrôlé la partie. Au vu du manque d'occasions notables pour le SC Kriens, y compris durant la deuxième mi-temps, la plupart des spectateurs ne croyaient plus à une égalisation pendant le temps additionnel. Et pourtant, à la quatrième minute du temps additionnel, Nadja Hegglin a porté le score à 1:1.

Lors des prolongations, le FCZ est cependant redevenu l'équipe la plus active. Selina Zumbühl n'ayant d'abord touché que la transversale, Inka Grings a pu mettre à profit le rebond pour prendre l'avantage et offrir à son équipe un score décisif.

La prochaine finale de la Coupe féminine se déroulera le 18 mai 2013 à Fribourg, au stade St-Léonard.

Télégramme

FC Zürich Frauen – SC Kriens 2:1 a.p. (1:0, 1:1)

Stade: Brugglifeld, Aarau

Spectateurs: 1200

Arbitre: Barbara Spagnolor

Buts: 43^e Grings 1:0, 94^e Hegglin 1:1, 99^e Grings 2:1.

FC Zürich Frauen: Michel; Maritz, Kiwic, Fuss, Fischer (91^e Remund); Zürcher (82^e Brandenberger), Bernet, Zumbühl; Humm, Grings, Lendenmann (72^e Beutler).

SC Kriens: Böni; Gassmann, Egli, Maurer (69^e Burger), Brezovski; Keller, Odermatt, Graf, Zürny (82^e Grossi); Hegglin, Stocker (69^e Stapelfeld).

Notes: FC Zürich Frauen sans Bonfardin (blessée), Jaquemet, Lentejas et Terchoun (convalescentes); SC Kriens sans Blättler, Da Silva Alfonso et Mehr. 99^e: tir de Zumbühl frappant la transversale, Grings met à profit le rebond pour porter le score à 2:1. 100^e: Müller, l'entraîneur de Kriens, est envoyé dans les tribunes. Avertissements: 64^e Graf (faute), 66^e Fischer (faute), 73^e Zumbühl (faute), 90^e+2 Stapelfeld (faute), 101^e Odermatt (faute).

Coupe Suisse

Les finales et les championnes 1976–2012

Saison	Lieu du match	Création de paires	Score
1976	Willisau	DFC Sion – DFC Aarau	5:1
1977	Näfels	DFC Sion – SV Seebach Zürich	7:2
1978	Herzogenbuchsee	FC Bern – SV Seebach Zürich	4:3 a.p.
1979	Stans	FC Spreitenbach – FC Zürich	1:0
1980	Bad Ragaz	FC Bern – FC Therwil	4:0
1981	Winterthour	SV Seebach Zürich – FC Blue Stars Zürich	4:1
1982	Zug	FC Bern – SV Seebach Zürich	0:0 a.p., 3:1 t.b.
1983	Volketswil	FC Bern – FC Blue Stars Zürich	1:0
1984	Stäfa	FC Bern – FC Rudolfstetten	3:0
1985	Sursee	FC Bern – SV Seebach Zürich	5:4 a.p.
1986	Seebach	SV Seebach Zürich – FC Bern	3:0
1987	Derendingen	SV Seebach Zürich – FC Bern	2:2 a.p., 4-2 t.b.
1988	Alterswil	SV Seebach Zürich – FC Rapid Lugano	4:0
1989	Baden	SV Seebach Zürich – FC Rapid Lugano	2:0
1990	Gossau	SV Seebach Zürich – FC Bern	3:3 a.p., 4:3 t.b.
1991	Locarno	FC Bern – SV Seebach Zürich	6:2
1992	Baden	FC Schwerzenbach – FC Bern	1:0 a.p.
1993	Zürich	SV Seebach Zürich – FC Blue Stars Zürich	3:2
1994	Berne	FC Bern – SV Seebach Zürich	1:0
1995	Berne	FC Bern – SV Seebach Zürich	4:2
1996	Muri bei Bern	FC Bern – FC Rapid Lugano	5:1
1997	Thun	FC Bern – FC Blue Stars Zürich	6:0
1998	La Chaux-de-Fonds	FC Bern – SV Seebach Zürich	1:0
1999	Effretikon	FC Bern – FC Schwerzenbach	3:3 a.p., 4:2 t.b.
2000	Rapperswil	FC Bern – FC Schwerzenbach	2:0
2001	Bâle	FC Bern – FC Sursee	4:0
2002	Bâle	FC Sursee – FC Bern	2:1
2003	Bâle	FC Schwerzenbach – FC Bern	1:1 a.p., 4:1 t.b.
2004	Bâle	FC Sursee – FC Malters	2:0
2005	Bâle	SC LUwin.ch Luzern – SV Seebach Zürich	3:1
2006	Berne	SC LUwin.ch Luzern – FFC Zürich Seebach	5:0
2007	Berne	FFC Zürich Seebach – FFC Zuchwil 05	2:1
2008	Berne	FFC United Schwerzenbach – FFC Bern	4:2
2009	Berne	FC Rot-Schwarz Thun – FC Schlieren	8:0
2010	Wohlen	FC Yverdon Féminin – BSC Young Boys	3:2 a.p.
2011	Winterthour	BSC Young Boys – FC Yverdon Féminin	0:2
2012	Aarau	FC Zürich Frauen – SC Kriens	2:1 a.p.

Axpo Super League

Chronique sportive 2011/12 (1/2)

Axpo Super League

Grand favori à sa propre succession, le FC Bâle débutait la saison 2011/12 en douceur. Après six journées, les Rhénans pointaient au septième rang avec six unités. Son réveil n'en fut que plus spectaculaire. Pendant neuf mois, du 20 août 2011 au 20 mai 2012, le FCB restait invaincu durant 26 matches pour 21 succès et 5 nuls. Le départ de son entraîneur Thorsten Fink (au Hambourg SV) ne bouleversait rien, les dirigeants misant sur la continuité en nommant l'habituel adjoint Heiko Vogel. Depuis le 14 octobre 2011, le technicien allemand coachait les Bâlois à 23 reprises dans l'Axpo Super League avec un bilan de 17 victoires, 4 nuls et 2 défaites.

Le FC Bâle virait en tête le 29 octobre 2011, au terme de la 14^e journée, après un succès 4:1 sur le Grasshopper Club. Les rondes précédentes étaient dominées par le FC Lucerne. Le pensionnaire de Suisse centrale réussissait un début de saison sur les chapeaux de roues en demeurant invaincu lors des dix premiers matches, mais ne parvenait pas à poursuivre sur un tel rythme. À Noël, le trou était déjà fait: avec 38 points, le FCB bénéficiait de sept longueurs d'avance sur le FC Lucerne et onze sur le BSC Young Boys.

Le printemps n'apportait aucune modification notable puisque le trio terminait la saison dans le même ordre. Poussé par près de 30 000 spectateurs en moyenne (29 774), le FC Bâle remportait son troisième titre consécutif avec 20 points d'avance sur son dauphin, soit la plus grande différence enregistrée dans l'Axpo Super League depuis sa création en 2003. Jusque-là, le plus grand écart était de 13 unités lors de l'exercice 2003/04.

Au terme d'une saison mouvementée, le Servette FC se hissait à un excellent quatrième rang, synonyme d'un ticket pour les qualifications de l'Europa League, en devançant notamment le FC Thoune et le FC Zurich. Néo-promus en début d'exercice, les Genevois connaissaient deux entraîneurs différents: le Portugais João Alves devait laisser sa place à son compatriote João Pereira après 16 matches avant de revenir pour les 5 derniers. Entre temps, le Servette FC évitait de justesse la faillite. Déjà président du club de hockey sur glace à Genève, l'homme d'affaire canadien Hugh Quennec réussissait la mission aussi périlleuse que délicate de convaincre la majorité des créanciers et de relancer l'intérêt général autour du club.

Assuré d'éviter la dixième place et donc la relégation directe en Challenge League suite au retrait de la licence, puis à la faillite de Neuchâtel Xamax en janvier, le FC Lausanne-Sport se faisait un point d'honneur à devancer le Grasshopper Club. Repoussé à huit points des Zurichois à la pause hivernale, l'autre néo-promu terminait finalement la saison avec un bonus de quatre longueurs grâce notamment à cinq victoires au printemps.

Le FC Lausanne-Sport achevait ainsi la saison de son retour dans l'élite au septième rang, également aidé par les soucis administratifs de deux clubs romands. Outre la disparition de Neuchâtel Xamax, le FC Sion se voyait retirer 36 points par le comité central de l'Association Suisse de Football en fin d'année 2011 suite à une exigence formulée par la FIFA. Sportivement, la formation valaisanne sauvait sa place en Super League après un barrage disputé face au FC Aarau (succès 3:0 à Tourbillon et défaite 0:1 au Brugglifeld).

Compétitions UEFA

Champion de Suisse 2011, le FC Bâle intégrait directement la phase de poules de la Ligue des Champions pour la première fois de l'histoire du football suisse. Dans le groupe C, le club rhénan réussissait le fabuleux exploit d'éliminer Manchester United en s'imposant face au prestigieux adversaire anglais le 7 décembre 2011 lors d'un match décisif au Parc St-Jacques (2:1). Pour décrocher cet honneur, les Bâlois battaient également à deux reprises les Roumains d'Otelul Galati (2:1/3:2) et partageaient l'enjeu avec le Benfica Lisbonne (1:1) et avec Manchester United lors du match aller à Old Trafford (3:3). En huitièmes de finale, après un nouvel exploit lors de la première rencontre dans son fief (1:0), le FC Bâle s'inclinait lourdement à Munich face à un Bayern déchaîné (7:0).

Le vice-champion, le FC Zurich, tentait aussi d'obtenir une place en Champions League. Le parcours des Zurichois paraissait toutefois on ne peut plus dur, par la «voie de la ligue», selon la terminologie officielle de l'UEFA. Après avoir éliminé les Belges du Standard de Liège, grâce à un succès 1:0 au Letzigrund après un nul à l'aller (1:1), les hommes d'Urs Fischer ne pouvaient rien faire au dernier tour de qualification face aux Allemands du Bayern Munich avec deux défaites à la clé (0:2 en Bavière et 0:1 dans leur fief).

Le FCZ ne perdait pas tout en étant reversé dans la phase de poules de l'Europa League. Dans le groupe D, il terminait à une décevante quatrième place avec deux défaites contre les Portugais du Sporting (0:2/0:2), un nul (1:1) et un revers (0:1) face à la Lazio de Rome, un résultat de parité (2:2) et une victoire (2:0) contre les Roumains de Vaslui.

Les trois autres formations helvétiques, engagées en Europa League, ne parvenaient pas à rejoindre la phase de poules. Le BSC Young Boys, vainqueur des deux rencontres face aux Belges de Westerlo (3:1 à l'aller et 2:0 au retour), se heurtait au Sporting Braga sans s'incliner, mais sur la base des buts marqués à l'extérieur (0:0 au Portugal et 2:2 à Berne).

Le FC Thoune se faisait peur dès le deuxième tour de qualification face à Vllaznia. Une semaine après un nul en Albanie, il s'imposait dans la douleur à l'Arena Thun (2:1). Plus inspiré, le club de l'Oberland réussissait un magnifique exploit au tour suivant en boutant hors de la compétition les Italiens de Palerme. Les Thounois assuraient l'essentiel avec un 1:1 à domicile après un autre score de parité en Sicile (2:2), mais avec deux buts marqués à l'extérieur. Le parcours de la troupe de Bernard Challandes s'achevait en Angleterre. Battu 0:1 chez lui par Stoke City, le FC Thoune quittait l'Europa League sur une large défaite outre-Manche 1:4.

Vainqueur de la Coupe de Suisse, le FC Sion se qualifiait sportivement pour la phase de poules en prenant le meilleur sur les Ecossais du Celtic Glasgow (3:1 à Tourbillon après un 0:0 à l'aller). Néanmoins, le 2 septembre 2011, l'UEFA excluait les Valaisans de l'Europa League en infligeant deux défaites par forfait au club séduisois pour avoir aligné six joueurs non qualifiés.

Axpo Super League

Chronique sportive 2011/12 (2/2)

Malgré tout, le bilan global des cinq clubs suisses ayant participé aux différentes compétitions continentales est tout à fait satisfaisant avec une moyenne de 6,000 points pour le classement UEFA des clubs pour 2011/12 (contre 5,900 la saison précédente). La meilleure marque depuis l'exercice 2007/08 (6,250) permet à la Suisse de gagner deux précieux rangs dans le ranking européen (14^e au lieu de 16^e), qui décide, année après année, du quota des places attribuées dans les deux compétitions européennes. Conséquence non négligeable: pour la saison 2013/14, la Suisse alignera à nouveau cinq représentants sur la scène internationale contre quatre la saison précédente. En principe, les deux premiers de la Raiffeisen Super League participeront aux qualifications de la Ligue des Champions, puis le troisième et le quatrième ainsi que le vainqueur de la Coupe de Suisse seront engagés dans les qualifications de l'Europa League.

Axpo Fair Play Trophy

L'UEFA tient son classement du fair-play, calculé sur une période allant du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012, pour les équipes nationales et les clubs de toutes les fédérations membres. La Suisse ne figurait pas dans les trois premiers dudit classement, qui bénéficiaient d'une place supplémentaire en Europa League.

Sur le plan national, la SFL et le sponsor titre désignent dans l'Axpo Fair Play Trophy les équipes les plus correctes de l'élite et signalent ainsi leur volonté de s'engager pour un football marqué par la sportivité et le respect mutuel. Le soutien d'Axpo permet de récompenser les équipes les plus correctes de l'ASL avec 100 000 francs pour la première et 40 000 pour la seconde de ce classement. Ces sommes devant être dédiées à des objectifs précis, en l'occurrence le travail avec la relève dans les clubs. La saison dernière, les lauréats ont été le FC Bâle et le FC Thoune.

La Nuit du Football Suisse

La 15^e Nuit du Football Suisse, qui s'est déroulée au Stade de Suisse à Berne comme en 2011, a vu un véritable triomphe du FC Bâle, avec six catégories sur sept remportées par des Rhénans. L'entraîneur allemand Heiko Vogel a gagné deux awards, dont celui du technicien de l'année, tout comme Xherdan Shaqiri, qui fut nommé Credit Suisse Player of the Year pour la seconde fois d'affilée.

Durant les 90 minutes de gala en plein air, le présentateur Rainer Maria Salzgeber, assisté sur scène par Gilbert Gress, a accueilli sur le plateau d'autres tenants du titre: Alexander Frei, de loin le meilleur buteur du championnat 2011/12 avec ses 24 goals ainsi que Lara Dickmann, qui décrocha à nouveau avec l'Olympique Lyonnais la Ligue des Champions et le championnat français. Après 2004 et 2011, cette dernière s'est adjugée ce titre pour la troisième fois.

Xherdan Shaqiri remporta aussi la catégorie but de l'année avec son 1:0 grâce à un «ciseau» à Lucerne. Juste après cette même rencontre de l'Axpo Super League, Heiko Vogel méritait son prix fair-play: l'entraîneur des Bâlois, au sujet d'un possible penalty en faveur du FCB, avait pris parti pour les arbitres, disant que ceux-ci avaient à juger des scènes litigieuses en une fraction de seconde.

Le Credit Suisse Youth Player of the Year, récompensant l'espoir de l'année, a été décerné à Granit Xhaka. Pur produit de la formation bâloise depuis 2003, le demi axial a débuté avec l'équipe fanion en 2010/11 avec 20 apparitions (1 but). En 2011/12, il a confirmé avec 24 parties (1 but) dans l'Axpo Super League et diverses performances de choix en Ligue des Champions et en équipe de Suisse lors de ses 12 sélections (3 goals).

Après sept années de consécration du désormais retraité Massimo Busacca, la distinction du meilleur arbitre de l'année a souri à Sascha Kever. Le prix de l'équipe de Coupe Suisse of the Year fut attribué au FC Winterthur. La majorité des supporters de football, qui ont voté sur la page internet de www.football.ch (73 000 au total), ont honoré le fait que les Zurichois aient éliminé les favoris du FC Saint-Gall et du BSC Young Boys avant d'échouer de peu en demi-finale face au FC Bâle.

Champion, promotions et relégations 2011/12

Axpo Super League (ASL)	
Champion Suisse:	FC Basel 1893
Vice-champion:	FC Luzern
Relégations ASL/ChL:	Neuchâtel Xamax FC
Matches de barrage ASL/ChL:	Match aller: FC Sion – FC Aarau 3:0 Match retour: FC Aarau – FC Sion 1:0
Le meilleur buteur:	Alexander Frei, FC Basel 1893, 24 Buts

Classement saison 2011/12

Rang	Club	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
1	FC Basel	34	22	8	4	78:33	74
2	FC Luzern	34	14	12	8	46:32	54
3	BSC Young Boys Bern	34	13	12	9	52:38	51
4	Servette FC	34	14	6	14	45:53	48
5	FC Thun	34	11	10	13	38:41	43
6	FC Zürich	34	11	8	15	43:44	41
7	FC Lausanne-Sport	34	8	6	20	29:61	30
8	Grasshopper Club Zürich	34	7	5	22	32:66	26
9	FC Sion	34	15	8	11	40:35	17
10	Neuchâtel Xamax*	18	7	5	6	22:22	26

* Retrait de licence

Tous les champions 1897–2012 (1/2)

Saison	Champion
1897/1898	Grasshopper Club Zürich (champion non officiel)
1898/1899	Anglo-American Klub Zürich
1899/1800	Grasshopper Club Zürich
1900/1901	Grasshopper Club Zürich
1901/1902	FC Zürich
1902/1903	BSC Young Boys
1903/1904	FC St. Gallen
1904/1905	Grasshopper Club Zürich
1905/1906	FC Winterthur
1906/1907	Servette FC
1907/1908	FC Winterthur
1908/1909	BSC Young Boys
1909/1910	BSC Young Boys
1910/1911	BSC Young Boys
1911/1912	FC Aarau
1912/1913	Montriond LS
1913/1914	FC Aarau
1914/1915	Brühl St. Gallen
1915/1916	Cantonal Neuchâtel
1916/1917	FC Winterthur
1917/1918	Servette FC
1918/1919	Etoile-Sporting La Chaux-de-Fonds
1919/1920	BSC Young Boys
1920/1921	Grasshopper Club Zürich
1921/1922	Servette FC
1922/1923	Pas de champion
1923/1924	FC Zürich
1924/1925	Servette FC
1925/1926	Servette FC
1926/1927	Grasshopper Club Zürich
1927/1928	Grasshopper Club Zürich
1928/1929	BSC Young Boys
1929/1930	Servette FC

Saison	Champion
1930/1931	Grasshopper Club Zürich
1931/1932	Lausanne-Sports
1932/1933	Servette FC
1933/1934	Servette FC
1934/1935	Lausanne-Sports
1935/1936	Lausanne-Sports
1936/1937	Grasshopper Club Zürich
1937/1938	FC Lugano
1938/1939	Grasshopper Club Zürich
1939/1940	Servette FC
1940/1941	FC Lugano
1941/1942	Grasshopper Club Zürich
1942/1943	Grasshopper Club Zürich
1943/1944	Lausanne-Sports
1944/1945	Grasshopper Club Zürich
1945/1946	Servette FC
1946/1947	FC Biel-Bienne
1947/1948	AC Bellinzona
1948/1949	FC Lugano
1949/1950	Servette FC
1950/1951	Lausanne-Sports
1951/1952	Grasshopper Club Zürich
1952/1953	FC Basel 1893
1953/1954	FC La Chaux-de-Fonds
1954/1955	FC La Chaux-de-Fonds
1955/1956	Grasshopper Club Zürich
1956/1957	BSC Young Boys
1957/1958	BSC Young Boys
1958/1959	BSC Young Boys
1959/1960	BSC Young Boys
1960/1961	Servette FC
1961/1962	Servette FC
1962/1963	FC Zürich

Axpo Super League

Tous les champions 1897–2012 (2/2)

Saison	Champion
1963/1964	FC La Chaux-de-Fonds
1964/1965	Lausanne-Sports
1965/1966	FC Zürich
1966/1967	FC Basel 1893
1967/1968	FC Zürich
1968/1969	FC Basel 1893
1969/1970	FC Basel 1893
1970/1971	Grasshopper Club Zürich
1971/1972	FC Basel 1893
1972/1973	FC Basel 1893
1973/1974	FC Zürich
1974/1975	FC Zürich
1975/1976	FC Zürich
1976/1977	FC Basel 1893
1977/1978	Grasshopper Club Zürich
1978/1979	Servette FC
1979/1980	FC Basel 1893
1980/1981	FC Zürich
1981/1982	Grasshopper Club Zürich
1982/1983	Grasshopper Club Zürich
1983/1984	Grasshopper Club Zürich
1984/1985	Servette FC
1985/1986	BSC Young Boys
1986/1987	Neuchâtel Xamax
1987/1988	Neuchâtel Xamax

Saison	Champion
1988/1989	FC Luzern
1989/1990	Grasshopper Club Zürich
1990/1991	Grasshopper Club Zürich
1991/1992	FC Sion
1992/1993	FC Aarau
1993/1994	Servette FC
1994/1995	Grasshopper Club Zürich
1995/1996	Grasshopper Club Zürich
1996/1997	FC Sion
1997/1998	Grasshopper Club Zürich
1998/1999	Servette FC
1999/2000	FC St. Gallen
2000/2001	Grasshopper Club Zürich
2001/2002	FC Basel 1893
2002/2003	Grasshopper Club Zürich
2003/2004	FC Basel 1893
2004/2005	FC Basel 1893
2005/2006	FC Zürich
2006/2007	FC Zürich
2007/2008	FC Basel 1893
2008/2009	FC Zürich
2009/2010	FC Basel 1893
2010/2011	FC Basel 1893
2011/2012	FC Basel 1893

Challenge League

Chronique sportive 2011/12

La saison 2011/12 marquait un tournant en Challenge League avec une réduction programmée de 16 à 10 équipes et la disparition, dès l'exercice suivant, du barrage de promotion/relégation.

Fraîchement relégué de l'élite, le FC Saint-Gall affichait immédiatement ses ambitions. Après 11 journées, les «Brodeurs» proposaient un bilan quasi-parfait avec 10 victoires et 1 nul (32:10 au goal-average). La troupe du coach luxembourgeois Jeff Saibene enregistrait son premier revers le 5 novembre 2011 face au FC Chiasso (0:1). Cette défaite n'empêchait pas le FC Saint-Gall de terminer la première phase avec neuf points d'avance sur l'AC Bellinzone, après une victoire 1:0 en terre tessinoise le 11 décembre 2011, et sur le FC Aarau.

Au printemps, le FC Saint-Gall gérait parfaitement son bonus avec l'appui en moyenne de plus de 10 000 fans (10 711). Au final, il conservait cinq points d'avance et retrouvait immédiatement la Super League. La deuxième place, synonyme de participation au barrage de promotion/relégation, souriait au FC Aarau au terme d'une lutte acharnée avec l'AC Bellinzone. Les Argoviens devançaient les Tessinois au goal-average (+30 contre +28). Malgré son échec face au FC Sion, dans la dernière étape pour rejoindre l'élite, le FC Aarau était fêté par ses supporters, fiers des qualités démontrées par leurs protégés.

Dans le bas du tableau, les jeux étaient faits à Noël pour le SC Brühl. Avec cinq points en 15 matches, le néo-promu saint-gallois comptait déjà un retard de dix unités sur l'avant dernier, soit un écart similaire séparant le cinquième de la hiérarchie au quinzième.

Rapidement, les chances de maintien du SC Kriens et des SR Delémont s'évaporaient également. À l'inverse, Etoile Carouge, le Stade Nyonnais et le FC Wohlen luttèrent jusqu'au bout pour le dernier ticket pour la Challenge League à dix, la disparition de Neuchâtel Xamax offrant une place de plus. Au final et malgré un revers 0:5 à Bellinzone lors de la dernière journée, le FC Wohlen décrochait la timbale. En effet, dans le même temps, le Stade Nyonnais devait s'imposer à Winterthour et il s'inclinait 1:2.

Trophée M21 de Challenge League

Le Trophée M21 de la SFL est un système attrayant destiné à l'encouragement de la relève en Challenge League. Journée après journée, les minutes jouées par chaque joueur de moins de 21 ans sont additionnées pour chaque équipe, donnant lieu à un classement correspondant. Ce classement indique, en fin de compte, qui des équipes de Challenge League a fait évoluer le plus de jeunes talents.

Avec 5,29 joueurs de moins de 21 ans utilisés par match, le FC Locarno s'est adjugé pour la troisième fois consécutive ce trophée. Au total, ces joueurs espoirs ont totalisé 12 378 minutes de jeu lors des 26 journées comptant pour l'attribution du Trophée M21 de Challenge League. Ce prix d'encouragement de la relève a été doté par la SFL de 1,22 million de francs suisses. Les vainqueurs tessinois ont été gratifiés, à eux seuls, de près de 190 000 francs.

Challenge League

Champions, promotions et relégations 2011/12

Challenge League (ChL)	
Champion de la ChL	FC St. Gallen
Promotion ChL/ASL	FC St. Gallen
Relégations ChL/ Première Ligue Promotion	Stade Nyonnais Etoile Carouge SR Delémont SC Kriens SC Brühl St. Gallen
Promotions Première Ligue Promotion/ ChL	FC Tuggen FC Basel 1893 II FC Breitenrain FC Fribourg BSC Old Boys BS FC Schaffhausen FC Sion II FC St. Gallen II SC YF Juventus ZH FC Yverdon Sports FC Zürich II

Classement saison 2011/12

Rang	Club	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
1	FC St. Gallen	30	19	7	4	67:31	64
2	FC Aarau	30	18	5	7	64:34	59
3	AC Bellinzona	30	18	5	7	49:21	59
4	FC Winterthur	30	15	8	7	44:29	53
5	FC Lugano	30	14	7	9	44:38	49
6	FC Wil 1900	30	12	10	8	59:41	46
7	FC Chiasso	30	11	12	7	34:23	45
8	FC Vaduz	30	13	6	11	54:45	45
9	FC Locarno	30	12	9	9	47:44	45
10	FC Biel-Bienne	30	12	7	11	55:54	43
11	FC Wohlen	30	9	9	12	39:44	36
12	FC Stade Nyonnais	30	8	10	12	41:49	34
13	Etoile Carouge FC	30	8	6	16	25:56	30
14	SR Delémont	30	4	8	18	24:60	20
15	SC Kriens	30	4	5	21	37:66	17
16	SC Brühl	30	4	4	22	30:78	16

Barrage ASL/ChL

FC Sion – FC Aarau	3:0
FC Aarau – FC Sion	0:1

Première Ligue

Promotions et relégations 2011/12

Saison	Relégation de la ChL en Première Ligue Promotion	Promotion de Première Ligue en Première Ligue Promotion	Relégation en 2 ^e Ligue interrégional	Promotion en Première Ligue Classic
2011/12	SC Brühl	FC Tuggen*	FC Baulmes	US Terre Sainte
	SR Delémont	FC Basel 1893 II		FC Köniz
	FC Etoile Carouge	FC Breitenrain		FC Black Stars BS
	SC Kriens	FC Fribourg		Zug 94
	FC Stade Nyonnais	BSC Old Boys BS		FC Wettswil-Bonstetten
		FC Schaffhausen		FC Kreuzlingen
		FC Sion II		
		FC St. Gallen II		
		SC YF Juventus ZH		
		FC Yverdon Sports		
		FC Zürich II		

* Champion Suisse de la Première Ligue: FC Tuggen

Classements 2011/12 (1/2)

Rang	Club	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Première Ligue Groupe 1

1	FC Sion II	30	17	5	8	70:41	56
2	BSC Young Boys II	30	16	4	10	74:50	52
3	FC Fribourg	30	16	4	10	52:40	52
4	Yverdon-Sport FC	30	15	7	8	53:44	52
5	FC Le Mont LS	30	15	6	9	51:45	51
6	FC Grand-Lancy	30	13	9	8	56:44	48
7	FC Meyrin	30	13	6	11	57:42	45
8	SC Dürdingen	30	14	3	13	63:59	5
9	FC Echallens	30	12	8	10	62:49	44
10	FC Martigny-Sports	30	11	8	11	51:50	41
11	ES FC Malley LS	30	10	8	12	66:61	38
12	FC Bulle	30	10	7	13	46:59	37
13	FC UGS Genève	30	10	6	14	51:67	36
14	FC Monthey	30	7	9	14	50:66	30
15	FC Oberwallis Naters	30	8	5	17	42:72	29
16	FC Baulmes	30	3	5	22	25:80	14

Rang	Club	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Première Ligue Groupe 2

1	BSC Old Boys	30	20	2	8	68:36	62
2	FC Breitenrain	30	18	7	5	54:25	61
3	FC Baden	30	19	3	8	61:31	60
4	FC Zürich II	30	16	3	11	55:49	51
5	FC Münsingen	30	14	8	8	42:36	50
6	FC Basel 1893 II	30	13	8	9	56:36	47
7	FC Solothurn	30	13	6	11	52:43	45
8	SC Dornach	30	12	8	10	54:50	44
9	FC Schötz	30	12	6	12	54:57	42
10	Grasshopper Club Zürich II	30	12	4	14	50:58	40
11	FC Wangen b.O.	30	8	9	13	29:47	33
12	FC Serrières NE	30	7	11	12	43:47	32
13	FC Grenchen	30	8	5	17	29:64	29
14	SV Muttenz	30	8	3	19	41:74	27
15	FC Thun Berner Oberland II	30	6	8	16	46:58	26
16	SC Zofingen	30	5	7	18	35:58	22

Première Ligue

Classements 2011/12 (2/2)

Classement «Fairness» 2011/12

Rang	Club	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Rang	Equipe	Points de pénalité
------	--------	--------------------

Première Ligue Groupe 3

1	FC Tuggen	30	22	3	5	69:31	69
2	FC Schaffhausen	30	21	3	6	88:28	66
3	SC YF Juventus	30	20	4	6	83:34	64
4	USV Eschen/Mauren	30	15	8	7	56:43	53
5	FC St. Gallen II	30	14	8	8	52:43	50
6	FC Rapperswil-Jona	30	11	14	5	60:51	47
7	SC Cham	30	13	6	11	58:46	45
8	FC Mendrisio-Stabio	30	12	6	12	38:33	42
9	FC Luzern II	30	12	4	14	56:59	40
10	FC Balzers	30	10	5	15	48:66	35
11	FC Winterthur II	30	9	5	16	37:57	32
12	GC Biaschesi	30	6	11	13	39:53	29
13	Team Ticino U-21	30	8	4	18	36:64	28
14	FC Muri	30	7	7	16	35:66	28
15	SV Höngg	30	6	5	19	31:70	23
16	FC Gossau	30	5	5	20	42:84	20

Première Ligue

1	SV Höngg	86
2	FC Zürich II	119
3	FC Schötz	132
4	SC YF Juventus	133
5	FC Basel 1893 II	135
6	FC Breitenrain	144
7	FC Fribourg	145
8	FC Thun Berner Oberland II	149
9	SC Dornach	155
10	SC Düringen	158
11	BSC Young Boys II	172
12	Grasshopper Club Zürich II	174
13	SC Cham	178
14	FC Rapperswil-Jona	181
14	FC Meyrin	181
16	SC Zofingen	182
17	Yverdon-Sport FC	195
17	FC Luzern II	195
19	FC Bulle	197
20	FC Sion II	203
21	BSC Old Boys	206
22	FC Grenchen	207
23	FC Mendrisio-Stabio	212
24	USV Eschen/Mauren	214
25	FC Schaffhausen	218
25	SV Muttenz	218
27	FC UGS Genève	219
28	FC Oberwallis Naters	220
28	FC Winterthur II	220
30	FC Serrières NE	230
31	FC Solothurn	233
32	FC Muri	237
33	FC Tuggen	243
34	FC Echallens	246
35	FC Baulmes	253
36	ES FC Malley LS	254
37	FC Gossau	258
38	FC Balzers	270
39	FC Grand-Lancy	272
40	FC Monthey	277
41	FC St. Gallen II	281
42	Team Ticino U-21	288
43	FC Wangen b.O.	301
44	FC Baden	312
45	GC Biaschesi	313
46	FC Münsingen	337
47	FC Le Mont LS	349
48	FC Martigny-Sports	377

Ligue Amateur

Promotions et relégations 2011/12

Promotions 2° Ligue interrégionale/ Première Ligue Classic

Association régionale	Promus
Fussballverband Bern/Jura	FC Köniz
Innerschweizer Fussballverband	Zug 94
Fussballverband Nordwestschweiz	FC Black Stars
Ostschweizer Fussballverband	FC Kreuzlingen
Fussballverband Region Zürich	FC Wettswil-Bonstetten
Association cantonale vaudoise de football	US Terre Sainte

Promotions 2° Ligue régionale/2° Ligue interrégionale

Association régionale	Promus
Aargauischer Fussballverband	FC Wohlen U-23
Fussballverband Bern/Jura	FC Bassecourt
	FC Herzogenbuchsee
Innerschweizerischer Fussballverband	FC Gunzwil
	FC Kickers Luzern
Fussballverband Nordwestschweiz	FC Concordia BS
Ostschweizer Fussballverband	FC Schaan
	FC Sirnach
Solothurner Fussballverband	FC Olten
Fussballverband Region Zürich	FC United Zürich
	FC Uster
Federazione Ticinese di Calcio	FC Ascona
Association fribourgeoise de football	FC Gumefens/Sorens
Association cantonale genevoise de football	FC Vernier
Association neuchâteloise de football	FC Colombier
Association valaisanne de football	FC Chippis
Association cantonale vaudoise de football	FC Azzurri 90 LS
	FC Renens

Relégations 2° Ligue interrégionale/2° Ligue régionale

Association régionale	Relégués
Aargauischer Fussballverband	FC Entfelden
	FC Wettingen 93
Fussballverband Bern/Jura	FC Franches-Montagnes
	FC Langnau
Ostschweizer Fussballverband	FC Bazenheid
	FC Diepoldsau-Schmitter
Fussballverband Nordwestschweiz	FC Oberdorf
Federazione Ticinese di calcio	Losone Sportiva
	Veduggio Calcio
Association fribourgeoise de football	FC Estavayer-le-Lac
Association neuchâteloise de football	FC Etoile-Sporting
Association cantonale vaudoise de football	FC Bex
	FC Orbe

Promotions 3° Ligue/2° Ligue régionale

Association régionale	Promus
Aargauischer Fussballverband	FC Gontenschwil
	FC Gränichen
Fussballverband Bern/Jura	FC Azzurri Bienne
	FC Courroux
	FC Köniz
	FC Ostermundigen
Innerschweizerischer Fussballverband	FC Dagmarsellen
	SC Kriens
	FC Küssnacht a/R
	FC Willisau
Fussballverband Nordwestschweiz	FC Frenkendorf
	FC Münchenstein
	NK Pajde
Ostschweizer Fussballverband	FC Fortuna SG
	FC Grabs
	FC Steinach
	FC Tobel-Affeltrangen
Solothurner Fussballverband	FC Biberist
	FC Egerkingen
	FC Härkingen
Fussballverband Region Zürich	FC Altstetten
	FC Herrliberg
	FC Neftenbach
	FC Rüti
	FC Seefeld
	SC Veltheim
Federazione Ticinese di Calcio	AS Novazzano
	FC Porza
Association fribourgeoise de football	FC Léchelles
	FC Ueberstorf
Association cantonale genevoise de football	CS Italien GE
	FC UGS Genève
Association neuchâteloise de football	FC Corcelles
	Cormondrèche
	FC Deportivo
Association valaisanne de football	FC Brig-Glis
	FC Troistorrents
Association cantonale vaudoise de football	FC Assens
	FC Crissier
	FC Donneloye
	FC Pied du Jura

Ligue Amateur

Classements 2011/12

2^e Ligue interrégionale

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Groupe 1							
1	US Terre Sainte	26	15	9	2	54:21	54
2	FC Stade-Lausanne-Ouchy	26	16	5	5	58:28	53
3	Servette FC M21	26	16	4	6	63:20	52
4	Signal FC Bernex-Confignon	26	12	6	8	45:29	42
5	FC Bavois	26	11	8	7	59:39	41
6	CS Chênois	26	11	6	9	55:43	39
7	FC Sierre	26	11	5	10	49:52	38
8	FC Collex-Bossy 1	26	10	6	10	47:39	36
9	FC Lutry	26	10	6	10	40:37	36
10	FC Montreux-Sports	26	9	3	14	27:68	30
11	US Collombey-Muraz	26	9	2	15	39:61	29
12	FC Perly-Certoux	26	8	3	15	44:53	27
13	FC Orbe	26	6	1	19	27:68	19
14	FC Bex	26	5	2	19	30:79	17

Groupe 2							
1	FC Köniz	26	18	7	1	56:21	61
2	Team Vaud M21	26	18	5	3	66:26	59
3	FC Bern	26	11	10	5	53:36	43
4	FC Dürrenast	26	12	5	9	52:51	41
5	FC Lerchenfeld	26	10	7	9	52:49	37
6	FC Spiez	26	9	9	8	45:41	36
7	FC La Sarraz-Eclépens	26	10	6	10	42:42	36
8	CS Romontois	26	9	6	11	48:52	33
9	SC Büimpliz 78	26	9	5	12	48:55	32
10	FC Portalban/Gletterens	26	6	13	7	49:43	31
11	FC La Tour/Le Pâquier	26	6	7	13	35:48	25
12	FC Thierrens	26	7	4	15	43:63	25
13	FC Langnau	26	6	4	16	36:62	22
14	FC Estavayer-le-Lac I	26	4	6	16	32:68	18

Groupe 3							
1	FC Black Stars	26	21	4	1	91:18	67
2	Team NE Xamax/AFF-FFV M21	26	19	5	2	74:21	62
3	FC Moutier 1	26	18	2	6	71:31	56
4	FC Alle	26	12	4	10	62:62	40
5	FC Porrentruy	26	11	5	10	46:50	38
6	SV Lyss	26	10	4	12	62:51	34
7	FC Allschwil	26	9	7	10	56:54	34
8	FC Liestal	26	9	6	11	50:51	33
9	FC Courtételle	26	9	5	12	35:40	32
10	FC Laufen	26	8	6	12	40:45	30
11	FC Therwil	26	7	6	13	31:60	27
12	FC Etoile-Sporting I	26	6	4	16	35:94	22
13	FC Oberdorf	26	4	8	14	37:64	20
14	FC Franches-Montagnes 1	26	5	2	19	29:78	17

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Groupe 4							
1	Zug 94	26	17	5	4	67:21	56
2	FC Hergiswil	26	14	6	6	54:43	48
3	FC Sarnen	26	14	4	8	63:48	46
4	SC Goldau	26	14	3	9	57:47	45
5	S Buochs	26	13	3	10	68:50	42
6	FC Emmenbrücke	26	13	3	10	54:42	42
7	FC Sursee	26	12	5	9	46:41	41
8	FC Ibach	26	10	7	9	43:40	37
9	FC Baar	26	10	4	12	42:49	34
10	FC Ruswil	26	8	6	12	42:57	30
11	FC Eschenbach	26	9	2	15	40:56	29
12	FC Aegeri	26	7	6	13	34:55	27
13	Losone Sportiva	26	5	4	17	26:55	19
14	Veduggio Calcio	26	3	8	15	31:63	17

Groupe 5							
1	FC Wettswil-Bonstetten	26	21	3	2	51:15	66
2	FC Langenthal	26	16	6	4	64:25	54
3	FC Thalwil	26	16	4	6	42:20	52
4	FC Red-Star ZH	26	14	6	6	65:31	48
5	Team Aargau U-21	26	13	6	7	67:34	45
6	FC Kosova 1	26	12	6	8	54:49	42
7	FC Küsnacht	26	10	5	11	46:45	35
8	SC Schöftland	26	9	7	10	43:46	34
9	FC Oerlikon/Polizei ZH 1	26	9	6	11	44:47	33
10	FC Dietikon 1	26	10	1	15	46:62	31
11	FC Seefeld ZH	26	8	5	13	37:47	29
12	FC Subingen	26	6	7	13	34:56	25
13	FC Wettingen 1	26	1	7	18	29:62	10
14	FC Entfelden 1	26	0	5	21	13:96	5

Groupe 6							
1	FC Kreuzlingen	26	18	4	4	58:30	58
2	SV Schaffhausen	26	13	6	7	52:41	45
3	FC Freienbach	26	13	6	7	66:56	45
4	Chur 97	26	11	8	7	58:50	41
5	FC Frauenfeld	26	11	7	8	47:37	40
6	FC Mels	26	12	3	11	53:60	39
7	FC Altstätten	26	11	3	12	48:49	36
8	FC Widnau	26	10	6	10	39:45	36
9	FC Linth 04	26	10	5	11	47:44	35
10	FC Seuzach	26	9	4	13	40:46	31
11	FC Töss	26	8	6	12	58:65	30
12	FC Phönix Seen	26	6	9	11	39:45	27
13	FC Diepoldsau-Schmitter	26	5	8	13	34:44	23
14	FC Bazenheid	26	5	5	16	33:60	20

Coupe seniors suisses 2011/12

Création de paires

1^{er} tour principal, résultats du 2.9.–10.9.2011

FC Brig-Glis – FC Dürrenast	0:3
FC Konolfingen – SC Zofingen	3:1
FC Källiken – FC Romanshorn	4:0
FC Kosova – SC Dornach	1:7
SV Muttenz – F.K. Bratsvvo	3:2
FC Rapperswil-Jona – FC Bad Ragaz	6:0
FC Münsingen – FC Bellach	3:0
FC Winkeln SG – SC Kriens	5:0
FC Brütisellen-Dietikon – US Gambarogno	1:2
AC Malcantone – SC Buochs	3:2
FC Conthey – FC Gland	1:7
FC Satigny – Villeneuve Sports	3:2
FC Courtepin – FC Boncourt 05	3:2
Team Eich/Gunzwil – US Sant'Antonino	8:6 t.b.
ES FC Malley LS – FC Perly-Certoux	4:2
FC Collex-Bossy – FC La Tour/Le Pâquier	8:7 t.b.

1/8-finale du 16.9.–10.10.2011

US Gambarogno – FC Konolfingen	3:0
FC Dürrenast – FC Collex-Bossy	2:1
SC Dornach – FC Courtepin	8:2
FC Källiken – FC Münsingen	4:8
FC Satigny – ES FC Malley LS	0:2
FC Rapperswil-Jona – AC Malcantone	5:0
Team Eich/Gunzwil – FC Winkeln SG	0:6
FC Gland – SV Muttenz	5:2

1/4-finale du 21.10.–22.10.2011

FC Gland – SC Dornach	1:2
US Gambarogno – FC Rapperswil-Jona	2:1
ES FC Malley – FC Dürrenast	4:0
FC Münsingen – FC Winkeln	4:2

1/2-finale du 28.4.2012

SC Dornach – ES FC Malley LS	1:3
FC Münsingen – US Gambarogno	5:6

Finale du 2.6.2012

ES FC Malley LS – US Gambarogno	3:0
---------------------------------	-----

Coupe vétérans suisses 2011/12

Création de paires

1/8-finale du 23.9.–24.9.2011

FC Chiasso – Chur 97	3:0
FC Arbon 05 – FC Suhr	2:3
SV Lyss – Pully Football	3:1
SV Muttenz – FC Lerchenfeld	5:0
FC Subingen – FC Nordstern BS	0:2
FC Altdorf – FC Pfäffikon	1:2
FC Rapperswil-Jona – FC Flums	3:0
SC Düringen – FC Sempach	3:0

1/4-finale du 22.10.2011

FC Suhr – SC Düringen	2:1
FC Pfäffikon – SV Muttenz	3:1
FC Rapperswil-Jona – FC Chiasso	4:6 t.b.
FC Nordstern BS – SV Lyss	4:1

1/2-finale du 28.4.2012

FC Chiasso – FC Suhr	4:1
FC Pfäffikon – FC Nordstern BS	7:5 t.b.

Finale du 2.6.2012

FC Chiasso – FC Pfäffikon	1:0
---------------------------	-----

Femmes

Promotions et relégations 2011/12

Ligue Nationale A

Champion suisse:	FC Zürich Frauen
Vice-champion:	SC Kriens
Relégation NLA/NLB:	FC Schlieren
Vainqueur de la Coupe:	FC Zürich Frauen
Finaliste Coupe:	SC Kriens

Ligue Nationale B

Promotion en ligue nationale A:	FC Thun Berner Oberland
Relégation NLB/1^{re} Ligue:	CS Chênois
	FC Luzern Frauen
	FFC Zuchwi (dissous)
Vainqueur de la Coupe junior:	FC Bühler
Finaliste Coupe junior:	BSC Zelgli Aarau

1^{re} Ligue

Promotion en ligue nationale B:	
Bern-Jura	(Gr. 1) FC Zollikofen
Nordwestschweiz	(Gr. 2) FC Therwil
Ostschweiz	(Gr. 3) FC Rapperswil-Jona

Relégation en 2^e Ligue:

Bern-Jura	(Gr. 1) FC Rot Schwarz Thun
Solothurn	(Gr. 2) FFC Fortuna Olten
Innerschweiz	(Gr. 2) FC Willisau
Ticino	(Gr. 3) SC Balerna
Ostschweiz	(Gr. 3) Chur 97

2^e Ligue

Promotions en 1^{re} Ligue:

Bern-Jura	FC Steffisburg
Innerschweiz	FC Baar
Ostschweiz	FC Bühler
Solothurn	FC Windisch
Fribourg	FC Etoile Sporting
Zürich	Zürichsee United

Relégation en 3^e Ligue:

Bern-Jura	SC Huttwil
	FC Ostermundigen
Innerschweiz	Team Amt Entlebuch
	FC Spreitenbach (Retiré)
Ostschweiz	FC Wängi Grp.
	FC Linth 04 Grp.
Solothurn	FC Entfelden
	FC Attiswil
	FC Schönenwerd
Fribourg	FC Givisiez
	FC Renens
	Alterswil-PIFribourgeien
Zürich	Team Furtal Zürich

3^e Ligue

Promotions en 2^e Ligue

Bern-Jura	FC Galicia
Innerschweiz	FC Stans
Ostschweiz	FC Uzwil
	Valposchiavo Calcio
Zürich	FC Wiesendangen
	FC Rüti
Fribourg	FC Vevey Sports 05
	FC Chalais
	FC Ueberstorf
Aargau	FC Turgi
Nordwestschweiz	FC Bubendorf
Solothurn	SC Blustavia

Relégations en 4^e Ligue:

Bern-Jura	SV Meiringen
	FC Coeuve
	FC Bözingen 34
Ostschweiz	FC Gams
	FC Amriswil
	FC Eschlikon
Zürich	SC Wipkingen
	FC Bauma
	FC Seuzach
	FC Turbenthal
Fribourg	FC Alterswil-PIFribourgeien
	FC Massonnens
Aargau	SC Seengen
Nordwestschweiz	SV Muttentz
Vaud	FC Geneva Riviera/ Chablais (Retiré)

4^e Ligue

Promotions en 3^e Ligue:

Bern-Jura	Oberemental 05
	FC Frutigen
	FC Schüpfen
Zürich	FC Neunkirch 2
	FC Ellikon Marthalen,
	FC Glattfelden
	FC Oerlikon/Polizei ZH 2
Aargau	FC Gränichen
	SC Zofingen
	FC Bremgarten
Nordwestschweiz	BSC Old Boys 2
	FC Möhlin-Riburg/ACLI
Ostschweiz	FC Gams
	FC Amriswil
	FC Eschlikon
Fribourg	FC Murten
	FC Saint-Aubin/Vallon
Vaud	FC Signal Bernex
	FC Colley Bossy

Classements 2011/12 (1/3)

Ligue nationale

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Ligue nationale A

Tour de qualification

1	FC Zürich Frauen	18	16	2	0	62:9	50
2	SC Kriens	18	12	4	2	48:18	40
3	FC Basel 1893	18	12	1	5	66:34	37
4	FC Staad	18	8	3	7	32:45	27
5	BSC Young Boys	18	6	4	8	38:31	22
6	FC Yverdon Féminin	18	4	8	6	18:25	20
7	FC St. Gallen	18	5	5	8	25:46	20
8	Grasshopper Club Zürich	18	3	5	10	22:38	14
9	SC Schwyz	18	4	1	13	17:45	13
10	FC Schlieren	18	2	3	13	17:54	9

Tour final

1	FC Zürich Frauen	7	6	1	0	30:4	44
2	SC Kriens	7	4	1	2	18:9	33
3	FC Staad	7	4	1	2	15:18	27
4	FC Basel 1893	7	1	1	5	9:18	23
5	Grasshopper Club Zürich	7	4	0	3	12:12	19
6	FC Yverdon Féminin	7	2	2	3	13:18	18
7	BSC Young Boys	7	2	0	5	11:18	17
8	FC St. Gallen	7	1	2	4	8:19	15

Ligue nationale A/B

Tour de relégation

1	SC Schwyz	6	3	2	1	12:10	11
2	FC Thun Berner Oberland	6	3	2	1	12:10	11
3	FC Schlieren	6	2	2	2	13:13	8
4	FCF Rapid Lugano	6	1	0	5	9:13	3

Ligue Nationale B

Tour de qualification

1	FCF Rapid Lugano	16	10	3	3	39:18	33
2	FC Thun Berner Oberland	16	10	2	4	32:18	32
3	FC Aarau	16	10	1	5	51:25	31
4	FC Neunkirch	16	10	1	5	33:17	31
5	FC Malters	16	10	1	5	32:29	31
6	FC Baden	16	4	4	8	23:26	16
7	FC Kirchberg	16	3	3	10	23:42	12
8	FC Luzern Frauen	16	3	2	11	17:44	11
9	CS Chênois	16	3	1	12	15:46	10
10	FFC Zuchwil 05	R 0	0	0	0	0:0	0

Tour de relégation

1	FC Neunkirch	6	5	1	0	12:3	32
2	FC Aarau	6	3	1	2	13:9	26
3	FC Malters	6	2	1	3	12:15	23
4	FC Baden	6	2	3	1	8:7	17
5	FC Kirchberg	6	2	1	3	12:13	13
6	CS Chênois	6	2	2	2	11:10	13
7	FC Luzern Frauen	6	0	1	5	6:17	7

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

M18

Tour de qualification

1	Grasshopper Club Zürich	12	10	1	1	64:24	31
2	Team YB/Seeland	12	8	2	2	43:16	26
3	FC St. Gallen	12	8	2	2	26:10	26
4	Team Vaud	12	7	3	2	26:11	24
5	FC Zürich Frauen	12	7	1	4	35:16	22
6	FC Staad U-18	12	7	0	5	35:21	21
7	FC Basel 1893	12	6	1	5	46:24	19
8	Team Kriens-Luzern	12	6	1	5	23:18	19
9	FC Thun/Worb	12	3	1	8	18:31	10
10	Team Aargau	12	2	3	7	15:33	9
11	FC Rapperswil-Jona	12	2	2	8	11:52	8
12	Team Ticino U-18	12	1	2	9	17:48	5
13	Team Solothurn/Zuchwil	12	0	3	9	7:62	3

Tour final

1	Grasshopper Club Zürich	6	5	0	1	18:7	31
2	Team YB/Seeland	6	5	0	1	22:9	28
3	FC Basel 1893	6	4	0	2	17:7	22
4	Team Vaud	6	3	0	3	7:9	21
5	FC Zürich Frauen	6	3	0	3	13:10	20
6	FC St. Gallen	6	0	1	5	4:17	14
7	FC Staad U-18	6	0	1	5	4:26	12

Tour de classement

1	Team Kriens-Luzern	5	3	1	1	12:4	20
2	Team Aargau	5	4	0	1	11:3	17
3	Team Solothurn/Zuchwil	5	4	0	1	10:8	14
4	FC Thun/Worb	5	1	0	4	13:11	8
5	FC Rapperswil-Jona	5	1	0	4	5:19	7
6	Team Ticino U-18	5	1	1	3	6:12	7

R = Retiré

Femmes

Classements 2011/12 (2/3)

1^{re} Ligue

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Groupe 1

1	FC Yverdon Féminin	18	12	5	1	54:20	41
2	FC Zollikofen	18	13	1	4	56:29	40
3	Femina Kickers Worb	18	9	4	5	45:27	31
4	FC Sion	18	10	1	7	44:32	31
5	FC Gurmels	18	7	3	8	51:38	24
6	FC Walperswil	18	7	3	8	52:47	24
7	FC Aire-le-Lignon	18	7	3	8	27:36	24
8	FC Stade Nyonnais	18	6	2	10	26:40	20
9	FC Ostermundigen	18	5	2	11	18:61	17
10	FC Rot-Schwarz	18	0	4	14	18:61	6

Groupe 2

1	FC Therwil	18	14	4	0	81:20	46
2	FC Zürich Frauen 2	18	14	2	2	105:22	44
3	FC Blue Stars ZH	18	13	2	3	75:34	41
4	SC Derendingen	18	9	3	6	49:39	30
5	Juventus Frauen	18	9	2	7	67:39	29
6	SV Sissach	18	7	1	10	41:44	22
7	FC Kirchberg	18	7	1	10	41:76	22
8	FC Bülach	18	4	2	12	33:65	14
9	FC Willisau	18	2	4	12	20:53	10
10	FFC Fortuna Olten	18	0	1	17	11:131	4

Groupe 3

1	FC Rapperswil-Jona	18	14	2	2	66:16	44
2	FC Staad 2	18	9	5	4	42:29	32
3	FC Thusis - Cazis	18	9	4	5	34:30	31
4	FC Gossau	18	9	3	6	41:24	30
5	FC Münsterlingen	18	9	2	7	35:37	29
6	US Gambarogno	18	8	4	6	41:34	28
7	FC Eschenbach	18	8	2	8	42:40	26
8	FC Widnau	18	5	4	9	29:33	19
9	SC Balerna	18	2	3	12	19:43	9
10	Chur 97	18	1	1	15	17:80	4

2^e Ligue

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Solothurner Fussballverband

1	FC Windisch	18	12	4	2	74:28	40
2	BSC Old Boys	18	13	1	4	67:21	40
3	FC Concordia BS	18	10	4	4	55:24	34
4	FC Erlinsbach	18	10	3	5	47:25	33
5	FC Niederbipp	18	10	1	7	38:32	31
6	FC Therwil 2	18	7	6	5	41:36	27
7	SC Schöftland	18	7	3	8	40:45	24
8	FC Entfelden	18	5	3	10	36:46	18
9	FC Attiswil	18	3	1	14	25:88	10
10	FC Schönenwerd	18	0	0	18	10:88	0

Fussballverband Region Zürich

1	FC ZüriSee United	22	18	1	3	67:21	55
2	FFC Südost Zürich	22	14	2	6	63:33	44
3	FC Oerlikon/Polizei ZH	22	13	2	7	60:47	41
4	FC Affoltern a/A	22	12	3	7	45:39	39
5	FC Richterswil	22	12	3	7	63:41	39
6	SC Veltheim	22	9	4	9	38:39	31
7	FC Kloten	22	9	3	10	45:38	30
8	FC Einsiedeln	22	9	3	10	42:49	30
9	FC Volketswil	22	7	3	12	32:57	24
10	FC Schlieren 2	22	7	3	12	42:49	24
11	FC Blue Stars ZH 2	22	7	0	15	34:58	21
12	Team Furttal Zürich	22	1	1	20	20:80	4

Associaton fribourgeoise de football

1	FC Etoile-Sporting	20	17	0	3	79:28	51
2	CS Chênois 2	20	17	0	3	63:26	51
3	Signal FC Bernex Confignon	20	14	2	4	70:41	44
4	FC Sion 2 Bramois	20	8	5	7	41:37	29
5	FC Concordia	20	9	1	10	40:29	28
6	FC Vuisternens/Mézières	20	9	1	10	50:56	28
7	FC Xamax 2007	20	7	3	10	41:47	24
8	FC Courgevaux 2	20	8	0	12	49:57	24
9	FC Givisiez	20	6	4	10	39:48	22
10	FC Renens	20	3	3	14	22:67	12
11	Alterswil-Plaffeien	20	2	1	17	22:80	7

Fussballverband Bern/Jura

1	Femina Kickers Worb	20	14	5	1	50:24	47
2	SC Radelfingen	20	13	3	4	39:23	42
3	FC Steffisburg	20	12	3	5	55:36	39
4	FC Courrendlin	20	10	4	6	37:26	34
5	Oberemmental 05	20	9	2	9	46:43	29
6	FC Spiez	20	8	4	8	31:34	28
7	FC Court	20	7	6	7	41:47	27
8	FC Kerzers/Laupen	20	7	2	11	51:58	23
9	FC Diessbach	20	3	6	11	43:51	15
10	FC Ostermundigen	20	3	4	13	30:61	13
11	SC Huttwil	20	2	5	13	21:41	11

Classements 2011/12 (3/3)

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Innerschweizerischer Fussballverband

1	FC Baar	16	12	1	3	68:16	37
2	FC Adligenswil	16	11	3	2	46:10	36
3	SC Nebikon	16	9	3	4	43:27	30
4	FC Malters 2	16	9	2	5	39:29	29
5	SG Obwalden	16	5	3	8	24:49	18
6	FC Küssnacht a/R	16	5	2	9	37:48	17
7	FC Muri	16	5	1	10	30:50	16
8	SC Schwyz 2	16	4	2	10	22:48	14
9	Team Amt Entlebuch	16	3	1	12	17:49	10
10	FC Spreitenbach	R 0	0	0	0	0:0	0

Ostschweizer Fussballverband

1	FC Bühler	18	16	2	0	74:10	50
2	FC Ebnet-Koppel	18	11	1	6	42:32	34
3	FC Ems	18	8	5	5	42:30	29
4	FC Neckertal-Degersheim	18	7	4	7	42:48	25
5	FC Triesen Grp.	18	6	6	6	28:34	24
6	FC Wil 1900	18	6	4	8	39:52	22
7	FC Wittenbach	18	6	4	8	21:35	22
8	FC Weinfelden-Bürglen	18	5	6	7	25:35	21
9	FC Linth 04 Grp.	18	6	3	9	44:34	21
10	FC Wängi Grp.	18	1	1	16	9:56	4

R = Retiré

Football d'élite juniors

Champion suisse et champions de groupes 2011/12

M18	
Champion suisse:	FC Basel 1893
Champion Groupe B:	Team FC Luzern - SC Kriens
Vainqueur de la Coupe:	Team FC Luzern - SC Kriens
Finaliste de la coupe:	Team Vaud
Coupe Suisse:	
Team FC Luzern-SC Kriens – Team Vaud	2:0

M16	
Champion suisse:	FC Basel 1893
Champion Groupe B:	FC Concordia BS
Vainqueur de la Coupe:	FC Basel 1893
Finaliste de la coupe:	FC Zürich
Coupe Suisse:	
FC Basel 1893 – FC Zürich	5:1

Champions de Groupe M15	
Groupe 1:	BSC Young Boys
Groupe 2:	Neuchâtel Xamax FC
Groupe 3:	FC Basel 1893
Groupe 4:	SC YF Juventus

Champions de Groupe M14	
Groupe 1:	Servette FC
Groupe 2:	Team Riviera-Vaud
Groupe 3:	Grasshopper Club Zürich
Groupe 4:	FC Winterthur

Classements 2011/12 (1/3)

M18

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

M18 Groupe A							
1	FC Basel 1893	24	17	3	4	77:34	54
2	Team Berne	24	12	7	5	58:41	43
3	Team FC Luzern-SC Kriens	24	13	2	9	65:47	41
4	FC Zürich	24	11	4	9	39:38	37
5	Team Vaud	24	8	8	8	35:37	32
6	FC Sion	24	9	4	11	40:39	31
7	Team Aargau	24	10	1	13	37:52	31
8	Grasshopper-Club Zürich	24	6	12	6	51:57	30
9	Team St. Gallen/Wil	24	8	6	10	32:42	30
10	FC Winterthur	24	7	8	9	39:42	29
11	Team Genève-Servette-Carouge	24	8	5	11	36:51	29
12	Team NE Xamax/AFF-FFV	24	5	10	9	27:36	25
13.	Team Ticino	24	5	4	15	23:43	19

Champion suisse M18

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

M18/M17 Groupe B							
1	Team FC Luzern-SC Kriens	20	14	3	3	61:30	45
2	Team Basel/Jura	20	13	3	4	45:24	42
3	Team Berne	20	12	3	5	44:25	39
4	Team Vaud	20	10	3	7	43:27	33
5	Team Genève-Servette-Carouge	20	11	0	9	39:37	33
6	Team Ticino	20	9	1	10	37:36	28
7	Team Zürich/Winterthur	20	7	5	8	34:34	26
8	Team Liechtenstein U-18	20	7	1	12	40:49	22
9	Team St. Gallen/Wil	20	6	3	11	33:46	21
10	Team NE Xamax/AFF-FFV	20	5	1	14	26:61	16
11	Grasshopper-Club Zürich	20	4	1	15	24:57	13

Classements 2011/12 (2/3)

M16

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Groupe A

1	FC Basel 1893	24	24	0	0	114:19	72
2	BSC Young Boys	24	17	0	7	91:48	51
3	Servette FC	24	15	4	5	64:42	49
4	FC Zürich	24	14	4	6	64:32	46
5	Team St. Gallen/Wil	24	12	4	8	57:46	40
6	FC Sion	24	10	1	13	42:58	31
7	FC Luzern	24	7	9	8	42:37	30
8	Team Aargau	24	7	5	12	45:62	26
9	Neuchâtel Xamax FC	24	6	8	10	47:77	26
10	Grasshopper-Club Zürich	24	7	2	15	50:61	23
11	Team Lausanne-Vaud	24	6	5	13	36:64	23
12	Team Ticino	24	6	2	16	40:77	20
13	FC Winterthur	24	2	2	20	28:97	8

Groupe B

1	FC Concordia BS	20	12	5	3	42:24	41
2	Team Fribourg-AFF	20	12	4	4	58:38	40
3	FC Thun Berner Oberland	20	10	5	5	57:41	35
4	Team Liechtenstein	20	10	4	6	46:45	34
5	Team Nord vaudois et Broye	20	9	3	8	46:39	30
6	FC Rapperswil-Jona	20	8	3	9	35:37	27
7	FC Biel/Bienne Seeland	20	7	3	10	52:54	24
8	FC Solothurn	20	7	2	11	49:50	23
9	SC Kriens	20	6	5	9	36:50	23
10	Etoile Carouge FC	20	5	2	13	36:59	17
11	Team Jura	20	4	4	12	35:55	16

 Champion suisse M16

M15

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Groupe 1

1	BSC Young Boys	20	14	2	4	59:40	44
2	Team Lausanne-Vaud	20	13	3	4	61:25	42
3	Etoile Carouge FC	20	10	5	5	38:31	35
4	FC Concordia BS	20	10	4	6	46:44	34
5	Team Bern-West	20	8	7	5	37:29	31
6	Servette FC	20	8	5	7	50:39	29
7	Team Valais/Wallis	20	7	3	10	50:53	24
8	FC Solothurn	20	7	3	10	32:39	24
9	Team Fribourg-AFF	20	6	5	9	38:47	23
10	FC Sion	20	4	3	13	34:55	15
11	Team Nord vaudois et Broye	20	2	2	16	35:78	8

Groupe 2

1	Neuchâtel Xamax FC	18	12	4	2	53:25	40
2	FC Baden	18	11	0	7	47:40	33
3	FC Thun Berner Oberland	18	9	4	5	59:31	31
4	Team Meyrin/ACGF	18	10	0	8	44:48	30
5	FC Wohlen	18	8	4	6	45:45	28
6	Team Riviera-Vaud	18	7	3	8	52:37	24
7	FC Biel/Bienne Seeland	18	6	5	7	26:32	23
8	Team Jura	18	6	3	9	29:39	21
9	Team La Côte-Vaud	18	5	3	10	39:50	18
10	Team TOBE	18	1	4	13	16:63	7

Groupe 3

1	FC Basel 1893	20	20	0	0	134:16	60
2	FC Zürich	20	16	2	2	94:23	50
3	Grasshopper Club Zürich	20	12	5	3	59:30	41
4	FC Luzern	20	10	5	5	42:34	35
5	FC Aarau	20	10	2	8	41:39	32
6	FC St. Gallen	20	9	3	8	46:58	30
7	Team Ticino-Sopraceneri	20	5	4	11	28:46	19
8	FC Red-Star ZH	20	3	6	11	24:84	15
9	FC Rapperswil-Jona	20	3	3	14	16:60	12
10	FC Wil 1900	20	2	3	15	22:63	9
11	SC Kriens	20	2	3	15	12:65	9

Groupe 4

1	SC YF Juventus	18	14	3	1	64:16	45
2	FC Winterthur	18	14	1	3	67:21	43
3	FC Lugano	18	10	4	4	38:24	34
4	Team Ticino-Mendrisiotto	18	9	3	6	39:26	30
5	Team Thurgau	18	9	3	6	36:31	30
6	Zug 94-Team Zugerland	18	7	2	9	26:40	23
7	FC Schaffhausen	18	5	3	10	39:51	18
8	Team Liechtenstein	18	5	1	12	41:49	16
9	Team Rheintal-Bodensee	18	4	3	11	26:56	15
10	Team Südostschweiz	18	1	1	16	17:79	4

Classements 2011/12 (3/3)

M14

Rang	Equipe	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts	Points
------	--------	---------	-----------	------	----------	------	--------

Groupe 1

1	Servette FC	20	17	2	1	90:29	53
2	FC Solothurn	20	13	2	5	68:32	41
3	Team Fribourg-AFF	20	12	3	5	73:63	39
4	BSC Young Boys	20	11	3	6	65:42	36
5	Team Bern-West	20	12	0	8	60:47	36
6	Team Nord vaudois et Broye	20	8	2	10	47:55	26
7	FC Concordia BS	20	7	3	10	42:55	24
8	Etoile Carouge FC	20	5	3	12	44:57	18
9	FC Sion	20	4	3	13	30:58	15
10	Team Lausanne-Vaud	20	4	3	13	24:64	15
11	Team Valais/Wallis	20	4	2	14	28:69	14

Groupe 2

1	Team Riviera-Vaud	18	14	3	1	84:24	45
2	FC Thun Berner Oberland	18	13	1	4	68:30	40
3	FC Wohlen	18	12	3	3	62:49	39
4	Neuchâtel Xamax FC	18	11	2	5	57:38	35
5	Team Jura	18	7	2	9	43:47	23
6	FC Biel/Bienne Seeland	18	7	1	10	41:63	22
7	Team La Côte-Vaud	18	6	2	10	35:40	20
8	FC Baden	18	6	2	10	53:68	20
9	Team Meyrin/ACGF	18	5	1	12	44:56	16
10	Team TOBE	18	0	1	17	22:94	1

Groupe 3

1	Grasshopper Club Zürich	20	16	3	1	101:15	51
2	FC Basel 1893	20	15	3	2	74:34	48
3	FC St. Gallen	20	13	1	6	60:31	40
4	FC Zürich	20	12	2	6	62:41	38
5	FC Luzern	20	9	4	7	52:43	31
6	SC Kriens	20	7	3	10	43:60	24
7	FC Aarau	20	6	2	12	36:56	20
8	FC Wil 1900	20	5	5	10	28:58	20
9	Team Ticino-Sopraceneri	20	5	4	11	37:52	19
10	FC Red-Star ZH	20	3	5	12	36:75	14
11	FC Rapperswil-Jona	20	1	4	15	16:80	7

Groupe 4

1	FC Winterthur	18	16	1	1	85:24	49
2	Team Ticino-Mendrisiotto	18	15	0	3	67:29	45
3	FC Schaffhausen	18	10	2	6	40:29	32
4	Team Südostschweiz	18	9	1	8	37:44	28
5	Zug 94-Team Zugerland	18	8	2	8	56:44	26
6	FC Lugano	18	6	2	10	34:41	20
7	Team Liechtenstein	18	6	1	11	37:52	19
8	SC YF Juventus	18	6	1	11	33:50	19
9	Team Thurgau	18	5	2	11	31:62	17
10	Team Rheintal-Bodensee	18	2	2	14	21:66	8

Ta **CLUB COLLECTION** exclusivement chez



www.athleticum.ch



CLUB COLLECTION
PLAY & FOOTBALL
SWITZERLAND!



licensed by



produced by





CREDIT SUISSE



L'ENTRAÎNEUR DE L'ANNÉE

Heiko Vogel s'exprime sur grand écran durant la Nuit du football suisse, le lundi 28 mai 2012, dans le Stade de Suisse à Berne. Le présentateur Rainer Maria Salzgeber, assisté de Gilbert Gress, entraîneur de légende, accueille le président du FC Bâle, Bernhard Heusler, sur la scène en plein air.



Distinctions

Il faut honorer ceux qui consacrent toute leur énergie au football suisse. L'Association Suisse de Football n'a cessé de s'y employer depuis sa création. Les personnes qui proposent une vision du football et qui passent de longues heures à faire avancer le football suisse, méritent que leur travail soit reconnu. C'est ce que font l'ASF, la SFL, la Première Ligue et la Ligue Amateur en décernant des titres honorifiques ou en remettant des décorations argent.



Association Suisse de Football (ASF)

Membres d'honneur

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination
Président d'honneur			
M ^e Marcel Mathier	Sierre	1936	2001
Ralph M. Zloczower	Berne	1933	2009
Secrétaire général d'honneur			
Edgar Obertüfer	Berne	1928	1993
Membres d'honneur			
Hans Bangerter	Bolligen	1924	1987
Dir. Dr Amilcare Berra	Montagnola	1921	1973
Francesco Bianchi	Morbio Inferiore	1951	2011
Joseph S. Blatter	Zurich	1936	1997
Bernard Carrel	Fribourg	1937	2007
Guido Cornella	Amriswil	1940	2007
Pierre Cornu	Neuchâtel	1960	2011
Gilbert Facchinetti	St-Blaise	1936	2003
Hubert Gunzinger	Courrendlin	1930	1995
Hansruedi Hasler	Evilard	1947	2011
Christian Jacquod	Bramois	1936	2005
Jakob «Köbi» Kuhn	Birmensdorf	1943	2009
Albin Kumin	Berne	1928	1993
Ernst Lämmli	Holziken	1939	2009
Carlo Lavizzari	Cologny	1945	1997
Otto Liechti	Burgdorf	1920	1991
Walter Lutz	Zurich	1921	1987
Urs Meier	Birrhard	1959	2005
Daniel Mellet	Lausanne	1923	1983
Jean Marie Pidoud	Montagny-la-Ville	1930	2003
Giuseppe Poma	Mendrisio	1931	2009
M ^e Francis Sauvain	Morges	1927	1985
Samuel Schmid	Rüti b. Büren	1947	2009
Giangiorgio Spiess	Lugano	1933	1999
Dr Léon Straessle	Gossau	1925	2001
Emil Sutter	Zurich	1921	1995
Dino Venezia	Lausanne	1944	2003
Urs B. Vogel	Hinterkappelen	1937	2009

Détenteurs de la décoration argent

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination
Noël Allaz	Prilly	1934	2001
Giorgio Balestra	Bellinzone	1936	2007
Prof. Dr Roland Biedert	Mörigen	1951	2005
Madeleine Boll	Noës	1953	2011
Anton Bucheli	Meggen	1929	1991
Victor Coppo	Genève	1950	2009
Arsène Crettaz	Martigny	1938	2001
Silvio Ferrari	Granges	1933	2003
Toni Frey	Lucerne	1934	2009
Andreas Grimm	Berthoud	1951	2007
Beat Indergand	Adligenswil	1956	2011
Olivier Juriens	Cheseaux	1942	2003
Otto Keiser	Sursee	1940	2003
Roland Keller	Kehrsatz	1926	1995
Roger Lebet	Les Geneveys-sur-Coffrane	1944	2007
Mario Marbet	Bâle	1951	2003
André Miserez	Soleure	1932	2011
Nicole Petignat	Delémont	1966	2009
Roland Racine	Echandens-Denges	1928	1989
Hugo Rey	Gossau	1944	2001
Hans Jürg Ringgenberg	Therwil	1948	2007
Norberto Riva	Balerna	1933	2007
François Roubaty	Fribourg	1920	1985
Rudolf Scheurer	Bâche	1925	1991
Maurice Tschan	Delémont	1935	2003
François Valmaggia	Sierre	1936	2003
Willy Vogel	Kriens	1940	2009
Werner Wassmer	Aarau	1946	2011
Erich Weber	Reinach BL	1933	2007
Othmar Winter	Martigny	1941	1999
Joseph Zbinden	Guin	1942	2003
Martin Zurbuchen	Zuchwil	1951	2011

Membres d'honneur décédés (1/2)

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination	Décédé(e)
Président d'honneur				
Walter Baumann	Reinach BL	1915	1983	1985
Victor de Werra	Vétroz	1898	1975	1997
Otto Eicher	Berne	1883	1924	1966

Membres d'honneur				
Josef Ackermann	Fribourg	1901	1958	1987
Alfred Aebi	Berne	1900	1951	1996
Fritz Albrecht	Minusio	1905	1950	1972
Dr Werner Allemann	Lucerne	1918	1977	2012
Eugène Ammann	Neuchâtel	1889	1938	1972
Jean Arragain	Petit-Lancy	1896	1955	1975
Edy Baldenweg	Zurich	1893	1941	1956
Jean-Pierre Baudois	Cernier	1916	1981	1995
Emile Baumgartner	Bienne	1884	1920	1953
Adrien Bech	Lausanne	1893	1916	1940
Louis Belotti	Lausanne	1878	1930	1952
Hans Berger	Saint-Gall	1915	1975	1991
Joseph Berthoud	Genève	1850	1923	1925
Edmund Bertsche	Zollikon	1914	1975	1994
Jacques Bertschinger	Küsnacht	1897	1947	1979
Fritz Beuchat	Berne	1888	1937	1952
Willy Beutner	Zurich	1885	1932	1968
Max Bircher	Neuhausen	1895	1971	1981
Willy Bojak	Berne	1898	1941	1978
Dr Franz Bollinger	Meilen	1922	1977	2004
Gabriel Bonnet	Genève	1880	1932	1958
Jean Borella	Genève	1900	1955	1957
Georges Bourquin	Peseux	1912	1983	1988
Charles Bouvrot	Ostermundigen	1909	1977	1989
Fritz Brechbühl	Bâle	1897	1958	1963
Georges Brulhart	Berne	1901	1948	1982
Albert Bründler	Rothenburg	1926	1973	2008
Anton Bucher	Kriens	1904	1971	1978
Dr Otto Bucher	St. Niklausen	1901	1965	1974
Dr Oscar Büchi	Berne	1877	1916	1940
Dr Hans Burckhardt	Bâle	1875	1902	1951
Karl Buser	Zofingue	1922	1977	2010
Paul Buser	Bâle	1881	1908	1940
Albert Bütikofer	La Chaux-de-Fonds	1897	1953	1981
Jules Chapuis	Lausanne	1887	1935	1947
Dr Eugenio Châtelain	Caslano	1885	1942	1956
Willy Cornioley	Berne	1907	1979	1990
Dr Friedrich Curti	Saint-Gall	1876	1905	1963
Georges Darbre	Corcelles	1905	1964	1964
Godefroy de Blonay	Grandson	1869	1918	1937
Camille Décoppet	Berne	1862	1920	1925
François Dégerine	Genève	1876	1918	1948
Eugène Delley	Estavayer-le-Lac	1916	1983	1995
Alex Diggelmann	Zurich	1902	1971	1987
Henri Doll	Lyon	1877	1902	1962
Dr Jules Döblin	Bâle	1895	1946	1992
Henri Ducommun	La Chaux-de-Fonds	1871	1911	1922
Alfred Egli	Berne	1885	1916	1964
Conrad Ehrbar	Saint-Gall	1884	1925	1971
Dr Hans Enderli	Zurich	1879	1907	1944
Reini Erbe	Bâle	1903	1977	1993

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination	Décédé(e)
Dr Louis Erlacher	Bâle	1902	1973	1989
Henry Escher	Zurich	1880	1904	1948
René Favre	Sion	1907	1956	1991
Albert Feurer	Bâle	1901	1965	1987
Emil Fischli	Riedern	1922	1991	2009
Reinhard Flachsmann	Lucerne	1898	1949	1961
John Forster	Bienne	1886	1922	1952
Abbé Fr. G. Freeley	Fribourg	1881	1919	1942
Walter Frieden	Berne	1921	1981	1995
Max Frutiger	Soleure	1908	1975	1994
Kurt Gassmann	Morcote	1891	1945	1964
August Geser	Genève	1902	1956	1981
Hans Giger	Dübendorf	1904	1967	1972
Edouard Gilardi	Genève	1898	1964	1964
Hans Girsberger	Berne	1871	1907	1945
Fred Greiner	Genève	1885	1928	1954
Emilio Guidi	Monte Carasso	1913	1981	2004
Edmond Guillet	Yverdon	1911	1979	2002
Henri Guisan	Pully	1874	1945	1960
Josef Gulde	Saint-Gall	1915	1983	1998
Eugène Gumy	Fribourg	1899	1955	1983
Robert Gut	Lucerne	1923	1983	1999
Dr Paul Häfelin	Soleure	1889	1949	1972
M ^{re} André Hänni	La Chaux-de-Fonds	1917	1968	1979
Dr Fritz Hauser	Bâle	1884	1919	1941
Albert Heiniger	Berne	1876	1907	1937
Emil Heiniger	Bienne	1897	1937	1952
Marcel Henninger	Petit-Lancy	1886	1923	1970
Joseph Heymann	Binningen	1919	1987	1991
C.A.W. Hirschman	Amsterdam	1877	1929	1951
Walter Hugentobler	Stettlen	1921	1965	2009
Dr Josef Hunziker	Soleure	1905	1977	1981
Josef Huwiler	Lucerne	1915	1977	1988
Ferdinand Imesch	Ittigen	1928	1991	2011
Marcel Jordan	Chêne-Bourg	1920	1985	1997
Dr Helmut Käser	Küsnacht	1912	1961	1994
Paul Kehri	Berne	1870	1902	1955
Jacques Kimche	Lausanne	1908	1979	1982
Hans Koblet	Winterthur	1890	1946	1957
Dr Walter König	Küsnacht	1908	1979	1985
Paul Krähenbühl	Berne	1893	1940	1973
Friedrich Hermann Kratz	Zurich	1882	1912	1959
M ^{re} Jean Krebs	Neuchâtel	1892	1945	1959
Hans Kuchen	Berne	1904	1963	1983
Rudolf Kuhn	Berne	1896	1961	1967
Fritz Kummer	Zurich/Bienne	1880	1924	1949
Charles Lavanchy	Lutry	1894	1952	1955
Gérard Lavanchy	Lutry	1896	1952	1970
Charles Leuthardt	Bâle	1903	1958	1975
Adolf Lindenberg	Saint-Gall	1891	1964	1980
Jean Lutz	Randogne	1904	1965	1997
Albert Mayer	Montreux	1890	1937	1968
Albert Meier	Kronbühl	1898	1950	1984
Ersilio Melera	Giubiasco	1903	1967	1981
Hans Meyer	Kilchberg	1902	1949	1970
Severino Minelli	Küsnacht	1923	1983	1994
Aloys Morand	Sion	1902	1977	1988

Membres d'honneur décédés (2/2)

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination	Décédé(e)
Albert J. Müller	Berne	1916	1983	1999
Fritz Müller	Weinfelden	1892	1942	1976
Fritz Müller	Fribourg	1921	1983	2008
Hans Müller	Soleure	1896	1951	1981
Henry Müller	Weinfelden	1888	1939	1957
Hermann Müller	Winterthour	1894	1964	1975
Ernest Murier	Genève	1905	1979	1989
Willi Neukom	Zurich	1920	1971	1987
Meinrad Ott	Zurich	1879	1925	1948
Albert Paschoud	Lausanne	1899	1955	1972
Charles Paschoud	Lausanne	1894	1948	1973
Georges Perrin	Le Landeron	1883	1911	1976
James Peterhans	Zurich	1885	1935	1945
Fausto Quattrini	Minusio	1894	1953	1955
Roger Quinche (posthum)	Allschwil	1922	1983	1982
Adolf Ramseyer	Bâle	1883	1917	1951
Rudolf Ramseyer	Berne	1897	1932	1943
Karl Rappan	Berne	1905	1964	1996
Charles Ries	Lausanne	1887	1937	1951
Franz Rinderer	Bâle	1889	1917	1982
Annibale Rolandi	Castagnola	1893	1948	1974
Charles Rosenbusch	Lausanne	1883	1938	1965
Riccardo Rossi	Mendrisio	1901	1965	1986
Heinrich Röthlisberger	Bâle	1931	1989	2004
Hans Rüegsegger	Berne	1916	1981	2011
Willi Ruffi	Bremgarten	1911	1983	1992
Paul Ruoff	Muri bei Bern	1897	1946	1981
Arnold Rysler	Zurich	1890	1918	1953
Urs Saladin (posthum)	Granges	1939	2009	2008
Adamir Sandoz	La Chaux-de-Fonds	1887	1918	1933
Jakob Schlegel	Zurich	1885	1929	1953
Dr Léon Schlumpf	Felsberg	1925	1993	2012
Alfred Schmid	Zurich	1905	1949	1988
Joseph Schmid	Fribourg	1915	1977	1977
Lucien Schmidlin	Chamby	1918	1977	2006
Arthur Schmidt	Bâle	1886	1964	1965
Ruedi Schmied	Winterthour	1897	1945	1972
Ferdinand Schmutz	Berne	1917	1985	1994
E. Victor Schneider	Genève	1876	1903	1948
Hans Schneider	Berne	1894	1953	1975
Albert Schnering	Wängi	1901	1973	1984
Dr Ivo Schricker	Zurich	1877	1951	1962
Gérard Schwab	La Tour-de-Peilz	1893	1951	1966
Dr Aimé Schwob	Genève	1864	1912	1926
Fritz Seiffert	Bâle	1871	1918	1952
Charles Seiler	Zurich	1889	1919	1974
Otto Seiler	Küsnacht	1901	1964	1973
Paul Senn	Oensingen	1918	1977	1990
Louis Sévin	Neuchâtel	1883	1912	1921
Hermann Sollberger	Berne	1899	1940	1973
Alfred Spengler	Zurich	1896	1951	1974
Paul Spira	Porrentruy	1913	1961	1971
Albert Stadelmann	Zurich	1898	1969	1987
Dr Rodolphe Stadler	Pully	1891	1947	1978
Walter Stähli	Berne	1907	1948	1993
Dr Emil Steimer	Zoug	1899	1967	1971
Georges Stengle	Onex	1897	1949	1988

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination	Décédé(e)
Rudolf Sulzer	Baden	1905	1955	1980
Ernst Suter	Berne	1890	1923	1928
Walter Suter	Wettingen	1907	1965	1981
Hans Sutter	Allschwil	1906	1948	1978
Ernst Thommen	Bâle	1899	1941	1967
Dr Harry Thommen	Bâle	1923	1985	2005
Dr Franco Tosetti	Gordola	1907	1977	1996
Emile Tramzal	Genève	1898	1958	1965
Dr Victor Treier	Berne	1894	1951	1981
Henry Tschudi	Saint-Gall	1882	1905	1961
Paul Vogt	Zurich	1905	1958	1982
Herkules von Grünigen	Berne	1880	1920	1970
Julius Wagner	Zurich	1881	1918	1952
Hans Walker	Berne	1899	1945	1959
Léon Walker	Sion	1937	1997	2006
Fred Walter	Schaffhouse	1893	1940	1960
Jakob Walter	Wetzikon	1885	1940	1966
Henry S. Walther	La Tour-de-Peilz	1888	1924	1955
Dr iur. Franz Wangler	Lucerne	1911	1967	2009
Arnold Wehrle	Zurich	1899	1970	1975
Ernst Wenger	Berne	1887	1935	1952
Emil J. Westermann	Vienne	1867	1902	1931
Robert C. Westermann	Zurich	1868	1953	1957
Hans Wiedemann	Bâle	1921	1985	1995
Gustav Wiederkehr	Zurich	1905	1964	1972
Max Wiederkehr	Münchenstein	1913	1968	1991
Eduard Wildbolz	Einigen	1858	1920	1932
Dr Sergio Zorzi	Bellinzone	1912	1981	1989
Albert Zoss	Liebefeld	1913	1979	2001
Dr Robert Zumbühl	Zollikon	1901	1945	1974

Détenteurs de la décoration argent décédés

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination	Décédé(e)
Dr Hans Blum	Zurich	1914	1985	1998
Marcel Bourquenez	Boncourt	1931	1997	2012
Pierre André Chételat	Genève	1933	1999	2010
Gottfried Dienst	Bâle	1919	1989	1998
Gilbert Droz	Morat	1928	1989	1994
Fredy Heimann	Montreux	1934	2001	2012
Dr Ulrich Hoech	Bâle	1923	1989	2006
Walter Hungerbühler	Saint-Gall	1930	1999	2012
Franz Kalberer	Bazenheid	1928	1993	2004
Georg Kennel	Bâle	1941	2005	2012
René Kipfer	Hergiswil	1924	1987	1994
Werner Knöpfel	Herisau	1941	2009	2012
Arnold Krummenacher	Zurich	1922	1995	1996
Virgilio Muzzolini	Berne	1910	1985	2002
Fritz Peter	Aesch BL	1923	1995	2012
Franz Schalk	Kreuzlingen	1925	1995	2005
Max Schreiber	Reinach BL	1921	1993	2009
M ^{re} Pierre Sciclounoff	Genève	1926	1995	1997
Walter Traub	Bâle	1917	1985	1991
Beat Unternährer	Unterentfelden	1942	1985	2012

Ligue nationale (LN)/Swiss Football League (SFL)

Membres d'honneur et membres décorés

Prénom/Nom	Lieu	Nomination
------------	------	------------

Président d'honneur LN

Freddy Rumo	La-Chaux-de-Fonds	1989
Carlo Lavizzari	Genève	1995
Ralph Zloczower	Berne	2001

Membres d'honneur LN

Romano Simioni	Lucerne	1982
Pierluigi Rossi	Mendrisio	1985
Edgar Obertüfer	Berne	1985
Albin Kümin	Berne	1992
Giangiorgio Spiess	Lugano	1994
Silvio Ferrari	Grenchen	1995
Gabriel Monachon	St-Blaise	1995
Jürg Sollberger	Zollikofen	1997
Dino Venezia	Lausanne	2002

Insigne d'honneur LN

René Wirth	Soleure	1982
Georges Zapf	Villars-sûr-Glâne	1982
Trudi Wahl	Rüfenacht	1983
Jean-Claude Rudaz	St. Léonard	1984
Carlo Lavizzari	Genf	1985
Claude Eicher	Fribourg	1985
Walter Bolli	Rüschlikon	1988
Heinz Hermann	St-Blaise	1988
Rudolf Scheurer	Bettlach	1990
Gianpaolo Grassi	Balerna	1991
Alain Bauer	Auvernier	1991
Michele Pedrazzini	Locarno	1993
Hans Wellauer	Frauenfeld	1993
Stefan Herbster	Oberwil	1993
Roger Schorer	Thônex	1993
Michel Jeannotat	Binningen	1994
Eugen Schluep	Wolfhausen	1994
Fred Egli	Lucerne	1995
Georges Giudici	Chêne-Bourgeries	1995
Paul Niedermann	Kriens	1995
Gian Pagani	Chiasso	1995
Francesco Manzoni	Mezzovico	1996
Frédéric Falbriard	Grenchen	1996
Edy Lurati	Chiasso	1997
Fred Klaus	Schönenwerd	1998
Adriano Antonini	Lugano	1999
Hanspeter Burkhart	Zollikon	1999
Walter Schifferle	Herrliberg	1999
Karl-Heinz Frunz	Saint-Gall	1999
Peter Treyer	Aarau	2002
Georg Bender	Siggenthal	2002
Kurt Fischer	Mörschwil	2002

Prénom/Nom	Lieu	Nomination
------------	------	------------

Membres d'honneur SFL

Gilbert Facchinetti	St-Blaise	2003
Sven Hotz	Zurich	2003
Gianni Poncini	Lugano	2003
Piermarco Zen-Ruffinen	Neuchâtel	2006
Ernst Lämmli	Holziken	2009
Aniello Fontana	Schaffhausen	2011

Insigne d'honneur SFL

Bernard Reymond	Lausanne	2003
René Mercier	St-Blaise	2003
Yves Ludin	La Tour-de-Peilz	2003
Pierre Dubois	Neuchâtel	2003
Jean-Pierre Sciboz	Riaz	2003
Michel Schmid	Sion	2003
Charles Rubli	Liebefeld	2003
Maurizio Delmenico	Lugano	2003
Raymond Lütenegger	Kriens	2004
Anton Burri	Kriens	2004
Aniello Fontana	Schaffhausen	2004
Charles Berney	Genève	2005
Giuseppe Tonon	Locarno	2005
Olivier Maus	Collonge-Bellerive	2005
Pierre Aeschlimann	Genève	2005
Burkhard Gantenbein	Schaffhausen	2006
Kurt Gysi	Berne	2006
Ruedi Rickli	Granges	2008
Norberto Riva	Balerna	2008
Hermann Walder	Zurich	2008
Jean-Marie Macheret	Berne	2008
Georges Moulin	Corcelles	2008
Felix Rajower	Zurich	2008
Bruno Quadri	Cassina d'Agno	2008
François-Daniel Golay	Lausanne	2008
Yves Bonard	Genève	2008
Michel Jaquiéry	Genève	2008
Beat Schnider	Glattbrugg	2008
Rolf Suter	Aarau	2009
Paul-André Cornu	Champagne	2009
Odilo Bürgy	Gurmels	2010
Gigi Oeri	Bâle	2011
Andreas Baumann	Aarau	2011
Stefano Gilardi	Locarno	2011
Andreas Wyder	Wohlen	2011
Walter Rumpf	Berne	2012

Ligue nationale (LN)/Swiss Football League (SFL)

Membres d'honneur et membres décorés décédés

Prénom/Nom	Lieu	Nomination
Président d'honneur LN		
Fred Greiner	Genève	1954
Paul Ruoff	Muri b. Bern	1966

Membres d'honneur LN		
Hans Schneider	Berne	1958
Annibale Rolandi	Lugano	1958
Paul Ruoff	Muri b. Bern	1962
Otto Seiler	Küsnacht	1964
Jules Düblin	Bâle	1965
Ernst B. Thommen	Bâle	1966
Franz Wangler	Lucerne	1966
Franz Rinderer	Bâle	1967
Robert Zumbühl	Zollikon	1967
Emil Steimer	Zug	1968
Walter König	Zumikon	1976
Lucien Schmidlin	Chamby	1977
Jacques Kimche	Lausanne	1979
Luciano Pagani	Chiasso	1982
Marcel Néri	Genève	1983
Karl Rappan	Berne	1984
Marcel Jordan	Chêne-Bourg	1984
Ernest Ludin	Vevey	1987
Ferdinand Schmutz	Berne	1989
Gabriel Troillet	Monthey	1989
Jacques Gobet	Bulle	1993
Ernst Bär	Wettingen	1994
Heinz Bigler	Spiegel b. Bern	1995
Harry Thommen	Bâle	1995
Bruno Michaud	Bâle	1995
Erich Renggli	Hergiswil	1998
Erich Romang	Ittigen	1999
Peter Kappeler	Aarau	2002

Insigne d'honneur LN		
Alfonso Weber	Giubiasco	1982
Willy Wyttenbach	Soleure	1982
Walter Frischknecht	Hinterkappelen	1985
Giuseppe Camozzi	Lugano	1987
Heinz Bigler	Spiegel b. Bern	1988
Josef Schnider	Lucerne	1988
Harry Thommen	Bâle	1991
P.-A. Perret-Gentil	La Chaux-de-Fonds	1993
Fritz Elmer	Studen	1996
Jacques Fischlewitz	Bâle	2002

Prénom/Nom	Lieu	Nomination
Insigne d'honneur SFL		
Jean-François Kurz	Trélex	2004
Werner Müller	Erlinsbach	2006

Première Ligue

Membres d'honneur

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination
Président d'honneur			
Guido Cornella	Amriswil	1940	2006
Membres d'honneur			
Markus Arpagaus	Meyrin	1932	2006
Joseph S. Blatter	Zurich	1936	2010
Arsène Crettaz	Martigny	1938	2000
René Degoumois	Ponte Tresa	1932	2006
Paul Güdel	Kirchberg	1945	1999
Michel Jungo	Düdingen	1957	2008
Otto Keiser	Sursee	1940	2001
Roland Keller	Kehrsatz	1926	1994
Otto Liechti	Burgdorf	1920	1990
Paul Monnerat	Delémont	1925	1995
Edgar Obertüfer	Berne	1928	1985
Giuseppe Poma	Mendrisio	1931	2009
M ^{re} Francis Sauvain	Morges	1927	1980
Hans K. Siegfried	Lyss	1931	2008
Emil Sutter	Zurich	1921	1994
Werner Wassmer	Aarau	1946	2010
Joseph Zbinden	Düdingen	1942	2002

Première Ligue

Membres d'honneur décédés

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination	Décédé(e)
Walter Baumann	Reinach BL		1979	1985
Max Bircher	Neuhausen		1964	1981
Emil Brunner	Bâle		1960	1962
Karl Buser	Zofingen	1922	1983	2010
Victor De Werra	Vétroz	1898	1969	1997
Léo Favre	Montreux		1960	
Roger Gilliard	Delémont		1982	1995
Fredy Heimann	Montreux	1934	2000	2012
Werner Knöpfel	Herisau	1941	2006	2012
Heini Röthlisberger	Basel	1931	1983	2004
Paul Spira	Porrentruy		1959	1971
Albert Stadelmann	Zurich	1898	1963	1988
Dr Franco Tosetti	Gordola	1907	1976	1996

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination
Noël Allaz	Prilly	1934	2001
Joseph S. Blatter	Zurich	1936	1993
Madeleine Boll	Noës	1953	2011
Bruno Bolliger	Dietikon	1949	2011
Arturo Cariola	Locarno	1940	2009
Bernard Carrel	Fribourg	1937	1995
Bruno Cocchi	Gravesano	1946	2011
Victor Coppo	Genève	1950	2009
Pierre Cornu	Neuchâtel	1960	2011
Ephrem Ecoeur	Collombey	1946	2009
Meinrad Flury	Laufen	1946	2001
Gérald Fornachon	Bevaix	1937	2001
Tony Frey	Littau	1934	2001
Willy Frey	Schöftland	1941	2001
Daniel Genecand	Plan-les-Ouates	1940	2005
Peter Gilliéron	Berne	1953	2007
Walter Gimmi	Nesslau	1944	2011
Hubert Gunzinger	Courrendlin	1930	1993
Hansruedi Hasler	Evilard	1947	2009
Ulrich Huber	Wettswil	1939	2009
Beat Indergand	Adligenswil	1956	2011
M ^{re} Christian Jacquod	Bramois	1936	2003
Werner Jörgen	Chur	1952	2011
Albert Kern	Wil SG	1944	2009
Roger Lebet	Fontainemelon	1944	2007
Fabio Locarnini	Monte Carasso	1949	1995
Avv. Elvezio Lorenzetti	Losone	1938	2003
M ^{re} Marcel Mathier	Sierre	1936	1993
Daniel Mellet	Lausanne	1923	1984
Roland Nüssli	Deitingen	1946	2005
Edgar Obertüfer	Berne	1928	1979
Dr Jean-Marie Pidoud	Montagny-la-Ville	1930	2003
Louis Rappaz	Lutry	1925	1995
Hugo Rey	Gossau	1944	1999
Norberto Riva	Balerna	1933	2007
Charles Rubli	Liebefeld	1940	2005
Hans-Ulrich Schneider	Zumikon	1943	1993
Avv. Giangiorgio Spiess	Lugano	1933	1997
Manfred Stadelmann	Onex	1937	1993
Willy Vogel	Kriens	1940	2005
Hans-Peter Wechsler	Giswil	1945	1997
Ralph M. Zloczower	Berne	1933	2009
Martin Zurbuchen	Zuchwil	1951	2011
Reinhard Zweifel	Warth	1940	1999

Prénom/Nom	Lieu	Né(e)	Nomination
Heinrich Bichsel	Zollikofen	1931	2005
Kurt Birchmeier	Wettingen	1942	2005
Gino Boschetti	Ponte Tresa	1933	2003
Willy Güder	Colombier NE	1933	2003
Eduard Helfer	Berne	1947	2005
Bernhard Ingold	Subingen	1937	2003
Hans-Rudolf Kasper	Kloten	1948	2011
Mario Marbet	Känkerkinden	1951	2003
Pierre-André Martin	Ecublens	1948	2011
Jacques Messerli	Riaz FR	1951	2011
Charles-Henri Morex	Bex	1948	2011
Margrit Möri	Kölliken	1944	2005
Hugo Müller	Staufen	1941	2009
Gérard Mutter	Meyrin	1945	1999
Margrit Näf	Unterrindal	1955	2003
Bernard Neukom	Stäfa	1947	2011
Mario Osta	Gossau SG	1940	2009
Denis Perrenoud	Cortailod	1940	2009
Donato Profico	Riddes	1942	2007
Claude Roulet	Colombier	1941	2011
Peter Schneider	Wölflinswil	1949	2009
Willy Scramoncini	Zurich	1950	2009
Ernst Stauffer	Kriens	1938	2009
Ludovic Volluz	La Croix-de-Rozon	1932	1999
Hansrudolf Weber	Bâle	1938	2005

Ligue Amateur (LA)

Membres d'honneur décédés

Prénom/Nom	Lieu	Nomination	Décédé(e)
Ehrenpräsident			
Robert Gut	Lucerne	1978	1999
Urs Saladin (posthum 2009)	Granges	1997	2008
Ernst B. Thommen	Bâle	1945	1967
Ehrenmitglieder			
Alfred Aebi	Berne	1972	1996
René Aebischer	Fribourg	1993	2012
Jean Arragain	Genève	1968	1975
Jean-Pierre Baudois	Cernier	1976	1995
Walter Baumann	Reinach BL	1978	1985
Kurt Baumgartner	Herrliberg	1968	2008
Bruno Bellotti	Bellinzone	1993	1999
Louis Biemann	Fribourg	1968	1990
Dr Franz Bollinger	Meilen	1975	2004
Georges Bourquin	Peseux	1977	1988
Charles Bouvrot	Berne	1976	1989
Pierre-André Chételat	Genève	1993	2010
Willy Cornioley	Berne	1977	1990
Joseph Delaloye	Sion	1979	2001
Osvaldo Delcò	Bellinzone	1977	1988
Eugène Delley	Estavayer-le-Lac	1977	1995
Pierre Dumont	Onex	1984	2008
Dr Louis Erlacher	Bâle	1965	1989
René Favre	Sion	1977	1991
Francesco Flum	Küsnacht	1983	1998
Walter Frieden	Berne	1977	1995
Max Frutiger	Soleure	1968	1994
Hans Giger	Dübendorf	1966	1972
Josef Giger	Saint-Gall	1974	1986
Martin Grand	Agarn	1999	2000
Jean-Pierre Gruber	Corcelles	1976	2002

Prénom/Nom	Lieu	Nomination	Décédé(e)
Robert Grütter	Roggwil	1993	2011
Georges Henry	Langnau am Albis	1966	1967
Ernst Honegger	Oberengstringen ZH	1984	1986
Alfred Honold	Zurich	1969	1970
Louis Humair	La Chaux-de-Fonds	2001	2003
Walter Hungerbühler	Saint-Gall	1997	2012
Josef Huwiler	Lucerne	1976	1988
Paul Keller	Bâle	1968	1981
Arnold Krummenacher	Zurich	1976	1996
Hans Kuchen	Berne	1966	1983
Lorenz Kummli	Zuchwil	1983	1983
Samuel Lador	Lutry	1980	1988
Gérard Lavanchy	Lutry	1965	1970
Albert Meier	Saint-Gall	1970	1983
Albert J. Müller	Berne	1982	1999
Fritz Müller	Weinfelden	1975	1976
Fritz Peter	Aesch	1995	2012
Ernst Rohr	Unterentfelden	1977	1996
Willi Ruffli	Bremgarten AG	1979	1993
Kurt Rüefli	Berne	1997	2005
Franz Schalk	Kreuzlingen	1993	2005
Alfred Schmid	Zurich	1975	1988
Ruedi Schmid	Winterthur	1965	1972
Albert Schnering	Saint-Gall	1966	1983
Max Schreiber	Reinach BL	1989	2009
Paul Senn	Oensingen	1976	1990
Jakob Sonderegger	Saint-Gall	1966	1968
Walter Stähli	Berne	1966	1993
Alfred Töngi	Kriens	1976	1996
Hans Wiedemann	Bâle	1984	1995
Dr Sergio Zorzi	Bellinzone	1979	1989

Détenteurs de la décoration argent décédés

Prénom/Nom	Lieu	Nomination	Décédé(e)
Jacques Bermond	Grand-Lancy	1999	2000
Hans Hürlimann	Soleure	2003	2006

Décès



CELUI QUI RESTE VIVANT DANS LA MÉMOIRE DE CEUX QUI L'ONT AIMÉ N'EST PAS MORT, IL N'EST QU'ÉLOIGNÉ D'EUX. N'EST MORT QUE CELUI QUI EST OUBLIÉ.

En 2012, l'Association Suisse de Football (ASF) a déploré la disparition du Dr Leon Schlumpf et de M. Werner Allemann.

Dr Leon Schlumpf

L'Association Suisse de Football déplore la disparition de son estimé membre d'honneur, le Dr Leon Schlumpf, qui est décédé le 7 juillet 2012 à l'âge de 87 ans. Pendant la campagne de la Coupe du Monde de 1998, l'ASF avait appris à le connaître et à l'apprécier quand qu'il était vice-président du comité de soutien. Tous les actes de Leon Schlumpf traduisaient son esprit sportif et son sens du fair-play, profondément ancrés.

Werner Allemann

C'est avec une grande tristesse que l'Association Suisse de Football a appris la disparition de son estimé membre d'honneur, M. Werner Allemann. Ce dernier est décédé le 18 décembre 2012, à l'âge de 94 ans. Werner Allemann a mené une longue carrière de permanent de l'ASF, siégeant pendant près de trente ans au tribunal sportif de l'association. Il a en outre œuvré au sein de l'Association de football de Suisse centrale et a aussi présidé l'Union des vétérans.



Impressum

Rapport annuel de l'Association Suisse de Football (ASF) 2012

Editeur: ASF

Rédaction: ASF, rotweiss Verlag GmbH

Réalisation/création: m.a.d. brand care

Photos: Keystone, Photopress, Chris Blattmann, Bruno Fuchsli

Impression: Reinhardt Druck AG, Bâle

Version: 31.12.2012





Schweizerischer Fussballverband
Association Suisse de Football
Associazione Svizzera di Football
Swiss Football Association



Postfach · 3000 Bern 15 · Schweiz
Case postale · 3000 Berne 15 · Suisse
Casella postale · 3000 Berna 15 · Svizzera
P.O. Box · 3000 Bern 15 · Switzerland

Haus des Schweizer Fussballs
Maison du football suisse
Casa del calcio svizzero
The House of Swiss Football
Worbstrasse 48 · 3074 Muri

T +41 31 950 81 11
F +41 31 950 81 81
info@football.ch · www.football.ch